This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

THE LIBRARY
OF
THE UNIVERSITY
OF CALIFORNIA

PRESENTED BY
ROF. CHARLES A. KOFOID AND
MRS. PRUDENCE W. KOFOID

TROIS SERMONS

SOUS LOUIS XV

DEUXIÈME PARTIE

UN SERMON A LA VILLE

Paris. — Imprimerie de Gustave GRATIOT, 30, rue Mazarine.

PQ2201

TROIS SERMONS

SOUS LOUIS XV

PAR

Renee Louis FÉLIX BUNGENER

AUTEUR DE : *Un Sermon sous Louis XIV*
DE *Voltaire et son Temps*, DE L'*Histoire du Concile de Trente*
ET DE *Julien, ou la Fin d'un siècle*

DEUXIÈME PARTIE

UN SERMON A LA VILLE

TROISIÈME ÉDITION

PARIS
J. CHERBULIEZ, LIBRAIRE-ÉDITEUR
10, RUE DE LA MONNAIE
A GENÈVE, MÊME MAISON
A LEIPZIG, TWIETMAYER

M D CCC LIV

PQ2201
B8T7
1854
v. 2

I

Le lendemain de la scène de Versailles, l'évêque de Meaux et ses neveux étaient à causer dans son cabinet.

Leur conversation, comme on le pense, roulait sur les événements de la veille. L'évêque et l'abbé étaient profondément tristes ; le colonel se consolait, selon son habitude, par force imprécations contre tout ce qui avait aidé au malheur de son frère, contre le missionnaire, contre les courtisans, contre le roi, contre Dieu. Dieu, nous devons le dire, était un des moins maltraités. Le marquis y croyait trop peu pour le prendre sérieusement à partie.

L'abbé, malgré ses vices, n'avait pu se défendre d'un autre sentiment. Il n'en était sûrement pas à remercier Dieu de la leçon qu'il venait de recevoir; mais cette leçon, malgré lui, avait porté quelques fruits dans son âme. Il entrevoyait vaguement le vide et le faux de cette éloquence après laquelle il avait couru jusque-là; il comprenait qu'il y avait loin de lui à un orateur chrétien. Mais comme il ne se sentait, d'autre part, ni assez de foi pour l'être, ni assez d'ardeur pour tâcher de le devenir, il se laissait aller, sans lutte, à un découragement complet. La seule personne qui aurait pu lui rendre un peu d'espoir, madame de Pompadour,

M305397

avait refusé de le voir après l'affaire, et il la savait peu compatissante pour les amis malheureux ou maladroits. Peu s'en était fallu qu'il n'envoyât immédiatement sa démission de prédicateur du roi. Sans les prières de son oncle et les fureurs de son frère, il n'aurait pas hésité.

Et cependant, sous ces fureurs, le marquis éprouvait quelque chose de plus intime que l'impuissant découragement de l'abbé. Son âme plus ardente avait été plus profondément remuée ; plus il s'était raidi, mieux il avait été brisé. Mais il ne l'était pas tellement qu'il ne pût se raidir encore, au moins à l'extérieur. Il s'indignait de se sentir accessible à d'autres sentiments qu'à ceux d'une aveugle colère. Il aurait rougi qu'on s'en aperçût ; il rougissait de s'en apercevoir lui-même. Mais quelques bons grains étaient tombés au milieu des ronces de son cœur ; ils devaient y germer mieux que dans le sable desséché du cœur de son frère.

L'évêque, homme de cour avant tout, n'avait vu là qu'un échec de cour. Le sermon de Bridaine lui avait paru excellent ; mais celui de son neveu ne lui en paraissait pas moins beau. « Tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux, » se disait-il avec Boileau ; et comme l'abbé, en effet, n'ennuyait pas, son oncle ne voyait pas trop pourquoi il n'aurait pas le droit de prêcher comme il l'entendait.

— Allons, lui répétait-il, allons !... Quand ce serait une vraie chute, ce que je n'admets pas, qui vous empêche de vous relever dans un mois ?... Le roi y sera, je vous en réponds... Il y aura foule... Et vous voilà plus haut que jamais...

L'abbé secouait la tête.

— Et dire, s'écriait son frère, dire que tout cela, en somme, c'est parce qu'il a pris fantaisie à monsieur l'abbé de s'enfermer un beau soir dans la cathédrale ! Comme s'il n'aurait pu en faire autant dans sa chambre, ou dans la chapelle de l'évêché ! Que diable allait-il faire dans cette...

— Dans cette galère !... dit l'évêque, car il savait son Molière, et manquait rarement une occasion de le citer.

— Au fait, reprit-il, c'est ma faute encore plus que la sienne. C'est moi qui ai fait chercher le père Bridaine; c'est moi qui ai mis, ici même, ce pauvre sermon sur le tapis...

— Non pas, dit l'abbé. J'aime mieux penser que c'est Dieu qui l'a voulu...

L'évêque le regarda d'un air surpris. Le marquis éclata de rire.

— Voilà que nous tournons au trappiste... « Dieu l'a voulu... » Quand prenons-nous le froc, frère Ange?... Pauvre sermon ! Il ne s'attendait pas à opérer une aussi belle conversion... Qu'on vienne dire, après cela, que ce sermon ne vaut rien !

Il riait de plus belle, mais comme un homme qui cherche à s'étourdir.

II

On vint dire à l'évêque que quelqu'un demandait à lui parler sur-le-champ.

— Qui est-ce? dit-il.

— Un monsieur, qui n'a pas voulu se nommer.

— Faites entrer.

— Eh bonjour !... cria le marquis, en s'élançant au devant de celui qu'on introduisait. Vous ici !... Vous, Diderot !... à l'évêché !... C'est comme la lune dans un puits. On croit la voir, mais elle n'y est pas. Une ombre... un...

— Mon cher, s'il y a ici une ombre, ce ne peut être que vous. Je viens de rencontrer, à un quart d'heure de la ville, un homme qu'on menait pendre à Paris, à ce qu'on m'a dit, et cela, ajoutait-on, pour avoir assassiné le marquis de Narniers...

— Encore, encore cette abominable affaire !... interrompit l'évêque. Comment, Henry, vous n'avez pas fait relâcher cet homme ?

— Une fois pris, le pouvais-je ?... Vous savez bien qu'il y a arrêt du parlement de Toulouse...

— Et vous le laisseriez exécuter, cet arrêt ?

— Bah !... Nous verrons... Eh bien, Diderot, quel bon vent vous amène ?

— Une tempête.

— Peste !... Vous l'avez laissée à la porte, au moins ?

— Oui... Et il dépendra de monseigneur qu'elle s'en aille ou qu'elle entre.

— Asseyez-vous, monsieur, dit le prélat. Voilà bien des années que je n'ai eu le plaisir de vous voir.

— Près de vingt, monseigneur ; et ma visite d'aujourd'hui a précisément trait à nos relations d'alors.

L'évêque paraissait médiocrement content de lui trouver aussi bonne mémoire.

— Monseigneur, reprit-il, vous me permettrez d'aller

droit au but. Du temps que je vous faisais vos mandements...

— Vous faisiez les mandements de mon oncle?... interrompit le marquis.

— Mais oui... Vous l'ignoriez? Alors, je suis très-fâché de l'avoir dit. Mais...

— Au fait, au fait, dit l'évêque.

— Du temps donc que je travaillais pour vous, monseigneur, je travaillais aussi pour d'autres, car ma plume, vous le savez, a toujours été au service... de toutes les industries... Témoin une très-belle annonce que j'écrivis dernièrement pour une nouvelle huile à faire pousser les cheveux...

— Au fait donc, au fait!...

Diderot savait être bref, mais il aimait à impatienter les gens, surtout les grands seigneurs. Du reste, l'histoire de l'huile était vraie. Son style se prêtait merveilleusement aux *réclames*, comme nous disons aujourd'hui, et on lui en demandait de toutes sortes.

— J'arrive, reprit-il. Parmi mes clients de cette époque était un nommé Aubry, prêtre de votre diocèse. Je lui fis des sermons; il les alla prêcher en Amérique. Jusque-là, rien de mieux. Mais le voilà de retour, et il va, dit-on, les publier...

— Eh bien?...

— Avec le nom de l'auteur.

— Succès assuré, alors, succès fou...

— Fou, si vous voulez, mais à mes dépens... Ce que je ne suis pas d'humeur à souffrir.

— Qu'y pouvez-vous?

— Rien; mais j'ai le bonheur de savoir quelqu'un qui

y peut quelque chose, et ce quelqu'un, j'espère, voudra bien...

— Est-ce moi, par hasard?

— Mais oui. Aubry est toujours de votre diocèse, n'est-ce pas?

— Je ne sais pas même où il est.

— Qu'à cela ne tienne. Il est à Paris.

— Et après?

— Après?... Vous voudrez bien faire en sorte que ces sermons ne se publient pas.

— Vous demandez d'un ton...

— Changeons, s'il faut. Monseigneur aurait-il l'extrême bonté de vouloir bien défendre audit Aubry...

— Défendre... Défendre... Il est à Paris, dites-vous.

— Eh bien, de lui faire défendre...

— Par M. de Beaumont?... Nous sommes si bien ensemble!

— Donc, vous refusez?

— Mais...

— Bien. Adieu, monseigneur.

— Déjà?... dit le marquis. Vous ne dînez pas avec nous?

— Non, j'ai affaire. Puisqu'on va publier mes œuvres dévotes, je veux qu'au moins le recueil en soit complet.

— Vous dites?... s'écria l'évêque.

— Monseigneur me promet un succès fou; je veux en profiter. Ainsi, le recueil aura deux parties. Dans l'une, mes sermons; dans l'autre, mes mandements...

— Vous ne ferez pas cela!...

— Pourquoi pas?

— Ce serait une trahison!

— Le projet d'Aubry en est une... Et vous ne voulez pas l'empêcher, celle-là.

— Les sermons sont à lui...

— Oui...

On dit que l'abbé Roquette
Prêche les sermons d'autrui.
Moi qui sais qu'il les achète,
Je soutiens qu'ils sont à lui...

A ce compte-là, c'est clair, les mandements sont à vous... Mais je n'ai pas le temps d'y regarder de si près. Ainsi, pour la dernière fois vous refusez?

— Je ne dis pas... J'essaierai...

— Essayez..... Mais je vous préviens que, si vous échouez, les mandements voient le jour. Ne criez pas à l'indélicatesse. Un homme qui se noie n'a pas le choix des moyens... Et je m'estimerais noyé... noyé de ridicule... si ces sermons étaient publiés.

— Ni foi, ni loi... murmura l'évêque. Ces incrédules...

— Pardon, monseigneur... Je n'ai pas bien entendu...

— Je n'ai rien dit.

— Si fait, vous avez dit quelque chose... Quelque chose comme « Ces incrédules... »

— Peut-être.

— Et ces incrédules sans foi ni loi, ce sont?...

— Vous les connaissez mieux que moi, je pense.

— Eh bien, puisque je les connais, voulez-vous que je vous apprenne à les connaître?

— Voyons.

— Les incrédules sans foi ni loi, monseigneur, ce ne sont pas ceux qui ne croient pas, mais ceux qui font

semblant de croire; ce sont ceux qui vivent, parlent, règnent, s'engraissent, persécutent, au nom d'une idée ou d'une chose dont ils seraient les premiers à se moquer s'ils l'osaient. Les incrédules sans foi ni loi, ce sont... Écoutez.

Il se rassit gravement dans le fauteuil qu'il venait de quitter.

— Un jour, reprit-il, dans une ville que je ne vous nommerai pas, j'entrai par hasard dans une église. Jamais plus beau spectacle ne s'était offert à mes regards; et s'il ne s'agit, pour être chrétien, que d'aimer la musique, les parfums, les fleurs, les riches tapisseries, je le fus, je vous le jure, un grand quart d'heure. A droite de l'autel, sous un dais de velours et d'or, siégeait une espèce de dieu, un homme tellement paré, tellement entouré d'hommages, que ce temple semblait le sien et cet autel un autel à sa gloire. Je le vis pourtant s'agenouiller; puis, prenant en ses mains un soleil d'or au centre duquel apparaissait quelque chose de blanc, il l'éleva au-dessus de sa tête. Tous les genoux, sauf les miens, s'étaient ployés; tous les fronts...

— Nous savons bien ce que c'est qu'une grand'messe, dit l'évêque.

— Excusez-le, dit le marquis. Il n'en avait sans doute jamais vu...

— Eh bien, reprit-il, j'abrége. Au milieu de toutes ces pompes, seul debout, dans mon coin, parmi cette mer de têtes courbées, savez-vous le calcul que je faisais?... Tout cela, pensais-je, musique, encens, lumières, vêtements splendides, honneurs rendus au principal personnage, tout cela tient... à quoi? A ce

qu'un morceau de pâte est réputé chair et non pain. Si celui qui le présente à l'adoration des fidèles croit fermement, sincèrement, pleinement, à la réalité du fait, je n'ai rien à lui dire; s'il n'y croit pas, c'est la plus abominable comédie qui ait jamais été jouée dans ce monde. Eh bien, monseigneur, vous qui étiez sur ce trône, vous qui receviez ces hommages, vous que j'ai vu, enfin, car c'était vous, présenter cette hostie à l'adoration du peuple, — croyez-vous à la transsubstantiation?...

Et Diderot s'était campé devant lui, immobile, arrogant comme il savait l'être, même dans l'embarras, et comme il l'était au superlatif quand il s'agissait d'y mettre les autres.

Interdit, effaré, l'évêque ouvrait de grands yeux.

— De quel droit?... balbutiait-il. De quel droit venez-vous... ici... me...

— De quel droit?... répéta l'abbé.

— Ah! vous aussi!... dit l'encyclopédiste. Voyons, monsieur le marquis, faites chorus... Demandez aussi de quel droit...

— De quel droit vous troublez la paix de mon oncle?... Je pense, moi, qu'il ne s'est jamais demandé sérieusement s'il croyait à la transsubstantiation. Il voyait tout le monde y croire... ou paraître y croire... Et il a fait comme tout le monde...

— Comment! dit le prélat. Je n'ai pas étudié la question? Je n'ai pas publié...

Il s'arrêta court. Diderot souriait.

— Un mandement, n'est-ce pas? Je me rappelle, en effet, vous en avoir écrit un où il était question de cela.

Vous m'aviez fourni les arguments, il est vrai; mais puisque j'ai pu, moi, les développer sans en croire un mot, il m'est bien permis de penser, vous en conviendrez, que d'autres ont pu les donner sans y croire davantage. Voyons, monseigneur, en conscience, — et tâchez de supposer, cette fois, que ce n'est pas l'encyclopédiste, l'incrédule, l'athée qui vous parle, mais un simple homme de bon sens, — en conscience, dis-je, quand vous êtes là, devant l'autel, l'hostie à la main, et trois mille personnes à vos genoux, êtes-vous pleinement et parfaitement convaincu que vous leur présentez un Dieu? Êtes-vous...

— Un Dieu est partout. Pourquoi ne serait-il pas dans cette hostie?

— Déjà un pas en arrière? Dans ce mandement, s'il m'en souvient, vous me faisiez citer certains décrets du concile de Trente... Là, vous le savez bien, la présence matérielle du Christ est enseignée avec une désespérante netteté; et toute opinion qui irait à adoucir, à spiritualiser cette doctrine, c'est une hérésie aussi bien que celle qui la nierait. Ainsi, pas de biais. Ce n'est pas moi, c'est le concile de Trente, c'est votre ancien mandement qui vous répète ma question. Encore un coup, monseigneur, ce pain auquel vous ne pouvez vous empêcher de trouver, après la consécration, la même couleur, la même forme, le même goût qu'avant, — vous le croyez métamorphosé en chair?... Ces paroles que vous avez prononcées, sans aucune attention peut-être, — vous leur croyez réellement le pouvoir d'opérer un pareil miracle?... Ce vin, qui n'a changé non plus ni d'apparence ni de goût, — vous le croyez devenu du

sang?... Ce corps, jadis grand comme le vôtre ou le mien, — vous êtes persuadé qu'il est entier dans cette hostie, entier dans chaque fragment de cette hostie?... Ce corps, enfin, vous le croyez susceptible d'exister, toujours tout entier, toujours le même, en cent mille lieux à la fois?... Répondez-moi, monseigneur, répondez... Dites-moi oui, et je me tais... Là... en face, dites-moi oui... et je vous jure de vous croire...

— Mais... encore...

— Je veux un *oui*... ou un *non*...

— Un *non* !... Vous oseriez penser que...

— Eh bien, dites donc *oui*...

— Arrêtez, dit l'abbé, je vous en conjure... Mon oncle va se trouver mal...

En effet, le vieillard était dans une agitation affreuse. Il avait le visage en feu ; ses lèvres, ses mains tremblaient. Diderot se leva.

— Taisons-nous donc, dit-il. Et l'abbé l'entendit ajouter à demi-voix : — Il n'a pas dit non... mais il n'a pas dit oui...

III

Ce demi-aveu qu'un incrédule venait d'arracher brutalement à la conscience d'un évêque, est-il beaucoup de prêtres qui ne se le soient jamais fait dans le secret de leurs cœurs?

Quand Luther[1], fervent catholique à cette époque,

[1] Ce qui suit est pris en partie dans notre *Histoire du concile de Trente*.

fit son voyage en Italie, rien ne le navra plus profondément que de voir des prêtres rire en secret du miracle dont ils faisaient le semblant en public. « Pain tu es, pain tu resteras, » disaient-ils ironiquement tout bas, à l'autel même, au lieu des paroles sacramentelles.

Y a-t-il encore de ces prêtres? Tous croient-ils, au dix-neuvième siècle, ce que beaucoup ne croyaient pas au seizième? Nous l'ignorons, et nous n'avons pas à le chercher. Nous ne saurions même approuver qu'on dise, comme on l'a fait quelquefois, qu'un prêtre ne peut pas croire à la messe; disons seulement, et nous resterons dans le vrai, que cela lui est nécessairement plus difficile qu'à un autre, puisqu'il est appelé à voir de près, à toucher, à savourer toutes les impossibilités qui s'y entassent.

Et comment ne s'effrayerait-il pas, au moindre doute, en voyant l'importance que son église a si imprudemment donnée à ce prétendu miracle? La messe est devenue le résumé, le centre, le tout du culte, et, à beaucoup d'égards, le tout aussi de la religion. De même que le Christ est réputé incarné dans l'hostie, le Christianisme est en quelque sorte incarné dans la messe. L'Église ne l'a pas dit; mais, dans ses préceptes, dans ses usages, dans tout ce qu'elle enseigne ou fait, il n'y a rien qui ne concoure à entretenir cette erreur. La messe, toujours et partout la messe. La messe à tout propos; la messe dans tous les buts. De Rome au dernier des hameaux, pas un temple où l'ensemble, où les détails de l'édifice, où tout, enfin, n'annonce la messe, ne soit fait pour la messe, n'exclue, au premier abord, toute autre idée que celle de la messe.

Et tout cela, comme le disait Diderot, pompes, chants, illuminations, féeries sans fin, tout cela tient... à quoi? A ce qu'un morceau de pâte est réputé chair et non pain; à un miracle tel que ceux qui doivent l'enseigner sont précisément ceux qui risquent le plus de n'y pas croire.

IV

L'évêque était sorti. Ses neveux, après l'avoir accompagné dans sa chambre, étaient revenus dans son cabinet.

Mais Diderot n'y était plus. Il avait laissé sur la table un billet avec ces seuls mots :

« Point de sermons, ou gare les mandements. »

— Quel homme!... dit l'abbé.

— Vous avez fait là, dit son frère, une assez triste figure.

— Peut-on raisonner avec lui?

— Raisonner sur la transsubstantiation? J'aurais voulu vous y voir.

— Pourquoi pas?

— Parce que c'est une chose où, dès qu'on raisonne, on est battu.

— Vous ne valez pas mieux que lui.

— Et vous, pas mieux que notre oncle.

— Voilà ce qui s'appelle laver son linge sale en famille!... Mais savez-vous, plaisanterie à part, de quoi j'avais le plus peur? Je tremblais que, tout en causant, il ne vînt à jeter les yeux sur ce livre...

— Qu'est-ce que cela?

— Vous savez bien... Cette vie de saint Tryphon, par le père Boidard, qui vient d'être réimprimée avec l'approbation de notre oncle... Avec la mienne, plutôt, car c'est moi qui l'ai donnée.

— Oui... J'en ai quelque idée... Mais pourquoi craignez-vous qu'il ne la vît?

— L'avez-vous lue?

— Est-ce que vous vous moquez de moi?

— Eh bien, mon cher, lisez-la, car c'est à mourir de rire. Vous y verrez comme quoi saint Tryphon, à peine sorti du sein de sa mère, prononça très-distinctement les noms de *Jésus* et de *Marie*; comme quoi, à sept ans, son ange gardien lui apparut; comme quoi, à dix ou douze, lorsqu'il se mettait en prières, les élans de son âme tenaient son corps suspendu à six pouces, à un pied, à deux pieds au-dessus du sol. Vous y apprendrez un nouveau moyen de correspondre avec le ciel : il ne s'agit que d'écrire une lettre à Jésus-Christ ou à la Vierge, et de la déposer, le soir, dans la main de bois de votre patron. La lettre, avant le lendemain, arrive infailliblement à son adresse. Vous pouvez même attendre une réponse par écrit, car saint Tryphon avait plusieurs de ces merveilleux autographes. Un jour, il portait du pain aux pauvres. Ce pain, quelques mauvais sujets l'accusent de l'avoir volé. Il veut se justifier... Mais Dieu y a pourvu d'avance : le pain s'est changé, dans sa robe, en un bouquet de magnifiques fleurs. Cent ans après sa mort, on le déterre, et on le trouve rose et frais. Alors commencent, sur sa tombe, des miracles sans fin. Les morts sont ressuscités par dou-

zaines, les estropiés guéris par centaines, les malades par milliers. Enfin... Mais tenez, tenez... Lisez le livre, et vous verrez si je mens.

— Oh ! c'est bien assez que le livre mente. Mais vous en avez là, je crois, une centaine d'exemplaires...

— Deux cents.

— Qu'est-ce que vous en ferez?

— On les distribuera aux curés de campagne, aux couvents...

— Pas à ceux de femmes, je pense?

— Pourquoi pas?

— Oui?... Eh bien, voici qui sera joli... Vous ne l'avez donc pas lue, cette aventure que je trouve là par hasard, en ouvrant le livre?... Tenez, lisez. « Un jour que le saint... »

— Je sais, je sais...

— Mais Diderot ni Crébillon [1] n'ont jamais rien écrit de si sale !

— Mon cher, vous n'y entendez rien. Je vous dis, moi, que nos dévotes s'en édifieront parfaitement. L'intention purifie tout.

— Vous connaissez votre monde, messieurs.

— Comme si nous l'avions fait.

— Ne dites pas *comme si*. Vous l'avez fait, bel et bien fait... Et je ne vous en fais pas mon compliment.

— Heureux les pauvres d'esprit !

— S'il ne leur faut, pour être heureux, que des balivernes de ce genre, donnez-leur-en, parbleu, tant qu'ils

[1] Le fils, auteur de romans licencieux, entre autres *les Amours de Zéokinisul, roi des Kofirans* (Louis kinze, roi des Frankois).

voudront ; ça ne doit pas être cher à fabriquer. Mais puisque c'est pour les pauvres d'esprit, laissez au moins aux gens d'esprit la liberté de se moquer de vous.

— Est-ce que je la leur refuse?

— Pas vous, c'est vrai. Pourvu qu'on ne rie pas trop fort, et surtout pas devant les gens que vous nourrissez de ces belles choses, vous permettez de grand cœur qu'on en fasse le cas qu'elles méritent ; et si ce mépris, par hasard, rejaillit sur la religion, vous ne vous en mettez pas non plus fort en peine, toujours, bien entendu, pourvu qu'on garde les dehors. Vous, cela se comprend, puisque vous ne croyez à rien...

— Oh!...

— Ou pas à grand'chose ; mais expliquez-moi donc comment des prêtres plus pieux peuvent se faire également les colporteurs de ces niaiseries. Car enfin, s'ils croient mieux que vous aux enseignements du Christianisme et de l'Église, voire même à du pain devenu chair, il est bien clair qu'ils ne croient pas plus que vous à ce pain changé en fleurs, à cet homme tenu en l'air par les élans de son âme, à ces lettres venues du ciel, à ces...

— Saint Paul n'a-t-il pas dit qu'on doit se faire *tout à tous?*

— Saint Paul, mon cher, d'après le peu que j'en sais, était, avant tout, un homme droit. Je vous ai entendu prêcher vous-même sur son fameux *tout à tous*. Vous l'expliquâtes en montrant combien il était habile à gagner les cœurs par sa bonté, sa charité, sa... que sais-je ! Mais vous n'avez pas dit, et vous auriez été,

je crois, fort embarrassé de le prouver, qu'il ait jamais fait entrer le mensonge, à aucune dose, dans son art d'attirer les gens.

— Autres temps, autres besoins.

— Il y a des temps où le mensonge est permis?... Ma foi, mon frère, vous me faites jouer là un singulier rôle! Je me croyais un fameux mécréant, et me voilà l'avocat de la morale. J'ai souvent menti, c'est vrai; j'ai fait des serments d'amour et autres, que je ne songeais guère à tenir; je me suis, qui plus est, peu repenti de mes fredaines... Mais dire, là, froidement, qu'il est permis de mentir, appeler ouvertement le mensonge au secours d'une religion qu'on prétend vraie, et seule vraie, — c'est une chose dont j'avoue que je ne me sens pas capable. J'ai pu être un mauvais sujet; mais je n'aurais pas pu être un prêtre.

V.

L'abbé riait. Il lui paraissait, en effet, souverainement plaisant d'entendre le marquis parler morale; il n'allait pas jusqu'à sentir ce que devait avoir de hideux un système qui révoltait un tel homme. Quelle cuirasse que celle dont le catholicisme entoure la conscience de ses gens!... Car elle n'a fait, de nos jours, cette cuirasse, que se durcir et s'épaissir. C'est par dix mille et par cent mille que se sont répandus, depuis vingt ans, des livres comme le saint Tryphon de Meaux, si ce n'est pis; et, dans tout le clergé, du dernier vicaire

au pape, pas un cœur qui paraisse s'en indigner, pas une voix qui proteste!

Le marquis finit par rire aussi. Il feuilletait le livre, et ses yeux tombaient, de page en page, sur des récits de plus en plus burlesques. La légèreté du libertin avait calmé l'indignation du gentilhomme. Ce livre n'était plus pour lui qu'un conte de fées, et il le trouvait, à ce titre, extrêmement divertissant.

Ce fut cependant encore avec un geste de dégoût qu'il ferma le volume et le jeta sur la table. Comme il l'avait feuilleté à reculons, il venait d'arriver à l'approbation épiscopale. Là, entre autres éloges, il avait lu :

« Le charme du récit, l'intérêt des épisodes, l'orthodoxie et la piété des réflexions, assurent à cet ouvrage les heureux résultats que l'auteur s'est proposés. Nous ne pouvons donc qu'en recommander la lecture aux fidèles de notre diocèse [1]. »

Au mouvement qu'il fit : — Qu'est-ce encore? dit l'abbé.

— Rien.

— Vous lui en voulez bien à ce pauvre père Boidard! C'est un saint, dit-on.

— Oui... cela devait être. Sa vie, dans cent ans, sera sans doute écrite aussi. On lui remboursera les frais qu'il a faits pour saint Tryphon. Mais ce que je viens de voir, ce n'est pas de lui...

— Ah! l'approbation?... Elle est un peu forte, en effet; mais le libraire offrait trois cents écus, et...

[1] C'est à peu près dans les mêmes termes que l'archevêque de Paris recommandait, en 1846, la *Vie de saint Kotska*, une des plus fabuleuses productions de la littérature jésuitique.

— Ces choses-là se payent?

— C'est tout simple. L'approbation de l'évêque assure la vente. Pourquoi le profit n'entrerait-il pas en partie dans la caisse de l'évêché?

— Très-bien. Mais les bons Pères n'ont-ils pas aussi leur part? Comme auteurs...

— Ah! leur part!... Ils n'ont pas besoin qu'on la leur fasse, allez!... Et ils se la font d'autant mieux qu'ils n'ont pas l'air d'y songer. Avec leur vœu de pauvreté, ils remuent plus d'argent que nous; avec leur vœu d'obéissance, ils sont nos maîtres...

— Tant pis pour vous.

— Il nous les faut.

— Et si on les abolit?

— Enfant!... Est-ce qu'ils sont abolissables? Le parlement n'y peut rien, croyez-moi; le pape, pas davantage. L'Ordre dissous, resteront les individus; les individus morts, restera l'esprit, puisque cet esprit n'est, au fond, que celui de l'Église. Il nous les faut, vous dis-je; il nous les faudra toujours, eux ou des gens comme eux. Ce sont des soldats un peu chers, quelquefois un peu mutins, mais qui ne reculent jamais. Commandez-leur quelque chose qui ne leur convienne pas: fussiez-vous le pape, ils trouveront moyen de n'en rien faire; mais aussi, tout ce qui sera conforme à leurs vues, vous pouvez être sûr que ni obstacles, ni périls, ni rien au monde ne les empêchera d'en venir à bout. Ces misérables petits livres qui nous sont d'un si grand secours auprès de certaines gens, nous les recommandons, mais nous ne les ferions pas. Un jésuite est prêt à tremper sa plume dans tout ce que vous voudrez:

encre ou sang, fiel ou fange, peu lui importe. Rien de trop haut, rien de trop bas pour eux. Avez-vous intérêt à aborder un paysan? dépêchez-lui un jésuite. Un roi? encore un jésuite. Le pape? toujours un jésuite...

— A propos de pape et de jésuites, où en est l'affaire de saint... Comment l'appelez-vous? Saint...

— Eucharion. Mais ne l'appelez pas saint. Son diplôme n'est pas encore signé.

— Que de longueurs! Voilà trois ou quatre ans que vous êtes en instance.

— Trois ou quatre ans? Il y en avait plus de vingt que l'affaire était entamée, quand j'ai commencé à m'en occuper. Elle aurait pu en durer encore autant, si ce n'est plus; mais grâce au père Pontcarlier...

— Votre agent à Rome, je crois?

— Oui, notre factotum, comme il faut bien que tous les évêques en aient, s'ils veulent obtenir quelque chose en cour de Rome sans trop se ruiner en frais. C'est par lui que je fais venir les indulgences, les dispenses, les chapelets et autres objets bénits; c'est par lui que j'ai obtenu, pour vingt-cinq livres, la permission de ne pas lire mon bréviaire...[1].

— Vous pouviez la prendre à moins...

— Je l'avais prise, en effet, depuis longtemps; mais j'ai pensé qu'il valait mieux, après tout, se mettre en règle. Cela vous donne un certain air... scrupuleux... austère... Quand Bossuet était à la cour ou à Paris, et que sa santé le forçait de manger gras les jours maigres, il ne manquait jamais d'en demander la permission au

[1] Voir un tarif de 1845, reproduit dans plusieurs journaux.

curé de Versailles ou à celui de Saint-Roch. Mieux on a obéi, mieux on peut commander soi-même.

— Bien pensé. Vous disiez donc?...

— Que le père Pontcarlier a fait merveilles; mais point d'argent, point... de saints. Il vient précisément de me mander qu'il n'en a plus. Deux ou trois cents louis, dit-il, sont encore nécessaires...

— Et vous les lui enverrez?

— Il sont en route.

— Où les avez-vous pris?

— Dans la caisse de l'évêché; mais nous allons ordonner une quête, et ils seront bientôt revenus [1]. Vous ne savez pas ce que c'est, pour un diocèse, qu'un saint à conquérir.

— Eucharion était du diocèse?

— Il y a vécu, du moins, car son nom n'est guère français. Il s'appelait *Gutgnad*, ce qui veut dire, en allemand, *Bonne-Grâce*. Mais *saint Gutgnad* eût été un peu dur; *saint Bonne-Grâce* eût fait rire, comme cette pauvre Alacoque, dont le procès est aussi entamé [2]. Gutgnad a donc fait, grâce à moi, comme les savants du seizième siècle : il a traduit son nom en

[1] Deux quêtes de ce genre ont eu lieu récemment en France, l'une à Toulouse pour la canonisation d'une jeune fille, *Germaine Cousin*, morte en 1601, l'autre à Marseille pour celle d'un *Benoît Labre*, mort il y a soixante ans. « Pour parvenir à ce résultat, disait la circulaire de l'évêque de Marseille, des dépenses considérables sont nécessaires. Les fonds destinés aux frais de la cause sont épuisés. Je fais donc un appel à la générosité des fidèles de mon diocèse, afin qu'ils contribuent, par leurs aumônes, à la continuation d'une procédure vraiment intéressante pour la France, qui a donné à l'Église le saint personnage qu'il s'agit de placer sur les autels. »

[2] Il dure encore! En 1788, il était tout près de se conclure,

grec; il est devenu *Eucharion*, ce qui aura bonne façon, même dans des vers. Ce changement n'a cependant pas passé sans peine. C'était sous le nom de Gutgnad que mon homme avait obtenu le premier des degrés de la béatification, le titre de *vénérable*. Il était sans exemple, disaient les consulteurs de la Congrégation des Rites, qu'un saint eût changé de nom en passant du premier degré aux autres. L'argent leva les scrupules. « En vérité, m'écrivait Pontcarlier, avec quelques ducats de plus, nous ferions changer, si nous le voulions, non-seulement le nom, mais la personne. » Ce ne serait pas, du reste, aussi étonnant qu'on le croirait. J'ai trouvé, dans nos anciennes chroniques, les traces de quatre ou cinq Gutgnad, que la tradition, à ce qu'il paraît, a fondus en un seul. Notre futur Eucharion est donc, comme l'Hercule antique, un certain être de raison, formé de la quintessence de plusieurs autres[1]. Tant pis pour lui; pour nous, que nous importe? Pourvu que la forme y soit et que le peuple adore...

— *Adore*?... Je vous ai entendu prêcher sur l'invocation des saints, et vous prouviez longuement que l'Église ne dit pas de les adorer, que c'est une calomnie de le prétendre, que...

— En effet, elle ne l'ordonne pas, et les hérétiques

grâce aux édifiants efforts de l'évêque d'Autun, qui n'était autre, comme on sait, que M. de Talleyrand. Vint la Révolution, et la sainte fut oubliée. Peu à peu, on en reparla, et, au commencement de 1848, l'affaire a été reprise. Pauvre Alacoque! Pauvres gens!

[1] Plusieurs saints, des plus populaires, sont dans le même cas.

eux-mêmes ne prétendent pas qu'elle l'ordonne; mais nous sommes bien obligés de supposer qu'ils le prétendent, car, sans cela, qu'aurions-nous à leur répliquer? Toutes ces belles distinctions entre *invoquer* et *adorer*, nous savons comme eux, et mieux qu'eux, qu'elles ne tiennent pas dans la pratique. Il y a peu de gens, c'est évident, dont la dévotion aux saints ne soit une vraie adoration; peu de gens, très-peu, c'est incontestable, qui s'en tiennent à les invoquer comme intercesseurs, et qui ne les prient pas, au fond, comme ils prieraient des dieux. Mais si cela leur convient, à ces gens, et si c'est, d'autre part, un frein salutaire, pourquoi donc nous en tourmenterions-nous?

— Très-bien. Mais que signifie alors cette réponse aux hérétiques : « Nous n'ordonnons pas d'adorer les saints? » Vous ne l'ordonnez pas, non; mais vous les mettez sur l'autel, sachant parfaitement qu'ils y seront adorés...

— Monsieur mon frère, je ne vous savais pas si bon dialecticien.

— Monsieur mon frère, je ne vous croyais pas si jésuite...

— Bon!... voilà le grand mot lâché. Mais, mon cher, qui est-ce donc qui n'est pas jésuite dans ce monde? Assez d'autres le sont pour perdre les âmes; pourquoi ne le serions-nous pas, nous, pour les sauver?

— Vous pensez au salut des âmes, vous?... C'est pour le salut des âmes que vous allez faire canoniser Gutgnad, Gutgnad le triple ou le quadruple, Gutgnad qui n'a jamais existé, enfin, puisque vous avouez vous-même que c'est un composé de je ne sais combien de

moines?... Auquel des trois ou des quatre, s'il vou plaît, arriveront les prières?...

— Les gens prieront; c'est assez pour eux. Ils payeront c'est assez pour nous.

— Voilà, dirai-je aussi, voilà le grand mot lâché Que ne commenciez-vous par là?

— Parce que je vous racontais une histoire, et que je ne m'attendais pas à rencontrer un ergoteur.

— Eh bien, finissez-la donc, votre histoire.

— Nous arrivâmes, sans nouvel embarras, au second degré canonique, le titre de *bienheureux*. Mais le plus malaisé restait à faire. Il est de règle, à Rome, qu'un saint doit avoir fait des miracles, soit pendant sa vie, soit après sa mort. Ces miracles, la Congrégation des Rites veut qu'ils soient prouvés; *prouvés*, vous entendez comment, c'est-à-dire qu'ils peuvent être parfaitement faux et absurdes, pourvu que la responsabilité du pape soit tant bien que mal à couvert. C'est en même temps le meilleur moyen de faire durer le procès, sans avoir l'air de chercher autre chose qu'une religieuse conviction. On a souvent mis des années à courir après *un* miracle qui manquait au nombre voulu; plus d'un candidat à la sainteté s'est vu condamné, pour un de moins, à rester éternellement *vénérable* ou *bienheureux*.

Nous, si le nôtre a ce malheur, ce sera par excès de biens. Quatre ou cinq miracles suffisent, et nous en avions au moins trente, tous plus étonnants les uns que les autres, tous tellement prodigieux que nous n'osions les citer. Les preuves, d'ailleurs, ou les prendre? Le chroniqueur a eu la maladresse de mettre çà et là *on dit*; son témoignage, dès lors, était désespérément

faible. C'est ici que j'ai admiré Pontcarlier. D'abord, laissant de côté les miracles qu'on pourra reprendre plus tard quand on écrira pour le peuple la vie du nouveau saint, mais décidément trop forts pour ne pas ôter toute crédibilité aux autres, il n'en a cité que cinq ou six, et des moins extraordinaires, ceux que le chroniqueur a cru pouvoir rapporter sans hésitation. Il a ensuite déterré, dans d'autres écrits du temps, quelques mots qui semblent venir à l'appui ; et il nous a fabriqué, de tout cela, un mémoire auquel on fera sans doute, pour la forme, quelques petites objections, mais qui emportera l'affaire. Le cardinal Braschi [1] mande à mon oncle que tout va pour le mieux, *sano ma piano*, dit-il, ce qui veut dire que nous pourrions bien attendre encore un an ou deux. Aussi, pour nous faire prendre patience, le pape nous a envoyé quelques parcelles...

— De la vraie croix ?

— ... Des ossements de sainte Juventia, récemment découverts à Rome, et qui, à ce qu'il paraît, font fureur. On va faire un volume des miracles de tout genre qu'ils ont déjà opérés.

— Superbe cadeau, alors !

— Il y a un fragment du crâne, un doigt, une côte, deux dents et quelques cheveux.

— Des rognures, en somme. Qu'est-ce que vous pouvez faire avec cela ?

— Vous verrez.

— Et cette... Juventia, c'était ?...

— Je crains fort, entre nous, que ce ne soit une sainte baptisée...

[1] Pape (Pie VI) en 1775.

— Vous l'aimeriez mieux païenne ou juive?

— Vous n'y entendez rien, profane. Nous appelons saints *baptisés* ceux auxquels le pape donne un nom, parce qu'on n'a pu découvrir le leur. Comprenez-vous, maintenant?

— Oui... un peu moins. Des gens dont on ne sait pas le nom, comment saurait-on s'ils furent saints?

— On sait où les premiers chrétiens ensevelissaient leurs martyrs. Ainsi, tous les ossements qu'on y trouve, il est à présumer...

— J'y suis..... Mais vous allez me trouver toujours plus profane. Quand il serait sûr que ces ossements ont appartenu à des martyrs, est-il sûr que tous les martyrs aient été des saints?...

— Mais, mon cher, vous m'interrogez comme si j'avais débuté par dire que je trouvais tout cela très-judicieux, très-beau... Encore un coup, je raconte. Si je vous ennuie, dites-le.

— Eh bien, racontez.

— C'est donc dans les catacombes, dans les anciens cimetières, qu'on va de temps en temps faire provision de saints. On ne fouillait jadis que dans les tombeaux portant certains emblèmes, réputés ceux du martyre; mais il y a longtemps qu'on n'y regarde plus de si près. On prend donc les ossements, on les nettoie, et les voilà prêts à être envoyés où l'on jugera à propos. Les demandes abondent. Rien n'empêcherait, comme vous voyez, de les satisfaire toutes; mais la pieuse marchandise aurait bientôt perdu son prix. C'est donc par une faveur insigne que nous avons reçu ces quelques os, baptisés d'un nom devenu fameux par des miracles. On

m'offrait le choix entre ces fragments et un squelette tout entier, mais sans réputation. J'ai hésité. Ce squelette pouvait devenir celui d'un grand saint ; mais...

— Comment !... *Devenir* ?...

— Oui, cela s'est vu. Une fois qu'on a les os, on bâtit l'histoire ; le pape ne demande pas mieux que de voir fructifier ce qu'il a planté. M. Basquiat de la House en a bien fait d'une autre. Il avait en Gascogne un petit bien, produisant un petit vin dont personne ne voulait. Savez-vous ce qu'il a imaginé? Étant à Rome, comme secrétaire d'ambassade, il s'est fait donner un de ces corps, et il l'a baptisé lui-même d'un nom révéré dans son pays. Les paysans l'ont reçu en grande pompe. Une fête s'est établie, puis une foire... Et le petit vin se vend.

— Très-bien ; mais il me semble que, plus j'aurais de goût pour le culte des saints et de leurs restes, plus je frémirais à la pensée d'un pareil quiproquo...

— Pas du tout ; vous feriez comme les autres. Voilà deux ans que ma Juventia est invoquée en Italie. Qui est-ce qui s'est avisé d'attaquer l'authenticité de ses restes? Les esprits forts s'en inquiètent trop peu pour en parler ; les esprits faibles sont trop prévenus pour s'en inquiéter. Ce n'est pas qu'il n'y ait, de loin en loin, des révélations, des découvertes dont nous nous passerions bien. Le père Mabillon, entre autres, a cité des faits impayables [1]. Il paraît qu'on ne se donnait pas même la peine de bien lire les inscriptions des tom-

[1] Voir sa fameuse *Lettre d'Eusèbe Romain à Théophile Français, sur le culte des saints inconnus.*

beaux à fouiller. Tel, honoré comme un martyr, se trouvait ensuite être mort paisiblement dans son lit, et avoir laissé, selon l'usage, au dire de l'épitaphe, une veuve inconsolable. Telle, *vierge* et martyre, comme une certaine Agyride, honorée à Ravenne, se trouvait avoir été inhumée par les mains d'un inconsolable époux...

— Et Juventia!... dit le marquis. S'il allait lui en arriver autant?...

— Soyez tranquille; on n'y va plus aussi étourdiment. Il n'y avait, à l'endroit où on a trouvé ses restes, aucune inscription quelconque; seulement, dans un mur voisin, une pierre à demi-rongée portait encore quelques lettres dont on a fait *Juventia*. Juventia, selon la tradition, était une jeune Romaine qu'un père païen tourmentait pour lui faire abjurer le Christianisme. Il finit par la poignarder. L'histoire était trop dramatique pour qu'on ne saisît pas l'occasion de l'exploiter. On déclara donc hardiment que les restes trouvés étaient ceux de la jeune fille, et bientôt vinrent les miracles. Pour plus de sûreté, l'inscription a disparu. Voilà donc Juventia en pleine possession de son titre et de ses honneurs. Plus de vingt villes ont déjà de ses reliques. Des châsses magnifiques ont reçu ses moindres ossements. Moi, j'ai fait encore mieux. J'ai imaginé... Mais venez. Je veux vous montrer la chose.

— Allons.

— Je vous préviens que vous ne verrez rien, sauf les deux dents et les cheveux.

— Mais...

— Entrez donc...

VI

Au milieu d'une chambre, sur un magnifique lit à la romaine, une femme était étendue. On ne pouvait, de la porte, apercevoir son visage, légèrement penché du côté de la fenêtre; on ne voyait que ses cheveux, tombant, dans un élégant désordre, sur un cou blanc et un coussin de velours. Une robe blanche, bordée de pourpre, laissait échapper de ses plis un pied, un bras et une partie du sein.

Sur ce sein, à l'endroit du cœur, était une blessure étroite, mais profonde, d'où s'échappaient quelques gouttes de sang. La robe en était tachée, et le lit, au-dessous, en paraissait imprégné.

— Eh bien, dit l'abbé, êtes-vous content? Voilà, je pense, un reliquaire comme on en a peu vu...

Le marquis restait interdit.

— Mais, dit-il, c'est une plaisanterie. Vous mettriez cela dans une église?...

— Pourquoi pas?

— Si un montreur de figures de cire s'avisait d'en faire une pareille, on lui défendrait de l'exposer [1].

— On ferait bien; mais nous, c'est autre chose. Que

[1] Des mannequins du même genre se voient aujourd'hui dans beaucoup d'endroits. Il n'y a pas longtemps (1844) qu'on en porta un en procession dans une ville de France, à Provins, et c'était l'évêque actuel de Meaux, M. Allou, qui menait la cérémonie. *Six cents* prêtres accompagnaient une des plus voluptueuses effigies que l'art, même païen, ait jamais exécutées.

voulons-nous, après tout? Nous voulons rendre un peu plus saisissante l'histoire d'un martyre...

— Imaginaire.

— Imaginaire peut-être; mais qu'importe? L'effet moral sera produit...

— *Moral*... Ah!... Et ceux chez qui vous n'aurez réveillé, avec cette intéressante... victime... que des sentiments...

— Qu'ils s'en confessent. Mais répondez-moi donc. Est-ce que l'idée, en soi, n'est pas des plus ingénieuses?

— Vous voyez bien que j'admire.

— C'est encore, du reste, une invention de Pontcarlier. Il en a même parlé au cardinal Braschi, qui l'a trouvée excellente. Dieu sait combien de saints vont être ainsi reconstruits! Avec le plus petit morceau d'os à insérer...

— Comment!... les os sont là-dedans?

— Sans doute. Vous ne compreniez pas?... Le fragment du crâne est ici, au dessus du front. Voici les cheveux. Il y en a neuf...

— Ils sont roux.

— Oui... Je les ferai noircir, pour qu'ils ne jurent pas trop avec les autres. Ce doigt, orné d'une bague, c'est celui dans lequel nous avons mis les os de doigt...

— Elle est admirablement faite, cette main.

— N'est-ce pas?

— Où avez-vous trouvé un ouvrier...

— C'est encore un de nos chers Pères. Ils font un peu de tout, comme vous savez...

— Je ne les savais pas encore ouvriers en cire...

— Ils ont bien fondu des canons pour l'empereur de la Chine...

— C'est juste... Et la côte, où est-elle ?

— Là, sous la blessure... On l'aperçoit... Regardez...

— Je crois la voir... Mais de quelle couleur est-elle donc?

— On l'a peinte en rose. Il le fallait bien, puisque la plaie est censée toute fraîche. Quant aux dents, les voici... là... sous la lèvre inférieure. Venez de ce côté; vous les verrez...

Le marquis fit le tour du lit; mais quand il fut en face du visage, il éclata de rire et se mit à battre des mains.

— C'est cela! criait-il; c'est cela!... Jamais portrait plus ressemblant...

— Enfin ! dit l'abbé. Vous la reconnaissez?... C'est fort heureux.

— Elle a consenti à poser?

— Oui; mais elle ignorait pourquoi. Je ne le lui ai dit qu'après.

— Et alors ?

— Elle m'a appelé idolâtre, impie...

— Il est sûr que c'est un peu fort. Mettre sur un autel, dans la cathédrale de Meaux, l'effigie de sa maîtresse...

— Eh! mon cher, les trois quarts des madones italiennes, que nous copions à qui mieux mieux, furent les maîtresses des peintres. Raphaël n'avait pas plus vu la Vierge que je n'ai vu, moi, Juventia. Si on adore la Fornarina en Italie, on peut bien adorer Madeleine en France...

— Une hérétique!

— Un Jupiter, à Rome, est bien devenu un saint Pierre.

— Très-bien; mais récapitulons. Une légende, quelques os, un peu de cire par dessus, — et voilà devant quoi vos peuples vont être appelés à se prosterner. Je ne vois pas trop, je l'avoue, en quoi notre très-sainte Église fait là autrement que les païens. Entre une divinité bâtie avec de pareils éléments, et une autre franchement bâtie avec rien, — où est la différence?

— Et où est la nécessité qu'il y ait une différence? Chrétien ou païen, l'homme est le même. Voilà six mille ans qu'il demande, comme les Juifs à Aaron, « des dieux qui marchent devant lui. » Eh bien, en voilà, des dieux! Si nous voulons être suivis, il faut bien que nous ayons l'air de les suivre... Mais qu'avez-vous? Vous me regardez d'un air...

VII

L'abbé remarquait, en effet, dans la physionomie de son frère, un sérieux qui ne lui était guère habituel. Malgré ses retours d'hilarité, comme quand il avait vu le visage de la sainte, il paraissait réfléchir. Le cynisme du prêtre soulevait le cœur au débauché; l'âme engourdie par le vice se réveillait d'indignation au contact de cette autre âme, dégradée par le mensonge. C'était d'ailleurs la première fois qu'il sondait, avec un peu d'attention, les idées de l'abbé sur la religion et le culte. Jusque-là, sans le regarder comme un croyant, il

s'était contenté de voir en lui un homme faisant son métier ; il ne se l'était pas figuré se rendant froidement compte des fraudes dont il pouvait être l'instrument.

Aussi ces découvertes produisaient-elles en lui un singulier effet. Croyant, il en fût peut-être devenu incrédule ; incrédule, il n'en devenait pas croyant, mais il commençait à sentir que ce ne pouvait être là le Christianisme, que la religion n'avait, en soi, rien de commun avec ces turpitudes, bref, qu'il avait peut-être eu tort de ne pas chercher à la mieux connaître.

Ce dernier sentiment était cependant encore trop vague pour qu'il se hasardât à l'exprimer, surtout devant un homme si peu fait pour le comprendre.

— Je croyais, dit-il, n'avoir pas fait jusqu'ici grand cas de l'espèce humaine. Les prêtres, à ce qu'il paraît, l'estiment encore moins.

— C'est qu'ils la connaissent mieux.

— Mais pourquoi, alors, tant de grands discours sur la dignité de l'homme, sur l'excellence de ses facultés et de sa nature?

— Parce qu'il faut absolument de grands mots pour cacher les petits moyens. Deux voies s'offraient à nous : élever l'homme au niveau du Christianisme, ou abaisser le Christianisme au niveau de l'homme. La seconde était la plus courte et la plus sûre. Nous l'avons prise ; et vous voyez, ajouta-t-il en jetant un regard de complaisance sur la future déité, que nous n'avons pas trop mal réussi.

— Brisons là, dit le marquis. En voilà assez et trop sur l'image. Que fait l'original?

— L'original est plus intraitable que jamais. Elle a

appris, je ne sais trop comment, l'arrestation de son Bruyn. Après l'avoir tant maudit, elle l'aime encore. Aussi longtemps que cet homme vivra, ce sera à recommencer. Heureusement que...

— Vous vous trompez. Cet homme ne mourra pas. L'injustice commence à me peser...

— Vous voulez le sauver?

— Oui.

— Après l'avoir fait arrêter il n'y a pas huit jours?

— Oui.

— Votre tête s'en va...

— Peut-être... mais le cœur revient...

VIII

Tandis que les scandales de son église préparaient le marquis à se repentir des siens, le malheureux Cévenol, sa victime, s'acheminait tristement vers Paris entre deux cavaliers de maréchaussée. On s'était borné, à Meaux, à constater son identité, et on l'envoyait, comme condamné par le parlement de Toulouse, dans les prisons du parlement de Paris.

N'ayant pu obtenir qu'on lui nommât l'auteur de son arrestation, il était resté convaincu que ce devait être Bridaine. Cette pensée lui pesait plus que le souvenir de tous ses maux et que l'attente même du supplice. Tant de noirceur sous tant de compassion, tant de dissimulation sous tant de franchise, lui paraissaient, non sans raison, le dernier extrême possible de la méchanceté humaine.

Lorsqu'il se trouva seul, enchaîné sur un peu de paille, dans un des humides cachots de la Conciergerie, il fut surpris de se sentir plus calme. Ce cachot, c'était le port. Cette aventureuse nature éprouvait une sorte de bien-être à s'abandonner sans combat, même sans regrets, aux mains d'une impitoyable destinée.

Mais il n'était pas fait pour rester longtemps en repos. Sa tranquillité même allait devenir le sujet de ses angoisses.

Dans ce perpétuel besoin de se replier sur lui-même, il s'était mis, sans le vouloir, à se demander pourquoi il était si calme, et il s'était senti moins résigné qu'impassible, moins soumis qu'épuisé. Il avait dû s'avouer que la pensée de Dieu entrait pour peu dans cette paix qui lui était rendue.

Alors, amer retour sur ses pensées et sur sa paix de jadis. Quelle différence avec ces temps où sa vie était un perpétuel holocauste, où Dieu était son tout, où son premier et son dernier sentiment, en toutes choses, était de tout chercher et de tout trouver en Dieu ! Il va mourir, mais en se raidissant contre les terreurs de la mort, et non en les adoucissant par de saintes espérances. Il fera sans regret le sacrifice de sa vie, mais il n'a plus ce qu'il faudrait pour le rendre agréable à Dieu. Il sent qu'il devrait, avant tout, pardonner à celui qui l'a trahi; mais il ne peut y arriver, et il s'épouvante à l'idée de mourir la haine dans le cœur. Puis, lui aussi, il a trahi. Il s'est entendu appeler *Judas*, et cette voix vibre encore dans son oreille. S'il n'obtient son pardon, — et où l'irait-il chercher? — il l'entendra, cette voix, jusque sur l'échafaud, jusque devant le tribunal de Dieu.

IX

Deux jours après son arrivée à Paris, il était assis à la même place, immobile, brisé, achevant d'user son cœur dans cette lutte sans issue et sans terme.

Un bruit lui fit lever la tête. Ses yeux, tout à coup, s'enflammèrent; ses mains se raidirent; ce mot de *Judas*, qui pesait sur sa poitrine, tomba, avec un sourire affreux, de ses lèvres serrées par la colère.

La porte venait de s'ouvrir, et le prisonnier avait reconnu Bridaine.

— Eh bien, pauvre ami... dit le prêtre, — mais il s'arrêta court.

Il n'avait pas bien entendu l'exclamation du Cévenol, et ce n'était qu'en arrivant près de lui, dans la partie la plus éclairée du cachot, qu'il venait d'apercevoir son visage.

— Mais, reprit-il, qu'as-tu? Ne me reconnais-tu pas? C'est moi...

Le regard de Bruyn s'adoucissait sous l'œil bienveillant du prêtre. Une pensée, une lueur venait de traverser son esprit.

— Si ce n'était pas lui!... s'écria-t-il.

Bridaine avait enfin compris. Il s'étonnait de n'avoir pas songé aux soupçons que le prisonnier pouvait avoir conçus. Moins on pense à trahir, moins aussi on pense à faire en sorte de n'en avoir pas l'air. Mais il comprit, en même temps, qu'il n'avait déjà plus besoin de se

justifier. Il branla la tête en souriant et lui mit la main sur l'épaule, en répétant : « Pauvre ami! » Puis, sans rien dire, il alla s'asseoir vis-à-vis, sur le banc de pierre qui régnait tout autour de la prison.

— Ce n'est pas vous, Dieu soit loué!... reprit le Cévenol. Qui est-ce alors?...

Et toute sa colère était sourdement revenue.

Mais sans laisser au prêtre le temps de lui répondre : — Non, s'écria-t-il, non!... Je ne veux pas le savoir. Malheureux que je suis! Je me lamentais, tout à l'heure, d'avoir quelqu'un à maudire en mourant. Dieu m'a ôté ce poids... et j'irais demander qu'on me le rende!... Non... Ne répondez pas...

— Je n'aurais pas répondu, dit le missionnaire. Calme-toi...

— Mais pourquoi m'avoir laissé plusieurs jours dans cette erreur qui valait un supplice? Quand je découvris votre nom...

— Mon nom!... Tu sais mon nom?... Qui te l'a dit?

— Et la lettre?

— Quelle lettre?

— La lettre de l'évêque... Celle que vous laissâtes sur la table...

— J'y suis.

— Comprenez-vous maintenant?... Celui dont je venais de parler, sans le connaître, comme du seul homme de son Église en qui je me fusse confié, c'était par lui que je me voyais vendu!...

— Écoute. Depuis lors, je ne t'ai pas perdu de vue. Si tu n'avais dû être amené ici, je serais retourné te voir à Meaux. Mais avant tout, réponds-moi. As-tu

commis, oui ou non, le crime pour lequel tu as été condamné?

— Non.

— Dieu t'entend.

— Je le sais.

— Répète-moi que tu es innocent.

— Je le suis... de ce crime, au moins.

— Eh bien, achève ton histoire.

— Quoi !... vous pourriez me sauver ?...

— Ai-je dit cela ?

— Vous l'essayeriez ?...

— Peut-être.

— O mon Dieu !... mon Dieu !...

Il fondit en larmes. Les terreurs de la mort lui revenaient avec l'espoir de vivre. Mais il luttait encore ; il s'indignait de se sentir ému.

— Encore une humiliation !... murmurait-il.

— Pensée d'orgueil !... dit sévèrement Bridaine. Là où ton maître et le mien n'est pas resté impassible, tu voudrais l'être? Quand il a demandé à Dieu de ne pas boire son calice, tu prétendrais, toi, qu'il fût dit que tu as bu le tien sans sourciller?... Mais voyons. Je t'ai demandé la fin de ton histoire.

— J'essayerai. Où en étais-je?

— Au sermon de Nimes. Tu venais de te confesser au Père... à moi. J'avais appris avec indignation les manœuvres par lesquelles on t'avait fait catholique. Je t'avais donné, non l'absolution, car tu ne me paraissais pas pouvoir y croire, mais ma bénédiction...

— J'y suis. Qu'elle me fit de bien ! Mais je n'en étais pas digne. Mon âme, comme une terre maudite, ne

devait porter de longtemps que des fruits de honte et de mort.

Je m'étais donc soumis à tout ce qu'on avait voulu; je m'étais perdu, aux yeux de mes frères, par mon abjuration, et déshonoré, aux miens, par la profession publique d'un culte que je méprisais.

J'attendais mon salaire; mon salaire n'arrivait pas. Il avait été convenu qu'on me rendrait Madeleine, et chaque jour c'étaient de nouveaux prétextes pour différer. Elle se trouvait, me disait-on, si heureuse dans son couvent, qu'elle ne voulait en sortir que le plus tard possible, lorsque tout serait prêt pour notre union. Mon amour s'irritait de ces délais interminables. Je commençais à me douter que l'opposition ne venait pas d'elle; je tremblais que quelque nouvelle bassesse, dont on n'osait encore me parler, ne fût le prix auquel on avait résolu de me la rendre.

Mes appréhensions me firent aller au-devant des ouvertures qu'on attendait l'occasion de me faire. J'allai voir le père Charnay. Je m'emportai; mais il n'était pas homme à se fâcher pour des injures dont il était sûr de tirer parti. Il m'écouta paisiblement jusqu'au bout; et comme je m'écriais : — « Que veut-on? N'ai-je pas encore assez fait? » — « Mon cher fils, me dit-il, on ne saurait trop faire pour son salut. Vous voilà, Dieu soit loué, catholique; mais qui pourrait l'être sincèrement, et ne pas désirer que tous le soient? Le plus grand obstacle aux progrès de notre prédication dans ces contrées, c'est le ministre Rabaut. Aidez-nous à nous en débarrasser. »

Je crus que j'allais me jeter sur lui. Livrer Rabaut!

Moi!... Tout apostat que j'étais, je me serais plutôt fait hacher pour le défendre.

Charnay n'insista pas. Il venait d'enfoncer son dard. Il n'avait plus, se disait-il sans doute, qu'à laisser agir le poison.

Le poison, en effet, allait agir.

Je périssais d'ennui, d'impatience et de honte. Parents, amis, tout s'était éloigné de moi. Les meneurs catholiques ne m'accordaient qu'une froide et méprisante protection. Le seul être au monde qui fût, je le croyais du moins, disposé à m'aimer encore et à partager mon opprobre, je commençais à ne plus espérer qu'on me le rendît jamais.

Je revenais donc, malgré moi, sur mon dernier entretien avec le père Charnay. Le prix qu'il avait mis à la délivrance de Madeleine me paraissait, comme au premier moment, une infamie dont je n'aurais pas même, en aucun cas, à repousser l'idée, tant il était impossible, pensais-je, que cette idée arrivât seulement à mon esprit; mais je me surprenais à désirer que la condition imposée eût été un peu moins inacceptable, un peu moins monstrueuse. Je me familiarisais avec la pensée d'un nouvel échec à ma conscience, pourvu que cet échec ne fût pas trop scandaleux, et j'élargissais peu à peu, comme l'animal attaché qui allonge insensiblement sa corde, le cercle dans lequel j'oserais être criminel.

Je retournai chez le jésuite. Qu'allais-je y faire? Je ne me l'expliquais pas; j'obéissais à je ne sais quel infernal instinct.

Il devina, sous mes emportements, le chemin que

j'avais fait. Il me répéta sa demande, mais positivement et froidement. Livrer Rabaut ou ne jamais revoir Madeleine, — il n'y avait, me dit-il, plus de milieu.

Je m'enfuis en le maudissant... Mais ce n'était déjà plus uniquement par horreur pour le crime; c'était aussi, c'était surtout parce que je commençais à m'y sentir entraîné!

La lutte était cependant encore opiniâtre et douloureuse. L'expiation commençait avant le crime; le remords même est presque un état de paix en comparaison des tourments d'une âme qui prévoit le remords, qui s'en épouvante, et qui y court. Vingt fois ces tortures anticipées furent sur le point de me rappeler à moi-même et à mon passé; vingt fois, après avoir usé dans ces dernières convulsions le peu qui me restait de force, je retombai, brisé, dans le tourbillon qui m'emportait.

Enfin, je crus avoir trouvé un moyen de m'en arracher. Je n'étais devenu catholique, vous vous le rappelez, qu'en devenant incrédule. Votre sermon de Nîmes m'avait réconcilié avec la foi; mais le peu de bon grain qui était tombé dans mon âme, ces tempêtes intérieures l'avaient depuis longtemps balayé.

Le suicide ne pouvait donc me paraître un grand crime. Il allait m'en épargner un dont j'avais d'autant plus horreur que je me voyais plus près de le commettre. C'était d'ailleurs, à mes yeux, comme une réparation à accorder aux larmes de mes anciens frères. Ils blâmeraient le moyen, mais ils auraient la triste satisfaction de voir que je n'avais trouvé, loin d'eux, que désespoir et ruine.

Un jour donc, décidé à en finir, j'errais depuis le matin sur les bords du Gard, et j'avais trouvé, chose étrange ! dans les suprêmes émotions d'un dernier jour, une pâture qui n'était pas sans charme. Je me reportais par la pensée à mes pèlerinages d'autrefois, lorsque j'allais dans nos déserts offrir ma vie à Dieu. En vain ma conscience prétendait-elle me montrer quel abîme il y a entre un sacrifice et un crime. Une même émotion effaçait presque, à mes yeux, la diversité des circonstances. Je voulais savourer la mort ; j'en reculais l'instant, non par effroi, mais précisément, au contraire, parce que je ne me sentais pas effrayé, et que j'avais la certitude d'être aussi prêt plus tard que maintenant. J'arrêtai, enfin, qu'au moment où le soleil disparaîtrait derrière la montagne, j'entrerais pas à pas dans la rivière dont les flots, peu après, rouleraient mon corps.

Il me restait environ une heure à vivre. Je m'assis sur un roc. Le Gard écumait à mes pieds. Le vent m'enveloppait de tous les parfums du rivage, de tous les murmures du soir. Derrière moi, quelques oliviers, quelques pins, d'où les oiseaux saluaient la fin du jour ; devant moi, seul, éclatant, déjà grossi par l'approche de l'horizon, l'astre qui emportait ma vie.

Les ombres s'allongeaient. Déjà celles de l'autre bord envahissaient le lit de la rivière. D'instant en instant, l'eau coulait plus sombre. C'était mon tombeau qui se préparait... et quelques ombres égarées, montant déjà le long de mon rocher, m'avertissaient qu'il était temps de descendre.

Je me levai. Debout, j'étais encore en dehors des en-

vanissements du crépuscule ; le soleil m'accordait un dernier répit. Mes yeux éblouis ne le quittaient plus ; mais, quand j'aurais eu à régler sa marche, je ne l'aurais ni hâtée ni ralentie. J'avais besoin, pour m'ôter mes derniers scrupules, d'abdiquer toute volonté. Ce n'était plus moi qui voulais mourir ; c'était le soleil qui m'ordonnait de ne pas lui survivre.

Enfin, la montagne entame son disque. L'arrêt est prononcé. Je baisse la tête, et je descends. Les cailloux roulent sous mes pieds. Mon regard engourdi les suit machinalement jusqu'au fleuve, comme il suivait naguère le soleil à l'horizon. Ne me tracent-ils pas, eux aussi, ma route? Qu'ai-je de mieux à faire que de me livrer, corps et âme, à tout ce qui peut m'épargner la peine et le crime de vouloir!

Déjà mes pieds touchaient l'eau... Déjà, à genoux dans le fleuve, je n'attendais, pour m'abandonner au courant, que le dernier adieu du soleil sur la montagne.

Mais tout à coup, je me relève... Je pousse un cri... Je recule... Là, vis-à-vis de moi, sur cette rive où l'éclat du soleil m'avait empêché jusqu'alors de discerner les objets, je viens d'apercevoir un homme qui me regarde, immobile, les bras croisés... Et dans cet homme, j'ai reconnu Rabaut.

Depuis quand m'observait-il? Je ne l'ai pas su. Sa présence dans ces lieux n'avait d'ailleurs rien d'extraordinaire. Forcé d'éviter les routes, c'était dans des sentiers déserts qu'on le rencontrait le plus souvent. Mais depuis mon abjuration, je ne l'avais pas revu. Moi qui n'avais pas sourcillé sous tant d'autres regards irrités ou douloureux, ma plus constante appréhension avait

été de rencontrer le sien ; et parmi les angoisses dont il me tardait de me délivrer, celle-là m'était revenue au cœur, le jour même, plus importune et plus poignante que jamais.

Ma force était à bout. Cette interminable journée avait usé les derniers ressorts de mon être. Je n'avais gardé pour la fin que le courage de mourir ; où en aurais-je pris pour vivre seul un instant de plus? L'ardeur qui m'avait soutenu durant une nuit sans sommeil et une journée sans nourriture, je la sentis me manquer tout à coup. Mes genoux fléchirent. J'essayai inutilement de me retenir au rocher. Je m'affaissai sur le sable. Quelques vagues lueurs d'effroi passèrent encore dans ma tête... Puis, plus rien...

Quand je revins à moi, j'étais couché sur un lit. J'entendais causer à voix basse. A un mouvement que je fis, un homme assis à côté de moi se leva... Mais mes yeux s'étaient déjà refermés, car j'avais cru reconnaître celui dont la présence m'avait anéanti au bord du Gard. L'homme parla... C'était une autre voix. C'était le père Charnay!

Il m'apprit que j'étais à Nîmes, mais il n'ajouta pas que la maison était celle de son ordre. J'avais été trouvé sur la grande route, à peu de distance du Gard. On avait reconnu, à certains indices, que j'avais été apporté là. Par qui? Je le devinais assez. Charnay brûlait de le savoir, mais je me tus. On m'avait recueilli dans un village. Charnay se trouvait dans les environs, et c'était lui qui m'avait fait transporter à la ville.

Il ne me quittait pas; il me prodiguait les soins, les témoignages d'intérêt. Je le connaissais trop pour ne

pas trembler à ses tendresses. Il ne pouvait s'approcher de moi que je ne crusse qu'il allait m'en demander le prix... Et ce prix, pouvais-je douter que ce ne fût toujours le même?

Il y arriva, en effet, mais si lentement, que j'avais usé en appréhensions tout ce qui m'était revenu de courage et de force. J'étais, d'ailleurs, dévoré par la fièvre. Des insomnies brûlantes et de longs assoupissements se partageaient mes nuits et mes journées ; il ne me restait, dans les intervalles, que des facultés presque anéanties. La porte était ouverte à ces frayeurs dont un séducteur peut tout espérer.

Il commença par s'en montrer plein lui-même. Cette incrédulité par laquelle il avait permis qu'on m'amenât à son Église, il parut tout à coup s'en apercevoir et en frémir. Je le voyais jeter sur moi des regards d'angoisse; je l'entendais murmurer à la dérobée les mots : « Perdu!... Damné !... » Un jour, je me réveille en face d'un immense crucifix noir ; et au lieu de m'apprendre à espérer en la bonté du Christ, on me décrit, avec un horrible sang-froid, tous les supplices de l'enfer. Ce crucifix, emblème du salut, n'est plus pour moi qu'un emblème de damnation. La nuit vient. Ces effrayantes idées se mêlent à mon délire habituel. Je suis au milieu des flammes; j'entends les cris des damnés. Des fantômes passent et repassent devant moi; le Christ, immobile sur sa croix noire, me regarde avec des yeux flamboyants... N'était-ce qu'une illusion de mes sens? Quand je me suis rappelé, longtemps après, toutes les circonstances de ces affreuses nuits, je suis resté convaincu que la fraude y avait aidé. J'ai vu plus

d'un protestant converti, dans vos couvents, par des moyens de ce genre. Comment se ferait-on scrupule de les employer contre nous, quand on y a tant de fois recouru, dans ces maisons, contre des catholiques mêmes, pour arracher à leur imagination en délire des vœux qu'on ne pouvait obtenir de leur cœur ou de leur raison?

Mais moi, c'était ma conscience qu'il s'agissait de dompter. Il fallait m'amener à voir une action méritoire là où je n'avais vu jusque-là qu'un crime. Mon commencement de suicide, dont Charnay avait réussi à m'arracher l'aveu, servait merveilleusement ses desseins. « Une grande expiation, disait-il, pouvait seule m'en laver. Ne devais-je pas m'estimer heureux de racheter, au profit de l'Église, une si grande offense à Dieu? » L'Église, je n'y croyais pas ; Dieu, j'y croyais à peine ; l'homme qui m'en parlait, je l'abhorrais... Et je l'écoutais, pourtant, et j'apprenais à m'abandonner à lui. J'avais cessé de vouloir, et, en quelque sorte, de vivre; j'en étais à chercher machinalement quelqu'un qui pensât, qui agît, qui vécût pour moi.

Que vous dirai-je encore? Sa persévérance l'emporta. Pour expier un crime, je consentis à en commettre un autre...

Ainsi, convalescent à peine, livré, comme un cadavre, à mon impitoyable maître, je me mis à chercher les moyens de le satisfaire.

La trahison était rare dans nos contrées. Il était presque sans exemple que des protestants convertis eussent vendu leurs anciens frères. Je n'eus donc aucune peine à savoir le lieu et le jour d'une assemblée que Rabaut devait présider.

C'était dans un de nos *déserts* les plus dignes de ce nom. Je connaissais l'endroit, car il y avait souvent eu des assemblées; on s'y trouvait si bien qu'on l'avait appelé *le temple*. Cinq ou six chemins conduisaient à une petite plaine tout entourée de rochers, du haut desquels nos sentinelles voyaient à une lieue à la ronde. Les issues étaient nombreuses. Il aurait fallu dix mille hommes pour nous cerner avec quelque espoir de succès.

Ce n'était donc pas dans l'endroit même que l'on pouvait songer à s'emparer du ministre. Mais je connaissais le sentier par où il arrivait ordinairement; je l'y avais accompagné plusieurs fois. Ce sentier perdu dans les rocs semblait fait pour une embuscade.

Il s'agissait d'amener les soldats. Ce n'était pas facile, car il aurait suffi qu'on en aperçût un seul, même à une lieue de là, pour que l'éveil fût donné dans tout le pays. Je les y menai deux par deux, déguisés en paysans. En dix nuits et en dix voyages, il y en eut vingt de logés dans une caverne assez vaste, qui s'ouvrait à quelques pas du sentier. Le colonel était du nombre. Il n'avait voulu céder à personne le plaisir et la gloire qu'il se promettait de cette expédition.

Je croyais ma tâche finie; mais, au dernier voyage, on me retint. Les soldats ne connaissaient pas le ministre; c'était moi qui devais le leur désigner. Je suppliai en vain qu'on m'exemptât de cet odieux rôle. Je voulus fuir; mais on m'en empêcha, et je fus gardé à vue.

Deux jours devaient encore s'écouler avant celui de l'assemblée. Qu'ils furent longs ces deux jours! De temps en temps, je réussissais à m'étourdir; mais ce n'était que

pour me réveiller, peu après, sous le poids d'une affreuse angoisse. Quand je me rappelais que j'étais là, moi, jadis le modèle et l'espoir de mes pauvres frères, pour envoyer leur chef à l'échafaud, — à chaque fois je repoussais, comme on repousse un rêve, cette abominable vision. Il me semblait que le rêve allait finir, que je me retrouverais enfin moi-même. Oui, je me retrouvais... mais pour me faire de plus en plus horreur! Quand je verrai, à travers ces barreaux, les premières lueurs de mon dernier jour, elles m'effrayeront moins que ne m'effrayèrent, dans ces rochers, celles du jour où devait s'accomplir mon crime.

Les dispositions étaient prises. Quelques soldats, cachés vingt pas plus haut, devaient, à un signal convenu, barrer le passage. Au même instant, on sortirait de la grotte, et le ministre serait pris entre les deux troupes. On m'avait accordé de ne pas paraître. Je pourrais, une fois les soldats sortis, me glisser dehors, descendre le sentier et m'enfuir.

Déjà commençait mon supplice. L'œil collé à une fente du roc, je voyais passer à dix pas de moi tous ceux avec qui j'avais jadis fait cette même route. Hommes, femmes, enfants, vieillards, se succédaient par groupes sur les degrés raboteux du rocher. Peu parlaient. La plupart étaient recueillis et graves. Une paix, à laquelle je comparais amèrement mon trouble, se voyait sur leurs fronts brunis par l'âpre soleil du Languedoc.

Un vieillard, que d'autres personnes m'avaient caché jusque-là, s'arrêta pour reprendre haleine... C'était mon père! Il ôta son chapeau, s'essuya le front... Comme il

avait vieilli! Comme mon histoire se lisait dans ses rides! Je les suivis longtemps des yeux, ces cheveux blancs dont j'allais être l'opprobre. Il avait disparu, que mon regard l'accompagnait encore.

Je me sentis tirer par le bras. « Est-ce lui?... Est-ce lui?... » disaient précipitamment les soldats. Je regardai. « Non, » dis-je. Mais c'était en effet un de nos ministres, Paul Vincent. Les soldats trépignaient; leur chef lui-même se faisait visiblement violence pour laisser échapper une telle proie. Mais quand, l'instant d'après, ils en aperçurent deux autres, deux ensemble : « Est-ce lui?... Lequel des deux?... » disaient-ils, presque à haute voix; et je crus qu'ils allaient s'élancer hors de la caverne, sans les laisser même arriver. « Non, dis-je, non... Ni l'un ni l'autre... » C'étaient les pasteurs Encontre et Guizot, deux noms, après Rabaut, des plus vénérés chez nous et des plus connus dans la province.

Je ne respirais plus. Trois déjà!... Encore un, et ce sera lui... car il était très-rare qu'une assemblée en comptât plus de quatre, et il n'y en avait le plus souvent qu'un ou deux. Trois déjà!... S'il ne venait pas?... S'il passait, au moins, pas une autre route?... Mais non. Je sentais que j'allais boire le calice jusqu'à la lie. Il n'aurait semblé presque injuste qu'après avoir pu consentir au crime, je ne fusse pas condamné à l'accomplir.

Mais Dieu semblait prendre plaisir à en reculer le moment. Je n'étais pas encore assez brisé; je n'avais pas encore assez savouré l'infamie.

Une femme approcha. Elle marchait péniblement... Mais on eût dit qu'elle reprenait courage en approchant

de ces montagnes où elle venait chercher Dieu. Cette femme, c'était ma mère...

Elle a passé. L'heure approche. Quelques fidèles attardés, quelques vieillards tremblants passent encore. Les soldats murmurent; le chef s'emporte. Je commence presque à espérer.

Après quelques moments de silence et de solitude, on entendit de nouveaux pas. Je regardai... Un bruit affreux se faisait dans ma tête; une main de fer me serrait les tempes.

Je ne l'avais pas vu, mais j'allais le voir. Quatre jeunes gens, l'œil au guet, avançaient avec précaution. C'était sa garde des grands jours, et j'en avais plus d'une fois fait partie. Il souriait, lui, de ces craintes. « Mieux vaut, disait-il, un gardien au ciel que quatre ici. » Mais on l'entourait, malgré lui, d'une surveillance active. Dans les assemblées mêmes, outre ceux qui veillaient pour tous, il y en avait toujours quelques-uns qui ne s'occupaient que de lui.

Les jeunes gens venaient de nous dépasser. Je l'aperçus. Il était à vingt ou vingt-cinq pas derrière eux. Un seul homme l'accompagnait. C'était Fabre, de Nîmes, le père d'un des quatre de l'avant-garde.

Que se passa-t-il alors? Je ne voyais, je n'entendais presque plus. Il était à dix pas, que je n'avais pas remué. « C'est lui, cette fois, c'est lui?... » disait le colonel. J'essayai, je crois, de dire non... Mes traits bouleversés avaient dit oui.

Les soldats serrent convulsivement leurs fusils. Le colonel, un pied sur le seuil de la caverne, se prépare à s'élancer le premier.

Mais tout à coup, un sifflement retentit. Je vois Rabaut qui s'arrête, recule, et disparaît dans les rochers.

En un clin d'œil, tous les soldats sont dehors. Ils courent; mais Fabre les arrête. Au lieu de fuir avec le ministre, il s'est posté au milieu du sentier. Il crie qu'on lui passera sur le corps avant de faire un pas de plus. On se jette sur lui, on le terrasse. Mais il a fallu un moment, et Rabaut est déjà loin.

Plusieurs soldats s'élancèrent à sa poursuite. On fouilla tous les rochers d'alentour; on monta sur toutes les éminences. Vingt balles l'attendaient, en cas qu'on ne pût l'avoir vivant. On l'aperçut enfin, mais hors de portée. Il était à cheval, et s'éloignait à toute bride.

J'étais resté anéanti dans un coin de la grotte. La joie de le voir sauvé ne m'ôtait pas le souvenir de ce que j'avais fait pour le perdre. La main de la Providence, si visiblement étendue sur lui, semblait ajouter à ma trahison toute l'horreur d'un sacrilége.

Le colonel était furieux. Un soldat de l'autre poste avait été aperçu par un des quatre jeunes gens. C'étaient eux qui avaient donné l'alarme, et on les avait entendus saluer d'un cri de joie la fuite miraculeuse du pasteur. Peu s'en était fallu que le colonel, à ce cri, ne perçât le soldat de son épée. J'entendais ses imprécations. Les soldats mêmes en paraissaient effrayés.

On lui amena le vieux Fabre. Il ordonna, toujours jurant, de le garder prisonnier. « Vite, disait-il, vite!... Les mains derrière le dos... A Nîmes!... à Nîmes!... Et aux galères!... » — « Faites, » dit Fabre. Et il tendit les mains.

Mais le fils était resté près de là. Il se précipita au

devant du colonel. « Pas lui !... criait-il ; pas lui !... Lui aux galères !... Il mourrait avant d'y arriver... Un homme de cet âge !... y pensez-vous ?... Prenez-moi... Prenez-moi !... » Et il avait déjà arraché des mains d'un soldat la corde dont on allait lier son père.

Le débat fut long, affreux. Ce n'était pas seulement le colonel qui refusait de rien entendre ; c'était le vieillard qui suppliait qu'on n'écoutât pas son fils. « Je mourrai avant d'arriver, dis-tu ?... Eh bien, soit... J'échapperai aux galères, et tu y resterais, toi, vingt ans, trente ans... Non, non !... C'est moi, moi qu'il faut prendre... »

Et le fils de recommencer ; et les soldats de s'arrêter, incertains, émus...

L'infâme colonel finit par éclater de rire. « On veut des galères, dit-il ; on en aura... Prenez-les tous les deux... »

Mais il n'avait pas achevé que le fils avait arraché le sabre d'un soldat, et, s'adossant à un rocher : « Tous les deux !... Qu'on y vienne. C'est volontairement que je suis venu ici. Si l'on veut m'avoir malgré moi, on ne m'aura pas vivant... »

Plusieurs soldats, la baïonnette en avant, allaient se jeter sur lui. Le père s'écria alors, en pleurant, qu'il consentait à l'échange. Le colonel parut comprendre qu'il y allait en effet de son honneur à ne pas s'emparer par force d'un homme venu librement. Il ordonna de laisser aller le père, et le fils ne résista plus. Mais on ne leur laissa pas même le temps de s'embrasser. En un instant, prisonnier et soldats furent hors de vue.

Le père n'avait pu les suivre. Il était revenu s'asseoir

à l'endroit même où son fils s'était livré. Je le voyais, j'entendais ses sanglots... Et je me demande encore comment je ne me brisai pas la tête contre les parois de la caverne! Il y a des pays, dit-on, où on attache l'assassin au cadavre de sa victime. J'étais là, moi, attaché à la mienne... Et ce n'était pas un cadavre! Il fallait qu'elle me torturât encore de ses sanglots, de ses larmes, de ses regards qui ne m'apercevaient pas, mais qui n'en pénétraient pas moins, comme des lames ardentes, au plus profond de mon cœur.

Tantôt j'étais sur le point de sortir, de me jeter à ses pieds, de lui tout avouer. Qu'il me pardonnât ou qu'il me maudît, peu m'importait, pourvu que l'horrible secret ne fût plus renfermé en moi. Tantôt je trouvais, au contraire, quelque adoucissement à penser qu'il l'ignorait, qu'il l'ignorerait peut-être toujours, et que je serais au moins seul à me maudire.

Cette triste consolation allait encore m'être ôtée.

Je vis venir les trois compagnons de son fils. Ils avaient assisté de loin, à ce que je compris, à cette lamentable scène. Ils prirent les mains du vieillard; ils pleuraient en silence.

— Et savez-vous, dit enfin l'un d'eux, savez-vous qui nous a vendus?

— Tais-toi, dit un autre. Pourquoi le lui dirions-nous?

— Pourquoi pas, mes enfants?... dit le vieux Fabre. Dites, dites... Le coup n'en sera pas plus cruel...

Il se trompait. Mon nom le fit tressaillir. Il le répéta plusieurs fois, et je le vis qui se couvrait le visage de ses mains.

— Mais qui vous l'a dit? reprit-il. Comment le sait on? En est-on sûr?

— Trop sûr, dirent-ils. On s'est rappelé l'avoir vu sortir de Nîmes, une nuit, avec deux soldats, et le lendemain, de grand matin, on l'a rencontré seul. Il les aura amenés deux par deux. Venez... Entrons.

Je n'eus que le temps de me jeter dans un enfoncement. Deux entrèrent... C'étaient les deux frères de Madeleine! L'autre, à ce que je compris, était resté auprès du pauvre père, qui ne voulait pas entrer.

Ils parcoururent la grotte. Des débris d'aliments attestaient le long séjour des soldats. Ils découvrirent l'ouverture par où on apercevait le sentier. « Voilà sans doute, dit l'un, par où on nous observait. Et qui sait!.. » Il s'arrêta. « Quoi? » dit l'autre. « Qui sait s'il n'était pas là, lui-même, pour donner le signal?... » Ils me parurent frémir à cette idée. Je les vis sortir précipitamment, comme s'ils avaient craint de se souiller en restant plus longtemps où avait pu rester un traître.

Au premier bruit de l'événement, l'assemblée s'était dissoute et la foule avait fui; mais comme on avait su, presque en même temps, le départ des soldats, beaucoup revenaient. On voulait voir ce lieu, désormais tristement célèbre. Déjà Fabre était entouré d'amis. J'entendais les conversations, les récits... et puis mon nom, toujours mon nom!

La grotte était pleine de gens. Je reculais, comme un reptile, dans les dernières profondeurs de ma cachette. J'avais fini par me trouver à genoux dans une espèce de tombeau; mais je continuais à tout entendre.

Il se fit un grand mouvement, puis un grand silence. Je compris qu'on allait prier.

Une voix à moi bien connue, celle du pasteur Vincent, prononça le *Notre aide soit*; mais au lieu de continuer, selon l'usage, par la confession des péchés, il répéta lentement par trois fois : « Notre aide soit au nom de Dieu ! »

Jamais prédicateur n'avait plus dit en moins de paroles; jamais plus de douleur n'avait percé sous plus de courage et de foi.

Ce fut là toute la prière. Il comprit que chacun l'avait assez achevée, et qu'il ne pourrait, en la prolongeant, qu'en affaiblir l'émouvante impression.

Il ouvrit donc la Bible... et de nouveaux coups de poignard allaient m'atteindre. Je l'entendis avec effroi commencer, d'une voix tremblante, le récit de la Passion. Il n'en était qu'au troisième verset, que tous avaient déjà saisi le redoutable à-propos de ses paroles

« Alors, disait-il, Satan entra dans Judas, surnommé Iscariot, l'un des douze.

« Il alla donc trouver les principaux sacrificateurs et les chefs des gardes, pour conférer avec eux sur la manière de leur livrer Jésus.

« Et ceux-ci en furent remplis de joie... »

Un sourd murmure, un frémissement comprimé, accompagnaient ces mots. Vous auriez dit, à leur douloureuse attention, que c'était la première fois qu'ils entendaient cette lugubre histoire.

De temps en temps ils paraissaient m'oublier. Ils

suivaient, émus et silencieux, la longue agonie du Christ. Mais l'impitoyable historien n'avait pas lâché le traître, et son nom, jeté çà et là comme pour faire ombre au tableau, rappelait à tout instant le murmure sur les lèvres et l'indignation dans les cœurs.

« Quant au Fils de l'Homme, il s'en va ; mais malheur à celui par qui il a été trahi!... »

Et plus loin :

« Judas, c'est donc par un baiser que tu trahis le Fils de l'Homme! »

Je crus que le ministre allait parler sur ce qu'il venait de lire ; mais qu'aurait-il pu ajouter à ce que tous avaient senti? Il ferma le livre et joignit les mains. Longtemps il resta immobile, les yeux au ciel ; puis... Mais pourquoi essayerais-je de vous raconter sa prière? Ah! vous ne savez pas, vous autres, dans vos cathédrales pompeuses, vous ne savez pas ce que c'est que de prier dans une caverne, avec la captivité ou la mort en perspective, à deux pas de l'endroit où un des membres du troupeau vient d'être arraché des bras d'un père! Moi, l'auteur de la catastrophe, eh bien, je trouvais du charme à gémir avec les victimes. Trahison, remords, avenir affreux, — pour un moment, j'oubliai tout. Je revivais à deux ans en arrière ; j'avais retrouvé ma ferveur, ma foi, ma pureté de jadis. Cette prière si éloquemment commencée, je me serais senti capable de l'achever. Et je ne retombai sur ma misère que lorsque j'entendis prier pour moi...

On s'en alla. J'avais soupiré après ce moment ; et quand ce moment fut venu, je frissonnai. J'avais peur. Il me semblait que je venais d'assister à mon enterre-

ment, et que la foule me laissait, seul et glacé, dans un recoin de cimetière.

Je sortis enfin. Le jour baissait. J'attendis la nuit pour m'éloigner; mais je ne pus prendre sur moi de suivre le sentier. Ce fut à travers les rochers que je regagnai la route.

J'étais resté, depuis ma maladie, dans la maison des jésuites. En rentrant, je voulus parler à Charnay. Il refusa de me voir, et on me signifia, le lendemain, que j'eusse à quitter la maison. Je sus que le colonel avait rejeté sur moi le mauvais succès de l'expédition, et on ne demandait pas mieux que de ne pas avoir à me payer mes services. J'étais un mauvais traître; ces messieurs n'aiment pas qu'on frappe à demi. Quand je me hasardai à reparler de Madeleine, on se moqua de moi, et je pus voir assez clairement qu'on n'avait jamais eu l'intention de me la rendre.

L'événement avait eu, dans le pays, un grand retentissement. Le duc de Mirepoix, gouverneur du Languedoc, offrait de ne pas envoyer le jeune Fabre aux galères, à condition que Rabaut quittât le royaume. Fabre avait écrit au pasteur, le suppliant de refuser; le pasteur avait répondu, avec l'approbation unanime des Églises, que rien au monde ne lui ferait abandonner son troupeau. Fabre venait d'être envoyé à Toulon.

Je n'osais plus me montrer; les enfants mêmes avaient appris à se détourner de moi. Il fallait mourir ou m'expatrier. Mourir, je n'en avais plus la pensée. Je me sentais comme condamné à vivre, et condamné de telle sorte qu'il serait inutile de me révolter contre cet arrêt. Je résolus donc de partir. J'y avais déjà

songé quand je croyais qu'on allait me rendre Made leine. Je voulais la mener chercher au loin un repo qu'elle ne pourrait guère trouver, pensais-je, non plu que moi, dans notre pays natal.

J'avais, comme converti, le droit odieux de forcer mon père à me donner de quoi vivre hors de chez lui [1]. Je lui écrivis, déclarant que je n'entendais point user de ce droit, et que j'aimerais mieux mourir de faim; je lui demandais, comme aumône, quelque argent pour m'embarquer.

Il m'envoya ce que j'avais demandé, mais sans un mot de réponse. J'étais préparé aux reproches. Cette malédiction muette m'arracha plus de larmes que je n'en avais encore versé.

Je partis pour Bordeaux, où je comptais m'embarquer pour les colonies. Je ne devais m'arrêter à Toulouse que pour tirer, chez un négociant de cette ville, la valeur du billet que j'avais reçu de mon père.

Ce négociant, nommé Calas, était un des protestants les plus respectables et les plus considérés du pays. Il m'accueillit, sans me connaître, avec une bonté dont je fus presque surpris, tant il me semblait que mon histoire devait se lire sur mon front. Mais à peine eut-il lu mon nom, qu'un étonnement douloureux se peignit dans ses traits. Il se mit, sans rien dire, à compter l'argent; sa main tremblait. Enfin, il me demanda, en balbutiant, si j'étais *parent* de celui dont *l'abjuration* — il n'osa dire plus — avait dernièrement fait tant de bruit. Je baissai les yeux. Il soupira, et me demanda

[1] Édit du 17 juin 1681.

les nouvelles de mon père. « Il est, dis-je, aussi bien qu'il peut l'être après... » Je n'achevais pas. « Oui, dit-il ; je sais ce que c'est que de perdre un fils. » — « Un de vos fils a abjuré ! » m'écriai-je. Il comprit que j'étais heureux, à cette nouvelle, comme on l'est en trouvant un compagnon de misère. Il me donna l'adresse de son fils, ajoutant qu'il le voyait peu, mais qu'il n'avait pas cessé de l'aimer. C'était une manière délicate de me dire que je ne lui faisais pas horreur. J'admirais une charité s'élevant au-dessus de pareilles répugnances ; je la comparais, malgré moi, avec cette haine aveugle, si générale, parmi vous, contre les déserteurs de votre Église.

J'allai donc voir Louis Calas; mais je ne trouvai qu'un triste bigot, dont la conversation m'ôta le peu de catholicisme que j'avais gardé de chez les jésuites. Il acheva de me dégoûter en prenant hautement, contre moi-même, la défense de ma conduite. Peu s'en fallait qu'il ne me félicitât d'avoir eu occasion de m'élever, pour une aussi sainte cause, au-dessus des lois vulgaires de la conscience et de l'honneur.

Je fis cependant par lui la connaissance de son frère aîné, Marc-Antoine, dont le caractère et les sentiments avaient une singulière analogie avec les miens. Incrédule, s'il n'avait pas abjuré, c'était par respect humain, et précisément à cause des avantages que l'abjuration lui offrait. Les protestants des grandes villes nous paraissaient de loin, dans nos montagnes, beaucoup plus heureux que nous. Vous les laissez, il est vrai, plus tranquilles; mais que de privations, que d'amertumes dont nous ne nous doutions pas, et dont

ils subissaient, dont ils subissent la désespérante influence! Ils ont la permission de s'enrichir dans le commerce, et beaucoup, en effet, à force de probité [1], s'y enrichissent; mais ceux qui voudraient plus que de l'argent, ceux-là, de quelque côté qu'ils se tournent, un mur est sur leur chemin. Magistrature, barreau, enseignement, médecine, charges de toute espèce, les plus petites aussi bien que les plus grandes, tout leur est invinciblement fermé; il n'y a d'ouvert devant eux, hors du commerce, que ce rude et laborieux ministère où ils se heurteront, à chaque pas, à l'échafaud de quelqu'un de leurs devanciers. Mais peu, dans les villes, se sentent le courage et la force d'y entrer. Il faut avoir été habitué, dès l'enfance, à cette vie errante et dure; il faut s'être accoutumé peu à peu à ce péril de tous les jours et de tous les moments.

L'aîné des Calas aurait eu, je crois, autant et plus de courage que personne; mais il ne s'était pas senti une vocation assez sérieuse, et il avait renoncé, par conscience, aux études à faire pour arriver au pastorat. Plein de talent et d'ambition, abhorrant les obscurs travaux du commerce, il s'était vu condamner à végéter, sans état, sans avenir, à côté du vieux comptoir

[1] Rulhières, dans ses *Éclaircissements sur la révocation de l'Édit de Nantes*, fait une remarque assez curieuse. C'est que, pendant la première moitié du règne de Louis XIV, les satires et le théâtre se taisent sur les financiers, si décriés peu après. Or, pendant cette période, ils étaient en majorité protestants.

Il fallait, du reste, que cette probité financière et commerciale fût singulièrement bien établie, puisque, au plus fort des persécutions, lorsque la calomnie arrivait si complaisamment au secours de la violence, jamais on ne toucha cette corde.

paternel. Le désœuvrement avait appelé le vice; le vice, l'incrédulité. Mille tourments nouveaux avaient rempli le vide fatal de son existence. Aussi nourrissait-il, à ce que je vis bientôt, le projet de s'en délivrer dès qu'il en serait décidément las.

Tel était Marc-Antoine lorsque je le connus. En peu de jours, je fus son meilleur ami. Il m'engageait à rester à Toulouse. Je n'avais, disait-il, nul besoin de m'expatrier. Je pouvais aisément, dans une ville aussi peuplée, vivre inconnu. Je n'avais qu'à changer de nom.

L'idée commençait à me sourire. Je ne demandais pas mieux que de rester; mais il fallait vivre, et de quoi? Bah!... répondait Calas; dans une ville, on vit toujours. J'insistai. Il finit par m'indiquer une ressource qui ne lui avait jusque-là, disait-il, jamais manqué. C'était le jeu. Le jeu!... m'écriai-je; et si je perds? — Vous ne perdrez pas. — Si je perds?... répétai-je. —Si vous perdez?... Eh bien, vous ferez... ce que beaucoup d'autres ont fait... ce que je ferai comme eux quand je perdrai...

Il m'effrayait, et je me laissais mener. Je subissais le vice, comme j'avais subi le fanatisme, sans passion, sans goût. On aurait dit que je me faisais froidement l'exécuteur de quelque inexorable arrêt porté contre moi.

Ce ne fut pourtant pas sans une vive émotion que je franchis pour la première fois le seuil d'une maison de jeu. Je me rappelais avec effroi ce que j'avais entendu raconter de ces repaires où tant de gens ont laissé leur fortune, leur honneur, leur vie. Les souvenirs du bien

tentaient un dernier effort pour m'arrêter sur l'extrême pente du mal.

Ce fut en vain ; mais le mal, de son côté, au moment même où je lui donnais tout empire, ne réussissait pas à m'étourdir. « Le premier jour, m'étais-je dit, je gagnerai ; le second, je perdrai ; le troisième... nous verrons. » Et en effet, le premier jour, je gagnai ; le second, je perdis ; le troisième, je revins, prêt à jeter sur le tapis tout ce qui me restait.

Tandis que j'attendais mon tour, une voix trop connue, celle du colonel, attira tout à coup mon attention. Il était dans une salle voisine, celle où on soupait, après le jeu, avec tout ce qu'il y avait de plus corrompu, à Toulouse, en hommes et en femmes. Je pus, sans me montrer, l'apercevoir pérorant au milieu d'un groupe ; il me sembla même entendre mon nom.

J'approchai peu à peu. Il était en train de raconter sa dernière *campagne*, comme il disait, et son embuscade au Désert. Il achevait de dire comment Rabaut lui avait échappé, comment il avait pris Fabre au lieu de Rabaut, et enfin le fils au lieu du père. On riait, et peu s'en fallait que l'histoire, arrangée par lui, ne fût en effet très-plaisante.

Mais comme les auditeurs, la croyant finie, commençaient à s'écarter : « Vous vous croyez au bout ? dit-il. Vous ne savez pas le plus curieux... » On revint. Je me glissai dans la foule jusqu'à trois pas de lui.

— Vous vous rappelez, reprit-il, ce pauvre niais à qui nous avions fait faire, avec le nom de sa Madeleine, tout ce que nous avions voulu. Le meilleur de l'affaire, c'est que tandis qu'on le menait, lui, en lui parlant

d'elle, on ne la menait pas moins, elle, mais dans de tout autres chemins, comme vous verrez, en l'entretenant de lui...

Alors se déroula, au grand divertissement de mes voisins, l'abominable trame que j'aurais dû soupçonner, mais que je n'aurais jamais soupçonnée, à beaucoup près, aussi impudemment perfide.

Madeleine avait donc journellement eu de moi des nouvelles aussi fausses que celles qu'on m'apportait d'elle. Longtemps avant mon abjuration, lorsque je commençais à peine à en aborder l'idée, on la lui avait annoncée comme accomplie : c'était moi qui désirais, moi qui voulais qu'elle suivît mon exemple. Plus forte que moi, ce premier coup ne l'avait pas ébranlée. On lui en gardait un second. Pendant plusieurs semaines, elle n'entendit pas parler de moi. Elle me pleurait en silence, mais elle ne voulait plus rien savoir. On l'amena enfin à demander où j'en étais; puis, on feignit de n'oser lui répondre. Elle insista. On finit par lui dire que je venais de me marier. Mais les convertisseurs en furent encore une fois pour leurs frais de mensonge. Plus heureuse que moi, Dieu lui restait. Elle pleura, mais elle ne fut pas vaincue.

Ce récit me jetait dans les émotions les plus diverses. J'étais heureux et fier de retrouver Madeleine aussi pure, aussi digne de ce que j'avais été jadis; mais il n'était aucun de ces détails qui ne me montrât en même temps combien j'étais maintenant indigne d'elle. Enfin, au milieu même de ces révélations où elle m'apparaissait si courageuse et si ferme, l'air triomphant du narrateur m'annonçait que je n'étais pas au bout, et j'at-

tendais, dans une anxiété croissante, un dénoûment que je tremblais de voir peu d'accord avec le début.

Il se mit donc à raconter comme quoi, ayant eu occasion de voir Madeleine, il l'avait trouvée de son goût. Le rôle qu'il jouait, par son régiment, dans les conversions de la province, lui donnait accès au couvent. Il avait pu lui parler sans témoins. Il lui avait montré de l'admiration pour sa constance, de la pitié pour ses malheurs. Maître en l'art de séduire, il était resté constamment respectueux et grave. Elle avait accepté sans défiance l'offre de son secours pour s'échapper de cette odieuse maison.

Une nuit donc, il l'avait enlevée. Il voulait, lui avait-il dit, la mener aussitôt chez ses parents. Puis, il avait paru songer qu'elle n'y serait pas en sûreté, au moins les premiers temps, et il lui avait offert un asile chez une dame noble qu'elle connaissait de nom. « Je ne lui parlai même pas de l'accompagner, ajouta-t-il. Elle monta dans ma voiture; elle m'en vit fermer respectueusement la portière... Le tour était fait... L'oiseau était pris... »

— Bravo, colonel!... s'écria un jeune officier qui écoutait derrière moi.

Le colonel, en se retournant, m'aperçut. Je le vis pâlir. Il fit mine de s'éloigner, comme si l'histoire était finie. « Après, s'écriait-on, après!... » Et on le suivait en riant, car on ne doutait pas qu'il ne voulût rire, et que cette espèce de fuite ne fût pour piquer la curiosité. Mais je devançai les autres, et, me jetant au devant de lui : « Après, monsieur!... » dis-je d'un ton auquel on comprit vite qu'il ne s'agissait plus de plaisanter.

Mais cette brusque attaque l'avait déjà remis en selle. Il s'arrêta, et, avec un profond dédain : « Après?... Monsieur me prend pour quelqu'un qu'on interroge... ou qu'on fait parler en le menaçant?...

— Tu parleras!... m'écriai-je.

Et je lui avais déjà saisi le bras. Mais ses amis se jetèrent sur moi. Calas, qui voulait me défendre, ne put seulement approcher. En un instant, on nous eut jetés à la porte.

Je ne me possédais plus. Je voulais courir à l'Hôtel de Ville, et déposer une plainte entre les mains des capitouls. Calas se moqua de moi. « Une plainte pour une scène dans une maison de jeu! Une plainte contre le marquis de Narniers, le bras droit du clergé dans la province!... » Il y avait d'ailleurs, ajoutait-il, un certain capitoul, David de Baudrigue, ennemi juré des Calas, qui serait le mien dès qu'il me saurait leur ami. Bref, il fallait dévorer l'affront, ou en demander raison l'épée à la main.

Un duel! Encore une de ces choses dont le nom seul, par un vieux reste de mes sentiments de jadis, me semblait un outrage aux plus saintes lois. Mais il était écrit que je brûlerais tout ce que j'avais adoré. Une heure après, j'étais au coin de la rue, et j'attendais, une épée sous le bras, la sortie du colonel.

Il sortit. J'allai à lui. Calas se tenait à quelques pas.

— Monsieur, lui dis-je, vous n'espérez pas, sans doute, que la chose se passe ainsi. Répondez... ou défendez-vous.

Mais lui, sans même s'arrêter :

— Ces gens, dit-il, sont d'une insolence rare...

Puis, se retournant à demi, comme vers un mendiant qu'on renvoie :

— Mais, mon cher, où avez-vous vu qu'un gentilhomme ait croisé le fer avec un manant?

Je m'élançai sur lui. Je le saisis.

— Tu te défendras, répétai-je, ou tu mourras...

Voulais-je réellement le tuer s'il refusait de se battre? Non; Dieu m'est témoin que je ne le voulais pas. Qu'aurais-je fait? Je n'en sais rien. Mais je me demandais déjà, en l'étreignant, ce que je devais faire. J'étais plus vigoureux que lui. Il ne tenait qu'à moi de le percer; mais cela seul m'en aurait détourné, quand même je l'aurais d'abord voulu.

Je crus enfin qu'il portait la main à son épée. Je le lâchai... Et à peine son bras était-il libre, que la balle d'un pistolet m'effleura la joue. Mais j'avais eu le temps de lui voir lever son arme. Je m'étais jeté de côté, et, au moment même où le feu brilla, j'entendis un cri... En jetant mes mains en avant, comme pour parer le coup, je venais de lui percer la poitrine.

Les fenêtres s'ouvraient; la rue s'éclairait. Calas m'entraîna. Je restai caché quelques jours chez un de ses amis. On alla, à ce que j'appris, faire une perquisition chez lui. Il déclara m'avoir quitté peu après notre expulsion, et ne savoir ni ce que j'avais fait, ni ce que j'étais devenu. L'affaire s'instruisit, du reste, avec une grande activité. On ne parlait que de l'*assassinat* commis sur le marquis de Narniers. Le signalement du coupable, aussi complet qu'on avait pu le donner, venait d'être envoyé partout, et une somme était promise à qui me ferait découvrir.

Quoique je n'eusse aucune crainte sur les intentions de mon hôte, je résolus de quitter Toulouse. Vivre enfermé était pour moi un supplice. Il me fallait l'air et les champs, dussé-je y risquer, à chaque pas, ma liberté ou ma vie.

Je partis. Une longue barbe et des vêtements en lambeaux me donnaient l'air d'un de ces vagabonds que les maréchaussées du Midi laissent mendier par les campagnes.

Cette vie demi-sauvage, après l'avoir subie quelques jours comme une nécessité, j'allais la voir m'apparaître sous un aspect tout nouveau.

Jamais je n'oublierai le moment où s'opéra cette étrange transformation. C'était le soir, au bord d'un grand chemin, sur la lisière d'un bois dans lequel j'allais chercher un abri pour la nuit. Autour de moi, des arbres; devant moi, des collines, derrière lesquelles le soleil allait disparaître... toute la scène, enfin, des bords du Gard ! Mais là, devant mes pieds, au lieu de la rivière qui noircit et murmure, c'est le chemin silencieux et blanc, le chemin, ma seule patrie aujourd'hui, comme les flots du Gard me semblaient mon seul asile quand je résolus d'y finir mes jours. Alors, il me sembla que j'étais encore à la même place, au pied de ce même rocher qui m'avait vu tomber en apercevant Rabaut. Le chemin avait miraculeusement recouvert le lit de la rivière. La condamnation venait de s'écrire où le crime avait dû être commis. Ma vie, au lieu de finir, devait se traîner indéfiniment de route en route, de village en village, de ville en ville, jusqu'à ce que la voix inté-

rieure qui venait de me crier : « Marche ! » me criât de m'arrêter.

Et voilà comment, de route en route, de village en village, de ville en ville, je suis arrivé, en deux ans, où vous m'avez trouvé. Jamais, dans ces deux ans, je n'ai couché sous un toit habité ; jamais une seconde nuit ne m'a retrouvé dans le même lieu. Assis aux portes des églises, comme les pénitents des premiers siècles, jamais je n'en ai franchi le seuil. Maisons de Dieu, je me sentais indigne d'y entrer ; maisons des prêtres, je n'aurais pu y entrer qu'avec horreur... Et jamais prêtre n'a passé devant moi, que mon cœur soulevé ne murmurât à sa vue : « C'est grâce à toi, grâce aux tiens que je suis là !... » Comprenez-vous, maintenant, ce que j'éprouvais, à Meaux, en vous demandant l'aumône ?

X

— Je comprends, dit Bridaine. As-tu fini ?

— J'ai fini.

— Tu ne m'as pas tout dit. Qu'est devenue Madeleine ?

— Je l'ignore.

— Absolument ?

— Absolument. Je m'étais imposé la loi de ne jamais m'en informer. Qu'y gagnerais-je ? Pure, son souvenir aiguiserait mes remords. Perdue, il me faudrait la pleurer et m'accuser de sa perte.

Bruyn disait vrai. Il ignorait le sort de sa fiancée.

Nous l'avons vue à Meaux. Disons, avant d'aller plus loin, comment elle y était venue.

Le marquis l'avait gardée à Toulouse. Libre d'abord, au moins en apparence, elle était peu à peu devenue sa prisonnière. Il trouvait plaisant de mettre en pratique ce qu'il n'avait jamais vu que dans les romans.

Mais il en était pour ses frais. Soins et menaces échouaient contre la vertu de Madeleine. Il vit bientôt qu'il lui fallait ou renoncer à elle, ou recourir à des violences dont il lui répugnait d'user, car il avait subi, tout déterminé qu'il était, l'influence de sa victime. Il s'en voulait de la respecter autant. Il la gardait par amour-propre, et ne demandait pas mieux, au fond, que de s'en débarrasser.

Ce fut l'abbé qui vint à son secours. Le prêtre se vanta d'être plus heureux que le soldat ; il prétendit qu'avant un mois il amènerait Madeleine où le marquis ne l'avait pas amenée en un an.

On l'avait donc conduite à Meaux. Un mois, un an s'était passé... et le séducteur en soutane n'avait pas mieux réussi que l'autre.

XI

— Ainsi, reprit Bridaine, tu n'as plus rien à me dire?

— Non.

— Rien à me demander?

— Non... Mais attendez... Oui... j'ai à vous demander deux choses.

— Voyons.

— L'une, c'est de m'accompagner quand on le mènera...

— Soit. Mais j'espère...

— N'espérons rien. Vous promettez?

— Je promets.

— Mais c'est un ami qu'il me faut, je vous en prie viens... non un confesseur...

— Malheureux! Tu rejetterais...

— Oui, tout ce qui ne vient pas de Dieu. Je veux qu'on m'apprenne à aller à lui; je ne veux pas qu'on se mette entre lui et moi.

— Mais tu es donc redevenu protestant?

— J'ai commencé à redevenir chrétien.

— Chrétien!... Pour refuser...

— Tout ce qui ne vient pas de Dieu, je l'ai déjà dit. Aimeriez-vous donc mieux m'avoir retrouvé incrédule?

Bridaine soupira. Il ne pouvait se dissimuler, en effet, qu'un incrédule soumis et prêt à se confesser l'eût moins choqué, au premier abord, qu'un homme refusant, par conviction, ses secours de prêtre. Rome a toujours été infiniment plus indulgente pour ceux qui ne croient pas que pour ceux qui croient autrement qu'elle; et il serait bien difficile, pour ne pas dire impossible, qu'un prêtre échappât constamment à ce singulier instinct. Nous avons vu Bridaine, à Nîmes, offrir de lui-même à Bruyn une simple bénédiction; et le voilà maintenant qui s'effraye à l'idée de le laisser mourir sans lui avoir officiellement donné... quoi? Un pardon qu'il sait être nul si Dieu ne le ratifie pas.

— Non, reprit-il, je ne puis. Si je t'accompagne... où tu dis... il faut que ce soit en prêtre...

— Eh bien, n'en parlons plus. J'avais encore une chose à vous demander...

— Dis-la.

— Il n'y a qu'un pardon au monde qui pût me paraître, en mourant, un gage du pardon de Dieu...

— Je comprends.

— Faites que je voie, avant de mourir, celui qui peut seul me le donner. Est-il encore à Meaux?

— Il est à Paris; mais je ne sais où.

— Aucune trace?

— Aucune.

— Plus d'espoir, alors... Mais non... Attendez... Connaissez-vous M. de Gebelin?

— L'orientaliste?... Non. Mais s'il ne s'agit que d'aller le voir...

— Vous iriez?... Eh bien, au nom de Dieu, allez-y. C'est l'ami de M. Rabaut. Il ne peut pas ne pas savoir où il est.

— J'irai. Adieu, mon fils...

— Adieu... mon père... Votre bénédiction, à Nîmes, m'avait fait du bien...

— Reçois-la encore. Adieu...

Et le prisonnier se leva, comme pour accompagner le prêtre. Le bruit de ses chaînes l'avertit qu'il ne pourrait faire qu'un pas. Il s'arrêta.

— Vous voyez... dit-il.

— Qu'importe, si l'âme est libre!

— Oui... Mais si elle ne l'est pas?...

Et il se rassit tristement.

XII

Cependant Bridaine, après lui avoir presque promis de le sauver, ne savait comment entamer l'affaire; il trouvait même fort heureux que ces lueurs d'espoir n'eussent pas trop ébloui le prisonnier, car il ne se dissimulait pas qu'elles pourraient bien s'évanouir. La justice, sous Louis XV, ne lâchait pas facilement sa proie. Malgré les sages ordonnances que Louis XIV avait jetées à travers les vieux errements, bien s'en fallait qu'elle les eût tous répudiés. « Quand M de Malesherbes, dit Morellet, eut lu mon *Manuel des Inquisiteurs*, il me dit : Vous croyez avoir recueilli des faits extraordinaires, des procédés inouïs? Eh bien, cette jurisprudence est à peu près notre jurisprudence criminelle tout entière. » C'était vrai. Les juges étaient généralement meilleurs que la justice, mais il ne fallait pas s'y fier. Tout accusé était réputé coupable ; à plus forte raison tout condamné. Il pouvait très-bien arriver que Bridaine émût les juges par le récit des malheurs de Bruyn, et que Bruyn n'en périt pas moins, pour l'honneur du parlement de Toulouse et de la justice en général. Les tribunaux n'en étaient pas encore à se refuser les uns aux autres ces petites satisfactions. La vie d'un homme obscur commençait bien à être quelque chose ; mais beaucoup plus dans les livres à la mode que sur la sellette ou sur l'échafaud [1].

[1] L'état des prisons répondait à la barbarie du système. La plu-

Bridaine ignorait, d'ailleurs, les bonnes dispositions u marquis de Narniers; mais il n'en était pas moins ésolu à tout tenter. Il irait voir, s'il le fallait, tous les onseillers l'un après l'autre. Il ferait intervenir l'arhevêque. Il sommerait le marquis de dire la vérité, et l'avouer qu'il n'y avait pas eu assassinat. Il irait, enfin, usqu'au duc de Choiseul, jusqu'au roi. Ne savait-il pas e chemin?

Tandis qu'il se promenait, plein de ces pensées, dans les corridors du Palais, une odeur de papier brûlé attira tout à coup son attention. Il craignit un commencement d'incendie; mais personne, dans les allants et venants, n'avait l'air de s'en inquiéter.

Comme il arrivait, pour sortir, au seuil du grand escalier, il se trouva en face de l'explication qu'il cherchait.

Au milieu de la cour s'élevait un petit bûcher, sur lequel brûlaient des livres. Il comprit que c'était un de ces innocents auto-da-fé, dont on donnait de temps en temps le spectacle au peuple de Paris.

Peu de curieux, cependant, étaient en ce moment

part étaient d'affreux cloaques, où prévenus et condamnés croupissaient comme le plus vil bétail. Ce ne fut que sous Louis XVI qu'on commença à s'occuper du sort matériel des détenus. L'abbé de Besplas, prêchant à Versailles, en traça un tableau dont le roi fut profondément frappé. Les courtisans s'étonnaient que tant d'horreurs eussent traversé inaperçues un siècle si raffiné.

Les hôpitaux, du reste, ne valaient guère mieux que les prisons. A Paris, on mettait encore jusqu'à trois malades dans un lit. Un siècle auparavant, on en mettait jusqu'à six.

Ces détails, soit dit en passant, ressemblent peu à ce que Chateaubriand a raconté des merveilles de la charité catholique. Les pays protestants étaient déjà bien autrement humains.

dans la cour et aux abords. On voyait les gens arriver, s'informer ; la chose n'avait évidemment pas été annoncée d'avance. On avait même l'air d'y procéder comme à la dérobée. Un huissier lisait les arrêts, mais si bas, si vite, qu'à peine les plus rapprochés pouvaient-ils saisir quelques mots. Deux conseillers, en robe, présidaient à l'exécution. Ils avaient l'air embarrassé. L'un d'eux, surtout, semblait trouver que le greffier ne lisait pas assez vite, que les livres brûlaient trop lentement... Et plus d'un clerc rieur suivait sous cape les effets de cette impatience sur le très-laid visage de l'abbé de Chauvelin, car c'était lui. Il n'était pas jusqu'au bourreau qui ne parût avoir hâte d'en finir. Au lieu de *lacérer* les livres, comme portaient les arrêts, il se bornait à en arracher une ou deux pages, et le feu faisait le reste.

Ce n'était pas qu'ils ne fussent mauvais, détestablement mauvais, tous ces écrits qu'on faisait, ce jour-là, le simulacre de détruire. Déjà avaient disparu dans les flammes les *Lettres chinoises*, de d'Argens, *la Vision*, de Grimm, *le Christianisme dévoilé*, de Damilaville, *l'Homme-plante*, de La Mettrie, cinq ou six pamphlets anonymes où la main de Voltaire se trahissait à chaque ligne, cinq ou six ouvrages signés de noms plus ou moins inconnus, tous gens se croyant de l'esprit pour avoir tâché de prouver que l'homme est une bête. La moisson, comme on voit, était copieuse, et il faut avouer qu'à moins de renoncer à brûler, le parlement n'aurait pu mieux choisir. Mais, du président au greffier, du procureur général au bourreau, tous sentaient, tous savaient que c'était peine perdue. Les uns, parti-

sans des idées nouvelles, ne voyaient là qu'une comédie à jouer, en attendant que le siècle fût mûr pour la régénération annoncée ; les autres, plus sincères, n'en comprenaient que mieux l'inutilité de leur rôle et le néant de leurs efforts. De là leur embarras à tous ; de là les ménagements singuliers par lesquels ils tâchaient de conjurer au moins le ridicule, dussent-ils jeter quelques grains d'encens dans cette flamme où ils jetaient les livres.

XIII

Il n'en restait qu'un à brûler. Bridaine crut voir aux deux conseillers un air plus embarrassé encore. Le greffier lisait si bas, si bas, qu'on n'entendait décidément plus rien.

Les passants avaient grossi peu à peu le nombre des spectateurs ; il y avait presque foule. « Plus haut !... » cria quelqu'un. « Plus haut !... » répétèrent plusieurs autres, et le greffier haussa un peu la voix. Bridaine, alors, prêta l'oreille. Il crut démêler les mots *poison*, *philosophie*, *venin*, *esprit*...

— Eh ! eh !... dit un petit clerc, il paraîtrait que c'est *l'Esprit* de M. Helvétius...

— Tiens !... dit un autre ; tu as découvert cela ? C'est pour lui que se fait la cérémonie.

— Pour lui ?... Et tous ces autres ?

— Ces autres n'étaient là que pour lui tenir compagnie. Messieurs voulaient bien brûler le livre, mais ils ne voulaient pas faire de la peine à l'auteur, qui est

leur bon ami à presque tous. Puis... tu comprends... un ancien fermier général, un maître d'hôtel de la reine, un homme à cent mille écus de rente!... Quand le poison est dans un vase d'or, c'est bien le moins qu'on soit poli en le jetant au feu. Messieurs ont donc imaginé de réunir dans la même fournée tout ce qu'il restait de brûlable en France...

— Tu appelles cela être poli, toi... Si j'avais nom Helvétius, il y a là des gens dont je me soucierais peu de voir les cendres confondues avec les miennes.

— Aussi le nom n'est-il pas dans l'arrêt. Ce qu'on a voulu, vois-tu, c'est que le parlement n'eût pas l'air d'allumer le feu pour lui. Vous êtes en train de brûler, monsieur le bourreau? Eh bien, tenez, pendant que vous y êtes, brûlez-nous encore un peu celui-ci, sans conséquence... — Tiens, voilà justement que le greffier passe le volume à Samson... Courage, Samson mon ami... Déchire, déchire... Allons! un peu plus ferme, morbleu!... C'est aujourd'hui, pour le coup, que tu es bien l'exécuteur de toutes sortes d'*œuvres*... Bien! voilà *l'Esprit* dans le feu... Il brûle, mais il ne pétille pas... Au fait, je l'ai trouvé parfaitement assommant.

— Tu l'as lu?

— Six pages, auxquelles je n'ai rien compris... sinon qu'au lieu d'intituler *De l'Esprit*, il eût été plus franc d'intituler *De la Matière*... Eh bien, qu'est-ce que cela?... Un homme qui veut se jeter par la fenêtre?...

On venait en effet d'apercevoir, au quatrième étage d'une maison voisine, un homme qui battait des mains. Deux ou trois autres, dont on ne voyait que les bras, s'efforçaient de le retenir; mais il se penchait toujours

plus en dehors de la fenêtre, et ses mains, restées libres, battaient toujours. Enfin, on le tira dans la chambre, et la fenêtre se ferma. — Helvétius achevait de brûler.

— Quelque fou, dit un des deux clercs.

— Ou quelque dévot, dit l'autre, qui le sera devenu, de joie, à l'odeur de cette incrédulité brûlée. C'est la fin, je crois...

— Probablement... Eh non... Qu'est-ce qu'ils apportent, ceux-là?...

XIV

Deux huissiers venaient de rouler, près des restes fumants de Voltaire et d'Helvétius, un gros ballot de livres. Alors, de sa voix nasillarde, mais haute et claire, cette fois, comme celle d'un homme parfaitement à l'aise, le greffier lut l'arrêt suivant :

« La cour,

« Vu la déclaration du roi, en date du 24 avril 1729, concernant les livres à l'usage de la religion prétendue réformée, sous quelque titre, forme et dénomination qu'ils puissent être;

« Considérant que, nonobstant ladite déclaration et les arrêts intervenus en application d'icelle, il a été fait récemment diverses tentatives pour introduire ces livres dans le royaume, afin de perpétuer le venin que le feu roi, de glorieuse mémoire, avait commencé d'extirper, et que le roi, notre seigneur, avait sagement poursuivi jusqu'en ses derniers réceptacles;

« Vu le procès-verbal, en date du 15 mai 1760, comme

quoi un ballot des dits ouvrages aurait été saisi chez le sieur Dumont, libraire à Paris;

« Ouï le procureur général en ses dires et réquisitions;

« En ce qui concerne le sieur Dumont,

« Vu la déclaration du roi, en date du 10 août 1685, portant condamnation en quinze cents livres d'amende, avec privation de l'état, contre les libraires qui tiendraient ou débiteraient semblables livres;

« Considérant, d'une part, qu'il n'a pas nié avoir su le contenu dudit ballot;

« Considérant, d'autre part, qu'il a déclaré n'avoir débité aucun des volumes y renfermés, mais avoir attendu, sans même l'ouvrir, que des tiers à lui inconnus le vinssent prendre;

« Dit qu'il n'y a lieu à prononcer la privation de l'état;

« Condamne Dumont en quinze cents livres d'amende seulement, dont un tiers au roi, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, et un tiers au dénonciateur, lequel a demandé, à teneur des ordonnances, de n'être pas nommé;

« En ce qui concerne les livres saisis,

« Ordonne qu'à la diligence du procureur général ils seront transportés au dépôt de la cour, pour être, par l'exécuteur de la haute justice, lacérés et brûlés en la cour du Palais, au pied du grand escalier, comme pernicieux et séditieux, contraires aux lois et maximes de la religion de l'État.

« Ainsi fait, à Paris, le 15 juillet 1760. »

Pendant cette lecture, les valets du bourreau avaient restauré le feu et élargi le bûcher. Les huissiers vidaient le ballot. Il s'y trouvait trois ou quatre cents volumes, et c'étaient, autant qu'on pouvait en juger de loin, trois

quatre cents exemplaires du même ouvrage. Le bourreau en prit un, puis un second, puis un autre, et les jeta successivement dans la flamme après les avoir déchirés en deux. La quatrième fois, il en prit une brassée, puis une brassée encore, et ainsi de suite. De temps en temps il en déchirait un. Enfin, tout se trouva en feu, mais ce n'était qu'à force de fagots qu'on entretenait la combustion. Le public commençait à rire, et les deux conseillers étaient prudemment rentrés au Palais. On s'arrachait les feuilles que la fumée emportait, demi-brûlées, jusqu'au delà de la cour. Beaucoup s'en amusaient. Quelques-uns, après avoir déchiffré quelques lignes, se les montraient d'un air surpris.

Le livre qui venait d'être lacéré et brûlé par le bourreau, devant l'escalier du Palais, à Paris, en l'an de grâce 1760, c'était...

Bridaine en avait ramassé deux feuilles, et les avait mises, en soupirant, dans sa poche. Laissons-les-y; nous les retrouverons plus tard.

XV

On a compris, sans doute, de quelle fenêtre étaient partis ces singuliers applaudissements. Mais de qui venaient-ils? C'est ce qu'il nous reste à dire.

Les conviés d'Helvétius avaient été exacts au rendez-vous. L'occasion en valait la peine; puis, on ne manquait pas volontiers à une invitation de M. Helvétius, fût-ce au quatrième étage, et dans une des rues tortueuses de la Cité.

A ceux que nous avons vus chez d'Alembert s'étaient joints, par invitation spéciale, quelques autres membres de la secte, l'abbé Raynal, déjà fameux, l'abbé Morellet, qui allait l'être, car il sortait de la Bastille, Saint-Lambert, l'auteur des *Saisons*, Thiriot, le factotum de Voltaire, deux ou trois moins connus, enfin, y compris le docteur Roux, celui qui prêchait l'athéisme avec tant d'onction et tant de *foi*.

Le quartier leur eût-il paru un peu sale et l'escalier un peu roide, ils n'auraient guère pu ne pas l'oublier en entrant. L'humble réduit loué par l'ancien fermier général s'était métamorphosé, en quelques jours, en un charmant petit appartement.

Quand on se fut bien récrié, car on ne soupçonnait pas qu'il eût songé à autre chose qu'à recevoir dignement ses amis :

— Venez, dit-il, vous n'avez pas tout vu...

Et il leur ouvrit, rayonnant, une petite cuisine restaurée comme le reste, blanche, coquette, pourvue de tous ses ustensiles mais d'ustensiles vulgaires, qui évidemment n'étaient pas là en vue d'un déjeuner donné par lui.

— Eh bien, reprit-il, devinez-vous?... J'ai voulu que notre équipée d'aujourd'hui fût au moins l'occasion d'une bonne œuvre. A la barbe du parlement, qui va brûler mon livre, j'installe ici, pas plus tard que demain, un brave garçon de ma connaissance, un commis à Dumont, le libraire. Il va se marier. Il n'a pas le sou, sauf cinq cents livres, que lui a légués, m'a-t-il dit, un sien cousin. Il comptait les mettre à faire son nid... Et le voilà fait, le nid, et les cinq cents livres lui restent. Il n'en sait encore rien. Je voudrais être à demain pour

voir sa *joie*. Il va m'inviter à la noce... J'irai, j'irai!... Ce sera un de mes beaux jours. Eh, eh! messieurs du parlement, tandis que vous me flétrissez à votre manière, il faut bien que je me réhabilite un peu à la mienne.

Ainsi était Helvétius. Il aurait fallu remonter bien haut sur l'échelle chrétienne, pour trouver des croyants aussi heureux de faire le bien; et s'il travaillait de son mieux à ôter aux gens l'espérance d'une autre vie, c'est une justice à lui rendre qu'il ne négligeait rien non plus pour leur alléger les peines de celle-ci. Tout, en lui, respirait la bienveillance. Avec une des plus belles figures du royaume, il plaisait sans intimider; il n'aimait pas à se voir avec des gens que son aspect mît mal à l'aise. Il excellait à donner sans avilir, sans blesser, bien différent du gros La Popelinière, son émule, qui ne réussissait qu'à jeter son argent par les fenêtres, et à faire de sa maison un pesant tout-y-va. Ajoutons seulement qu'il se laissait souvent tromper. Est-ce une critique? Est-ce un éloge de plus? Comme on voudra. Ce qui est sûr, c'est que s'il renonçait, en faisant le bien, aux récompenses du ciel, celles de la terre ne lui faisaient pas défaut. Toute la coterie, de Voltaire aux derniers rimeurs, lui dressait à l'envi des temples. Helvétius était l'homme vertueux du jour, la réplique vivante à qui oserait prétendre qu'il faut croire en Dieu pour être bon. Jusqu'à quel point cet antagonisme et ces éloges influaient-ils sur son amour du bien? Sans ces prôneurs, l'aurait-il autant aimé? Faisait-il de bonnes actions ou de *splendides péchés*, comme dit saint Augustin? Dieu seul l'a su, et nous n'avons pas à prononcer.

Quant à sa valeur comme philosophe, il serait superflu de démontrer combien sa position et ses services avaient contribué à la hausser. Très-peu d'incrédules aujourd'hui, voudraient signer son livre; très-peu seraient fiers de l'avoir fait. Ils n'auraient, du reste, aucune raison pour l'être, car un tel livre ne pourrait avoir aucun succès. « L'ouvrage ne répond pas au titre. L'auteur prouve avec emphase des vérités rebattues, et ce qui est neuf n'est pas toujours vrai. Il outrage l'humanité en mettant sur la même ligne l'orgueil, l'ambition, l'avarice et l'amitié. Il y a des citations fausses, des contes puérils, un mélange du style poétique et boursouflé avec le langage de la philosophie. Peu d'ordre, beaucoup de confusion, une affectation révoltante à louer de mauvais ouvrages, un air de décision plus révoltant encore, etc., etc. » Ce n'est pas nous qui avons écrit cela, c'est Voltaire [1]. D'Alembert, Grimm, Raynal, Morellet, Diderot lui-même, qui en avait rédigé plus d'une page, tous les amis de l'auteur, enfin, exprimaient, dans l'intimité, la même opinion sur le livre, — ce qui ne les empêchait pas, selon leur usage, d'écraser de sarcasmes quiconque en disait franchement du mal.

Les réfutations, à vrai dire, avaient été généralement misérables; la plupart ne valaient pas mieux que l'ouvrage, si ce n'est moins [2]. Nous avons déjà eu occasion

[1] Lettre à Thiriot, 7 février 1759.

[2] *Catéchisme des Cacouacs,* par l'abbé de Saint-Cyr, sous-précepteur des enfants de France; *Catéchisme de l'Esprit,* par l'abbé Gauchat; *Remercîment aux philosophes du jour,* par Rémond de Saint-Sauveur; etc. etc.

de remarquer combien la France était stérile en travaux de bonne apologétique. Dans ce débordement de publications antichrétiennes, à peine aperçoit-on çà et là quelques ouvrages qui ne fussent pas de nature à venir en aide, par leur faiblesse, aux efforts de l'impiété. En dépit de tant de mandements, faits ou non par les évêques, ce qu'il y avait encore de mieux, c'était la vieille apologétique d'Abbadie, qui avait eu tant de succès à la fin du dernier siècle [1]. Aussi la réimprimait-on souvent. Les évêques la recommandaient, les professeurs la citaient; on oubliait seulement d'ajouter qu'Abbadie était protestant, était ministre, et aurait péri comme un autre s'il avait été pris apportant son livre en France.

XVI

Grandes furent donc les louanges à l'occasion de ce *brave garçon* qu'Helvétius allait mettre dans ses meubles. Puis on s'assit et on causa.

C'était quelque chose d'étourdissant, en 1760, qu'une conversation de gens de lettres. Aujourd'hui, nous causons littérature, ou politique, ou philosophie, ou scien-

[1] Le *Traité de la Religion chrétienne*, par Abbadie, avait paru à Rotterdam en 1684. « Jusqu'ici, écrivait Bussi à madame de Sévigné, je n'ai point été touché de tous les autres livres qui parlent de Dieu... Mais celui-ci me fait valoir ce que je n'estimais pas. Encore une fois, c'est un livre admirable. Il me peint tout ce qu'il me dit, et il force ma raison à ne pas douter de ce qui lui paraissait incroyable. »

ces; alors, on causait de tout à la fois, car tout se tenait, tout se mêlait, et c'était même en grande partie pour cela que l'Encyclopédie, ramassis de tant choses, était l'expression la plus vraie de la société du temps. Dans nos réunions, tout le monde, grâce aux journaux, arrive avec un immense fonds commun d'idées et de faits; alors, il fallait que le fonds commun se formât dans les réunions mêmes. A chaque fois qu'on se voyait, on avait tout à se dire; chacun avait à faire l'instruction de tout le monde, et tout le monde l'instruction de chacun.

Il n'y avait donc pas de journaux, au moins dans le sens que ce mot a pris depuis la révolution. Les deux publications qui s'en rapprochaient le plus, la *Gazette de France* et le *Mercure*, n'étaient encore que ce que nous appellerions des *Revues*.

La *Gazette de France* avait souvent changé de sort. Tantôt libre, — à la censure près, s'entend, — tantôt attachée au département des affaires étrangères, dont elle devenait alors l'organe officiel, sa nature et sa rédaction étaient cependant toujours à peu près les mêmes. Elle donnait tout ce que le gouvernement jugeait bon de publier ou de laisser publier, soit événements intérieurs, soit surtout événements étrangers. Peu ou point d'articles de fond, sauf, de temps en temps, quelques boutades contre les ennemis du nom français. Là se lisaient les nouvelles de la cour, les mariages entre hauts et puissants seigneurs, les entrées d'ambassadeurs, les grandes chasses, les grands bals, les grandes naissances, les grandes morts. Là manquaient souvent beaucoup de choses sur lesquelles on aurait été fort

heureux d'avoir quelques lignes ; mais on y voyait tout au long comme quoi telle escadre avait paru dans les mers de l'Inde ou du Mexique, comme quoi tel pacha avait fait ou promis réparation au pavillon français, comme quoi les hardis marins de Saint-Malo et du Havre-de-Grâce avaient pris tant ou tant de baleines et cachalots, comme quoi des Pères jésuites venaient d'être nommés mandarins ; etc.

Le *Mercure* était un peu moins le journal du gouvernement et un peu plus celui de la nation, autant, du moins, qu'il y en avait alors une. L'Encyclopédie y avait un pied par Marmontel ; mais le Marmontel du *Mercure* n'avait guère la faculté d'être celui de l'Encyclopédie. Le *Mercure* était, avant tout, un journal littéraire ; les faits n'y paraissaient qu'habillés en prose ronflante ou en vers plus ou moins piquants. A lui de narrer, après les victoires, comme quoi *Champagne* ou *Normandie*, ces vieux types de régiments, avaient enfoncé Allemands, Anglais ou autres ; à lui de crier, après les défaites : « Tout est perdu, fors l'honneur ! » — ce qui n'était pas toujours très-vrai.

Mentionnons, pour compléter le tableau, les *Nouvelles Ecclésiastiques*, organe des jansénistes, le *Journal de Trévoux*, organe des jésuites, l'*Année littéraire*, de Fréron, une ou deux autres revues, et nous aurons, avec les comptes rendus des académies, toutes les publications périodiques du milieu du siècle passé. Rien de quotidien, rien de complet, rien qui ne fût nécessairement en arrière des conversations de tous les jours.

Nous nous plaignons, non sans raison, des inexactitudes dont les journaux abondent. Mais combien du-

rent ces erreurs? La plupart, pas plus de vingt-quatre heures. Ce qu'un journal a altéré, dix le rectifient. S'il vous a donné ce matin une nouvelle fausse, il la retirera demain. L'impression, d'ailleurs, arrête nécessairement le cours des altérations. Si elle a l'inconvénient de saisir au vol une foule de choses à demi vraies, elle les fixe, du moins, avant qu'elles aient eu le temps de devenir fausses. La discussion s'établit, les preuves arrivent; il est rare qu'en quelques jours les choses les plus compliquées ne soient pas tirées au clair. En ce temps-là, rien de semblable. Tout ce travail qui se fait aujourd'hui entre journaux et sur pièces, il fallait le faire dans les salons, et cela, sur des ouï-dire, sur des récits qui se modifiaient d'heure en heure, de moment en moment, à mesure qu'ils passaient par plus de bouches. Les uns, par lassitude, prenaient le parti de tout croire, et il n'y avait pas d'absurdité qu'on ne pût leur faire admettre; les autres discutaient sans fin, et il n'était pas d'hommes tellement sérieux que leur conversation ne tournât souvent au commérage.

XVII

Il y avait une demi-heure à peine que nos encyclopédistes, moins Grimm, étaient réunis; et de quoi n'avaient-ils pas discouru!

Deux ou trois sujets, cependant, avaient eu les premiers et les principaux honneurs.

L'un, le plus palpitant, c'était la représentation de

Écossaise, laquelle avait eu lieu la veille, mais avait failli ne pas avoir lieu, car le gouvernement s'était repenti de l'avoir permise, et on avait craint, jusqu'au dernier jour, qu'il ne retirât l'autorisation. Ordre était venu de changer le nom de *Frélon*, trop ressemblant à celui de Fréron [1].

Le succès n'avait pas répondu à leur attente. Un certain public avait applaudi, mais le vrai public était resté froid. La pièce avait paru faible, très-faible, comme elle l'est en effet, et manifestement inférieure à celle dont on prétendait effacer l'impression. *L'Écossaise* n'avait servi qu'à rappeler *les Philosophes*, et à donner envie de les relire ou de les revoir. Si Palissot, dans l'attaque, n'avait pas été constamment du meilleur ton, Voltaire, dans la réplique, avait été constamment du plus mauvais. Son Frélon est une espèce de brute, dont le rôle absurde et odieux n'a pas même le mérite d'être nécessaire à l'intrigue. Ce n'est qu'un placage grossier, mais un placage en vue duquel on sent trop que tout le reste a été fait. Cinq actes, en somme, pour amener cinq ou six scènes beaucoup moins spirituelles que méchantes. — Si ce jugement paraissait sévère, nous renverrions à celui de Grimm, dans sa *Correspondance*, quelques semaines avant la représentation.

L'épreuve publique avait donc fait ressortir tous ces défauts; l'Encyclopédie se sentait décidément mal vengée. On essayait de s'en prendre aux acteurs. C'était mademoiselle Gaussin qui avait gâté Lindane; c'était

[1] On avait mis *Wasp*, frélon ou guêpe, en anglais.

mademoiselle Dangeville qui avait gâté Polly. Brizard avait affaibli Monrose; Armand n'avait pas compris Fabrice; etc., etc. Mais on finissait par convenir que ni Lindane, ni Fabrice, ni Monrose, ni Polly, ne valaient au fond grand'chose. On se demandait avec quelque effroi si le patriarche allait donc baisser, et on calculait, non sans inquiétude, les chances qu'il pouvait avoir de se relever par son *Tancrède*, actuellement en répétition.

A propos de *Tancrède*, une question avait récemment surgi. Fallait-il, lorsqu'on mène Aménaïde à la mort, que le public aperçût l'échafaud?

L'idée était de mademoiselle Clairon, qui devait jouer Aménaïde. Les avis étaient partagés. On attendait, avec une vive impatience, ce que l'auteur déciderait.

Était-ce une de ces questions dont l'importance ne naissait que du manque d'objets plus graves, et du désœuvrement des discutants?

Non. Elle renfermait en germe, comme on a pu le voir plus tard, des discussions de la plus haute portée. *Tancrède* sans l'échafaud, c'était Racine; *Tancrède* avec l'échafaud, c'était Shakespeare.

Aussi Voltaire avait-il frémi à cette pensée. Il avait écrit à l'actrice pour lui défendre d'y songer, à ses correspondants pour les prier de ne pas permettre la chose, et Thiriot montrait une lettre où on remarquait ce passage :

« Que dites-vous de Clairon, avec son échafaud sur le théâtre? Ne voilà-t-il pas une belle idée de vouloir changer la scène française en place de Grève? Mon ami, il faut battre les Anglais, mais ne pas imiter leur bar-

bare scène. Qu'on étudie leur philosophie, qu'on chasse les jésuites et les loups, qu'on ne combatte sottement ni l'attraction ni l'inoculation, qu'on apprenne d'eux à cultiver la terre, mais qu'on se garde bien d'imiter leur théâtre sauvage. Non, non! cette imagination abominable n'est bonne que pour le théâtre anglais. Si l'échafaud était pour Fréron, passe encore; mais pour Clairon, je ne le puis souffrir. »

— Toujours Fréron!... dit Helvétius.

Il n'aimait pas cet acharnement. Il voulait la guerre aux idées, disait-il, non la guerre aux hommes.

— Toujours, dit Damilaville. Il n'en dort pas. Voyez ce qu'il m'écrit, à la même date : « Ce n'est pas assez de rendre Fréron ridicule; l'écraser est le plaisir... »

— Voilà qui est bien mauvais, reprit Helvétius. Nous attaquons; les autres se défendent. Quand on donne des coups, pourquoi s'étonner, pourquoi s'indigner d'en recevoir?... Poursuivez. Que dit-il encore?

— « ... l'écraser est le plaisir. Mais toutes ces passions s'anéantissent devant la haine cordiale que je porte à l'impudent Omer. Puisque je ne puis lui couper la main dont il a écrit son infâme réquisitoire, je... »

— Assez, dit Helvétius. Il serait bien honteux pour nous que de pareilles lignes vinssent à être connues. M. de Fleuri a fait son devoir. Il a montré plus de courage en attaquant mon livre, que moi en l'écrivant...

C'était vrai; mais Helvétius était à peu près le seul qui ne se livrât pas à ces impitoyables haines, dont Voltaire soufflait le feu.

— Il se garde bien, reprit-il, de m'écrire de telles

choses. Moi aussi j'ai eu une lettre. La voilà [1]. Il appelle le procureur général « notre ennemi, » rien de plus. Il me console en me parlant des progrès de la philosophie...

— Et il vous en donne, ajouta d'Holbach, un curieux échantillon. Vous ne devineriez jamais, messieurs, quelle visite il vient d'avoir à Ferney... Le propre fils de notre Omer!...

C'était encore vrai. Tandis que le père, à Paris, faisait brûler les écrits de Voltaire, le fils allait sacrifier, à Ferney, sur les autels de la divinité du jour.

XVIII

On parlait donc de Ferney, de Voltaire. On parlait aussi de Rousseau.

Qu'en disait-on? — On ne savait qu'en dire. Il devenait tous les jours plus inexplicable.

Sa *Nouvelle Héloïse*, sa *Julie*, comme on disait, était attendue avec une avidité croissante. Les libraires étaient assiégés de gens qui en demandaient des nouvelles. Le succès était assuré, plus qu'assuré.

— Eh bien, dit d'Holbach, je suis allé hier à Montmorency, et j'ai trouvé Rousseau plus ennuyé, plus maussade, plus ours que jamais. Il avait brutalement refusé, le matin même, un panier de gibier que le prince de Conti lui envoyait, en lui mandant, pour

[1] Voltaire envoyait toujours plusieurs lettres à la fois.

rcroît de politesse, que c'était du gibier tué de sa ain. Sur les instances du porteur, il l'avait gardé, is en écrivant sur-le-champ à madame de Boufflers e c'était le dernier qu'il acceptait. Notez qu'il avait u, peu de jours auparavant, la visite du prince lui-me, ce dont il m'a paru, sous son dédain, excessive-nt fier. Il m'a parlé dix fois de ses *malheurs*; dix fois j'ai inutilement essayé de lui faire dire un peu clairement ce qu'il entendait par là. Les Luxembourg redoublent de prévenances. L'Ermitage est charmant; c'est l'ermite qui est fou. Tout son bon sens se transforme en génie et s'écoule par sa plume ; bientôt il n'en aura plus un grain. Il voit des ennemis partout, des piéges partout, des noirceurs partout. Je croyais être le dernier dont il se défierait. Point. Il m'a presque mal reçu. J'ai trempé, m'a-t-il fait entendre, et cela avec sa Thérèse, dans certains complots contre lui. J'ai cru d'abord qu'il s'agissait de complots contre son honneur de mari, idée déjà assez baroque quand on a une femme ainsi tournée, et surtout aussi spirituelle ; mais non, ce n'était pas même cela. Qu'était-ce donc? Vous en savez autant que moi [1]. Les complots tramés contre lui s'en vont, comme ses malheurs, dès qu'on veut le forcer à s'expliquer. Je l'ai raisonné de mon mieux. Il me laissait dire.... et il recommençait comme si je n'avais rien dit. Je le comparais, à part moi, à ces gens qui croient toujours avoir un voleur caché sous leur lit. Ils regardent... point de voleur. Ils se relèvent...

[1] Aucun historien n'est encore parvenu, malgré les *Confessions*, à expliquer clairement la rupture de Rousseau avec d'Holbach et tant d'autres.

le voleur est revenu. En attendant, il est profondément malheureux, et il le sera, je crois, toujours plus...

— Tant pis pour lui! dit brusquement Diderot.

— Vous ne l'aimez guère, Diderot, reprit d'Holbach, et il vous rend bien la pareille; mais nous aurions tort, je crois, autant les uns que les autres, de régler nos sentiments sur les siens. *Tant pis pour lui!* disiez-vous. Eh bien, plus je l'étudie, plus je m'assure que nous ne pouvons équitablement l'accuser ni de ses chagrins ni de ses fautes. C'est un malade, un enfant...

— Un enfant qui se croit seul raisonnable entre les hommes...

— Oh! pour cela, c'est vrai. Jamais homme, sous des dehors plus humbles, n'a été plus imperturbablement content de soi. Assez d'autres le sont, mais c'est au moins parce qu'ils se croient bons ou habiles. Lui, pour arriver à vous dire qu'il est le meilleur des hommes, il commencera par vous raconter un tas de turpitudes, qu'il avoue, qu'il exagère, dont il s'accuse, enfin, avec la ferveur d'un trappiste. Sa vie, dit-il, n'a été qu'un long tissu de bévues : essayez de lui en épargner une nouvelle, et il résistera en homme convaincu de n'en avoir jamais commis, d'être incapable d'en commettre. Le seul moyen d'être bien dans ses papiers, au moins pour quelques jours, c'est de lui avoir fourni l'occasion de faire le généreux. Vous, Diderot, par exemple, il vous détestait hier un peu moins qu'à l'ordinaire. Savez-vous pourquoi? Duchesne, le libraire, lui avait envoyé les *Philosophes*, où Palissot

us déchire à belles dents, et le ménage, lui, Rousseau, une manière assez marquée. Là-dessus, grande indignation de ce qu'on avait pu croire qu'il pût être flatté de se voir épargné à vos dépens. Il a répondu à Duchesne qu'il n'acceptait pas ce présent *horrible*; qu'il avait eu *l'honneur* d'être votre ami; qu'il ne pourrait jamais prendre plaisir à voir noircir un homme *respectable*. Vous, Morellet, il n'a encore jamais dit, que je sache, aucun mal de vous; mais depuis qu'il a contribué à vous faire sortir de la Bastille [1], vous êtes, à ses yeux, le plus vertueux et le plus intéressant des hommes. Rendez-lui un service, et aussitôt il se défiera de vous. Tirez-le de la Bastille,—si par hasard il y va,— et vous serez son ennemi; car plus le service aura été grand, moins il pourra se persuader que vous le lui ayez rendu sans arrière-pensée.

— C'est le paradoxe incarné, dit Morellet. On se demande, à chaque ligne, si on a affaire au plus menteur ou au plus sincère des hommes.

—Si la sincérité, dit Helvétius, consiste à être *actuellement* convaincu de ce qu'on avance, il n'y a personne, je crois, de plus sincère que lui; si on ne veut donner ce nom qu'à celle qui commence par s'interroger elle-même, pour voir si elle a tout de bon la conviction qu'elle va énoncer, — alors je dirai hardiment qu'il ne l'est pas. Tout ce qu'il dit, il le croit vrai; mais quant à se demander sérieusement pourquoi, c'est ce qu'il n'a jamais fait. Voilà comment il a pu soutenir, avec une égale bonne foi, les choses les plus contradictoires;

[1] Par l'entremise de la maréchale de Luxembourg.

voilà comment tous les partis trouveront des armes chez lui. Sa conviction, toute d'instinct, se fait de page en page; elle se maintient sincère et pleine, quand même il va combattre ce qu'il a soutenu. Dès son premier écrit, qu'a-t-il fait? Vous savez l'histoire. Ses yeux tombent par hasard, dans le *Mercure,* sur une question proposée par l'académie de Dijon : « Le progrès des arts et des sciences a-t-il contribué à corrompre ou à épurer les mœurs? » Le voilà décidé à concourir. Il s'enthousiasme; il a déjà esquissé dans son esprit un magnifique tableau des bienfaits de la civilisation. Il court chez un ami; il lui expose, encore tout ému, son sujet, son plan... « C'est le pont aux ânes, dit l'ami. Prenez la thèse contraire, et vous verrez le beau bruit! » Nouvel éclair... Et le voilà attaquant à outrance ce qu'il avait d'abord compté soutenir. L'ami, c'était vous, Diderot.

— C'était moi. Comme vous le dites, à peine eus-je lâché mon mot, qu'il se trouva tout aussi convaincu, tout aussi enthousiasmé qu'auparavant, tout aussi prêt à dire *noir* qu'il l'avait été à dire *blanc*...

— Mais, dit d'Holbach, il m'a nié l'aventure...

— Il en a menti!... s'écria Diderot.

— Paix... paix!... dit Helvétius. Nous savons bien que l'aventure est vraie. Il vous l'a laissé raconter dix ans sans songer à vous contredire.

— Et il a osé...

— Paix! vous dis-je. Est-ce un homme contre qui il faille se fâcher?

— Mais s'il ment, il faut bien...

— Le lui prouver? Vous n'y réussirez pas. Rappelez-

ns ce que je disais tout à l'heure. S'il est arrivé à nier chose, eh bien, c'est qu'il est arrivé à n'y pas croire. enez-vous-en à son imagination; n'accusez pas son ur.

C'était ainsi qu'Helvétius avait coutume d'expliquer écarts de Rousseau. Ce système est-il applicable outes les circonstances de sa vie et de ses écrits? Peut-re. Que d'autres prononcent.

Quant à l'aventure en question, nous avouons qu'il ous paraît impossible d'en douter. Les Mémoires de Marmontel, de Morellet, surtout, si impartial et si grave ans sa vieillesse, contre-balancent amplement les tardives dénégations de Rousseau.

XIX

L'heure approchait.

— Messieurs, dit Helvétius, voilà qu'on vient de dresser le bûcher. Nous nous sommes promis, comme vous savez, d'être à table...

Plusieurs s'approchèrent de la fenêtre.

— Pas si près, reprit-il; pas si près, messieurs! Un de ces huissiers n'aurait qu'à lever les yeux, et...

— Et il nous verrait, dit Morellet. Eh bien, après?...

— Après?... C'est que vous pourriez très-bien retourner d'où vous venez, seigneur *Mords-les...* [1]

— Silence!... cria Damilaville. La cour entre!...

[1] Le calembour était de Voltaire. L'ardent abbé le justifiait de son mieux.

— Eh non, dit l'abbé. La cour sort.

C'étaient en effet les deux conseillers qui paraissaien au haut du grand perron.

— A table donc!... dit Helvétius.

Et on s'y mit. Damilaville, assis le plus près de l fenêtre, pouvait, tout en mangeant, avoir l'œil sur c qui allait se passer.

— Attention, dit-il. On va commencer... Mais voilà une assiette libre. Qui donc nous manque?

— Vous savez bien que Grimm arrive toujours le dernier, dit Marmontel.

— Le temps de courir après les nouvelles...

— Le temps d'arranger sa perruque...

Il y tenait en effet extrêmement.

— Le temps d'être vu des dames...

— Le temps de n'être pas vu de ses créanciers...

— Le temps...

— Messieurs, dit Helvétius en levant son verre, à la santé du parlement!

— A la santé du parlement!... répétèrent tous les convives.

Et les verres de se choquer; et les rires, et les lazzis de courir.

— Bien, dit Morellet, bien!... santé, *sanitas*... qui veut dire bon sens aussi, ce que je leur souhaite grandement, à nos messieurs... *Mens sana in corpore sano*...

— Que fait-on, Damilaville?

— Le greffier lit... Ah! il a fini un premier arrêt. Samson déchire un livre...

— Lequel?

— Vous croyez que je peux lire d'ici?

— Est-il mince, épais, grand, petit?

— Il brûle. D'ailleurs, c'est trop loin. Si j'avais le lorgnon de Grimm...

— Mon lorgnon?... dit Grimm. Pourquoi faire?

— Ah! vous voilà enfin?... Donnez-lui le lorgnon, et asseyez-vous.

— Laissez-moi au moins jeter un coup d'œil...

— Faites.

— Ont-ils déjà beaucoup brûlé?

— Voilà qu'on déchire le second.

— Tâchez de voir quand ce sera mon tour, dit Helvétius.

— Oui. J'y vois, à présent... Eh bien! qu'est-ce que c'est donc que ce prêtre qui vient de se montrer sur l'escalier?... Eh mais... C'est mon homme de Versailles... C'est le père Bridaine...

Tout le monde, à ces mots, avait couru vers la fenêtre, car l'aventure de Versailles avait fait un bruit prodigieux. On se passait le lorgnon pour le mieux voir. On faisait cent observations sur sa figure, son air, son costume.

Cependant le greffier lisait, le bourreau brûlait. Damilaville avait promis d'avertir Helvétius. Il espérait reconnaître le livre à la couverture et au format.

On se racontait, en attendant, car on s'était remis à table, les traits plus ou moins authentiques qui ont trouvé place, plus tard, dans les biographies de Bridaine.

— Un jour, dit Grimm, comme il conduisait une procession, il s'arrêta tout à coup, monta sur une-

borne, et se mit à dire: « Je vais vous mener chez vous. » On le suivit... et il les mena au cimetière.

— Il n'en fait pas d'autres, dit Raynal. Pas un sermon où il n'ait l'art de trouver quelque chose de nouveau, de piquant, d'extraordinaire, pour réveiller la curiosité des gens. Je l'ai beaucoup entendu à Pézenas...

— Qu'est-ce que c'est que Pézenas? dit d'Holbach.

— C'est ma patrie, monsieur.

— Et celle de votre *assent*, probablement.

— Hélas!

Il en avait souvent gémi, Raynal, de ce malheureux accent mi-gascon, mi-languedocien, qui lui avait fermé la chaire. « Jé né préchais pas mal, disait-il; mais j'avais un assent dé tous lés diables. » A quoi tiennent pourtant les choses! Sans cet accent, il se vouait à la chaire; il y obtenait des succès, grands peut-être, car il en possédait tous les moyens. Né à Paris, Raynal devient évêque; né à Pézenas, encyclopédiste.

— Rien de plus curieux, reprit-il, que le début du père Bridaine à Aigues-Mortes, il y a bientôt quarante ans. Les gens de l'endroit avaient compté, pour leurs sermons de carême, sur je ne sais quel prédicateur en renom. Quand on le vit venir, lui, inconnu et d'assez chétive mine, on complota de ne pas aller l'entendre. Le mercredi des cendres, il monte en chaire... Personne. Il prend une cloche et va se promener, sonnant, sonnant, par toutes les rues de la ville. Tout Aigues-Mortes est bientôt après lui. Il rentre à l'église, remonte en chaire, et, de sa voix retentissante, entonne un cantique sur la mort. Les gens rient; il va son train. Peu à peu, on ne rit plus. On écoute; on frémit, enfin,

car il s'était mis à paraphraser son cantique, et c'était un torrent d'images à épouvanter les plus endurcis. Sa réputation était faite.

— Je ne serais pas étonné, ajouta quelqu'un, que le père Bridaine ne devînt, s'il ne l'est déjà, un de ces hommes qui vivent dans l'imagination des peuples, et dont l'histoire, même de leur vivant, se charge de traditions.

— En ce cas, dit d'Alembert, il aurait cela de commun avec un homme auquel il ne se doute sûrement pas de ressembler, celui que vous avez vu chez moi la semaine passée, Rabaut. Il est revenu me voir. Je l'ai amené à me donner quelques détails de plus sur sa position chez les siens. Il est décidément, pour ces pauvres gens, un vrai héros d'épopée ; il a sans cesse à lutter contre les honneurs qu'on voudrait lui rendre, contre le penchant qu'on aurait à lui donner tous les droits d'un chef de parti. Pour peu qu'il s'y prêtât, il y a longtemps qu'il le serait. L'an passé, lorsque nos grands généraux se faisaient battre, et que la France, au nord, pouvait à peine se défendre, Rabaut n'aurait eu qu'à vouloir pour soulever le Midi, et pour réclamer, avec cent mille hommes, contre l'abominable oppression des protestants. Il faudra bien...

— Je crois que nous y voici, messieurs, interrompit Damilaville. Je reconnais le livre. On commence à lire l'arrêt.

— Passez-moi le lorgnon, dit Helvétius. Oui... C'est cela... Je me reconnais...

Sa main tremblait. Il vit qu'on s'apercevait de son trouble.

Helvétius avait trop compté sur ses forces. Au fond pour mieux dire, c'était parce qu'il n'y comptait pas qu'il avait tant fait pour s'étourdir. Il venait de jouer un rôle. Il avait cru le rendre plus facile en le prenant plus insolent. Malgré lui, le masque tombait.

— Vous souriez, Diderot?... dit-il. Souriez. J'en ferais autant à votre place. Vous savez si j'ai peur de ces feux-là. Mais il y a quelqu'un pour qui tout ceci est affreux... Quelqu'un qui pleure, Diderot, tandis que nous sommes là à rire... Ce quelqu'un...

— C'est sa mère, murmura-t-on.

— C'est elle. Parce que la cause de sa douleur est... absurde... il faudra que je n'en aie pas pitié?...

Il savait que sa mère était allée passer dans une église cette heure dont la perspective la tourmentait depuis un an. Il la voyait à genoux, priant pour lui.

On cessa de sourire. Diderot seul resta maussade. Il ne comprenait pas, Diderot, que les intérêts sacrés de la philosophie ne passassent pas, en tout et partout, avant les vieux sentiments de la nature et les vieux préjugés de la religion. Puis, ce n'était pas la première fois qu'il accusait Helvétius de ne savoir être hardi que la plume à la main. Il le trouvait, comme Malesherbes, comme Buffon, trop gentilhomme et trop riche pour être un vrai philosophe; il n'aimait pas qu'on mît des gants pour écraser l'Infâme, et, dans ce vaste labourage du vieux sol de saint Louis, il eût dit volontiers, parodiant le mot du Christ : « Celui qui met la main à la charrue et regarde en arrière, n'est pas digne d'entrer au royaume de la raison. »

Il se remit donc à regarder. Mais comme on n'entendait toujours rien :

— J'aimerais bien le lire, cet arrêt, dit-il.

— Tenez, dit Grimm. Je m'en suis procuré une copie. Voilà aussi...

— Qu'est-ce que cela!... s'écria Diderot. *Rétractation que le sieur Helvétius aurait déposée au greffe de la Cour!...*

— Lisez, dirent quelques-uns.

— Non, non!... dirent quelques autres, qui paraissaient savoir la chose et désirer peu qu'on la sût.

Mais Diderot :

« Je n'ai voulu attaquer aucune des vérités du Christianisme, que je professe sincèrement dans toute la rigueur de ses dogmes et de sa morale, et auquel je fais gloire de soumettre toutes mes pensées, toutes mes opinions, toutes les facultés de mon être, certain que tout ce qui n'est pas conforme à son esprit ne peut l'être à la vérité. Voilà mes véritables sentiments. J'ai vécu, je vivrai et je mourrai avec eux. »

Diderot, en lisant ces lignes, s'était interrompu deux ou trois fois, moitié suffoqué par l'indignation, moitié hésitant à croire que la pièce fût authentique [1]. Mais Helvétius était assis, immobile et les yeux baissés; évidemment, il avouait. Diderot se contenait encore; mais il n'était pas homme à se contenir longtemps. Il avait jeté le papier; ses lèvres tremblaient. « Une rétractation!... murmurait-il. Une rétractation!...» Puis, s'animant : « Quand donc veut-on qu'elle tombe, l'an-

[1] Elle l'est. Nous n'y avons pas changé un mot.

tique idole, si elle n'a qu'à froncer le sourcil pour qu'on se prosterne à ses pieds?... Une rétractation!... » Et tout à coup, s'élançant vers la fenêtre : « Bravo, messeigneurs, bravo!... Brûlez, brûlez... puisqu'il y a encore des gens qui ont peur de vos flammes... »

C'était alors qu'on l'avait aperçu penché hors de la fenêtre, battant des mains, et résistant comme un furieux à ceux qui le retenaient.

XX

Les larmes de sa mère, les conseils d'amis pieux ou prudents, l'indignation de la reine et du dauphin, avaient déterminé Helvétius à cette étrange démarche.

Étrange en effet serait l'histoire des rétractations ainsi arrachées à l'incrédulité du dernier siècle. On ne sait ce qu'il faut le plus admirer, ou de la sottise de ceux qui les exigeaient, ou de la mauvaise foi de ceux qui osaient les signer.

Voltaire, le premier à l'attaque, était aussi le premier à la palinodie. Il n'attendait même pas, lui, d'y être contraint; il s'amusait à aller au devant. Tous ceux dont il bafouait les croyances, il trouvait excellent de les bafouer eux-mêmes en désavouant ses sarcasmes, en criant à la calomnie, en se donnant pour le meilleur des croyants. Voyez ses lettres. Si on réunissait celles où il fait le chrétien, il y en aurait pour un volume. Espérait-il tromper? Dans les premiers temps, peut-être; plus tard, il savait bien que personne ne s'y prenait.

Mais que lui importait, après tout, qu'on ne le crût pas? « Si j'avais cent mille hommes, écrit-il au comte d'Argental, je sais bien ce que je ferais; mais comme je ne les ai pas, je communierai à Pâques, et vous m'appellerez hypocrite tant que vous voudrez. » Vienne une maladie, et il se confessera. Viennent des menaces sérieuses, et il fera le malade pour avoir occasion de se confesser. Vienne un étranger de haut rang, mais religieux, qui paraît désirer d'avoir sa profession de foi, voici ce qu'il lui écrira[1] :

« Le grand Corneille fut obligé de répondre à ses ennemis qu'il soumettait tous ses écrits au jugement de l'Église.

« Je dis la même chose, et il m'est agréable de le dire à un sénateur de la seconde ville de l'État du saint-père; il m'est doux encore de le dire dans des terres aussi voisines des hérétiques que les miennes. Plus je suis rempli de charité pour leurs personnes et d'indulgence pour leurs erreurs, plus je suis ferme dans ma foi...; etc., etc.

Ainsi disait le maître; ainsi disaient les disciples, sans nul scrupule, pour peu que le temps fût à l'orage et que la Bastille eût l'air de vouloir de nouveaux hôtes.

Cette mauvaise foi était cependant trop commune, pour que nous puissions avec justice l'apprécier absolument. Il en était un peu des rétractations de ce genre comme des formules de politesse. Elles avaient passé, pour ainsi dire, dans la langue; chacun savait parfaite-

[1] Lettre au marquis Albergati Capacelli, sénateur à Bologne. 1760.

ment ce qu'il y avait à en rabattre. Protester de sa soumission à l'Église, ce n'était pas plus extraordinaire, aux yeux des gens, que de s'intituler, dans une lettre, le *serviteur* de son inférieur, ou d'assurer de sa *considération* un homme généralement méprisé. Vous avez pu voir des caricatures où un homme qui fait, sur le terrain, des excuses à l'adversaire, lui dit naïvement qu'en l'insultant, voire même en le soufflétant, il n'a pas eu le moins du monde l'intention de l'offenser. Ainsi faisaient beaucoup de gens, dans ce vaste duel entre la raison enivrée et la religion abâtardie. Ainsi venait de faire Helvétius; et Diderot allait paraître un brutal, un Diogène, pour s'être avisé de trouver qu'un incrédule ment lorsqu'il affirme être chrétien.

XXI

Ces mensonges n'ont pas fini avec le despotisme qui leur servait d'excuse. Vous les retrouvez, sous mille formes, dans les livres, dans les journaux, dans le langage et dans les usages d'aujourd'hui.

Ces formes peuvent cependant se réduire à deux : le mensonge chrétien, le mensonge catholique.

Le mensonge chrétien, c'est ce vernis de Christianisme qu'on ne se fait aujourd'hui aucun scrupule de jeter sur tant d'idées plus ou moins immorales, de sentiments plus ou moins faux, de théories plus ou moins dangereuses. Il y a là, nous ne pouvons le nier, un certain hommage rendu à la divinité du Christianisme,

su, *du* moins, à sa beauté. Très-peu de livres actuels respirent cet antagonisme brutal, cette haine profonde par laquelle il était alors de bon ton de se signaler, sauf à écrire ensuite, si *messieurs* se fâchaient, qu'on n'avait voulu attaquer « aucune des vérités de la religion. » Nos auteurs vont, en général, au devant du reproche. Au lieu d'attendre qu'on invoque le Christianisme contre eux, ils invoquent, eux, le Christianisme ; ce qu'ils n'oseraient soutenir en opposition avec lui, ils se hâtent de le placer sous sa sauvegarde. On ne vous dira plus, en tête d'un livre incrédule, qu'on veut vivre et mourir croyant ; mais on aura soin de semer, chemin faisant, juste assez de mots religieux pour que les ignorants s'y laissent prendre, — et les ignorants, en fait de religion, c'est, nous l'avons dit, la grande majorité des hommes, y compris souvent les plus habiles et les plus consciencieux dans tout le reste.

Et voilà ce qui fait, comme nous l'avons aussi déjà observé, le succès du second mensonge, celui que nous avons appelé catholique. L'ignorance du siècle en matière de religion n'est nulle part plus frappante que dans la facilité avec laquelle on passe et on laisse passer de l'un à l'autre.

Si nos auteurs sont peu chrétiens, ils sont évidemment encore moins catholiques ; s'ils n'acceptent que sous bénéfice d'inventaire les enseignements les plus simples et les plus formels du Christianisme, à plus forte raison se donnent-ils largement le droit de choisir dans ceux de l'Église. Et cependant, cette Église à laquelle ils refusent, en fait, toute autorité, cette Église à laquelle ils savent parfaitement qu'ils n'appartien-

nent pas, qu'ils n'appartiendront jamais, qu'ils ne pourraient appartenir sans renier tout ce qu'ils ont écrit, cette Église, enfin, dont ils savent les prétentions et qu'ils renieraient avec dédain pour peu qu'elle essayât de les exercer à leur égard, — ils lui accordent en passant, mille petits hommages; ils la flattent comme s'ils la craignaient, la vantent comme s'ils l'estimaient, l'autorisent, en un mot, à les considérer comme ses enfants et ses champions.

Ainsi, plus de ces rétractations grossièrement fausses qu'arrachait jadis la peur; mais, à la place, mille rétractations de détail, mille mensonges dans lesquels l'Église trouve encore mieux son compte, parce que la fausseté en est moins patente, parce que les auteurs eux-mêmes, la plupart du temps, n'y regardent pas d'assez près pour s'apercevoir qu'ils mentent. Que de belles choses, par exemple, ne nous débite-t-on pas sur l'unité! Et cependant, parmi ceux qui la vantent, qui la donnent ouvertement pour le premier caractère d'une Église vraie et sainte, — combien en avez-vous qui y concourent? Combien de réellement soumis aux lois qui en établissent l'apparence? Combien qui restassent soumis si on tentait de leur appliquer ces lois?

L'Église, à la vérité, s'en garde bien; mais cette tolérance a, au fond, le même principe que précédemment les rigueurs. Longtemps on brûla les auteurs; et cet usage était si bien entré, grâce à l'Église, dans les mœurs des peuples chrétiens, que les protestants mêmes furent quelque temps à s'en défaire. Plus tard, on ne brûla plus que les livres; l'auteur, avec quelques mots de rétractation, échappait à toute poursuite. Enfin,

n'a plus brûlé ni auteurs ni livres ; ce fut aux auteurs à fixer ce qu'ils offriraient pour leur rançon. Dans un siècle de liberté, c'était le meilleur et le seul moyen d'obtenir d'eux encore quelque chose. Eh bien, cette Église si accommodante aujourd'hui, si cruellement exigeante aussi longtemps qu'elle a eu les moyens de l'être, c'est la même ; cette main de velours qui vous est tendue, c'est la main de fer qui vous eût jeté dans les flammes. Sous son indulgence actuelle comme sous ses rigueurs d'alors, même principe : unité à tout prix. Les gens qu'elle brûlait jadis ou qu'elle forçait à se rétracter, elle savait très-bien qu'elle ne les convertissait pas ; les gens auxquels elle laisse croire ou dire qu'ils sont ses enfants, elle sait aussi qu'ils ne le sont pas. Dans les deux cas, par conséquent, ce qu'elle a voulu avant tout, c'est l'apparence. En dépit du Christ, son règne est essentiellement de ce monde. C'est sa première gloire, — et ce sera son premier châtiment.

XXII

— Mais vous êtes fou, Diderot !... criaient tous les convives.

— Ah !... criait-il de son côté quand on l'eut arraché de la fenêtre, ah !... vous voulez pactiser avec l'Infâme !... Vous voulez lui remettre le cœur au ventre, et lui montrer qu'elle est bien bonne de ne plus brûler que du papier ! Bien, messieurs, bien !... Mais je n'en

suis pas, moi... Je n'en serai pas, je vous jure!... D rétractations!... Des rétractations!...

Et il était déjà dans l'escalier. On avait voulu le re tenir, mais impossible.

— Laissez-le, dit Helvétius. Laissez passer son feu J'ai eu tort...

— Tort de quoi?... dit Grimm.

— Eh!... dit Morellet, de lui verser trois ou quatre verres de champagne. N'est-ce pas ce que vous alliez dire?...

Mais Helvétius restait pensif.

— Voilà bien du bruit, reprit Raynal.

— Et un déjeuner bien coupé, ajouta le docteur Roux, qui n'avait pas quitté sa place.

— Voilà qui est fait, dit Damilaville. Le feu s'éteint. Paix à vos cendres!... Eh! encore un arrêt?...

C'était celui dont nous avons donné le texte. Le greffier, on se le rappelle, avait retrouvé sa voix. On entendait assez distinctement.

— Des protestants?... dit tristement Helvétius. Ils ne se rétractent pas, ceux-là!...

— Diderot vous répondrait, dit d'Holbach, que c'est parce qu'ils ne sont pas fermiers généraux, ni maîtres-d'hôtel de la reine.

— Il aurait peut-être un peu raison... Mais non. S'ils ne se rétractent pas, c'est qu'ils croient. Nous ne pensons qu'aux hommes, nous, et nous nous rétractons; eux, ils pensent à Dieu, et ils tiennent bon. Mais écoutez... Des livres saisis chez Dumont... Quinze cents livres d'amende, dont un tiers au dénonciateur, *lequel a désiré n'être pas nommé*... Ah! mon Dieu!...

— Voilà qui sent en effet assez mauvais, dit d'Alembert. Le tiers de quinze cents livres, c'est cinq cents... Juste ce que votre *brave garçon*, commis chez Dumont, aurait reçu de son prétendu cousin... Encore une leçon, cher philosophe! C'est pour une vipère que vous avez préparé ce nid... Eh mais, vous voilà atterré... Aviez-vous donc cru que vos bienfaits ne tomberaient jamais que sur d'honnêtes gens?

— Non; mais...

Il hésitait.

— Mais quoi?

— Messieurs, interrompit Grimm, j'oubliais de vous dire, à propos du père Bridaine, qu'il prêche lundi à Saint-Sulpice. Tout Paris y sera...

— Et tout Versailles, ajouta Damilaville.

— Y allons-nous?

— Pourquoi pas?

— C'est entendu. Qui amènera Diderot?

— Je m'en charge, dit Morellet.

— Bien. Cela doit lui aller, à lui, puisqu'il est du métier...

— Du métier? Diderot?

On lui conta l'aventure des six sermons. Grimm ajouta l'histoire de la course à Meaux et de la visite à l'évêque.

Les livres brûlaient toujours. Des bouffées de fumée arrivaient jusque dans la chambre. On ferma la fenêtre, et on se remit à causer.

Mais rien ne pouvait distraire Helvétius. Il écoutait peu, répondait à peine. On s'en alla enfin, et il resta seul avec d'Alembert.

— Mais qu'avez-vous?... dit celui-ci. Il vous intéressait donc bien, ce jeune homme, que vous soyez si affligé pour avoir découvert...

— Le coupable, d'Alembert, c'est moi...

— Vous?

— Ce jeune homme était, il y a un an, un modèle de loyauté. J'ai eu le malheur de lui prêter mon livre...

— Votre livre?... Mais vous n'y prêchez que vertu, désintéressement, droiture...

Helvétius secoua la tête.

— Vertu... vertu... Oui, en effet, ce mot revient très-souvent dans mon livre... Reste à savoir si, avec nos principes, elle peut être autre chose qu'un mot.

— Voilà des scrupules...

— Trop fondés, d'Alembert. Ce jeune homme croyait en Dieu; il n'y croit plus...

— Ce n'est pas votre faute, alors. Vous n'enseignez pas l'athéisme.

— Pas tout à fait... Mais on pourrait bien demander si Dieu, dans nos systèmes, est réellement plus qu'un mot. Pour moi, je me suis avoué plus d'une fois, en écrivant, que si je parlais de lui c'était... Que dirai-je?... par complaisance, par politesse, en quelque sorte. Dieu, voyez-vous, est nécessairement tout ou rien. Si ce n'est pas lui qui meut le char, il n'en est plus que la cinquième roue. Eh bien, malgré toutes nos phrases, c'est à ce dernier rôle que nous le réduisons. Tant qu'on restera dans la théorie, on pourra s'y tromper; on s'imaginera, sur la foi de nos tirades, qu'on croit en Dieu. Viennent des occasions de faire comme si on n'y croyait pas... et vous voyez ce qui arrive.

— Messieurs du parlement, dit d'Alembert, seraient sans doute agréablement surpris s'ils apprenaient que leur arrêt vous a fait faire des réflexions pareilles.

— Je ne suis pas, reprit-il, de ceux qui pensent qu'un livre est bon par cela seul qu'on le condamne au feu. D'ailleurs, vous venez de le voir, ce n'est pas l'arrêt du parlement qui m'a fait faire ce triste retour sur moi-même; c'est l'autre arrêt, bien autrement concluant, qu'un misérable a prononcé en me montrant ce qu'a produit chez lui la lecture de mon livre. D'Alembert, vous avez beau dire. Voilà un châtiment plus sûr que toutes les censures et tous les arrêts du monde. S'il existe, ce Dieu que nous détrônons, savez-vous ce qu'il pourrait faire de mieux pour nous punir?

— Eh bien, quoi?...

— Nous laisser vivre encore un siècle, et nous faire assister à la récolte des tempêtes que nous semons.

XXIII

Suivons maintenant le père Bridaine chez celui que le Cévenol lui avait indiqué comme l'ami de Rabaut.

Ignorant son adresse, il pensa qu'il pourrait l'avoir chez le concierge de l'Académie des Inscriptions. On la lui donna en effet. Il demeurait rue des Ménestriers.

Court de Gebelin était, depuis quelque temps, l'agent central des protestants français. Une bizarre tolérance lui permettait d'en prendre presque officiellement le titre. Les protestants, aux termes des derniers édits de Louis XIV, n'étaient plus même des rebelles pour les-

quels on pût demander grâce : *ils n'existaient pas*; leur nom même était banni des actes officiels [1]; — et l'on souffrait à Paris, à Versailles, dans les bureaux des ministères, dans les salons, partout, un homme qui avait sans cesse leurs doléances à la bouche, leurs placets à la main.

Ce seul fait montre assez ce qu'il y avait d'indécis et de décousu dans le despotisme de cette époque. Au moment où on se souillait, dans les provinces, par des rigueurs atroces, on laissait libre, au milieu de la capitale, l'homme qui passait sa vie à les flétrir. Ce nom même de *Gebelin*, protestation contre les lois barbares qui pesaient sur ses coreligionnaires, n'était qu'un des surnoms qui avaient aidé son père, Antoine Court, à dépister les limiers du grand roi.

Antoine Court! Encore un de ces hommes auxquels il n'a manqué que de briller sur un autre théâtre, pour être universellement comptés parmi les illustrations de leur époque et les régénérateurs de leur pays.

C'était en 1713. Le Languedoc, après tous les ravages de la guerre des Camisards, venait d'avoir sa part des calamités générales. Aux rigueurs de l'oppression s'étaient ajoutées celles du désastreux hiver de 1709. Levées de troupes, contributions énormes, rien n'avait été épargné à ce malheureux pays. Il y avait de quoi arracher des larmes de sang à ceux qui l'avaient vu avant la révocation de l'édit de Nantes.

Ce qui les navrait plus encore, c'était l'état intérieur

[1] On les appelait *nouveaux convertis*. Nous verrons plus loin ce que cela voulait dire, et quelle infernale portée on avait donnée à ce mot.

de ces quelques restes d'Églises. Plus d'organisation, plus de consistoires, plus de pasteurs. La guerre et la persécution avaient tout brisé, tout anéanti. Parmi les malheureux qui végétaient sur ce sol rougi du sang de leurs frères, les uns repoussaient tout espoir et n'attendaient de repos que dans la mort; les autres se livraient à toutes les aberrations d'un fanatisme plus fatal que la persécution elle-même. Des prophètes, des prophétesses, pauvres cerveaux troublés par l'exaltation du danger, compromettaient à qui mieux mieux le grave héritage des Saurin, des Jurieu, des Claude. Le désordre et le ridicule menaçaient d'achever ce qu'avaient laissé le fer et le feu.

Tel était le chaos au sein duquel nous voyons apparaître Antoine Court. Il rassemblera ces restes épars; il se créera des aides; il n'a pas dix-huit ans, et déjà son plan est formé. Il excitera les uns, calmera les autres. Il ira planter au Désert la chaire qu'on a arrachée des temples; il y montera, sage et calme, et la religion ne parlera plus qu'un langage digne d'elle. Il y aura des consistoires, avec leurs anciens, leurs diacres, leurs pasteurs régulièrement institués; on reverra des colloques, des synodes, toute l'ancienne Église, enfin, la forme et le fond, le zèle et l'ordre, la discipline et la foi. Et ce que d'autres n'oseraient entreprendre en pleine paix, avec l'approbation et le secours des puissants du monde, il l'entreprendra, lui, poursuivi, proscrit, sans autre appui que sa foi, sans autre secours que celui de Dieu.

Ainsi projeta, ainsi accomplit Antoine Court. Nous ne le suivrons pas dans les détails de cette longue et

laborieuse carrière. Des cinq pasteurs qui avaient signé avec lui, en 1717, le procès-verbal du premier synode tenu sous ses auspices, *quatre* [1], peu d'années après, étaient morts sur l'échafaud; mais aussi, vers 1744, dans ces mêmes lieux où il avait eu d'abord tant de peine à réunir quinze, trente, cent personnes, — c'était à des assemblées de cinq mille, de huit mille, qu'il avait la joie de prêcher ou d'entendre prêcher Rabaut. Il s'était trouvé seul pasteur; il en laissait soixante.

L'enthousiasme a plus d'une fois produit, en moins de temps, des résultats plus considérables; mais poursuivre pendant trente ans, pas à pas, à travers d'inexorables périls, sans faire appel à l'enthousiasme et en commençant, au contraire, par en comprimer l'essor, une réorganisation aussi difficile, aussi vaste, — c'est un miracle de persévérance et de courage comme l'histoire en a eu peu et peut-être point à enregistrer.

XXIV

En 1760, Court venait de mourir. Usé de bonne heure par les travaux de cet effrayant apostolat, il était allé se mettre à la tête du séminaire de Lausanne, fondé par lui vers 1725, avec l'appui de quelques souverains étrangers.

L'archevêque de Cantorbéry, lord Wake, et le célèbre Alphonse Turretin, professeur à Genève, avaient

[1] Huc, Vesson, Arnaud et Durand.

ctivement concouru à la formation de cet établissement. Là se continuait dans le silence l'œuvre que ouis XIV avait crue ensevelie sous les ruines des écoles le Saumur et de Sedan; là se réunissaient, de toutes es parties du royaume, ceux qui se sentaient, comme disait Court, la vocation du martyre. C'était là qu'avait étudié son fils, celui que nous venons de voir établi à Paris; c'était là qu'étudiait, à cette époque, le fils aîné de Rabaut, connu plus tard sous le nom de Saint-Étienne, et qui devait monter un jour sur un autre échafaud que celui qu'avait bravé son père.

Héritier de ces traditions glorieuses, Court de Gebelin n'était cependant pas entré dans le pastorat actif. Ce n'était pas qu'il ne se fût senti comme un autre, et mieux qu'un autre, la vocation que demandait son père; joyeusement, avant de quitter Lausanne, il avait reçu ce diplôme qu'on appelait un brevet de potence. Mais il s'était fait remarquer, dès sa première jeunesse, par des talents tellement hors de ligne, que les plus zélés hésitaient à jeter un pareil enjeu aux chances redoutables de l'apostolat protestant. On avait compris que sa place était au centre, qu'il pourrait rendre, de là, d'éminents services, et il n'y avait eu qu'une voix pour l'engager à s'y fixer. Une tournée générale dans les Églises du royaume l'avait mis au courant de leurs souffrances, de leurs besoins, de leurs vœux. Rabaut serait l'évêque, comme il l'était depuis longtemps, et Court le ministre des cultes.

Pénétrons donc, puisque nous aurons bientôt à y voir entrer Bridaine, dans sa maison de la rue des Ménestriers.

Nous voici dans son cabinet. Nous pourrions, au premier coup d'œil, nous croire encore dans celui de d'Alembert. Approchons. Jamais pareil mélange de travaux et d'affaires ne se sera offert à nos regards.

Court est assis devant une large table sur laquelle sont entassés des livres de tout format, des lettres de toute écriture, vaste chaos dans lequel vous ne le verrez jamais se perdre ni même hésiter un moment. De ces deux pages commencées qui sont là devant lui, l'une, c'est un placet au comte de Saint-Florentin[1], l'autre, un mémoire au président De Brosses. « Oui, monsieur, dit-il dans celle-ci, j'ai trouvé plus de trois cents mots français qui viennent incontestablement de l'arabe. » — « Oui, monseigneur, dit-il dans celle-là, voilà deux ans que le nommé Fabre est aux galères, pour un trait qu'on eût couronné dans l'antiquité. » Il ajoute une phrase à l'une, une phrase à l'autre; ce qui ne l'empêche pas de penser, chemin faisant, à tel ou tel autre travail également en train, et qu'il ira précipitamment chercher dans un tiroir pour y changer un mot, y ajouter un détail, une note. Ces deux livres fermés sur lesquels s'appuie son coude, vous les croyez là pour l'aider dans les mêmes recherches? Mais l'un, c'est la polyglotte d'Alcala, toute surprise de se voir en des mains hérétiques; l'autre, c'est le *Martyrologe* de Crespin, cette sombre légende du protestantisme français. A peine en reste-t-il, dans tout le royaume,

[1] Ministre de la maison du roi, et chargé, à ce titre, de tout ce qui concernait les protestants. La persécution était mise au rang des affaires privées du monarque, comme si on eût craint qu'il n'en eût pas assez la gloire.

e douzaine d'exemplaires, tant on l'a poursuivi, tant l'a brûlé! Là sont des ouvrages anciens, ouverts maint endroit ; là, des ouvrages tout récents, que crayon scrutateur a déjà annotés à mainte page. st le *Culte des dieux fétiches*, par le président De osses ; c'est l'*Histoire de l'Yémen* et la *Table des rois abes*, par le marquis de Bréquigny ; c'est l'*Explication de la mosaïque de Palestrine*, par l'abbé Arnaud ; 'est le *Traité sur l'infini mathématique*, par le Genevois Achard, juge à Berlin ; c'est un mémoire sur les hinois, par M. de Guignes, de l'Académie des Inscriptions ; c'est une réponse à ce mémoire, *les Doutes*, par eshautesraies ; c'est la *Théorie de l'impôt*, pour laquelle l'auteur, le marquis de Mirabeau, est en ce moment sous les verrous ; c'est l'*Histoire des perruques*, par Thiers, docteur en théologie, avec citations grecques, hébraïques, etc. ; c'est, en un mot, tout ce que les six premiers mois de 1760 ont vu publier de travaux archéologiques et de studieuses nouveautés. Mais tandis que le siècle s'est fait savant pour se distraire, pour combler par les travaux de l'esprit une partie du vide que la foi, en se retirant, a laissé dans les cœurs, — lui, homme de foi avant tout, s'il apporte sa pierre au temple de la science, c'est qu'il veut que ce soit un temple à Dieu.

XXV

Il a fini d'écrire ; il se lève.

— Déjà onze heures!... dit-il. Et je n'ai pas reçu mes lettres... Et Rabaut qui ne revient pas...

Il se promena un moment, les bras croisés.

— Le voici, je crois... Ah ! c'est vous, Dumont...

— Ah ! monsieur...

— Eh bien, êtes-vous allé voir le feu ?

— Ah ! monsieur, ne plaisantez pas. Savez-vous qui nous a vendus? Mon commis...

— Le protégé de M. Helvétius?

— Lui-même

— Comment l'avez-vous découvert ?

— Ce serait trop long à dire ; mais le fait est sûr, trop sûr. Il avoue, du reste.

— Vous l'avez chassé?

— Sans doute ; mais qu'y gagnerons-nous? On va avoir l'œil sur moi.

— On a autre chose à faire, Dumont. J'irai voir ces messieurs, d'ailleurs ; je veux leur faire un peu honte de leur arrêt.

— Soit. Mais l'amende, en attendant? J'en ai fait l'avance, vous savez.

— L'amende? Il va sans dire que je vous la rembourserai... quand je pourrai. Pour le moment, je n'ai pas un écu. Tout ce qu'il me restait de fonds, je l'ai expédié ces derniers jours. Deux cents livres aux galériens de

ulon, deux cents à ceux de Marseille, cent à nos prinières d'Aigues-Mortes... Juste, à eux tous, ce que misérable a eu! Comme les mauvaises lois appellent mauvaises actions! Si on ne lui avait offert la facié de rester caché, aurait-il songé à nous trahir? Et tte amende à son profit! Un temps viendra où on se mandera comment il a pu exister des lois aussi imorales, et des juges qui ne reculassent pas devant immoralité de les appliquer. Mais enfin, grâce à Dieu, ls n'ont pu trouver grand'chose...

— Pas le quart de ce que j'avais dans mon arrière-boutique. Maintenant, tout est dans ma cave. Si l'on revient...

— On ne reviendra pas. Il reste?...

— Cent Bibles, je crois, et huit cents Nouveaux Testaments. Quant aux catéchismes, il y en a bien trois mille, outre les psautiers et les recueils de prières.

— A peu près autant, en somme, que ce qu'on saisit, il y a deux ans, chez Jean Corbière, à Bordeaux. Voilà un feu, Dumont [1]! Qu'est-ce, après cela, que l'affaire de ce matin? Nous sommes riches...

— D'un trésor enfoui...

— Enfoui, c'est le mot, puisque le voilà dans votre cave. Il faudra pourtant bien l'en tirer. De tous côtés on me demande des livres. En Guyenne, depuis le grand auto-da-fé de Bordeaux, on ne sait où en prendre. En Béarn, en Poitou, en Dauphiné, les pasteurs se lamentent d'en recevoir si peu. A Nîmes, les dépôts vont être

[1] Six mille volumes, environ, furent brûlés à Bordeaux le 17 avril 1758.

épuisés. Heureusement que voici la foire de Beaucaire. Toutes mes mesures sont prises. Dans un mois, Dumont, votre cave est vide...

— Dieu le veuille!

— Dieu le voudra. Voici, je crois, qu'on m'apporte mes lettres. Il doit y avoir des réponses précisément à ce sujet.

La foire de Beaucaire était déjà maintes fois venue en aide aux pourvoyeurs spirituels des protestants du Midi. Dans ce grand mouvement de gens et de marchandises, pasteurs et livres circulaient avec un peu moins de danger. Rabaut avait même pris quelquefois, à cette occasion, la qualification de *marchand de perles fines* innocente allusion, sans doute, à cette *perle de grand prix* sous l'emblème de laquelle la Bible s'est elle-même désignée. Il y avait bien eu, à Beaucaire même en 1735, un auto-da-fé presque comparable à celui de Bordeaux; mais ces échecs, assez rares du reste, ne servaient qu'à faire inventer de nouveaux moyens de transport.

Les livres arrivaient généralement de Hollande par Paris, et de Genève par Lyon ou par Grenoble. On avait dans toutes les villes, des négociants affidés qui servaient d'intermédiaires. C'était dans des ballots d'étoffes, dans des caisses et des tonneaux de denrées quelquefois même sans autre précaution qu'une enveloppe épaisse et une étiquette fausse, que des milliers de volumes allaient du nord au sud, de l'est à l'ouest des frères libres aux frères opprimés. Mais au milieu de ces courageuses fraudes, l'autorité protestante veillait encore à ce qu'il ne se fît rien au delà de ce que la né

cessité légitimait. Un décret du synode de 1731 excommunie quiconque aura introduit en fraude autre chose que des livres de religion.

Quelque difficile qu'il fût de s'en procurer suffisamment, les conserver était souvent plus difficile encore. Divers édits, renouvelés en 1729, avaient prescrit la saisie et la destruction de tout livre à l'usage des protestants. Il leur était enjoint de les apporter eux-mêmes, à première réquisition; sinon, amende *arbitraire* [1], fixée par l'intendant de la province. En cas de récidive, amende arbitraire encore, mais qui ne pouvait être au-dessous du tiers des biens; plus, trois ans de bannissement. Toute dénonciation était admise; tout consul de commune et tout curé pouvaient s'introduire dans les maisons, et y faire les perquisitions nécessaires. Aussi est-ce par millions qu'il faudrait compter les volumes anéantis en exécution de ces édits, car l'instruction, compagne de la Réforme, avait multiplié les livres dans tous les rangs de la France protestante. C'était un triste jour que celui où il fallait livrer la vieille Bible de famille, le livre doublement sacré, sacré parce que c'était la Bible, sacré par les souvenirs qui s'y attachaient! Enfants, pères, grands-pères, tous, dès leurs premiers ans, l'avaient chaque jour vue et touchée. Elle avait assisté, comme les anciens dieux Pénates, à toutes les joies et à toutes les douleurs de la famille. Un usage

[1] Ce mot est dans l'édit de 1729, et dans presque tous ceux où il s'agit de peines pécuniaires à infliger aux protestants. Le droit de confiscation, déjà si odieux entre les mains des tribunaux ou du prince, existait, en fait, dans celles des moindres intendants.

touchant avait inscrit sur ses premiers ou sur ses derniers feuillets, quelquefois même sur ses marges, les principaux événements de toutes ces humbles existences. Tel an, tel jour, un enfant était né... et cet enfant, c'était l'aïeul, le bisaïeul peut-être du père ou de l'aïeul actuel, car ces Bibles dataient, pour la plupart, des premiers temps de la Réformation. Puis des mariages, puis des baptêmes, puis des morts, puis des naissances encore... Et tous ces pieux monuments allaient périr à la fois dans les flammes!

XXVI

Court venait donc de recevoir ses lettres, recueillies par un portier affidé. Deux ou trois portaient son adresse; les autres avaient été reçues par diverses personnes de Paris, car, bien que la police parût fermer les yeux, il avait jugé plus prudent de ne pas afficher son immense correspondance. Il y en avait aussi deux pour Rabaut. (Pour M. *Tuabar*, car c'était, on se le rappelle, son nom de Paris.)

— Eh bien, Dumont, que vous disais-je?... s'écria Court, après en avoir ouvert une au hasard. Voyez... lisez... Ceci ne vient pourtant pas de bien loin. C'est de mon ami Delabroue, le chapelain de l'ambassade de Hollande. Il est vrai que je lui avais écrit hier...

Dumont prit la lettre, et lut :

« Je n'avais pas attendu votre billet, cher ami et frère, pour m'occuper de ce que vous me mandez. J'ai

écrit sans délai à nos amis de Hollande, et j'espère qu'ils auront bientôt trouvé la somme. Mais comme la réponse ne peut venir de quelques jours, je me suis procuré, comme j'ai pu, les quinze cents livres, et vous les aurez dans la journée. Que Dieu ne nous envoie pas de pires épreuves, et tout ira bien.

« Votre ami et frère. »

« *P. S.* Je viens de mettre la dernière main à mon ouvrage. Le titre m'embarrasse un peu. Ce sera, je crois, « *L'Esprit de Jésus-Christ sur la tolérance.* » Qu'en pensez-vous? »

— J'y réfléchirai, dit Court. En attendant, voilà notre amende trouvée... Eh! encore de l'argent!... Mais je l'attendais, celui-ci. C'est le trimestre des pasteurs auxquels le comité de Genève fait un supplément de paye [1].

— Cela va passer à Nîmes? dit le libraire.

— A Nîmes, à Alais, à Toulouse... Au reste, j'ai quelqu'un qui s'occupe de ces envois. C'est un Genevois, nommé Necker, employé dans la maison Thélusson.

— Ce Necker qu'on dit si intelligent?

— Oui, un jeune homme qui fera son chemin... Ah! voici ce que je cherchais... une excellente lettre de Beaucaire. Prenez-la. Tout y est marqué, je vois. Les adresses, les déclarations à faire... Bien... Votre cave ne sera pas vide dans un mois, maître Dumont... Elle le sera dans huit jours... à moins qu'il ne nous vienne de quoi la remplir de nouveau...

[1] Les honoraires des pasteurs étaient, à cette époque, de sept ou huit cents francs. Les suppléments venus de Genève étaient de trois cent vingt.

Il s'en alla moitié content, moitié triste. C'était un de ces protestants comme il y en avait beaucoup, avons-nous vu, dans les grandes villes, très-protestants au fond du cœur, mais peu désireux de se compromettre. Leur jetterons-nous la pierre? Souvenons-nous des difficultés de leur position. La moindre infraction aux édits pouvait être suivie de châtiments terribles. C'était par indulgence que le parlement n'avait pas condamné Dumont à fermer sa boutique; et pour peu qu'on eût été désireux de l'envoyer aux galères, on aurait aisément trouvé, dans ces mêmes édits, plus d'un article auquel il n'aurait rien eu à répliquer. Guillaume Issoire, de Nîmes, n'y avait-il pas été envoyé pour avoir reçu des tonneaux étiquetés *Poix blanche et noire*, qui s'étaient trouvés pleins de catéchismes d'Ostervald? D'ailleurs, Dumont passait pour catholique. L'abjuration forcée de son père lui avait transmis ce titre, qu'il gardait, à l'exemple de beaucoup d'autres, parce qu'il en avait besoin pour vivre. Si c'était de l'hypocrisie, à qui la faute? Aux malheureux qui la subissaient comme une honte, ou à ceux qui la leur rendaient nécessaire?

XXVII

Resté seul, Court reprit ses lettres. Il avait devant lui une espèce de registre, où il inscrivait, chemin faisant, ce qu'il tenait à ne pas oublier.

« Écrire à M. de Voltaire pour qu'il s'intéresse au galérien Chaumont, de Genève, condamné à vie, en 51,

par M. de Saint-Priest, intendant du Languedoc, pour avoir été aux assemblées [1]. »

« Voir ce qu'est devenue la requête de Jean Besson, d'Alais, aux fins qu'il lui soit permis de vendre sa maison, pour 4,500 livres, à Marc Ducros, du même endroit [2]. »

« Répondre à l'abbé Barthélemy que j'irai le voir un de ces jours; que si je peux lui aider à déchiffrer l'inscription, je le ferai volontiers; que le mot en question n'est pas dans la Polyglotte, etc. »

« Écrire à Lausanne que le pasteur Campredon ne peut rester seul en Normandie; qu'il faut absolument lui trouver un ou deux collègues [3]. »

« Envoyer à M. Quesnay [4] le commencement de mes calculs sur le prix du blé à Rome, à la fin du règne d'Auguste. »

— Ah! ah!... murmura-t-il en ouvrant une dernière lettre, voilà l'abbé de Caveirac qui va revenir à la charge [5]... Il se repent d'avoir été trop bon...

— Venez, venez... poursuivit-il en s'adressant à Rabaut, dont il entendait le pas dans une chambre à

[1] Chaumont, pour qui Voltaire écrivit au duc de Choiseul, ne fut libéré qu'en 1764.

[2] Les protestants ne pouvaient aliéner pour plus de trois mille francs de biens-fonds. L'émigration était impossible aux propriétaires, à moins de tout abandonner.

[3] Les églises de Normandie n'avaient été réorganisées que vers 1744, par le pasteur Viala.

[4] L'économiste.

[5] Il avait publié en 1755, en réponse au Mémoire de Rippert de Monclar, une *Dissertation sur la tolérance des protestants en France;* deux ans après, il y avait ajouté une *Apologie de Louis XIV et de son conseil.*

côté; venez voir jusqu'où peut aller la *fides romana*.

Rabaut entra. — Qu'est-ce donc ?... dit-il.

— On m'annonce un écrit de l'abbé de Caveirac, dans lequel il prétend prouver que mille personnes à peine ont été tuées dans Paris à la Saint-Barthélemy.

— Mille?... Eh! mon cher, il est bien raisonnable encore. Des gens m'ont soutenu, à moi, qu'il n'y en avait pas eu cinq cents, et deux ou trois mille, au plus, dans tout le royaume...

— Mais il sont fous, ces gens!... De qui s'imaginent-ils être crus?

— De qui?... Ah! pauvre ami, on voit bien que vous ne vivez que parmi les savants. Ils seront crus... de tout ce qui a intérêt à les croire; et les savants finiront par les croire aussi. Ne s'est-on pas déjà avisé de soutenir, dans quelques histoires, que la Saint-Barthélemy fut une affaire purement politique, une simple partie où les protestants ont eu le malheur de n'être pas les plus fins ni les plus forts? L'excuse est venue un peu tard; il serait par trop curieux que l'Église romaine eût courbé près de deux cents ans la tête sous l'infamie d'un pareil souvenir, si on avait cru avoir quelque moyen de s'en secouer. Mais maintenant, la carrière est ouverte. La Saint-Barthélemy, dans cinquante ans, ce ne sera plus qu'une émeute, méchamment grossie par nous; dans cent ans, pure calomnie contre la bonne mère Église[1].

[1] Bossuet a évalué à six mille, dont au moins cinq cents gentilshommes, le nombre des morts à Paris, et à vingt-cinq ou trente mille celui des morts dans les provinces. « Les nouvelles du massacre causèrent de l'horreur presque partout, ajoute-t-il; la haine

— Probablement... Et calomnie aussi, sans doute, tout ce que nos enfants diront de nos souffrances d'aujourd'hui.

— Oui, reprit Rabaut, quand je n'aurais pas mille autres raisons pour être persuadé que l'Église romaine enseigne l'erreur, sa condamnation serait écrite, à mes yeux, dans cette effrayante aisance à mentir. Il n'y a pas de mois, pas de semaine, que je n'aie à prendre la plume contre les plus absurdes faussetés. Et ce ne sont pas seulement des curés, des moines, qui les colportent. Les évêques, que leur position même, à défaut de conscience, devrait rendre plus circonspects, les évêques n'en sont que plus hardis, comme s'ils se sentaient trop haut pour que nos démentis doivent jamais les atteindre. Quand votre père eut si bien répondu, en 52, à la fameuse lettre[1] où l'évêque d'Agen, M. de Chabannes, nous accusait de nous réjouir des malheurs de la France, il semblait que cette accusation ne dût jamais revoir le jour. Eh bien, il ne se publie pas, dans nos contrées, un seul mandement contre nous, qu'elle

de l'hérésie les fit recevoir agréablement à Rome. » Il nie qu'il y ait eu, de la part des protestants, aucune conjuration. « Pour imprimer davantage la conjuration dans les esprits, dit-il, on rendit à Dieu des actions de grâces publiques sur la prétendue découverte. Ces grimaces n'en imposèrent à personne, et l'action qu'on venait de faire fut d'autant plus détestée par les gens de bien, qu'on ne put trouver un prétexte qui eût la moindre apparence. »

Bossuet était, comme on voit, beaucoup moins antiprotestant que certains écrivains ou prédicateurs d'aujourd'hui.

[1] Lettre au contrôleur général, M. de Machault, « contre la tolérance des huguenots dans le royaume. » Ce fut à cette occasion qu'Antoine Court publia son *Patriote français et impartial*.

n'y soit reproduite ou insinuée. Et cette assertion-là, si elle est fausse, au moins ne repose-t-elle pas sur une supposition absurde, car il n'y aurait rien d'étrange à ce qu'on aimât peu une patrie où on a tant souffert; mais que d'autres accusations, purement, impudemment fausses, et invariablement répétées dans tous les écrits de ces messieurs ! Un seul, l'évêque de Nîmes [1], fait exception; encore s'est-il bien tristement signalé, en 52, lors des rebaptisations en masse. Les autres, tout leur paraît permis, tout leur est bon. C'est M. de Montclus, évêque d'Alais, qui s'en va ramassant tout ce qu'on a raconté de plus infâme sur Luther, sur Calvin, sur tous nos réformateurs; c'est M. de Saint-Jal, évêque de Castres, qui nous accuse de saper les bases de la morale, d'autoriser la débauche et l'adultère; c'est M. de Fontanges, évêque de Lavaur, qui nous montre tendant la main aux incrédules, aux impies; c'est M. de Crussol-d'Uzès, évêque de La Rochelle, grand théologien, à ce qu'il croit, et qui ne saurait arranger une phrase contre nos dogmes sans l'assaisonner d'une fausseté contre nous. Voilà pour le mensonge écrit; ailleurs, c'est bien autre chose encore. En chaire, dans les écoles, dans les familles, dans le confessionnal, partout où nous ne pouvons suivre nos ennemis pas à pas, on sème, on perpétue les plus bizarres préjugés. Il ne tient pas à certains prêtres que des gens au milieu desquels nous vivons, qui peuvent nous voir, nous interroger tous les jours, qui n'ont qu'à ouvrir les yeux, enfin, pour savoir ce que

[1] M. de Becdelièvre.

nous sommes, ne nous regardent comme des espèces de monstres, appartenant à peine au genre humain.

XXVIII

Exagérait-il? Ou bien, vrai en 1760, ce tableau serait-il faux aujourd'hui?

Il le serait, sans doute, en quelques points, en un surtout.

C'était dans l'intérêt du trône que l'autel, à l'entendre, demandait la ruine des protestants. Pas un mandement, pas un mémoire où leurs idées libérales ne fussent représentées comme devant attirer, avant tout, les rigueurs de la royauté.

Voilà, pour leurs accusateurs, une source aujourd'hui fermée. On la rouvrirait, nous n'en doutons pas, le jour où reviendrait un Louis XIV ou un Louis XV; en attendant, on fait de la démocratie à qui mieux mieux. Les protestants ont donc, de par leurs anciens oppresseurs, la permission d'aimer la liberté [1].

Les anciennes accusations, à cela près, vont leur train; les unes, telles que jadis, les autres, un peu rajeunies, toutes, ou presque toutes, plus audacieuses que jamais.

[1] Nous écrivions cela en 1848. Ce ne serait déjà plus aussi vrai, bien s'en faut.

XXIX

— Mais laissons cela, reprit le ministre. J'arrive du Palais. J'ai vu brûler... ce que vous savez. J'avais besoin de me retrouver avec quelqu'un qui comprît ce que j'ai éprouvé à ce spectacle.

— Tenez, dit Court, tandis que le feu s'allumait, on m'a apporté un autre livre qu'ils brûleront peut-être aussi, mais qui n'en sera pas moins un témoignage éternel contre leur Église et contre eux. Voilà le premier exemplaire de cette histoire que mon père nous a si longtemps promise [1], et dont il n'a fait les dernières pages que quelques jours avant sa mort. Il me reste un manuscrit précieux, celui de l'*Histoire générale des protestants de France dans leurs divers lieux de refuge, depuis la révocation de l'édit de Nantes.* Il y a là une foule de détails que lui seul pouvait savoir, et qui seront du plus haut intérêt pour toutes ces familles que l'exil a brisées. Malheureusement, ce ne sont encore que des notes, et il y a loin de là à un livre. Je le ferai, ce livre, si Dieu me prête vie [2]. Ce sera le travail de ma vieillesse...

— Encore un!... Vous m'effrayez, Gebelin, avec vos projets. L'homme propose...

[1] L'*Histoire des troubles des Cévennes,* par Antoine Court.

[2] Ce travail n'a pas été fait. Le manuscrit d'Antoine Court est à la bibliothèque de Genève.

— Et Dieu dispose, je le sais. Mais Dieu ne nous défend pas de *proposer*, surtout quand c'est pour sa gloire...

— Et qui nous dit quand c'est véritablement pour sa gloire? Pouvons-nous jamais bien savoir si c'est à lui que nous pensons?... J'ai tremblé pour vous, je l'avoue, en vous voyant dans un pareil tourbillon. La réputation et la fortune sont là, à votre porte...

— Qu'elles entrent, Rabaut, et nous verrons. Moi aussi je tremble parfois... Moi aussi j'ai peur d'oublier Dieu pour moi-même...

— Courage, alors !... C'est une preuve que vous ne l'oublierez pas.

— Dieu le veuille!... Mais avant de trembler sur les résultats, laissez-moi trembler un peu sur l'œuvre. Cet immense travail dont je vous ai quelquefois entretenu dans mes lettres, je viens enfin d'en rédiger le plan. Il y aura vingt volumes, trente peut-être...

— Et vous l'appellerez?

— *Le Monde primitif, analysé et comparé avec le Monde moderne.*

— Voyons-le, ce plan.

— Dans le premier volume, je poursuis en Grèce et dans l'Orient, à travers toutes les allégories, les principes générateurs des religions anciennes.

Le deuxième, c'est une grammaire universelle, suivie de l'exposé théorique des procédés qui m'ont servi dans l'étude des langues.

Dans le troisième, que j'intitulerai, je crois, *Histoire naturelle de la Parole*, j'aborde la grande question de l'origine du langage.

Le quatrième, l'*Histoire du calendrier*, comprendr tout ce qui tient à la division du temps, aux observation astronomiques, aux chronologies, etc.

Le cinquième est un dictionnaire étymologique d notre langue.

Le sixième et le septième, un dictionnaire étymologique de la langue latine.

Le huitième, un recueil d'observations générales su ce qui aura précédé.

Le neuvième, un dictionnaire étymologique de la langue grecque.

Le dixième...

— Assez! assez! interrompit Rabaut. Vous ne m'effrayez plus; vous m'écrasez. Mais il faudrait vingt hommes pour exécuter tout cela!...

Gebelin se mit à rire. — Vingt hommes, dites-vous?... Je commence à me rassurer. M. d'Alembert prétendait qu'il en faudrait quarante [1]. Laissez faire... et on verra bien qu'un suffit. Vous voyez ce cahier? C'est une dissertation où je montre que le languedocien est antérieur à l'invasion des Visigoths. Je donne l'étymologie de plus de douze cents mots de cette langue, dont environ deux cents grecs, six cents celtes, le reste latin ou oriental. Il y a là près de cent pages, et grandes, comme vous voyez. Combien de temps pensez-vous que j'y aie mis?

— Un mois?

— Six jours... et bien s'en faut que je n'eusse rien d'autre à faire.

[1] Historique.

— Vos matériaux étaient prêts. Vous ne faisiez qu'arranger et écrire...

— Du tout. Je ne savais pas, au début, la dixième partie de ce que j'ai découvert ou imaginé chemin faisant. Dernièrement, chez le marquis d'Aubais, on m'apporte une vieille Bible en langue des Grisons, que je n'avais, de ma vie, étudiée... Et me voilà rédigeant, séance tenante, je ne sais combien d'observations sur cet idiome, son origine, son histoire, etc. Quand je me suis mis aux livres anglo-saxons de Bède le Vénérable, je n'ai eu, pour les entendre, qu'à y appliquer ma clef, et je les lisais comme du français.

— Vous n'étudiez pas, je le sais bien; vous dévorez. Mais...

— Mais voilà bien de l'orgueil, allez-vous dire. Il y en a... Oui... Je le sens... Mais moins que vous ne paraissez le craindre. Tous ces détails, les donnerais-je à un autre? Je vous ai parlé là comme à un second moi-même. Si j'arrive où je veux, à Dieu, à Dieu seul la gloire! Mais ou je mourrai en chemin, ou j'arriverai [1]...

— Gebelin, vous avez beau dire. Je n'aime pas ces gigantesques projets; je ne puis m'empêcher d'y voir comme un défi jeté à la Providence. Prenez-y garde. Dieu défend l'avarice... et la science est une richesse aussi! Tout ce qui perd l'avare entassant l'or, avidité, orgueil, attachement aux choses de la terre, — ne

[1] Il n'a paru que les neuf premiers volumes; mais les manuscrits de l'auteur remplissaient, à sa mort (1784), cinquante et quelques portefeuilles in-folio. Les lettres et papiers relatifs aux affaires protestantes formaient, au témoignage de Rabaut, une masse encore plus considérable.

sentez-vous pas qu'on peut l'éprouver en entassant des connaissances?... Mais pardon, cher frère, pardon! Vous n'avez pas besoin de mes conseils....

— Pas besoin!... Ah! que ne vous ai-je plutôt constamment à mes côtés! Vous me forceriez d'être plus sage; vous donneriez d'ailleurs à mes travaux une direction plus pratique. Vous m'apprendriez à faire un peu moins pour les savants, un peu plus pour tout le monde. Nous reprendrions notre projet d'une traduction de la Bible...

— L'abandonnez-vous tout à fait?

— Je me suis mis, tout récemment, à traduire quelques psaumes.

— Dieu soit loué!... Mais continuerez-vous?

— J'ai été effrayé, moi qui ne m'effraye guère, non du travail, mais de la responsabilité. J'en ai pourtant assez fait pour me convaincre combien on est encore loin de pouvoir dire qu'on ait traduit l'Ancien Testament. Mais de toutes les versions que j'ai eues sous les yeux, la plus mauvaise, c'est certainement la Vulgate. Et dire qu'ils ont osé, dans leur concile de Trente, la déclarer authentique et inattaquable! J'ai fait passer, avec ce malheureux décret, de bien mauvaises heures au brave abbé Arnaud. Je lui montrais, rien que dans le psaume XXII tel que son Église le chante, deux ou trois contre-sens dont il était forcé de convenir. Il me demanda si nos traducteurs n'en avaient donc fait aucun. Je répondis que nos traducteurs sont des hommes, et que nous ne les avons jamais déclarés infaillibles. Il fallait le voir alors s'évertuer à prouver comme quoi, en déclarant la Vulgate authentique et en défendant

de la récuser, son Église n'entendait pas en proclamer l'infaillibilité. « Mais, lui disais-je, supposé que cela fût, le décret du concile n'en serait que plus bizarre. Quoi ! reconnaître que la Vulgate a des fautes, et déclarer qu'il faudra s'en servir, à tout jamais, comme si elle n'en avait point ! » Il était au supplice. Je pris le parti de rire. « Avouez, lui dis-je, que c'est une rude tâche d'être à la fois catholique et savant ! » Une autre question sur laquelle je l'ai presque amené à se reconnaître en révolte contre le concile de Trente, c'est celle des apocryphes. Il avoue — et comment le nierait-il? — que ni les Juifs, ni les premiers chrétiens, ni les Pères, ni les docteurs, ni l'Église elle-même, avant ce concile, n'ont jamais mis ces livres sur le même rang que les autres. Toute la question est donc de savoir si le concile, avec de pareils précédents, pouvait avoir le droit de les y mettre. Il essaie de le prouver. Je lui demande alors si, en son âme et conscience, il croit le décret exact et bon ; et comme, après ce qu'il vient d'avouer, il n'oserait le soutenir : « Voilà donc, lui dis-je, où vous en êtes réduit! Ce décret où l'Église vous a donné pour authentiques, pour sacrés, des écrits jadis inauthentiques, vous n'y croyez pas plus que moi ; vous vous bornez à soutenir que l'Église avait le droit de le faire, le droit, en d'autres termes, de décréter l'erreur. C'est là être soumis? C'est là être catholique?... »

— Je n'ai pas vu beaucoup de gens, dit Rabaut, qui le fussent autrement. On accorde à l'Église, en théorie, autant de droits qu'elle en veut ; mais croire, en fait, à tout ce qu'elle enseigne, c'est autre chose. Moi aussi je

me suis souvent amusé à condamner, au nom du concile de Trente, des gens qui se disaient et qui se croyaien catholiques, grâce au soin que l'on avait eu de leur dérober maint article qui leur aurait fait repousser le reste. Tout cela serait fort divertissant si les champion[s] de l'Église romaine étaient réduits, pour toutes armes, à leurs pauvres échappatoires; mais plus vous aurez été près de leur faire avouer qu'ils ne sont pas catholiques, plus ils vous montreront, par leur haine et leurs violences, qu'ils ne le sont encore que trop. On nous persécute, en somme, bien moins parce qu'on l'est *que* parce qu'on craint de ne pas l'être ; nous n'avons pas de plus grands ennemis que ceux qui ont le plus à se roidir pour ne pas se rendre à nos raisons, et il semblerait que chacun choisit, pour nous les tourner à crime, précisément les points sur lesquels nous l'embarrassons le plus. Les prêtres, par exemple, sans être tous, à beaucoup près, des Arnaud, savent tous plus ou moins, sans aucun doute, ce que vous disiez tout à l'heure au sujet des apocryphes. Eh bien, à les entendre, un de leurs premiers griefs contre nous, une des principales sources de leur indignation, c'est que nous ayons, disent-ils, tronqué la Bible en retranchant ces livres-là...

— Heureux encore, ajouta Gebelin, quand ils ne se mettent pas à plaisanter sur le langage un peu passé de nos vieilles versions et de nos psaumes, comme si nous étions plus loin du français de Pascal et de Racine qu'ils ne le sont, eux, du latin de Virgile et de Cicéron ! Encore avons-nous précédé les grands modèles; eux, c'est après Virgile, c'est après Cicéron, qu'ils se sont fait cet abominable latin. Il paraîtrait que l'abbé de Caveirac,

au milieu de ses atroces calculs sur la Saint-Barthélemy, trouve encore moyen de nous décocher quelques traits sur ce chapitre. Je vais envoyer cette lettre à Delabroue. Il se procurera l'ouvrage, et, comme il a déjà rompu plus d'une lance avec l'auteur... Mais j'oubliais... Il y a aussi deux lettres pour vous... Les voilà.

— Celle-ci... Quel cachet!

— Voyons... Les armes de Richelieu!

Rabaut l'ouvrit, non sans une certaine émotion.

Il était invité à se trouver le surlendemain à Versailles. La lettre était signée d'un des secrétaires du maréchal.

— Dieu soit loué!... dit-il. Le placet a été lu.

— Par le roi?

— La lettre ne le dit pas; mais...

— Si elle ne le dit pas, n'y comptez pas.

— Je verrai le duc, c'est quelque chose.

— C'est peut-être beaucoup... peut-être rien. Il y a de quoi frémir, mon pauvre ami, quand on songe à quoi peut tenir, dans ces malheureuses cours, le sort d'un millier, d'un million d'hommes, car c'est tout un, souvent, pour ceux qui ont à le régler. Un moment de bonne ou de mauvaise humeur, un hasard, un rien, un mot qui plaira ou qui déplaira dans un placet de vingt pages... et voilà une iniquité qui cesse... ou qui va continuer pour cent ans!...

— Voici qui ne vient que trop, je crois, à l'appui de votre assertion, dit Rabaut en décachetant la seconde lettre. Justement... J'avais reconnu l'écriture... Voyez...

Marie Durand, prisonnière pour Jésus-Christ à la tour de Constance[1].

— Elle vous savait à Paris?

— Non; elle écrit à Nimes. C'est de là qu'on m'a envoyé sa lettre.

— C'est la plus ancienne, n'est-ce pas, de nos pauvres sœurs d'Aigues-Mortes?

— Anne Gaussaint, de Sommières, y est depuis trente-sept ans; cinq autres y sont depuis plus de trente. Marie Durand n'est entrée à la tour qu'en 1732, l'année où son frère, le ministre, fut exécuté à Montpellier.

— Vingt-huit ans, trente ans, trente-sept ans de prison à de pauvres femmes, pour avoir été vues priant Dieu autrement que ne le voulait le roi, ou le confesseur du roi!... Les païens étaient plus humains. Ils envoyaient, sans délai, à la mort.

— Plus humains, en effet, plus excusables surtout, puisqu'il y avait guerre à mort entre leurs dieux et le Dieu des chrétiens.

— Pourrait-on savoir, à peu près, combien nous avons de prisonnières?

— A Aigues-Mortes, dix-neuf.

— Je le sais; mais ailleurs?

— Ailleurs, on ne peut fixer aucun chiffre. Tous les couvents du Midi en renferment. Beaucoup peuvent être mortes sans qu'on en ait rien su; beaucoup, dont nous n'avons plus entendu parler, vivent sans doute encore. C'est une chose affreuse, Gebelin, rien que de passer à côté de ces noires maisons, muettes comme des tombes,

[1] A Aigues-Morte.

où se consument lentement ces femmes arrachées à leurs maris, à leurs enfants, à leurs pères[1] ! Les enlèvements sont plus rares qu'on ne les a vus à d'autres époques ; mais les édits subsistent, les menaces continuent, l'épée n'en est pas moins suspendue sur les têtes. Quand une famille est réunie, elle ne peut jamais savoir si ce n'est pas pour la dernière fois. Tout récemment, pendant une trêve dont on commençait à espérer la prolongation, la tour de Constance a reçu deux nouvelles captives. L'une, c'était la mère de Bruyn. Elle avait été prise au retour d'une assemblée ; son mari avait été envoyé à Toulon, elle à Aigues-Mortes. L'autre, c'était une toute jeune femme, Marguerite Robert, arrêtée par ordre du maréchal de Thomond, gouverneur de Guyenne. Qu'avait-elle fait? Rien de plus que des milliers d'autres : elle avait refusé de se marier devant un curé, et c'était moi qui avais béni son mariage. On voulait faire un exemple ; on avait pris la première venue, ou, pour mieux dire, on l'avait choisie belle, jeune, intéressante, afin que son malheur eût un retentissement plus douloureux. Son mari, Vincent, d'Uzès, qu'on a laissé libre, est presque fou de désespoir.

— Il m'a écrit, dit Gebelin, pour me prier de m'intéresser à elle. J'ai remué ciel et terre, mais en vain. On obtient ici plus facilement la grâce d'un criminel, con-

[1] « Il est juste, monsieur, que la maréchaussée soit payée des courses qu'elle fait pour arrêter et conduire les filles des protestants dans les maisons destinées pour leur éducation. Lorsque les parents seront véritablement hors d'état de payer ces frais, je prendrai les mesures nécessaires pour y pourvoir. »

Dépêche de M. de Saint-Florentin à l'intendant de Rouen. 18 juillet 1751.

damné par la justice, que celle d'un protestant atteint par une de ces condamnations qui tombent sur nous au hasard et sans forme de procès. Nos tyrans craignent, et avec assez de raison, qu'en adoucissant la sentence ils n'aient l'air d'en avouer l'injustice ; on aime mieux oublier un homme aux galères, une femme au fond d'une tour, que de reconnaître publiquement pourquoi on les y a mis, pourquoi on les y a laissés [1].

— Nous en avons eu une triste preuve, ajouta Rabaut, à l'occasion d'une de ces pauvres femmes, Jeanne Guingues. Elle avait un fils à l'armée. Ce fils fut tué à Fontenoy, en 45. Au milieu des transports de joie que la victoire excitait dans le royaume, nous crûmes le moment bon pour demander l'élargissement de la mère. On refusa. Huit ou dix ans après, l'aîné de ses petits-fils est encore tué sous les drapeaux. Nouvelles sollicitations, nouveaux refus... Et elle est encore à Aigues-Mortes ! Marie Durand avait fini, comme la plupart de ses compagnes, par oublier la liberté ; ses lettres, depuis longtemps, n'exprimaient plus qu'une résignation sans bornes. Des amis lui ont donné, à ce

[1] « Il y a déjà longtemps, monsieur, que vous m'avez rendu un bon témoignage de la conduite du sieur Serres, détenu au fort de Brescou, depuis environ vingt ans, pour s'être marié avec la sœur d'un prédicant. Le roi veut bien lui rendre la liberté... »

Dépêche de M. de Saint-Florentin à l'intendant du Languedoc (Lenain-d'Asfeld).

On comprend que le gouvernement aimât peu à accorder des grâces qui rappelaient de pareilles condamnations ; aussi l'arrêté de libération portait-il toujours que le condamné avait témoigné un vif repentir de son *crime*. Souvent aussi, de peur que la grâce ne parût constater l'innocence, on y mettait certaines restrictions. Ainsi ce même Serres, en sortant du fort de Brescou, fut banni du Languedoc.

qu'il paraît, quelques espérances; et la voilà profondément malheureuse. Elle m'écrit à tout instant pour me prier d'agir en sa faveur. Dans cette lettre encore, voyez : « Au nom des entrailles de la divine miséricorde, donnez-vous tous les soins possibles pour nous arracher de notre sépulcre si affreux ! » Pauvres femmes! Que puis-je? Que pouvons-nous?

— Que pouvons-nous, en effet, quand ceux mêmes que nous avons à solliciter pour elles ne sont pas libres de céder à nos sollicitations? Dans les démarches que j'ai faites pour nos galériens, pour nos prisonnières, je n'ai encore vu personne, du duc de Choiseul au dernier commis, qui ne me reçût bien et ne parût s'intéresser à leur sort. Dans les premiers temps, à chaque visite, je m'en allais plein d'espoir; je m'étonnais d'avoir si vite et si bien réussi. Mais les jours, les mois se passaient, et la grâce n'arrivait pas. Vous avez vu le gouverneur lui-même, le duc de Fitz-James, solliciter, il n'y a pas deux ans, la liberté des captives d'Aigues-Mortes, et ne pouvoir l'obtenir. C'est que tout le monde, en ces affaires, intendants, gouverneurs, ministres, roi même, n'est que le geôlier de l'Église; et l'Église est inexorable. L'homme qui, depuis quarante ans, est l'instrument de toutes nos souffrances, le comte de Saint-Florentin, — eh bien, je me suis convaincu qu'il est perpétuellement en lutte avec les évêques. On me l'a prouvé, pièces en main. Pas une rigueur que les évêques n'aient sollicitée plus grande, plus complète encore; pas un adoucissement dont ils ne se soient montrés irrités comme d'une trahison envers l'Église et envers eux. M. de Saint-Florentin dit à qui veut

l'entendre que ses archives fourniraient, sur ce sujet, de singulières lumières. Qu'on les garde bien, ces tristes archives, car la clergé français ne manquera pas, un jour, si la persécution passe de mode, d'en rejeter tout l'odieux sur le gouvernement. N'a-t-on pas déjà commencé, dans certaines histoires, à faire de l'Inquisition un tribunal purement séculier, une institution toute politique, dont les horreurs, par conséquent, ne doivent pas être reprochées à l'Église?

XXX

Ils en étaient là de leur entretien, lorsqu'on annonça le père Bridaine. Ils se regardèrent, stupéfaits. Court ne comprenait rien à cette visite inattendue d'un homme qu'il ne connaissait que de réputation. Rabaut voulait sortir, sauf à se montrer plus tard. Tout bien pesé, il resta.

— Je ne me trompais pas, dit le missionnaire en l'apercevant. C'est vous que je cherchais, monsieur; je ne venais que pour demander votre demeure à votre ami... Mais vous causiez, messieurs... Je vous dérange...

— Heureux dérangement, dit Gebelin, puisqu'il me procure l'honneur...

Bridaine s'inclina. — Nous ne nous sommes pas revus, reprit-il en s'adressant à Rabaut, depuis Versailles...

— Vous croyez?... dit Rabaut. Voulez-vous que je vous dise où vous étiez il y a une heure?...

— Vous avez vu Bruyn?

— Bruyn?... Je ne sais où il est. Mais je vous ai vu, vous-même, dans la cour du Palais. Vous avez assisté... à tout ce qui s'y est fait. Vous avez ramassé deux feuillets à demi brûlés; vous les avez regardés... d'un air...

— Oui... dit Bridaine avec un peu d'embarras. Mais comment étais-je là?

— Je vous ai vu. Je ne sais rien de plus.

— Je venais de voir dans un cachot celui que vous avez vu, à Meaux, à la porte d'une église. Il a été reconnu et arrêté. Il peut, au premier jour, être envoyé à la mort. Il voudrait vous voir...

— J'irai. Pourrai-je entrer?

— Je vous procurerai l'autorisation nécessaire.

Rabaut croyait le Cévenol coupable de l'assassinat du colonel. Bridaine ne jugea pas à propos de le tirer d'erreur, ni de lui parler des démarches qu'il allait faire pour essayer de sauver Bruyn.

On s'assit. Bridaine aurait préféré se trouver seul avec Rabaut; Rabaut, avec Bridaine. Une étonnante intimité s'était établie entre ces deux âmes. Ils se sentaient l'un et l'autre assez grands pour se donner la main par-dessus les remparts des deux Églises.

La conversation roulait donc, faute de mieux, sur les travaux de Gebelin. Bridaine en avait beaucoup entendu parler; Rabaut, comme ami d'abord, comme protestant ensuite, en était fier. Il n'eut pas de repos que le savant n'eût exposé au missionnaire, comme tout à l'heure à lui, le plan de son gigantesque ouvrage. Bridaine était confondu. Les hommes d'action sont sujets à s'ef-

frayer plus que d'autres des grands travaux de cabinet.

— Eh bien, dit le ministre, tous les bénédictins ne portent pas l'habit de saint Benoît, n'est-ce pas?

— Je ne croyais pas qu'il existât, dans les distractions du siècle, des hommes aussi dignes de le porter.

— Les distractions du siècle, reprit Rabaut, ne nuisent qu'à ceux qu'elles absorbent. Pour un esprit naturellement actif et fort, c'est la matière d'une lutte dans laquelle il ne peut que gagner en force, en activité, en ressources. Pour lui, la pensée du temps perdu n'est qu'un stimulant à bien employer ce qui reste. Il a hâte de travailler, comme d'autres ont hâte de jouir. Il fait, en quelques heures, plus que ne fera peut-être en tout un jour un homme ami du travail, mais qui a tout son temps, que rien ne dérange, que rien n'excite.

Bridaine sourit. — Est-ce une observation à l'adresse des couvents?... dit-il?

— Je n'y songeais pas, dit le ministre; mais si j'y avais songé, aurais-je eu tort? Avons-nous eu, sans cloîtres, moins de savants que vous avec vos cloîtres? Et même, sans parler d'une autre Église que la vôtre, n'avez-vous pas eu assez de savants qui ne furent pas cloîtrés?

— Ce n'est pas pour faire des savants qu'on a créé les monastères.

— Je le sais; jamais on ne pensa moins à la science que dans les siècles où il s'en est fondé le plus grand nombre. Mais cela n'empêche pas que les services qu'ils ont pu rendre à cet égard ne soient généralement présentés, de nos jours, comme un puissant argument en

leur faveur. C'est à cet argument que mon observation pourrait répondre.

— N'est-ce pas dans les monastères que se sont conservés tous les chefs-d'œuvre de la littérature antique?

— Oui, dit Gebelin; mais comment? J'ai fait à ce sujet quelques recherches dont les résultats m'ont frappé moi-même, tant ils s'accordent peu avec ce que j'étais habitué à entendre alléguer dans votre Église. D'abord, pour qu'un bienfait mérite reconnaissance, il faut que le bienfaiteur ait eu l'intention de rendre un service; il faut, au moins, qu'il ne l'ait pas rendu tout à fait sans s'en douter. Les moines se doutaient-ils, dans cette affaire, de ce que les siècles futurs allaient leur devoir? Pourrait-on en citer beaucoup qui, en nous conservant Virgile, Cicéron, Horace, aient paru savoir ce qu'ils conservaient? La meilleure preuve qu'ils ne le savaient guère, c'est l'état dans lequel ils nous ont légué les manuscrits; c'est surtout le nombre effrayant qu'ils en ont gâté ou laissé perdre. Ce qu'ils nous en ont rendu, à la Renaissance, n'était pas la millième partie de ce qu'ils auraient pu et dû garder. Et que d'écrits complétement perdus! Que d'auteurs dont il ne nous reste que les noms! Que d'ouvrages de premier ordre dont il ne s'est trouvé, dans toute l'Europe, que trois ou quatre manuscrits, quelquefois même un seul, ce qui est arrivé à Phèdre, entre autres, découvert à Saint-Benoît-sur-Loire; encore y serait-il resté indéfiniment enfoui sans le pillage de l'abbaye, en 1562. Cicéron même, un des moins maltraités dans cet oubli de mille ans, nous ne l'avons pas complet.

— J'ai déjà fait observer, dit Bridaine, que les couvents n'avaient pas été établis pour servir de bibliothèques. Peut-être a-t-on abusé, en effet, de l'argument auquel vous répondez. Pourtant, le fait subsiste ; sans les couvents, vous qui aimez tant l'antiquité, où iriez-vous la chercher?

— Sans les couvents, monsieur, c'est-à-dire sans le système dont les couvents étaient une conséquence, je crois qu'on se fût très-bien passé de gens gardant les livres, vu qu'ils n'auraient jamais risqué de se perdre. L'histoire de la décadence peut se diviser, ce me semble, en trois périodes. Dans la première, l'Église prend peu à peu le monopole du savoir. Dans la seconde, ayant de jour en jour moins à faire pour rester au-dessus du niveau intellectuel des peuples, elle se laisse aller à l'ignorance. Dans la troisième, elle finit par se trouver au-dessous, sinon des peuples, du moins de tout ce qui s'est remis à penser et à travailler : c'est du dehors, c'est de ses ennemis que lui reviendra la vie intellectuelle et littéraire. Vous parlez des bénédictins. Ils ont été les premiers, je le sais, à faire exception ; mais leurs plus beaux travaux sont postérieurs à la Réforme, et je vous y montrerais, à chaque page, les traces de ce grand réveil. Et qu'a-t-elle eu à faire, la Réforme, pour remuer, dans le camp opposé aussi bien que dans le sien, tout ce qu'il y avait d'intelligences? Peu de chose, presque rien... Un vieux livre a été tiré de la poussière. Cette poussière, c'était celle dont votre Église l'avait laissé se couvrir, ordonnant ensuite qu'il en restât éternellement couvert. A peine a-t-il revu le jour, que tout, dans le monde des idées, semble ne plus exister que

pour lui et que par lui. L'imprimerie est fière de se mettre à son service ; toutes les sciences, tous les arts viennent y converger. Des doctrines, que vous pouvez trouver fausses, mais dont vous ne nierez pas l'immense pouvoir de rénovation, jaillissent de ces pages si longtemps et si opiniâtrement voilées. Ce seul livre à la main, quelques hommes vont se trouver forts contre toutes les forces de l'Europe, savants contre toute sa science, invincibles à tous les représentants d'un passé frappé à mort, du pape à l'empereur et du magistrat au bourreau.

— Tout cela, dit Bridaine, ne pourrais-je pas le retourner? Ce n'est pas la première fois, dirais-je, que Dieu a laissé la victoire au mal. Toute émancipation est-elle un bien? Il était savoureux aussi, sans doute, le fruit que le premier homme a cueilli dans le paradis terrestre... Ce fruit, pourtant, c'était le fruit défendu...

— Défendu de Dieu, monsieur ; et c'est pour cela, pour cela seul, que son action fut un crime.

— J'entends. Vous allez dire que l'étude de la Bible n'a pas été défendue par lui, mais par l'Église. Mais la voix de l'Église, pour nous, c'est la voix de Dieu.

— Même quand elle ordonne le contraire de ce que Dieu a ordonné?

— Il faudrait prouver, avant tout, que cette contradiction existe.

— Arrêtons-nous, monsieur. Je n'ai pas en vérité le courage d'entamer la démonstration que vous demandez. Quand un catholique a la bonne foi d'accepter le combat sur le terrain de la Bible, c'est moi, alors, qui me sens tenté de refuser ; mon adversaire me paraît,

par ce seul fait, tellement peu catholique, que je craindrais, en l'excitant, de l'amener à l'être davantage. J'aime mieux le renvoyer simplement au livre inspiré qu'il consent à prendre pour arbitre; tout au plus me hasardé-je à lui indiquer deux ou trois questions que je voudrais qu'il s'adressât à lui-même, mais sérieusement, en face de ce même livre, entre sa conscience et Dieu.

— Et ces questions?

— Vous les voulez?... La première, c'est celle-ci : « Parmi les enseignements de l'Église, n'en est-il point auxquels je ne serais pas arrivé, ni moi ni personne, si je n'avais eu d'autre guide que l'Écriture? Aurais-je trouvé, par exemple, la messe, la confession, le purgatoire, le culte des saints? Aurais-je vu dans la Bible, en particulier, soit l'interdiction de la lire, soit quelque chose, au moins, qui me fît croire à la possibilité future d'une semblable interdiction? » Voilà la première question.

— A mon tour, dit Bridaine.

— Permettez. Mes trois questions sont tellement liées, que je dois vous prier de m'écouter, avant tout, jusqu'au bout.

— Voyons.

— La deuxième donc, la voici. « Parmi ces choses que je n'aurais pas trouvées dans l'Écriture, combien y en a-t-il que l'Écriture me paraisse réellement enseigner ou autoriser, et que je croie possible de démontrer par l'Écriture? » La troisième, enfin, c'est celle-ci : « J'ai à puiser, il est vrai, dans une autre source, la tradition. Mais puis-je sérieusement croire que des en-

seignements si importants en théorie, si universellement applicables dans la pratique, eussent été omis ou si vaguement indiqués dans l'Écriture? Puis-je penser, pour ne pas sortir des mêmes points, que la messe, la confession, le purgatoire, ces choses qui occupent tant de place dans mon culte, dans ma vie, dans les livres que je lis ou que j'écris, dans les sermons que j'entends ou que je prêche, — puis-je penser, dis-je, que si Dieu avait voulu nous les enseigner, il n'y en aurait pas une seule mention formelle dans tout le Nouveau Testament? Les apôtres, il est vrai, ont plus parlé qu'écrit; mais puis-je me les figurer écrivant deux ou trois cents pages, que dis-je? vingt pages, dix pages, sans y énoncer nettement un seul des points si graves que les protestants ont niés? Ce seul fait qu'il puisse y avoir doute, contestation, n'est-ce pas déjà, dans des objets de cette importance, un puissant argument contraire? »

Voilà, poursuivit Gebelin, ce que je voudrais que se demandassent tout ce qu'il y a chez vous d'hommes sincères, instruits, pieux; voilà l'examen que je voudrais vous voir faire un jour vous-même...

— Et qui vous dit que je ne l'aie pas fait?... interrompit le missionnaire.

— Qui me le dit?... C'est que vous êtes encore catholique, encore prêtre... Quoi!... Vous auriez pesé, sérieusement pesé ce que dit l'Écriture, ou plutôt ce qu'elle ne dit pas, au sujet de la messe, de la confession, du purgatoire, — et vous avez continué à dire la messe, à confesser, à parler des âmes du purgatoire! Vous avez vu la Vierge à peine nommée dans les Évangiles, totalement oubliée dans les Épitres, — et vous avez per-

sisté à recommander son culte comme datant des premiers jours de l'Église, comme établi sous la direction de Dieu et des apôtres! Vous avez trouvé dans la Bible cent invitations à la lire, cent choses qui excluent l'idée d'une restriction quelconque à ces invitations; vous avez vu les Pères en conseiller, en recommander, en prescrire universellement la lecture, — et vous l'interdisez!...

— Moi?... Jamais.

— Jamais?... Alors, cela ne me regarde plus. C'est une affaire entre vous et votre Église. Sa voix, disiez-vous, est la voix de Dieu. Si Dieu m'ordonnait d'ôter la Bible à mes frères, je me garderais bien de la leur laisser.

— Moi aussi... si l'Église l'avait interdite absolument. Le concile de Trente ne nous autorise-t-il pas à la laisser lire à ceux que nous jugerons en état d'en profiter?

— Laissez-la donc lire à tout le monde, car s'il est une chose que les Pères aient paru tenir à bien établir, c'est précisément que l'Écriture est faite pour tous, bonne pour tous, nécessaire à tous.

— Autres temps, autres lois.

— Sans doute; mais ici, il faudrait pouvoir oublier comment la loi est venue. C'est après coup, c'est lorsque la Bible retrouvée a menacé les institutions, les dogmes, l'existence même de votre Église, que vous vous êtes mis à l'interdire. Au douzième, au treizième siècle, lorsqu'elle était moins lue que jamais, il n'y avait cependant encore jamais eu défense de la lire. Au seizième, quand elle tomba par hasard entre les mains de

Luther, Luther, en l'étudiant, ne violait encore aucune loi. Vint le concile... et la défense fut faite; hardi mais dangereux aveu de ce que nous vous répétons depuis deux siècles, savoir que vous ne pouvez subsister devant la Bible, qu'il y aura éternellement guerre à mort entre elle et vous. Vous en *permettez* la lecture, dites-vous, à ceux que vous jugez en état d'en profiter. Mais quand tous vos collègues, ce qui n'est pas, en feraient autant, quand il n'y en aurait pas, au contraire, un très-grand nombre qui ne la connaissent pas eux-mêmes, — *permettre*, est-ce assez? Que penseriez-vous d'un curé qui permettrait d'aller à la messe, permettrait de se confesser, permettrait de faire ses Pâques? Qu'auraient pensé les Augustin, les Jérôme, les Chrysostome, d'un prêtre de leur temps qui se fût borné à permettre ce qu'ils recommandaient, eux, et avec tant de chaleur, aux ignorants comme aux savants, aux pauvres comme aux riches? Autres temps, autres lois, avez-vous dit. Je sais que ces mêmes Pères se sont plaints quelquefois des écarts auxquels cette liberté donnait lieu; mais que concluaient-ils de là? Qu'il fallait l'ôter aux fidèles? Non. Le seul remède qu'ils vissent aux inconvénients de la lecture de la Bible, c'était une lecture plus fréquente et plus attentive. Rien de plus embarrassant, d'autre part, pour un défenseur de votre Église, que la nature même des écarts dont ils se plaignaient. Parmi ces hérésiarques qu'on pourrait compter par centaines, et qui labouraient si profondément toutes les questions de discipline et de dogme, — d'où vient qu'aucun n'ait attaqué ce que nos réformateurs attaquent? Ceux qui poussaient l'indépendance jusqu'à

ne vouloir aucun frein, aucune règle d'aucun genre, — pourquoi ne les voyons-nous pas attaquer la confession? Ceux qui ne voulaient point de clergé, — pourquoi ne les voyons-nous pas attaquer le pape? Ceux qui ne voulaient, dans le culte, aucune cérémonie, — pourquoi ne parlent-ils pas d'abolir la messe? Ceux qui faisaient du Christ un simple docteur,— pourquoi ne font-ils pas mention de refuser leurs hommages à la Vierge? Qu'on me l'explique, ou qu'on me laisse conclure qu'il n'y avait, dans les trois premiers siècles, ni pape, ni confession, ni messe, ni rien de semblable, — car vous n'êtes pas, je pense, de ceux qui osent dire que, si on n'attaquait pas ces choses, c'est qu'elles étaient alors universellement admises et au-dessus de toute contestation.

— Nous ne nions pas, dit Bridaine, que certains dogmes et certaines pratiques n'aient reçu, avec le temps, plus de développement que dans l'origine. Mais vous oubliez que nous admettons, d'autre part, l'intervention perpétuelle de Dieu dans tout ce que dit ou fait l'Église. Les développements, dès lors, sont aussi vrais, aussi sacrés que le fond. Quand vous aurez montré que nous ne sommes pas exactement ce que nous étions il y a quinze ou seize siècles, qu'aurez-vous gagné? Parce qu'un homme, à trente ans, sera plus développé qu'à vingt, lui contesterez-vous le droit de se présenter comme le même individu, de porter le même nom, de recueillir le même patrimoine?

— Non, dit Rabaut. Je ne lui contesterai rien de ce qui aura été incontestablement à lui dès sa naissance ou en vertu de sa naissance; mais tout ce qu'il réclamera

de plus, je demanderai à voir ses titres. Les vôtres, où sont-ils? Pouvons-nous raisonnablement vous laisser dire : « Croyez, car l'Église est infaillible? » Mais pour croire, sur sa parole, à son infaillibilité, il faut croire déjà qu'en l'affirmant elle ne se trompera pas. Si je n'en suis persuadé d'avance, que me fera son affirmation? Vos titres, si vous en avez, ne sont, ne peuvent être, en définitive, que dans la Bible. Eussiez-vous tous les autres droits, vous n'avez pas celui de la cacher à celui qui veut, avant de croire, les y voir de ses yeux.

— Celui de la cacher absolument, non; celui de l'ôter à ceux qui ne seraient pas en état de la lire avec fruit, la raison même nous le donne. Demanderez-vous à un père de quel droit il ôte à ses enfants des livres qu'ils ne pourraient, selon lui, lire sans danger?

— Vous tournez dans un cercle, et il n'est aucune question où votre Église, pour peu qu'on la presse, n'en vienne immédiatement là. Dès que vous raisonnez, non seulement vous perdez tous vos avantages, mais vous vous mettez nécessairement en dehors des lois de la logique. Un débat, quel qu'il soit, suppose la possibilité d'une défaite; vous, vous êtes forcés d'annoncer d'avance que vous ne céderez pas, que vous ne pouvez céder. Toute lutte est donc, de votre part, illusoire : ordonner et contraindre, voilà le seul rôle qui soit en accord avec vos principes. Aussi, rien de plus embarrassé, rien de plus louche que ce qui a été réglé, à Trente, au sujet de la lecture et de l'interprétation des livres saints. L'interdire absolument, on n'osait; la permettre, on ne pouvait. Il fallait donner d'une main, retirer de l'autre. Rien de plus curieux que les débats auxquels donna lieu

la rédaction du décret; et ce décret avait à peine paru qu'on le trouva, à Rome, encore trop libéral. Trois mois après la clôture du concile, Pie IV l'interprétait dans le sens d'une défense à peu près absolue, et il n'y a pas dix ans qu'un inquisiteur général [1] osait écrire : « Quelques hommes ont poussé l'audace jusqu'à *l'exécrable extrémité*... — De lire la Bible? non. — *De demander la permission* de la lire! » Voilà où en est l'Espagne, le royaume *Très-catholique*. En va-t-il autrement ailleurs? Vous ne me citerez pas un pays où votre Église n'emploie, contre la Bible, tout ce qu'elle a de force et d'influence. Là où elle la laisse lire, c'est qu'elle ne peut s'y opposer. Là où elle peut encore brûler ceux qui la lisent, elle les brûle. Là où elle ne peut que la brûler elle-même...

Bridaine tressaillit. Rabaut s'arrêta quelques secondes.

— La conscience a parlé, reprit-il. J'ai mis le doigt sur une plaie qui saigne, à ce que je vois, dans votre cœur. Courage, monsieur... Sortez-les, ces deux feuilles que je vous ai vu ramasser dans la cour du Palais... car j'y étais, vous savez...

Il les sortit...

Le livre qui venait d'être lacéré et brûlé par la main du bourreau, l'an de grâce 1760, à Paris, avec l'*Esprit*, d'Helvétius, l'*Homme plante*, de Lamettrie, et les *Lettres Chinoises*, de d'Argens, c'était... le Nouveau-Testament.

[1] Perez del Prado. 1750.

XXXI

Ils étaient donc là tous les trois à contempler, immobiles, mais agités de sentiments bien divers, ces deux feuillets noircis, chiffonnés, souillés de boue.

Chez Bridaine, c'était l'embarras, la honte; c'était le pénible abattement de l'homme condamné à subir une solidarité que son cœur repousse. Il ne s'avouait pas vaincu; mais il n'avait plus ni la force, ni le courage, ni l'envie de combattre.

Chez Rabaut, c'était un mélange de pitié pour son adversaire, d'indignation contre un despotisme impie, d'amour, surtout, pour ce saint livre si indignement profané. Il aurait voulu les baiser, ces pages, comme on baisait jadis, parmi la cendre des bûchers, les restes sacrés des martyrs.

Chez son ami, enfin, c'était une indignation plus froide; c'était la pitié du penseur pour ceux qui s'imaginent arrêter, en brûlant un peu de papier, l'essor de la conscience et de la pensée.

— Donnez-les-moi, ces pages, dit enfin le ministre. Je veux les garder comme un souvenir de mon voyage à Paris.

— Les voilà, dit le prêtre. Mais non; pas encore. Je veux les lire; je veux qu'elles me servent aussi... Je dois prêcher dans quelques jours...

— Eh bien?...

— Je veux y prendre mon texte.

Bridaine était heureux de l'espèce d'expiation qu'
venait d'imaginer. Il s'associait de cette manière, autan
que le pouvait un catholique, au chagrin d'avoir v
brûler la Bible; il offrait aux deux protestants et à Die
une réparation de l'outrage fait au saint livre.

Il voulut même aller plus loin. — Aidez-moi à choisir
dit-il.

On prit une des deux feuilles. Il s'y trouva un frag-
ment du livre des Actes.

— Je lirai, dit Rabaut. Donnez.

«... Ils vinrent à Thessalonique, où il y avait une sy-
nagogue de Juifs [1].

« Et Paul, selon sa coutume, s'y rendit, et, durant
trois sabbats, il discutait avec eux *par les Écritures...* »

Rabaut, sans lever les yeux, s'arrêta. Gebelin sourit.
Et en effet, après la discussion qui venait d'avoir lieu,
ces derniers mots étaient presque une épigramme.

Il reprit.

«... Expliquant et prouvant qu'il avait fallu que le
Christ souffrît, et qu'il ressuscitât d'entre les morts...

Venaient quelques lignes illisibles.

«... Ils traînèrent les frères devant les gouverneurs
de la ville, en criant : Ces gens, qui ont remué tout le
monde, sont aussi venus ici...

— Ils avaient grand tort, en effet, ces gens, dit Gebe-
lin. Que ne suivaient-ils en paix les pratiques de leurs
pères? Quelle folie que de vouloir changer ce qui exis-
tait depuis tant de siècles! L'Église juive, d'ailleurs,
avait reçu de Dieu les plus magnifiques promesses.

[1] Actes, XVII.

uelle témérité que de la supposer dégénérée et capable e se tromper!

— Est-ce que nous recommençons à discuter? dit le issionnaire.

— Pardon... cela m'a échappé...

— Des persécutés, dit Rabaut, pourraient difficilement ne pas saisir, surtout dans l'Écriture, tout ce qui peut paraître une allusion à leurs malheurs.

— Pardon... reprit Gebelin. Et pourtant, puisque nous y sommes, permettez-moi de vous demander si le rapprochement que j'indiquais ne s'est jamais présenté à votre esprit? Vous énumérez des promesses d'où ressort, selon vous, que votre Église ne saurait se tromper, et qu'ainsi, lorsqu'elle nous condamne, nous sommes bien et dûment condamnés. Je ne veux pas, pour le moment, discuter ces promesses. J'admets que c'est à vous, à vous seuls, qu'elles s'adressent et qu'elles peuvent s'adresser. Mais les Juifs en avaient reçu bien d'autres...

— Pour un temps.

— D'accord; mais laissez-moi achever. Ils en avaient reçu, dis-je, de bien plus claires, puisqu'il n'y avait personne, parmi eux, qui eût l'idée d'en douter, tandis qu'il y a toujours eu, même avant nous, des chrétiens qui n'entendaient pas comme vous le secours promis à l'Église. Ces promesses, d'ailleurs, avaient été confirmées par des faits. Dieu avait présidé, visiblement en quelque sorte, aux destinées de son peuple; il n'avait cessé de veiller, non-seulement par les voies ordinaires, mais par des ministres spéciaux, les prophètes, à la pureté de la foi prêchée par Moïse. Ainsi, toutes les raisons que vous avez pour croire à l'infaillibilité de votre Église, les Juifs

les avaient pour croire à l'infaillibilité de la leur ; ils les avaient, dis-je, corroborées par l'histoire de plusieurs siècles, durant lesquels l'intervention divine avait été manifeste et incontestable. Cette assurance, dites-vous, n'était que pour un temps. Oui ; mais elle devait durer, au moins, jusqu'au moment de passer sous une autre loi. Quand le corps des docteurs niait que Jésus fût le Christ, quel signe avait-on qu'ils ne fussent plus les seuls et vrais conducteurs de la nation? Aucun. Rien n'avait encore annoncé qu'il ne fallût plus compter sur les promesses primitives. Ils se trompaient pourtant, et grossièrement. Vous donc aussi, quand même il y aurait eu des siècles où vous ne pouviez vous tromper, vous le pouvez maintenant ; et si le grand-prêtre a erré en ne recevant pas la loi chrétienne, l'évêque de Rome a pu errer en anathématisant Luther et les siens. Donc...

— N'insistez pas, dit Rabaut. Nous ne pourrions lire une ligne qui ne fournît matière à des observations de ce genre. Je poursuis.

« ... Ils contreviennent aux ordres de César... »

Mais Court l'interrompit encore.

— Oui, dit-il, pas une ligne, en effet, dans ce tableau des persécutions de jadis, qui ne semble écrite en vue de nous et contre les lois qui nous oppriment. « Ils contreviennent aux ordres de César, » disait-on à Rome. « Ils contreviennent aux ordres du roi, » répétez-vous en France, et, là-dessus...

— Je n'ai jamais approuvé, dit Bridaine, que l'autorité civile intervînt dans ce qui concerne la foi.

— Vous blâmez les persécutions?

— Je les déteste.

— Dieu soit loué! En voilà au moins un. Mais comment pouvez-vous, alors, rester le ministre et l'ami d'une Église qui persécute? Comment ne pas vous élever, au moins, contre les horreurs dont elle se souille?

— M. Rabaut m'a vu à l'œuvre parmi les protestants du Languedoc. Qu'il dise si j'ai eu recours...

— Non, dit Rabaut; mais vous ne répondez pas. Vous prêchiez le support, c'est vrai; vous ne vouliez, disiez-vous, d'autre arme que la persuasion; mais vous saviez très-bien que, devant vous, derrière vous, à vos côtés, marchaient des hommes animés de sentiments tout autres. Ces protestants auxquels vous prétendiez ne vous adresser que comme à des frères, vous les saviez traités en ennemis, en esclaves, en rebut de l'humanité. Quand et à qui avez-vous dit nettement que la conscience doit être libre, que Dieu seul a le pouvoir et le droit de la régir, qu'il y a abus et sacrilége à intervenir entre elle et Dieu? Quand et à qui avez-vous dit... Mais pardon!... Ce n'est pas à vous, c'est à votre Église qu'il faut s'en prendre. L'emploi de la force est une conséquence nécessaire, inévitable, *fatale*, des principes qu'elle a posés. Dès qu'elle n'a plus la force en main, dès que, pour une raison ou pour une autre, elle cesse d'en user, qu'est-elle de plus que toute autre Église? Dès qu'il s'agit de raisonner, de persuader, de convaincre, qu'est-ce que Rome a de plus que Genève?

— Et son unité? dit Bridaine. Et le concours de tant de millions d'hommes?

— Humainement, c'est clair, la position est bien meilleure. Vous avez incontestablement ce qu'il faut pour que les gens disposés à recevoir une religion toute faite se

jettent dans vos bras plutôt que dans ceux de nos ministres. Ce que j'ai voulu dire, ce que vous ne sauriez nier c'est que, une fois la contrainte ôtée, l'homme qui réfléchit se sent immédiatement tout aussi libre à l'égard de vos enseignements qu'à l'égard des nôtres. Unité, nombre, ancienneté, tout cela n'est plus qu'une présomption, favorable, il est vrai, mais qui ne saurait entrer en balance avec des arguments, avec des faits. Je le répète : ôtez la force, et vous n'avez rien de plus que nous. Ne vous le prouvons-nous pas ici même en ce moment? Voilà tantôt une heure que nous discutons avec vous. Avez-vous trouvé que l'unité, que l'infaillibilité de votre église, vous donnassent quelque avantage sur nous? Avez-vous seulement essayé de nous convaincre en arguant de cette unité, de cette infaillibilité? Ce ne sont des arguments, vous l'avez senti, qu'auprès de gens déjà tout convaincus, ou disposés, du moins, à l'être sans examen. En soi, ils ne prouvent rien, car il faut toujours commencer par les démontrer eux-mêmes, et nous voilà alors sur le terrain du simple raisonnement, sur celui où nul n'a d'autres droits que ceux du bon sens et de l'histoire. Si, tout à l'heure, nous nous étions rendus, serait-ce parce que vous êtes l'organe d'une église plutôt que d'une autre? Nullement. Nous aurions cédé à vos raisons, c'est-à-dire à l'autorité de la raison, non à celle d'un homme ou d'une église. Si nous ne nous rendons pas, si vos raisons nous paraissent insuffisantes, que pouvez-vous sur nous de plus qu'un docteur quelconque? Que peut votre église? Pas de milieu : ou nous laisser tranquilles, — ou nous persécuter. Et voilà, permettez-moi de le dire, voilà le premier châtiment de

son orgueil. Il faut qu'elle soit exclusive, intolérante, cruelle, — ou qu'elle descende immédiatement au niveau de ces sectes dont elle parle avec tant de mépris. Elle ne peut rester ce qu'elle est sans se compromettre toujours plus aux yeux de l'humanité et de la raison ; elle ne peut changer sans se renier elle-même.

— La tolérance, à ce que je vois, dit Bridaine, ne vous trouverait pas très-reconnaissants.

— Nous le serions, et beaucoup, envers les hommes qui nous l'accorderaient, bien que, à la rigueur, il n'y ait pas lieu à reconnaissance pour la cessation d'une iniquité ; quant à votre église, il n'est guère à craindre qu'elle nous fournisse de son plein gré l'occasion d'être ingrats.

— Qu'en savez-vous ? Il a paru récemment une brochure...

— *Le Conciliateur*, n'est-ce pas?

— Oui. Vous la signeriez presque en entier.

— C'est vrai.

— Savez-vous de qui elle est?

— Pas d'un prêtre, assurément.

— Vous vous trompez. Elle est de l'abbé de Brienne, grand vicaire de l'archevêque de Rouen.

— Oui?... Eh bien, attendons qu'il soit archevêque lui-même. S'il persiste, je me confesse vaincu.

— Vous êtes inexorable.

— Parce que je sais à qui nous avons affaire. Il n'en manque pas de ces jeunes prêtres qui, moitié par libéralisme, moitié par incrédulité [1], font aujourd'hui de

[1] L'abbé de Brienne était très-lié avec l'abbé Morellet.

la tolérance à qui mieux mieux. Une fois entrés dans les charges, qu'advient-il de ces beaux discours? Vous avez vu arriver à l'épiscopat, ces dernières années, plusieurs de ceux qui s'étaient le plus distingués, dans les salons de Paris, par la largeur et la générosité de leurs vues. Qu'ont-ils fait pour nous? ou, pour mieux dire, que n'ont-ils pas fait contre nous? C'est tout simple. Dès qu'on devient un des chefs de votre église, il faut ou la renier, ou faire comme elle. Après les épouvantables anathèmes dont vos papes nous ont chargés, quel évêque pourrait nous traiter en frères? Après les encouragements donnés par votre église aux souverains qui nous persécutaient, après les éloges pompeux tant de fois prodigués par elle à qui nous faisait le plus de mal, qui pourrait, sans la condamner, blâmer ce qu'elle a tant conseillé, tant ordonné, tant loué? Non, non! ce n'est pas d'elle que nous obtiendrons jamais rien. Si la tolérance doit venir, ce ne sera pas sans qu'elle ait lutté, jusqu'au dernier moment, pour maintenir l'intolérance. Si la paix s'établit, l'Église pourra la subir; mais quant à y donner les mains, jamais...

XXXII

Gebelin était-il trop sévère? — On pouvait le penser alors, surtout devant Bridaine; mais les événements ne lui ont que trop donné raison. On sait que le clergé lutta, jusqu'à la dernière extrémité, contre les vues tolérantes de Louis XVI et de son conseil. Et quant à

l'abbé de Brienne, voici comment il s'exprimait, devenu archevêque, dans une harangue à ce prince à l'occasion de son sacre, où on lui avait fait jurer, selon l'usage, « d'exterminer *de bonne foi* tous les hérétiques : »

« Vous réprimerez, Sire, les conseils d'une fausse paix, les systèmes d'une tolérance coupable. Nous vous en conjurons : ne différez pas d'ôter à l'erreur l'espoir d'avoir parmi nous des temples et des autels ; achevez l'ouvrage que Louis le Grand avait entrepris et que Louis le Bien-Aimé a continué. Il vous est réservé de porter le dernier coup au calvinisme dans vos États. Ordonnez qu'on dissipe les assemblées des protestants. Excluez les sectaires, sans distinction, de toutes les branches de l'administration publique ; et vous assurerez parmi vos sujets l'unité du véritable culte chrétien. »

XXXIII

— Dieu jugera, dit Bridaine.

— Dieu jugera, dit Rabaut. Poursuivons.

« ... Ils soulevèrent donc contre eux le peuple et les gouverneurs de la ville ;

« Mais après avoir reçu caution de Jason et des autres, ils les laissèrent aller.

« Et les frères menèrent de nuit Paul et Silas hors de la ville, pour aller à Bérée. Et là, ils entrèrent aussi dans la synagogue des Juifs.

« Or, ceux-ci furent plus généreux que les **Juifs** de Thessalonique, car ils reçurent la parole avec **empressement**, *examinant tous les jours les Écritures pour voir si les choses étaient telles qu'on les leur disait...* »

Rabaut, sans s'interrompre, avait pesé sur **ces** derniers détails.

— Eh bien?... dit Gebelin.

— Eh bien? dit le missionnaire.

— Je ne vous demanderai pas, reprit Gebelin, **car** ce serait presque un sarcasme, si vous allez prendre *cela* pour texte; mais laissez-moi vous demander **encore**, sérieusement, fraternellement, ce que vous faites de ces lignes. Voilà des gens à qui un apôtre même ne paraît pas devoir être cru sur parole; voilà le compagnon des travaux de cet apôtre, saint Luc, l'auteur des Actes, qui ne se contente pas de trouver la chose naturelle, mais qui les en loue hautement. Ils croient, mais seulement lorsqu'ils ont vu dans l'Écriture...

— Dans quelle Écriture, s'il vous plaît? Dans l'Ancien-Testament, dans les prophéties qui annonçaient Jésus-Christ. Rien de plus naturel, comme vous le dites, que de les consulter, puisqu'elles avaient pour but d'aider les Juifs à reconnaître le Messie. En est-il de même du Nouveau-Testament? Les livres qu'il renferme sont-ils de telle nature qu'on ne puisse et qu'on ne doive en savoir le contenu qu'en les lisant? N'avez-vous pas vous-mêmes, dans vos églises, des gens qui ne les lisent pas? Des gens qui ne savent pas lire?

— Quant à ces derniers, nous n'en avons guère; et ce n'est pas un petit éloge à la Réforme, soit dit en passant, que ce qu'elle a fait, dès l'origine, pour l'in-

struction du peuple. « Là où deux ou trois savaient lire, dit quelque part Luther, à peine en trouverez-vous deux ou trois qui ne le sachent pas. » En fût-il autrement, qu'est-ce que cela prouverait? Une loi n'est-elle donc juste et bonne que si tout le monde peut et veut en profiter? Parce qu'il y aura dans une église des gens qui ne savent pas lire ou ne se soucient pas de lire, cette église aura le droit d'exiger que j'accepte, comme eux, une religion toute faite, et que je renonce à la contrôler? Avouez, monsieur, avouez que vous n'êtes guère à votre aise quand il vous faut donner en face à des hommes instruits, consciencieux, capables de réfléchir, des raisons de cette force! Ignorez-vous, par hasard, avec quelle vigueur elles ont été réfutées, dans les premiers siècles, par ces mêmes écrivains dont l'autorité, en toute autre matière, vous paraît si haute et si sainte? On ferait un in-folio de ce qu'ils ont dit à ce sujet. Il y a, en particulier, un certain sermon de Chrysostome qu'on pourrait croire fabriqué par un protestant de nos jours, tant il répond nettement et directement à tout ce qu'on nous objecte. « Quand nous recevons de l'argent, dit-il, nous voulons le compter nous-mêmes; et quand il s'agit des choses divines, nous donnerions tête baissée dans les opinions des autres! Consultez donc les Écritures. » Mais elles ne sont pas assez claires... « Le Saint-Esprit, répond-il, en a confié tout exprès la composition à des hommes sans lettres, afin que chacun, jusqu'au moins instruit, puisse comprendre la Parole et en profiter. » Mais avons-nous le temps de nous occuper de ces choses?... « Que personne ne m'allègue ces misérables excuses : Il faut que

je gagne ma vie; il faut que je nourrisse mes enfants. Ce n'est pas à moi à lire l'Écriture, mais à ceux qui ont renoncé au siècle. Pauvre homme! C'est donc parce que tu es distrait par mille soins qu'il ne t'appartient pas de la lire? Mais tu en as encore plus besoin que ceux qui se sont retirés du monde pour donner tout leur temps à Dieu. » Voilà ce que dit Chrysostome. Trouvez-nous un seul Père qui n'en dise pas à peu près autant, un seul qui ait prêché sur la Bible sans en recommander, sans en prescrire la lecture, un seul, enfin, qui ait mis d'autres restrictions à ce droit, à ce devoir, pour mieux dire, que l'obligation de la lire avec attention et avec respect. Non, non ! plus de ces vaines raisons auxquelles vous ne croyez pas vous-même. La véritable, la seule, c'est que la Bible vous fait peur...

— Peur !... Mon Dieu !... s'écria Bridaine. Votre Parole me fait peur!...

—A vous, chrétien, dit Rabaut, non, certes. Je sais assez que vous l'aimez; je sais avec quelle admirable verve vous en exposez les enseignements. Mais autre chose est d'en parler en chaire, ou de la mettre entre les mains des fidèles. En chaire, quand vous pouvez la citer à l'appui de vos assertions, vous le faites; quand vous ne le pouvez pas, vous vous en passez, mais vous n'allez pas jusqu'à dire que vous ne le pouvez pas. L'auditeur, qui a confiance en vous, suppose toujours que vous le pourriez. N'ayant jamais vu l'ensemble du livre, il se le figure contenant, de la manière la plus claire, tout ce que vous lui enseignez; il ne peut pas douter que toutes ces choses n'y occupent une place proportionnée à l'importance qu'elles ont dans votre

église. Voilà l'erreur que les plus sincères d'entre vous sont forcés de ne pas détruire; voilà comment tout *prêtre*, même le plus disposé à aimer, à citer la Bible, à en communiquer successivement toutes les pages à ses *ouailles*, a nécessairement peur de la leur mettre entière entre les mains. Il sent qu'on ne la trouvera pas telle qu'on a dû se la figurer d'après les enseignements et les pratiques de l'Église; il s'effraye des lacunes que le plus soumis des fidèles, pour peu qu'il réfléchisse, ne pourra manquer d'y voir... Mais, pour la dernière fois, continuons... Je ne vous demande point de réponse... Point de justification... Nous ne sommes pas vos juges... Dieu jugera, comme vous disiez tout à l'heure... Continuons...

— Continuons.

— Ah !... voici une demi-page entièrement illisible... C'était le discours de saint Paul à l'aréopage... Voulez-vous que nous le prenions ailleurs?

— Non. C'est dans cette feuille, ai-je dit, que je veux trouver mon texte.

— Mais il n'y a plus rien... Ah !... Voici encore un verset.

« Dieu a arrêté, dans sa justice, un jour auquel il doit juger le monde... »

XXXIV

— Nous y voilà!... s'écria le missionnaire. Voilà qui résume admirablement ce que j'ai à leur dire, à ces beaux seigneurs, à ces grandes dames, qui se font, m'a-

t-on dit, une fête de m'entendre!... Je veux la leu faire entrevoir, au moins une fois, dans tout ce qu'ell a de plus terrible, cette religion qu'ils se font ou qu'o leur fait si complaisante, si large, si commode. J'hési tais; je me demandais si je ne ferais pas mieux d'évite cet éclat... Mais non... Me voilà décidé... Dieu le veut... C'est lui qui m'a parlé par cette feuille...

— Bien, dit Rabaut, bien, mon frère !... J'aime à voir cette confiance et cet enthousiasme. Que ferions-nous, pauvres ouvriers du Seigneur, si nous ne nous sentions, de temps en temps, sous sa direction immédiate? Allez... Parlez... C'est lui qui vous envoie à ce tas de brillants pêcheurs...

— Peut-être... Mais il leur en a envoyé tant d'autres, et tant d'autres ont échoué!...

— Déjà le découragement?

— Non... Mais toutes les fois que je monte en chaire, je ne puis m'empêcher de me demander ce qu'il restera, dans un mois, dans huit jours, dans quelques heures, du discours qu'on va écouter. Que vais-je faire, après tout, me dis-je, si ce n'est de rendre plus coupables la presque totalité de mes auditeurs? Tout ce que je vais leur dire, ils le savent. Tout ce que je vais leur reprocher, on le leur a reproché mille fois. Tout ce que je leur ferai promettre, ils l'ont mille fois promis. O lamentable comédie, où celui qu'on joue, c'est Dieu!...

— Hélas!... dit le ministre, que de fois je me le suis dit! Je suis moins exposé que vous, il est vrai, à ce qu'on vienne à moi par pure forme. Je ne prêche guère qu'à des gens qui ont à braver pour m'entendre, outre nos dangers habituels, le froid, le chaud, la pluie, la neige,

distances. Quand tous ces sacrifices ne prépareraient pas le cœur aux impressions religieuses, il serait encore naturel qu'on tînt à profiter d'un sermon acheté si cher. Malheureusement, dans les champs comme dans les villes, sous la voûte du ciel comme sous celle de vos temples, l'homme est toujours, au fond, et a toujours été le même. Moi aussi je me suis souvent demandé si je ne devais pas craindre, en prêchant à des gens qui m'écouteraient peu ou mal, d'aggraver leur responsabilité devant Dieu. Que faire? Faut-il renoncer à prêcher l'Évangile? Faut-il l'adoucir tellement que les gens, en le violant, soient aussi peu coupables que possible? A Dieu ne plaise! Et pourtant, je crois qu'il y a moyen d'avoir égard à votre observation ; je crois que le prédicateur, sans affaiblir aucune des injonctions ou des menaces de la parole de Dieu, peut et doit éviter de mettre trop souvent en œuvre celles dont il sait positivement que les auditeurs ne tiendront pas assez compte. C'est une espèce de charité qui, comme toute autre, peut dégénérer en faiblesse, mais ne doit pas pour cela être bannie. Je n'aime pas qu'on fasse arriver à tout propos la mort, le jugement, l'enfer...

Nec Deus intersit, nisi dignus vindice nodus,

dirai-je volontiers avec Horace. Ce n'est pas que la pensée de Dieu et de l'éternité ne doive respirer jusque dans vos moindres paroles. Qu'elle plane sans cesse au-dessus de votre auditoire, mais toujours assez haut pour qu'on ne se familiarise pas avec les saintes frayeurs qui l'accompagnent. Mauvais général que celui qui ferait don-

ner, à tout propos, toute son armée. Rien ne mène mieu au succès que de savoir employer, en toute occasion juste ce qu'il faut d'ardeur et de force.

— Ce précepte, observa Bridaine, est cependant peut être un peu moins vrai en religion qu'en rhétorique. En bonne théologie, il n'y a point de petits péchés. Tous offensent Dieu, sinon également, du moins assez pour que jamais un vrai chrétien ne se dise : « En voilà un dont il ne vaut pas la peine de s'abstenir. » Mais ce que les vrais chrétiens ne disent pas, les mauvais, qui sont le grand nombre, ont un grand penchant à le dire. S'ils viennent à s'apercevoir que vous réservez les menaces pour les péchés manifestement graves, ne se sentiront-ils pas toujours plus autorisés à croire qu'il y en a de légers, ce qui mène droit, vous le savez, à conclure qu'on peut les commettre sans conséquence?

— L'observation est juste, dit Rabaut. Je pourrais même ajouter que, dans votre bouche, elle m'étonne, et que c'est encore un point où vous êtes, sans le savoir, meilleur que votre église. Rien de moins chrétien, vous l'avez dit, que la division des péchés en légers et graves; mais qu'est-ce autre chose, au fond, que votre division en *véniels* et *mortels*? Quoi qu'il en soit, pour en revenir à votre idée, je crois qu'il y aurait en effet un grand danger à montrer, dans certains cas, l'intention de laisser dormir les grandes terreurs de la foi. Mais autre chose est de les adoucir, de les voiler, de faillir, en un mot, à son ministère, — ou de ne pas les semer à pleines mains, au risque d'amener les gens à n'y plus faire attention. Un prédicateur qui ne sait rien dire sans recourir aux grands moyens, c'est le charretier embourbé

qui invoque les dieux au lieu de dégager ses roues; c'est encore, si vous voulez, celui qui ne sait tenir son fouet sans le faire claquer à tout instant, de sorte que le cheval n'y prend plus garde. Une fois entré dans cette voie, on ne peut plus s'arrêter. Ce n'est qu'au prix des plus violents efforts qu'on obtient encore, de temps en temps, quelque attention et quelques résultats. Ces grands moyens qu'on a si misérablement usés, il faut alors les rajeunir par le grandiose des expressions; il faut achever de leur ôter, par ce mauvais mélange humain, le peu de vraie grandeur qui pouvait leur être restée.

— Je crois en effet, ajouta Bridaine, que lorsque nous nous plaignons du peu d'impression produit par les plus grandes idées, nous devrions souvent commencer par voir si ce n'est pas plus ou moins notre faute. Un cuisinier, — passez-moi la comparaison : elle ira avec celle du charretier; — un cuisinier, dis-je, qui verrait les mets les plus fins ou les plus forts reçus avec indifférence, aurait raison, sans doute, de se plaindre des convives; mais il aurait grand tort, en même temps, de se supposer hors de cause, et de ne pas chercher en quoi il a pu contribuer, lui aussi, à l'insuccès dont il se plaint. Rien, je crois, pour en revenir à nous, ne serait plus instructif qu'un examen de ce genre. Ce serait une manière neuve, intéressante, éminemment pratique, d'étudier l'art de la chaire.

— Je comprends, dit le ministre. Un prédicateur consciencieux ne peut manquer d'avoir quelquefois suivi, par instinct, la marche que vous indiquez; mais cette étude gagnerait à être régularisée et conseillée. Au lieu d'aller, comme c'est l'ordinaire, des règles à l'applica-

tion, on irait de l'application aux règles; au lieu de se demander ce qu'il faut faire, on analyserait ce qu'on a fait; bref, au lieu de disserter sur les résultats à obtenir, on examinerait les résultats obtenus, et, d'après ce qu'il y manque, on verrait ce qu'il y a eu de fautif dans les procédés. Ce serait le meilleur moyen d'avoir constamment devant soi, non pas un but secondaire et de convention, celui de faire des sermons plus ou moins réguliers, plus ou moins éloquents, mais le vrai but, le seul, celui d'instruire et de régénérer. Ne nous demandons pas : « Que faut-il que je leur dise pour les persuader? » mais : « Que faudrait-il qu'on me dît pour me persuader moi-même? » Un vrai prédicateur se voit assis dans l'auditoire. Pour lui, le premier pécheur à condamner, c'est lui; le premier incrédule à vaincre, c'est lui. Cette position, je le sais, est difficile à prendre, difficile à garder...

— Presque impossible, ajouta le missionnaire; et c'est là, quand je m'examine devant Dieu, un de mes premiers sujets de confusion. Que de fois ne m'est-il pas arrivé, après un long et véhément sermon, de m'apercevoir que je n'en avais rien pris pour moi, que je n'avais pas eu la pensée d'en rien prendre! Que de fois je ne me suis pas même aperçu de cet oubli! Et nous serions surpris, après cela, que d'autres quittent le temple comme nous quittons la chaire! Toujours la paille et la poutre, hélas! Nous nous plaignons qu'on ne nous écoute pas, et nous ne nous écoutons pas nous-mêmes.

— Ou nous nous écoutons trop...

— C'est tout un, car l'oubli du fond est lié au culte

de la forme. Ici, assurément, tout n'est pas de notre faute. Quelque habile et quelque pieux qu'on soit, il faut bien penser plus ou moins aux mots, aux phrases. Si on improvise, il faut chercher; si on récite, il faut retrouver. Mais quel prédicateur se vantera de n'avoir jamais donné aux formes que l'attention strictement nécessaire? Qui prétendra n'avoir jamais suivi, dans les yeux, dans les mouvements de ses auditeurs, l'effet humain et mondain de ses périodes? Ah! nous disons assez, en théorie, qu'il faut vouloir avant tout le salut des âmes; mais, même parmi ceux qui le veulent avant tout, trouvez-m'en un qui n'ait pas été souvent plus préoccupé du succès humain que du résultat spirituel, plus peiné de la chute d'un seul sermon que de l'inutilité de vingt autres!

— Messieurs, dit Gebelin, rassurez-vous. Ce sont des choses où celui qui sent sa faiblesse est, par cela seul, déjà fort. Socrate avait raison de se croire très-avancé pour être arrivé à savoir qu'il ne savait rien. Ce qu'il disait de la sagesse humaine, l'Évangile nous autorise à le dire de la sagesse en Dieu. La perfection chrétienne, en toutes choses, c'est moins d'être parfait que de bien sentir qu'on ne l'est pas. Pour moi, quand je ne vous saurais pas les plus dignes peut-être, dans ce siècle, de parler au nom de Dieu, ce que je viens d'entendre aurait suffi pour m'en convaincre...

— Assez!... s'écrièrent-ils.

— Assez!... répéta le ministre. Puisque c'est notre humilité, selon vous, qui fait notre mérite, n'allez pas nous l'ôter par des louanges dont notre pauvre cœur n'aurait que trop de penchant à se repaître. Continuons

plutôt notre lecture. Vous avez un texte, monsieur... mon tour, maintenant...

XXXV

— A votre tour!... dit le missionnaire étonné.

— Oui. J'en veux un aussi. J'ai lu pour vous; lisez maintenant pour moi.

— Discutera-t-on?

— Pourquoi pas?

— Parce que nous n'avons déjà que trop discuté.

— Sommes-nous moins amis qu'avant?

— J'espère que non.

— Vous espérez?... Je suis sûr, moi.

Bridaine prit l'autre feuille, et lut:

«... Allez vers les brebis perdues de la maison d'Israël...[1]

« Et quand vous serez partis, prêchez en disant : Le royaume des cieux est proche.

« Guérissez les malades, rendez nets les lépreux, ressuscitez les morts, chassez les démons. Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement... »

Il s'arrêta, et sourit.

— Si je n'avais ramassé ces feuilles moi-même, dit-il, je croirais que vous les avez choisies.

— Avons-nous donc tant besoin de choisir, dit Gebelin, pour tomber sur des choses que votre église aimerait mieux oublier?

[1] Saint Matthieu, chap. X.

— Voyons, reprit-il ; j'attends l'orage.

— Il ne sera pas rude, dit Rabaut; vous vous y attendez trop bien. Je vois assez, à votre air, que vous êtes peu partisan de la fiscalité romaine, et que vous n'aimez pas qu'on vende là où le maître a dit : Donnez.

— Oui, je l'avoue... Si j'avais à ordonner des réformes, je crois que je commencerais par là, car il n'y a rien qui fasse plus de tort à la religion, aux prêtres...

— Aux prêtres, sans doute; mais à la religion surtout. Je ne parle pas des attaques que ce système lui attire de la part des incrédules, des moqueurs, des hommes superficiels. Ceux-là, ou on les laisse dire, ou on leur fait observer qu'il faut que le prêtre vive, que, s'ils ne veulent rien payer, ils sont libres, etc., etc. Mais il y a quelque chose de plus grave : c'est l'abaissement moral de la religion dans l'esprit de ceux mêmes qui payent sans se plaindre, qui ne trouvent rien de mauvais dans l'usage de payer. On est confondu de voir à quel point les choses saintes peuvent devenir, à leurs yeux, une marchandise comme une autre; mais la conséquence dernière de ces perpétuels achats, du baptême à l'enterrement, du confessionnal au purgatoire, c'est l'opinion, — vous ne l'enseignez pas, mais elle n'en est pas moins profondément gravée dans le cœur d'une multitude de gens, — c'est l'opinion, dis-je, que le salut s'achète, et qu'il ne s'agit, en définitive, que de le bien payer. Je n'entre pas, vous le voyez, dans le côté irritant de la question. Je ne dis pas que vos prêtres se fassent par ce moyen, au total, des revenus exorbitants; je dis que, de tous les moyens de pourvoir à l'entretien

du culte et de ses ministres, c'est le moins compatible avec les vrais intérêts de la religion et la vraie dignité du sacerdoce. Le mal n'est pas d'y avoir eu recours à des époques où il le fallait peut-être : c'est de n'y avoir pas renoncé dès qu'on l'a pu et partout où on l'a pu ; c'est surtout de ne plus sentir ou de ne plus avoir l'air de sentir ce qu'il a de vicieux et de fatal.

— Je vous ai assez laissé voir que je le sentais, dit Bridaine. Je poursuis.

« ... Lorsque quelqu'un ne vous recevra pas et n'écoutera pas vos paroles, secouez contre cette maison ou cette ville la poussière de vos pieds...

« Voici, je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. Soyez... »

— Vous ne vous arrêtez pas?... interrompit Rabaut. Si vous saviez comme nous aimons à le relire, dans toutes nos angoisses, ce mot du Sauveur à ses disciples! Toutes ces sombres prophéties qu'il entremêlait, devant eux, des lueurs de sa grâce, comment ne nous en saisirions-nous pas comme d'autant d'appels à notre zèle et de secours à nos misères?... « Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups! » Que de fois je l'ai dit, au nom du Maître, à ces pauvres troupeaux perdus parmi tant d'adversaires, à ces pauvres pasteurs auxquels je donnais, moi, leur frère, l'imposition des mains, et que j'envoyais à l'ouvrage avec la presque certitude de les envoyer à la mort!... Écoutez. Dans dix-huit mois, si je vis, j'ai à officier dans une de ces cérémonies ; j'ai une nouvelle brebis à envoyer au milieu de vos loups... C'est mon fils... Je prêcherai, ce jour-là... Voilà mon texte...

Ils le regardaient, émus. Bridaine retenait à peine ses larmes.

— Donnez-moi ma feuille, reprit Rabaut. Voilà la vôtre. A lundi.

— Vous voulez m'entendre encore?...

— Sans doute... Et vous, ne m'entendrez-vous jamais?

— Moi vous entendre!

— Pourquoi pas?

— Et quand?

— Quand je prêcherai sur le texte que vous m'avez donné.

— Où?

— Je n'en sais rien.

— Mais alors...

— Dieu y pourvoira. Adieu, monsieur. Je vais voir votre prisonnier.

Rabaut sortit, et, peu après, Bridaine quittait Gebelin.

XXXVI

Deux ou trois jours après cet entretien, s'il nous avait été donné de pénétrer dans les petits appartements du château de Versailles, nous aurions trouvé, sur le soir, dans la même chambre, assis sur les mêmes fauteuils, aux deux côtés de la même cheminée, les deux hommes que nous y avons déjà vus.

Comme alors, ils rentraient d'une promenade dans les jardins; comme alors, l'un des deux avait épuisé,

pour distraire l'autre, tout ce que la cour et la ville avaient pu lui fournir en anecdotes, en nouvelles, en petits ou en grands scandales ; comme alors, l'un s'était enfin trouvé las d'entendre, l'autre de raconter, de l'ennui, après les avoir suivis pas à pas parmi les merveilles de Le Nôtre et de Marigny, s'était trouvé installé avant eux sous les lambris du palais.

Le roi était cependant encore plus triste, encore plus ennuyé qu'à l'ordinaire. La marquise de Pompadour avait cru devoir signaler par des fêtes brillantes sa brusque rentrée en faveur. Le château de Bellevue avait allumé ses lustres ; les vieilles forêts de la couronne, si solitaires, si muettes depuis que le roi n'aimait plus la chasse, s'étaient réveillées au son du cor, aux aboiements des meutes, au galop hardi des chevaux dans les sentiers envahis par les broussailles. Mais tous ces bruits avaient retenti en vain dans le cœur désert du monarque. Ces jours si pleins n'avaient fait qu'en creuser toujours plus le vide ; et quoiqu'il eût d'avance peu compté sur un résultat plus heureux, il avait gémi en secret de n'en pas éprouver d'autre. Ainsi le malade a eu beau dire qu'il n'avait pas foi aux efforts tentés pour le sauver ; c'est toujours avec une douloureuse stupeur qu'il en voit l'inutilité constatée.

Dans cet état, où rien ne saurait calmer son angoisse, ce qui peut le mieux la nourrir, c'est qu'il y ait encore un remède auquel il pense et dont il soit obligé de se priver.

Ce pénible surcroît, le roi l'éprouvait depuis quelques jours.

Les émotions du jeu avaient été, dès son enfance, un

besoins de son incurable ennui ; mais il les lui avait lu de plus en plus actives, comme le buveur a qui il *faut des* liqueurs de plus en plus fortes. Depuis quelques années, des monceaux de louis pouvaient seuls *enflammer* assez pour qu'il ne s'ennuyât pas là comme ailleurs. Il perdait souvent ; et comme sa dignité exigeait, en cas de bonnes chances, qu'il restituât sous d'autres formes tout ce qu'il avait pu gagner, son *argent de jeu*, comme on disait, était un des plus forts chapitres de son budget particulier.

Or, le contrôleur général, M. de Silhouette, venait d'en exiger la suppression, soit comme allégement aux dépenses générales, soit pour s'autoriser à des suppressions plus importantes. Le roi s'y était soumis ; mais il en souffrait, et tous les jours plus.

Après avoir fait de son mieux pour l'égayer, Richelieu avait fini par se taire et par bouder. C'était sa tactique ordinaire pour le forcer à l'écouter un peu mieux, ou lui arracher son consentement à quelque nouveau *plaisir*, c'est-à-dire à quelque nouvel ennui. On a vu qu'elle lui avait réussi, la semaine précédente, pour ramener le roi sous le joug vieilli de la marquise. Du reste, dans ces occasions, c'était toujours le roi qui faisait les premiers pas.

— Richelieu, dit-il, à quoi pensez-vous?

— Moi?... A rien, dit le maréchal. Je suis trop serviteur de Votre Majesté pour faire jamais autre chose qu'elle.

— Voilà une flatterie d'un nouveau genre. Quand je vous verrai faire une sottise, il me faudra me dire que je viens d'en faire une aussi?... Mais vous vous trom-

piez, Richelieu. Non ; je ne pensais pas à rien. Dites-moi, monsieur le gouverneur de Guyenne, est-ce qu'il y a du vin potable en pays bordelais?

Il lui arrivait souvent, au pauvre roi, de couper court à ses tristes pensées en se jetant brusquement dans un domaine qu'on avait toujours vu, d'ailleurs, assez cher aux Bourbons. De père en fils, dans cette race, on mangeait beaucoup et bien, et ce n'était pas non plus pour rien que leur père Henri IV, l'homme au « triple talent, » comme dit la vieille chanson, avait compté, dans les trois, celui de bien boire. Aucun d'eux, cependant, sauf le régent, n'était arrivé aux excès; mais ce qui n'était pas *excès* pour eux l'eût été pour beaucoup d'autres. Louis XIV au faîte de la gloire et Louis XVI entouré de geôliers ont également obéi aux lois héréditaires de cet indomptable estomac. A plus forte raison régnaient-elles en souveraines sur un prince qui n'avait ni les distractions de la gloire, ni les préoccupations du malheur.

Aussi le duc ne fut-il pas surpris de cette interpellation curieuse. Les gouverneurs étaient habitués à s'entendre demander des nouvelles de ce que leurs provinces produisaient de meilleur, et il n'aurait pas fallu, par exemple, qu'en arrivant du Périgord, on s'avisât de ne pas savoir où en était la récolte des truffes.

Il est vrai que le gouverneur de Guyenne aurait bien pu, à cette époque, n'être pas très au fait des vins de sa juridiction. Nous devons dire, à la honte de la mode, qu'elle n'avait guère souri, jusque-là, aux riants coteaux du Bordelais. Le roi, ni probablement personne à Versailles, n'avait encore goûté de leurs produits. Il ne

demandait même pas, comme on l'a vu, si le vin en était bon, mais s'il était potable.

Heureusement que Richelieu, sans cesse à la piste d'objets nouveaux, en gastronomie comme en amours, avait assez profondément étudié la question.

— Sire, dit-il, ils ont ce qu'ils appellent du blanc de Sauterne, qui ne vaut pas celui de Montrachet, ni ceux des petits coteaux bourguignons, à beaucoup près, mais qui n'est pourtant pas de la petite bière. Il y a aussi un certain vin de Grave, qui sent la pierre à fusil comme une vieille carabine. Il ressemble au vin de la Moselle, mais il se garde mieux. Ils ont encore, dans le Médoc et le Bazadois, deux ou trois espèces de vins rouges dont ils font force gasconnades. Ce serait, à les entendre, du nectar pour les dieux; et ce n'est pourtant pas là du vin de haute Bourgogne, assurément! Il a pourtant du bouquet pas mal, et puis je ne sais quelle sorte de mordant sombre et sournois qui n'est pas désagréable. Au reste, on en pourrait boire autant qu'on voudrait. Il endort son monde, et puis voilà tout.

— Il endort?... dit le roi. Faites-m'en venir une pièce.

— Dès ce soir j'écrirai, Sire.

— A propos, on dit que les Bordelais vous veulent un mal affreux.

— A moi !... Et pourquoi donc ?

— On parle de certains arbres...

— Ce n'est pas encore fini?... Quelle mémoire ils ont, ces provinciaux!...

— Qu'était-ce, déjà, que ces arbres?... Je ne me rappelle pas bien.

— Quelques vieux ormeaux, Sire, qu'il s'agissait de mettre à bas pour faire place à un magnifique théâtre. Les échevins ne voulaient pas; les bourgeois, pour me faire pièce, faisaient chorus avec les échevins. Il fallait en finir. Un beau matin, les arbres se sont trouvés par terre. Sur ce, comme Votre Majesté le pense bien, grand vacarme; mais, en attendant, j'avais mon terrain, et le théâtre se construit. N'est-ce pas un service que je leur ai rendu?

— Peut-être; mais ils étaient, je crois, dans leur droit en le refusant. Un gouverneur....

— Un gouverneur, Sire, c'est votre représentant, c'est le roi.

— J'ai le droit de couper, dans une ville, des arbres qui ne sont pas à moi?

— Vous avez bien celui d'y couper des têtes.

— Après jugement.

— Après, et avant.

— Oui?... Allez un peu dire cela à messieurs du parlement.

— Et je le leur dirais, morbleu, en face, à ces impudents robins! Comment, Sire, vous aussi vous allez vous imaginer que votre pouvoir a des bornes? Qui est-ce qui les a établis, ces parlements? Au nom de qui jugent-ils? N'êtes-vous pas, en France, le juge suprême, unique? Ces messieurs sont tout simplement vos conseillers en fait de justice, comme vos conseillers d'État et comme vos ministres le sont en administration. Êtes-vous lié par les décisions de vos ministres? Êtes-vous seulement obligé de les consulter? Non, Sire, non! Votre pouvoir n'a pas d'autres limites que celles que

vous voulez bien y mettre. Les lois, les ordonnances sur lesquelles on juge, ce sont vos prédécesseurs, c'est vous qui les avez faites. Vous pouvez les modifier, les changer, les abolir. Elles n'existent que par vous, non plus que les corps qui les appliquent. Prenez un morceau de papier; écrivez-y : « Plus de parlements. » Signez... Et il n'y a plus de parlements.

Il n'entendait pas raillerie, le vieux duc, sur les droits de la royauté. Au fond, l'histoire lui donnait raison. Le roi était en effet le juge suprême, unique. Nulle limite à son pouvoir dont l'origine, en remontant, ne se trouvât dans ce pouvoir lui-même. On admire encore Louis IX rendant personnellement la justice sous le chêne de Vincennes. Que faisait-il alors si ce n'est d'exercer en père, mais d'exercer, pourtant, le plus terrible et le plus absolu des droits?

Louis XV goûtait assez, en théorie, ces doctrines avec lesquelles il n'y avait pas de raison pour qu'un roi de France ne fût, s'il lui plaisait de l'être, un despote à la façon des sultans. En pratique, il en avait peur. Sa faiblesse, d'accord avec un assez grand fond de bon sens, lui permettait d'en voir la trop logique absurdité. Ce ne fut que dix ans plus tard, lorsque les parlements érigèrent en système leurs prétentions à être par eux-mêmes quelque chose dans l'État, qu'il osa faire un appel solennel aux anciens faits et aux anciens principes. Le 7 décembre 1770, à Versailles, tout le parlement de Paris étant réuni par son ordre, en robes rouges, dans la salle des gardes, il arriva dans tout l'éclat de la majesté royale. Le parlement, debout et découvert, allait écouter et se taire. « Messieurs, dit le chan-

celier Maupeou, Sa Majesté devait croire que vous recevriez avec soumission une loi qui contient les véritables principes..., etc. [1] Remontez à l'institution des parlements; suivez-les dans leurs progrès. Vous verrez qu'ils ne tiennent que des rois leur existence et leur pouvoir, et que la plénitude de ce pouvoir réside toujours dans la main qui l'a communiqué. Ils ne sont ni une émanation, ni une partie les uns des autres. L'autorité qui les créa circonscrivit leurs ressorts, fixa la matière comme l'étendue de leur juridiction. Chargés de l'application des lois, il ne vous a point été donné d'en étendre ou d'en restreindre les dispositions. Quand le législateur veut manifester ses volontés, vous êtes son organe, et sa bonté permet que vous soyez son conseil. Là finit votre ministère. Le roi pèse vos observations... Il juge les avantages et les inconvénients de la loi. S'il commande alors, vous lui devez la plus parfaite soumission. Si vos droits s'étendaient plus loin, vous ne seriez plus ses officiers, mais ses maîtres..., etc. »

C'était dur, mais rigoureusement vrai. Soutenir le contraire et se donner pour les soutiens de l'ancienne monarchie, c'était, n'en déplaise à *messieurs*, un mensonge. Mais comment s'étonner que *messieurs* ne fussent pas pour les vieilles doctrines, quand le roi lui-même n'osait l'être ?

[1] L'édit que le parlement avait refusé d'enregistrer renfermait trois dispositions principales :

1° Défense aux parlements de se considérer comme liés les uns aux autres et ne formant qu'un seul corps. — 2° Défense d'intervenir dans les affaire politiques. — 3° Défense de surseoir à l'exécution des édits, lorsque, après avoir entendu les remontrances, le roi maintiendrait ses premiers ordres.

XXXVII

— Bien parlé, Richelieu !... dit-il. Feu votre grand-oncle, le cardinal, ne disait sûrement pas mieux. Mais il y a de cela cent vingt ans, mon pauvre ami...

— Et quand il y en aurait cinq cents?

— Vous auriez cent fois plus tort... tout en continuant d'avoir raison.

— Que leur importe, en somme, que vous puissiez ou ne puissiez pas tout, pourvu que vous vouliez le bien et que vous gardiez quelques formes ?

— Vous les avez bien gardées, en vérité, vous, mon représentant, comme vous dites, avec les arbres de Bordeaux ! Vous m'avez fait peut-être plus d'ennemis là-bas que le cardinal n'en fit à Louis XIII en décapitant un Montmorency. Les petits excès du pouvoir contribuent plus que les grands, soyez-en sûr, à nous aliéner la multitude. Puis, nous ne sommes plus au temps où, pourvu que le roi fût bon, nul n'allait s'inquiéter s'il avait le pouvoir d'être mauvais. On veut des garanties.

— Et de quel droit les veut-on?

— Vous comprenez, mon cher, que je ne suis pas ici l'avocat de mes parlements ou de mes bourgeois. On les veut... parce qu'on les veut. Je ne dis pas si on a tort ou raison ; je dis ce qui est. On veut des garanties, je le répète. Il ne leur suffit plus que je sois bon... ou passable ; ils commencent à vouloir que je ne puisse plus être autrement. Vous connaissez Quesnay, le médecin de ma-

dame de Pompadour. On remarquait, et j'avais remarqué moi-même, qu'il évitait ma présence. La marquise finit par le lui faire observer. « Madame, dit-il, je n'aime pas à voir un homme qui peut, d'un mot, me faire couper la tête. » — « Allons donc! reprit-elle. Le roi est si bon! » Mais il s'en alla en branlant cette tête que je lui laisse. « Si bon... si bon... murmurait-il. Qu'est-ce que cela prouve? »

— L'impertinent!... dit Richelieu.

— Impertinent, si vous voulez, mais les impertinents de ce genre commencent à être en si grand nombre, qu'il faudra bien une fois compter avec eux.

— Je ne le verrai pas, j'espère.

— Vos enfants le verront... Et les nobles chênes de votre parc, Richelieu, pourraient bien payer un jour pour les ormeaux bourgeois des échevins de Bordeaux.

— Toujours ces ormeaux, Sire?

— Vous ne devineriez jamais ce qui me les a rappelés, car l'histoire en est un peu vieille, et j'avoue que je l'avais totalement oubliée. Vous souvenez-vous de ce passage où le père Bridaine, l'autre jour, donnait de si bonnes recettes pour se débarrasser de ce qui encombre le chemin du salut? « Point de réflexions, disait-il. Saisissez la hache, et que le premier coup, si faire se peut, soit un coup irréparable, afin de vous ôter, à vous, l'idée de regretter l'obstacle, et à vos adversaires celle de le rétablir. » Bon, me suis-je dit; voilà bien mon homme! Ce n'est guère votre habitude, je crois, dans les affaires du salut; mais enfin, cette hache, ce coup irréparable frappé de prime-abord, tout cela me fit penser à votre équipée de Guyenne... plus que je n'aurais

dû, je le confesse, y penser pendant un sermon...

— Pauvres prédicateurs! Tandis qu'ils suent sang et eau pour raisonner ferme et entraîner les gens, ils ne se doutent pas de ce qu'ils peuvent faire surgir, chemin faisant, d'idées plus ou moins bizarres pour lesquelles on plantera là les leurs.

— En effet, ajouta le roi, ce n'est pas la première fois que je me suis surpris, pendant un sermon, à cent lieues du sermon, du prédicateur, de l'église, de tout ce qui m'entourait. Quand je revenais sur mes pas, il fallait encore m'amuser à voir par quelle série de sauts ma pensée avait franchi cet espace. Empêcher ces écarts est, je crois, un des plus grands, mais aussi un des plus rares et des plus difficiles triomphes de l'orateur. Il y a des prédicateurs auxquels j'aime à jouer en secret le tour de ne pas les suivre et de les laisser batailler tout seuls ; il y en a d'autres, au contraire, que je me reproche ensuite de n'avoir pas mieux suivis. Le père Bridaine est du nombre. Il m'a décidément plu. J'aimerais l'entendre encore une fois ; mais comment? Je ne puis le faire prêcher à la cour. Ce serait un soufflet à la marquise, à l'abbé de Narniers, à son oncle, à tous leurs amis... et un peu aussi à moi...

— Allons l'entendre incognito à Paris.

— A Paris !... Vous n'y pensez pas. Je n'y allai incognito, de ma vie, que pour les bals de l'Opéra.

— Eh bien ! quand... Mais pardon. Je crois que j'allais dire une sottise.

— Il paraît que j'en ai dit une aussi.

— Votre Majesté?...

— Eh oui. N'est-il pas convenu que vous êtes trop

mon serviteur pour faire jamais autre chose que ce que vous m'aurez vu faire?

— Votre Majesté a bonne mémoire...

— Et le nez fin, n'est-ce pas? « Quand le diable fut vieux, il se fit ermite. » Voilà la fin de votre phrase... Avouez...

— Il est très-sûr que si l'on savait que... que...

— Que l'ermite du Parc-aux-Cerfs...

— ...: Va incognito à Paris, on se douterait peu que c'est pour entendre un sermon.

— Il en sera ce qui pourra. J'irai.

— Nous irons... Eh! voici, je crois, madame la marquise...

— N'allez pas lui dire cela, au moins!

— Non, Sire.

XXXVIII

Le roi venait de se distraire un moment. Il éprouvait ce vague bien-être du malade qui a passé une heure sans souffrir, ou qui, en se réveillant, trouve la nuit plus avancée qu'il n'avait osé l'espérer.

Madame de Pompadour s'aperçut, au premier regard, de ce léger épanouissement. Sa tâche d'amuser le roi allait en être, pour un soir, un peu moins difficile. Richelieu en eut, pour sa peine, un demi coup d'œil de remercîment.

Elle avait fait, du reste, ample provision d'anecdotes.

y *en* eut pour une demi-heure à conter, et elle contait rt bien.

C'était l'abbé Coquet, un bon vieux prêtre, appréhendé au corps par un sergent qui avait entendu parler de l'*Abbé coquet*, mauvais petit roman qu'on débitait sous le manteau.

C'était un curé de village, prêchant sur les morts inattendues, et s'écriant : « Ce que c'est que de nous! On se couche bien portant, on se lève raide mort. »

C'était un vieux conseiller, M. d'Herbaut, écrivant à un de ses amis qu'il vient d'acheter une terre, et ajoutant qu'il y a une chapelle « où nous voulons être enterrés, dit-il, ma femme et moi, si Dieu nous prête vie. »

C'était M. de Zurlauben, un lourd savant, que mademoiselle de Lussan avait défini, disait-on : « Une bibliothèque immense, dont le bibliothécaire est un sot. »

C'était le chevalier de Florian qui, visitant des boiseries qu'on posait au Palais-Royal, avait si bien fourré son doigt dans un nœud de sapin, qu'il y était resté pris. Sa délivrance avait coûté une heure de travail, à la grande jubilation du duc d'Orléans et de sa cour.

C'était la duchesse d'Orléans qui avait mis un bonnet de gaze au vieux baron d'Estélan, endormi dans son salon, et l'avait laissé aller au théâtre dans ce gentil accoutrement.

C'était la princesse de Carignan qui, en nombreuse compagnie, avait senti se détacher un de ses sourcils de peau de taupe, et l'avait recollé... les pointes en haut, ce qui faisait une moustache.

— Mais à propos de madame de Carignan, dit la marquise, Votre Majesté sait-elle ce qui est arrivé à ce pauvre d'Orbigny, son protégé?

— D'Orbigny? Je l'ai vu hier, dit le roi.

— Pour la dernière fois peut-être...

— Ah!...

— Il a été presque écrasé, dans la rue Saint-Denis, par une de ces nouvelles voitures... Vous savez...

— Un cabriolet?...

— Oui... Car ce nom commence à prendre... et il n'est pas volé, je vous assure. On ne voit plus, par les rues de Paris, que ces machines sautillantes. Les piétons ne savent que devenir.

— Y a-t-il eu déjà d'autres blessés? demanda le roi.

— Plusieurs, dit Richelieu, mais des bourgeois. Voilà maintenant un gentilhomme.

— Si j'étais le lieutenant de police, dit le roi, je défendrais ces cabriolets.

Plaisantait-il? Non. Il lui arrivait tous les jours de dire que s'il était tel ou tel, il ferait telle ou telle chose. Mais les courtisans n'avaient garde de relever ces étranges saillies. Ils auraient trop eu l'air d'apercevoir son indolence.

— M. de Sartine, dit Richelieu, a passablement à faire en ce moment. Les filous abondent; les convulsionnaires se remettent à faire des miracles; les actrices sont d'une insolence telle, qu'il y en a chaque jour quelqu'une à envoyer au For-l'Évêque...

— Oui, dit le roi; et à peine le For-l'Évêque s'est-il refermé sur elles, qu'on voit arriver à la porte vos plus beaux carrosses, messieurs; et le lieutenant de police

plus à faire à repousser vos sollicitations pour ces belles dames, qu'à surveiller tous les filous et tous les convulsionnaires de Paris.

— Sans nous, où en serait le théâtre?

— Oh! faites... faites... Bienheureux ceux qui le peuvent!...

— Sire, dit la marquise, voilà bien longtemps, ce me semble, que nous ne vous avons rien joué. Que diriez-vous d'une petite représentation à Bellevue?

— Au mois de juillet?

— Pourquoi pas?... Nous ferions dresser un joli théâtre en plein vent. Nous aurions peu de monde, mais bien choisi; peu de musiciens, mais bons. On jouerait quelque bonne petite pièce, *le Devin de Village*, par exemple, que vous aimiez tant. Je me suis amusée, ces derniers jours, à repasser mon rôle de jadis... Je le sais encore assez bien...

— Vous trouvez!

Il souriait de son plus malin sourire. *Son rôle de jadis!* Elle s'en tirait, en effet, très-bien; mais le roi tenait à lui montrer qu'il n'en était pas dupe.

— Mais oui, reprit-elle, d'un ton parfaitement naturel. Cette musique est si simple... si touchante... Votre Majesté même avait retenu quelques airs...

Il faut savoir que Louis XV avait, comme dit Rousseau, la voix la plus fausse de son royaume. Il le savait parfaitement; et lui rappeler qu'il avait chanté, c'était lui rendre assez bien la monnaie de son épigramme.

Il en fut quitte pour continuer de sourire. Mais tout à coup, d'un air plus sérieux :

— A quand cette fête?... dit-il.

— Lundi, Sire.

— Impossible.

Elle le regarda avec surprise, et comme attenda une explication, une excuse au moins. Mais elle n'e ni l'une ni l'autre.

— A mardi donc, reprit-elle, d'un ton moitié cho qué, moitié timide.

— A mardi.

Il n'espérait pas lui dérober son voyage à Paris, mai il voulait qu'au moins elle ne le sût pas d'avance. Il n demandait pas mieux, du reste, que de piquer sa curio sité. C'était une de ses manies que d'intriguer les gens.

XXXIX

Mais en se rappelant Bridaine, il se rappela l'autre personnage dont il avait reçu, le même jour et au même moment, certain papier qu'il n'avait plus revu. Ce n'était pas qu'il s'inquiétât habituellement beaucoup du sort des placets remis par lui à son premier gentilhomme. Le hasard seul, peut-être aussi la physionomie du solliciteur inconnu, l'avait aidé à se souvenir de Rabaut.

— Qu'est devenu, dit-il, le second placet de dimanche?

— Il n'est pas perdu, Sire ; mais il a trait à des affaires si graves...

— Bien... Vous m'en parlerez une autre fois.

— D'ailleurs, avant d'en entretenir Votre Majesté, j'ai cru devoir mander l'auteur, et recueillir...

— Bien... bien...

— Plus qu'un mot. Votre Majesté a-t-elle remarqué personnage?

— Mais oui, assez... Qui est-ce donc?

— Ah! Sire, vous ne le devineriez pas en mille... C'est Rabaut...

— Rabaut?... Qu'est-ce que c'est que Rabaut?

— Eh mais, Rabaut le prédicant, le pape des huguenots de France... Rabaut qui m'a donné plus à faire dans mon gouvernement de Languedoc, que tous les huguenots ensemble... Rabaut, contre qui vos soldats sont depuis vingt ans en campagne...

— C'est possible... Mais voilà la première fois que j'entends ce nom.

— Mais toute la France le connaît...

— C'est possible, vous dis-je... Est-ce donc la seule chose, ajouta-t-il tristement, que je sois seul à ignorer?

Il se tut un moment, comme s'il eût médité sur le reproche dont il venait d'être lui-même l'organe. C'en était un, en effet, et des plus graves. Personne, évidemment, n'avait pu avoir l'intention de lui cacher un nom si généralement connu. Ce n'était donc qu'à son absolue incurie qu'il devait de l'avoir ignoré jusqu'à ce moment.

— C'est donc ce Rabaut?... reprit-il. Il a du courage, vraiment. Est-ce qu'il n'y a pas peine de mort contre ces prédicants?

— Sans doute, puisque Votre Majesté a confirmé les édits du feu roi.

— Oui, je me rappelle... J'ai signé, à ce sujet, tai de choses[1]!... Quel homme est-ce?

— Un homme qu'il faut avoir vu pour s'en faire un idée; une âme de fer dans un corps faible en apparence et de fer aussi en réalité... Un mélange inouï d'humilité s'il s'agit de sa personne, et de fierté s'il s'agit de sa foi.

— Vous l'avez donc vu?

— Aujourd'hui même.

— Et où l'avez-vous pris?... Car je suppose qu'il n'a pas attendu son reste.

— Au contraire, Sire; il avait mis son nom et son adresse.

— Singulier homme!... J'aimerais le voir.

— Qu'à cela ne tienne, Sire. Il est chez moi.

— Chez vous? Ici? au château!... Il n'a pas peur...

— De quoi, Sire? En se nommant, il s'est livré à votre loyauté... et à la mienne. C'est une trêve. Quand il sera retourné dans ses montagnes, alors, que la chasse recommence. Je crois bien, à vrai dire, qu'on ne le prendra jamais. Il est tellement protégé, tellement gardé par ces gens-là, que le plus grand des hasards pourrait seul le faire tomber entre nos mains. Serait-ce un grand bonheur? J'en doute. D'abord, en dépit de la potence, le nombre des prédicants n'a pas cessé d'augmenter. Ils sont soixante, dit-on, et beaucoup trop

[1] Un pamphlet de 1736 contient un catalogue d'écrits soi-disant publiés par un éditeur d'Utrecht, et dans le nombre est un « Traité du silence et de la timidité, mêlé de notes sur la paresse, avec la manière de signer son nom sans savoir pourquoi, par S. M. T. C. » (*Sa Majesté Très-Chrétienne.*)

en organisés pour que la mort du chef mît quelque
uble parmi eux. Elle ne ferait qu'enflammer leur
e. Puis, je ne répondrais pas qu'un soulèvement gé-
ral n'éclatât dans la province, et vous savez ce qu'il
a coûté, dans les dernières années du feu roi, pour
rétablir la paix. Quand je gouvernais en Languedoc,
ai tout fait pour le prendre, sans me dissimuler que
je serais peut-être bien fâché de l'avoir pris. Je savais
que toutes les fois qu'une tentative de révolte était
apaisée par ses soins, les haines s'ajournaient au mo-
ment où il serait pris lui-même. Il y a, sur ce point,
comme un arrangement tacite, qui ne laisse pas que
d'être effrayant.

— En effet, dit le roi. Et si on lui offrait de le laisser
s'expatrier, sans confisquer son bien et sans inquiéter
sa famille?

— On le lui a assez offert. On a fait plus; on a voulu
l'y contraindre. J'imaginai de faire arrêter, à Nîmes, sa
femme et ses enfants, et de mettre à leur élargissement
la condition qu'il quittât le royaume [1]. Une nuit donc,
la maison fut cernée par une centaine de soldats. On
avait ordre de ne pas opérer, cette fois, l'arrestation;
j'avais pensé que la peur suffirait. Une porte avait donc
été laissée libre, pour que la femme pût s'enfuir; mais
on vit bien qu'il n'y avait rien à gagner avec elle ni par

[1] « Dans l'espèce d'impossibilité où l'on est d'arrêter les ministres, qui ne font que se multiplier en Languedoc, je suis assez porté à croire qu'on pourrait les intimider, et même les écarter, si l'on emprisonnait leurs femmes, leurs fiancées, leurs pères, mères ou autres parents... »

Dépêche du comte de Saint-Florentin à l'intendant Lenain. 28 mai 1750.

elle. Elle s'obstinait à rester; elle voulait, disait-elle, qu'on l'arrêtât, afin que l'iniquité fût plus flagrante. Il fallut la mettre dehors pour lui donner l'air d'avoir fui. Elle a erré deux ans je ne sais où, supportant, avec des enfants en bas âge, toutes sortes de privations et de fatigues, plutôt que d'engager son mari à quitter la France, conseil, du reste, qu'il n'aurait sûrement pas écouté.

— Qu'est-elle devenue?—dit le roi, car il prenait malgré lui quelque intérêt à cet héroïsme ignoré d'une de ses victimes.

— Elle a fini par revenir à Nîmes, et on l'a laissée tranquille.

— Quelle vie, dit la marquise, que celle de ces femmes!... Car ils sont presque tous mariés, n'est-ce pas?

— A peu près tous. Ils se marient même, en général, assez jeunes; ils trouvent, assure-t-on, dans ces unions entourées de périls, une source de persévérance et de courage.

— Ce qui n'est pas très-d'accord, observa le roi, avec ce qu'on dit chez nous, qu'un prêtre non célibataire ne pourrait être un homme dévoué.

— Bah!... dit Richelieu, est-ce que nous nous battons moins bien, nous, parce que nous avons femme et enfants? Nos prêtres sont célibataires parce qu'il leur convient de l'être, afin de n'avoir au monde d'autre intérêt que celui de leur caste. Ce sont, d'ailleurs, des hommes bien dévoués, en vérité, que tous ces célibataires en rabat qui pullulent aux toilettes de nos dames! On me fait l'honneur, Sire, de mettre sur mon compte bien des entreprises galantes. Je ne sais pas si on

n'exagère point un peu; mais ce que je puis dire, c'est que je ne me suis jamais mis en campagne dans ces régions, que je n'aie trouvé au moins un abbé sur mon chemin.

— Vous voilà bien sévère, seigneur Lovelace.

— Peut-être; mais contre qui? Ces pauvres abbés qui n'ont rien à faire qu'à manger les fruits de leurs bénéfices, je leur pardonne de grand cœur de courir après le fruit défendu; ce qui m'indigne, c'est que le clergé prétende, après cela, au monopole de la vertu et des mœurs. Je ne demande pas qu'on soit des saints; mais alors, au moins, qu'on ne prétende pas rester célibataires pour l'être. Si on veut faire comme le commun des hommes, qu'on le fasse; mais qu'on ne commence pas par s'en dire séparés. J'ai vu le clergé d'Angleterre; j'ai vu celui des États protestants de l'Allemagne. Là, on vous dit ouvertement, en style biblique un peu cru : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul [1]. » Mais aussi, parmi tant de milliers d'ecclésiastiques, il se passe des années sans qu'on entende parler d'un scandale; et quand les gens veulent avoir le modèle d'une famille unie et pure, ils n'ont qu'à aller chez le pasteur.

— Bien prêché!... dit le roi. J'ai envie de réunir les abbés galants de mon royaume, et de leur faire faire une retraite sous votre direction.

— A votre service, Sire. Une seule chose m'inquiète...

— Laquelle?

— Où trouver une cathédrale assez vaste pour les loger?

[1] Genèse, II, 18.

Le roi riait beaucoup, mais la marquise un peu moins. On comprend que de semblables sujets ne devaient pas la mettre à l'aise. Jadis, le roi n'aurait eu garde d'insister; mais depuis qu'il ne tenait guère à elle que par les liens relâchés d'une vieille habitude, il se gênait moins.

— Ne dites pas trop de mal, reprit-il, des abbés de mon royaume. D'abord, les prêtres inférieurs valent mieux; ensuite, allez voir un peu comment vont les choses en Espagne, en Italie, en Amérique, partout où le clergé est tout-puissant. Dans les colonies espagnoles, l'excès du mal a fini par amener une sorte de remède, c'est-à-dire qu'on voit beaucoup de prêtres avoir chez eux une femme qu'ils traitent presque en épouse, se montrant publiquement avec elle, élevant les enfants qu'elle leur donne, mariés, enfin, au sacrement près. C'était là, du reste, ce qui avait généralement lieu, mais avec plus de scandale encore, au quinzième et au seizième siècle. Quand Luther et Calvin nous attaquèrent sur ces points, ils n'eurent qu'à répéter ce qui se disait depuis longtemps au sein de l'Église, dans les livres, dans les pamphlets, dans les sermons, partout. On leur avait fait beau jeu, il faut l'avouer, pour déclamer contre le célibat des prêtres.

— Ah çà, Sire, dit Richelieu, voilà une conversation qui sent terriblement le fagot! Si ce Rabaut nous entendait, il serait fort tenté, je crois, de nous demander pourquoi donc nous le persécutons, lui et les siens, puisque nous savons si bien, dans l'occasion, n'être pas de l'avis de notre Église. C'est une question, du reste, que je me suis quelquefois faite, surtout quand je com-

mandais en Languedoc. Voilà, me disais-je, de pauvres gens qui sont, en toute autre chose, les modèles du pays. Sobres, économes, bons travailleurs, ils se sont maintenus, malgré nos tracasseries, fort au-dessus des populations environnantes. La police ordinaire n'a presque rien à faire chez eux; c'est miracle quand un des leurs est puni pour autre chose que pour sa religion. Tout leur crime, c'est de prier Dieu en mauvais français, comme dit M. de Voltaire, au lieu de le prier dans un latin pire encore... Et moi, moi qui n'aurais presque rien à faire dans la province si elle était toute peuplée de gens aussi calmes, aussi soumis, — me voilà à les tourmenter, à me tourmenter moi-même pour imaginer, chaque jour, quelque nouveau mal à leur faire, quelque nouvelle inquiétude à leur donner! Qu'est-ce qui m'y pousse? Est-ce que je les hais? non. Est-ce que je hais leurs doctrines? On m'a bien dit de les haïr, mais je ne les ai jamais approfondies, et, à en juger par les effets, elles ne paraissent pas bien haïssables. Encore un coup, me disais-je, qu'ai-je affaire de tourmenter ces gens-là?

— Vous aviez, dit le roi, à exécuter mes édits...

— Oh! Sire, ce n'est pas là la question. Jamais vos édits n'ont été mieux exécutés que de mon temps. Le gouverneur faisait rigoureusement son devoir; l'homme se demandait tout bas s'il n'aurait pas mieux valu que son devoir fût autre.

— Voilà qui est bien subtil, Richelieu, reprit le roi avec quelque humeur. Avec ces beaux raisonnements, on arriverait vite à ne plus obéir du tout, et à ne plus faire obéir...

elle. Elle s'obstinait à rester; elle voulait, disait-elle, qu'on l'arrêtât, afin que l'iniquité fût plus flagrante. Il fallut la mettre dehors pour lui donner l'air d'avoir fui. Elle a erré deux ans je ne sais où, supportant, avec des enfants en bas âge, toutes sortes de privations et de fatigues, plutôt que d'engager son mari à quitter la France, conseil, du reste, qu'il n'aurait sûrement pas écouté.

— Qu'est-elle devenue?—dit le roi, car il prenait malgré lui quelque intérêt à cet héroïsme ignoré d'une de ses victimes.

— Elle a fini par revenir à Nîmes, et on l'a laissée tranquille.

— Quelle vie, dit la marquise, que celle de ces femmes!... Car ils sont presque tous mariés, n'est-ce pas?

— A peu près tous. Ils se marient même, en général, assez jeunes; ils trouvent, assure-t-on, dans ces unions entourées de périls, une source de persévérance et de courage.

— Ce qui n'est pas très-d'accord, observa le roi, avec ce qu'on dit chez nous, qu'un prêtre non célibataire ne pourrait être un homme dévoué.

— Bah!... dit Richelieu, est-ce que nous nous battons moins bien, nous, parce que nous avons femme et enfants? Nos prêtres sont célibataires parce qu'il leur convient de l'être, afin de n'avoir au monde d'autre intérêt que celui de leur caste. Ce sont, d'ailleurs, des hommes bien dévoués, en vérité, que tous ces célibataires en rabat qui pullulent aux toilettes de nos dames! On me fait l'honneur, Sire, de mettre sur mon compte bien des entreprises galantes. Je ne sais pas si on

n'exagère point un peu; mais ce que je puis dire, c'est que je ne me suis jamais mis en campagne dans ces régions, que je n'aie trouvé au moins un abbé sur mon chemin.

— Vous voilà bien sévère, seigneur Lovelace.

— Peut-être; mais contre qui? Ces pauvres abbés qui n'ont rien à faire qu'à manger les fruits de leurs bénéfices, je leur pardonne de grand cœur de courir après le fruit défendu; ce qui m'indigne, c'est que le clergé prétende, après cela, au monopole de la vertu et des mœurs. Je ne demande pas qu'on soit des saints; mais alors, au moins, qu'on ne prétende pas rester célibataires pour l'être. Si on veut faire comme le commun des hommes, qu'on le fasse; mais qu'on ne commence pas par s'en dire séparés. J'ai vu le clergé d'Angleterre; j'ai vu celui des États protestants de l'Allemagne. Là, on vous dit ouvertement, en style biblique un peu cru : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul [1]. » Mais aussi, parmi tant de milliers d'ecclésiastiques, il se passe des années sans qu'on entende parler d'un scandale; et quand les gens veulent avoir le modèle d'une famille unie et pure, ils n'ont qu'à aller chez le pasteur.

— Bien prêché!... dit le roi. J'ai envie de réunir les abbés galants de mon royaume, et de leur faire faire une retraite sous votre direction.

— A votre service, Sire. Une seule chose m'inquiète...

— Laquelle?

— Où trouver une cathédrale assez vaste pour les loger?

[1] Genèse, II, 18.

profit. Nourrie en secret des doctrines libérales de l'époque, elle ne demandait pas mieux que d'attacher son nom à quelqu'une des réformes auxquelles les philosophes promettaient leur encens, et elle aurait été doublement flattée de recevoir, avec les louanges des incrédules, les bénédictions d'hommes persécutés pour leur foi. Ajoutez à cela l'envie de se venger du clergé, par qui elle se considérait comme persécutée elle-même, et à qui elle savait que rien ne serait plus pénible qu'un adoucissement à ces rigueurs.

Elle se repentit pourtant d'avoir trop laissé entrevoir l'intention d'agir dans ce sens. Le roi, sans dire un mot, continuait à la regarder fixement. Évidemment, il se défiait d'elle, et de lui-même encore plus. Parce qu'il s'était laissé dicter des édits de persécution, il ne voulait pas se laisser dicter un édit de tolérance. Quand l'homme faible se met dans l'esprit d'être ferme, il est bien rare qu'il ne le soit pas mal à propos.

— Richelieu, reprit-il, allez me chercher cet homme. Je veux qu'il sache de ma bouche...

Le ton du roi avait déjà complétement changé. Richelieu, prêt à sortir, n'avait pu s'empêcher de se retourner à ces derniers mots.

— ... Oui, de ma bouche, répéta-t-il, qu'il n'y a ni paix ni grâce à attendre pour lui et pour ses pareils. Ah! vous croyez qu'on me mènera toujours? Vous croyez qu'on me fera donner le spectacle d'un roi défaisant ce qu'il a fait, contredisant ce qu'il a dit, rendant d'une main ce qu'il a ôté de l'autre? Non, de par Dieu, non!... Plus d'hérétiques en France! Un seul roi, un

seul peuple, une seule religion! Allez, Richelieu... Eh bien, madame, vous ai-je dit de sortir?...

— Je suis de trop, Sire...

— Restez. Vous m'avez assez vu faible et esclave. Est-ce que vous avez peur de me voir roi?

Elle se rassit et se tut. Louis XV, comme nous l'avons déjà dit, ne manquait pas de majesté; mais il ne fallait pas qu'il eût le temps de se préparer à en avoir, car alors il n'en avait plus. Sous cet air déjà moins majestueux que renfrogné avec lequel il se promenait à grands pas en attendant le ministre, madame de Pompadour apercevait sans peine le commencement d'embarras qu'elle lui avait toujours vu dans les occasions de ce genre, et qui se trahissait, d'ailleurs, par un signe assez curieux, un fort tremblement au menton. Il se repentait évidemment d'avoir envoyé chercher Rabaut. Il ne se sentait pas de force à regarder en face un homme que ses édits envoyaient à l'échafaud; il comprenait ce que la victime courageuse a toujours de supériorité sur le tyran.

XLI

Ce n'était pourtant pas sans une vive émotion que Rabaut s'acheminait, précédé du maréchal, vers l'appartement du roi. Que lui veut-il, ce maître dont la parole ne lui est encore arrivée, à lui et à ses frères, que comme un vent de persécution et de mort?

Richelieu avait refusé de lui donner aucun détail.

Le roi lui avait paru si agité, si peu décidé, au fond tout en s'efforçant de s'en donner l'air, qu'il devait également éviter d'effrayer Rabaut par de fausses craintes, ou de l'abuser par de faux espoirs.

Le roi s'était assis. La marquise, à quelque distance, lisait ou feignait de lire.

Déjà on entendait, dans l'antichambre, les pas du maréchal.

— Ah! mon Dieu, dit le roi, il va me parler de son placet... Et je ne l'ai pas lu...

— Je viendrai à votre secours, dit la marquise.

— Mais vous ne l'avez pas lu non plus...

— Soyez tranquille.

Ainsi achevait de s'en aller cette majesté tant promise. L'acteur redemandait son souffleur; le royal mannequin aidait lui-même à rattacher les ficelles *qui* devaient le faire mouvoir.

Ils entrèrent.

— Sire, dit Richelieu, voici la personne qui a eu, dimanche dernier, l'honneur de présenter un placet à Votre Majesté.

Rabaut s'inclina, d'abord devant le roi, puis du côté de la marquise...

A ce second salut, elle rougit. Richelieu, la main crispée, jeta obliquement sur lui un de ces regards qui disent : « Êtes-vous fou? »

Le pauvre ministre, en effet, avait cru saluer la reine. Il savait, comme tout le monde, ce qu'étaient les mœurs du roi; mais il ne serait jamais allé, dans sa candeur de provincial et d'honnête homme, jusqu'à se le figurer assis, lui présent, à côté de sa maîtresse. Il avait re-

trouvé, du reste, toute sa modeste assurance. Il attendait respectueusement que le roi l'interrogeât.

— On vous a sans doute annoncé, dit enfin le roi, pourquoi vous étiez appelé ici.

— Non, Sire.

— Votre Majesté ne m'en avait pas chargé, dit le maréchal.

— Votre Majesté, reprit Rabaut, a daigné prendre connaissance du placet que j'ai eu l'honneur de lui présenter?

— Monsieur, dit vivement la marquise, vous ignorez sans doute qu'on n'interroge pas le roi.

— Je l'ignorais, madame... Mais ma question, Sire, n'en était pas une. En m'accordant cette audience... que je n'aurais pas osé espérer... Votre Majesté me dit assez qu'elle a lu ma requête...

— Monsieur, dit le roi, on n'a aucune explication à vous donner, pas plus qu'on ne vous accorde une audience.... J'ai appris par hasard que vous étiez dans mon palais... J'ai voulu qu'en retournant parmi vos religionnaires, — car ma clémence vous y laissera retourner, — vous pussiez mettre un terme à ces faux bruits de tolérance qu'on fait courir pour entretenir leur ferveur... N'attendez rien... N'espérez rien... De nouveaux édits, s'il le faut, seront ajoutés à ceux que vous leur apprenez à violer. Qu'ils renoncent à une résistance désormais inutile, sans terme, sans but. Hors de l'Église, point de paix, point de salut pour eux, pas plus dans ce monde que dans l'autre.

Rabaut, dès les premiers mots, avait relevé la tête. L'étonnement d'abord, puis l'indignation et le dédain,

à peine tempérés par un insouciant respect, s'étaient peints dans ses traits. Le roi, malgré l'âpreté croissante de ses paroles, avait cessé de le regarder en face. Son ton, grave et noble au commencement, avait fini par devenir celui d'un homme qui se bat les flancs pour parler haut, et qui a peur le premier du bruit qu'il fait.

Il s'arrêta. Rabaut restait immobile. Un instant, que le roi trouva horriblement long, s'écoula dans le plus profond silence.

— Vous avez entendu, monsieur, les ordres du roi, dit enfin madame de Pompadour.

— Oui, madame... Et je me demande encore si j'ai bien entendu... Votre Majesté...

— Madame n'est pas la reine, — dit précipitamment Louis XV, car c'était bien à la marquise que Rabaut avait dit *Votre Majesté*.

Il ne manquait plus que cet incident pour achever de déconcerter le roi. Déconcerté aussi, mais à la honte de celui qui avait fourni l'occasion d'une pareille méprise, Rabaut se retourna vers lui, les yeux baissés et sans ajouter un mot. Alors, le roi ne le congédiant pas :

— Parlez, dit Richelieu. Sa Majesté a peut-être encore un moment à vous donner....

— Sire, reprit-il lentement, ce sera court... « Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. »

Il s'inclina de nouveau, mais devant le roi seulement, et sortit.

XLII

— Ah! ah!... s'écria le maréchal, en riant de son plus gros rire ; les voilà bien!... Dites-leur ce que vous voudrez : ils vous jettent au visage un verset de la Bible, car c'en était un, je crois[1], — et tournent les talons. Impayables gens, sur ma foi! Car tel Votre Majesté l'a vu, tel on le verra, s'il est pris, au pied de la potence. Il y en a un, pourtant, qui a faibli en présence de la mort. C'était un nommé Molines, de Nimes, surnommé *Fléchier*, parce qu'il faisait, à ce qu'il paraît, des discours dans le goût de ceux de feu l'académicien. La veille du supplice, le beau parleur trembla. Il offrit de se faire catholique. On accepta ; on chanta même victoire... Et mon pendard est en Hollande, plus protestant que jamais.

— Et c'est le seul qui ait failli?... dit le roi.

— On cite encore Duperron, à Grenoble, en 45. Mais il est mort peu après, celui-là, dans des remords effroyables[2]. C'est un entêtement dont il n'y a pas d'exemple.

[1] Actes, V, 29.

[2] Molines vivait encore en 1718, mais en proie à tous les remords qui avaient tué Duperron. Un homme qui l'a connu nous a laissé quelques détails sur cette longue agonie. « Bien jeune encore, je me souviens de l'avoir vu arriver mainte et mainte fois chez mon père, pasteur à Amsterdam, toujours s'accusant, tandis que mon père s'efforçait toujours de lui faire comprendre que, par les mérites infinis de Jésus-Christ, il pouvait espérer son salut comme

— Mais si, Richelieu. J'en sais un exemple, moi.

— Lequel, Sire?

— C'étaient de fameux entêtés aussi que ces martyrs des premiers siècles, qui sont aujourd'hui sur nos autels.

Le roi aurait pu ajouter que les persécutions des premiers siècles, beaucoup plus cruelles, sans contredit, que ne le prétendait Voltaire, n'eurent pourtant jamais ni la durée, ni la ténacité, ni les odieux raffinements de celles que le catholicisme a organisées.

— Oui, reprit-il, fameux entêtés que ces hommes qui aimaient mieux souffrir mille morts que de consentir... à quoi? A peu de chose, à un rien... à jeter quelques grains d'encens dans le feu, devant l'image d'un dieu ou d'un empereur. Et nous les admirons, Richelieu... Et nous avons raison... Et ceux-ci, parce que nous les croyons, nous, dans l'erreur, sont-ils, devant Dieu, bien différents des martyrs de jadis? Sommes-nous, nous, bien plus sages que les païens, parce qu'au lieu d'attaquer un Dieu nouveau, nous nous acharnons depuis deux cents ans sur une nouvelle manière d'adorer le même Dieu?

— Sire, dit le maréchal, permettez-moi de renoncer

tout autre pécheur repentant. Jamais il n'arrivait chez nous et ne s'asseyait silencieusement en attendant que mon père, pour la centième fois, vint lui répéter des paroles de consolation, sans que j'éprouvasse une sorte de terreur. Je décrivais autour de lui un demi-cercle aussi étendu que la chambre pouvait me le permettre, et ne le perdais néanmoins pas un instant de vue. Il était tellement absorbé en lui-même, qu'il ne s'apercevait de quoi que ce fût. Trente ans de repentir ne lui paraissaient qu'un jour, insuffisant pour pleurer son crime. »

M. Chatelain. *Feuille Religieuse*. 1840.

vous suivre dans les changements d'opinion auxquels votre Majesté, à ce qu'il paraît, est en train de s'abandonner. J'avoue que, s'il m'était permis d'avoir les sentiments qu'Elle vient d'exprimer, et que je fusse roi, les protestants de mes États seraient vite au bout de leurs peines... On aurait dit, du reste, que Votre Majesté citait une page du placet en question, car tout ce qu'elle a dit y est, presque dans les mêmes termes.

— Vous me le montrerez, ce placet.

— Je l'ai là, Sire. Le voici.

— Eh bien, lisez-nous cela, marquise.

Elle obéit.

« Sire,

« Une de nos consolations dans nos misères, c'est de penser que Votre Majesté les ignore, qu'on la trompe, du moins, sur notre compte, et que nous pouvons aimer encore un roi qui nous aimerait s'il nous connaissait.

« Mais quel moyen avons-nous, Sire, d'être connus de Votre Majesté? Des nombreux placets ou mémoires que nous avons fait déposer, par diverses mains, au pied de votre trône, il ne nous est pas revenu qu'un seul ait été mis sous vos yeux... »

— C'est vrai, murmura le roi.

— Pardon, Sire, dit Richelieu. Je ne suis jamais arrivé du Languedoc à la cour sans en avoir les mains pleines, et comme j'avais promis de les remettre à Votre Majesté, je l'ai fait.

Le roi ne répondit pas. Il ne les avait pas lus; il n'avait pas même regardé de quoi il y était question.

Madame de Pompadour poursuivit.

« ... Celui-ci aura-t-il un meilleur sort? Il vous sera

remis par un des hommes qui ont le plus audacieusement bravé vos lois. S'il ose se présenter devant vous, c'est qu'il a la conscience d'avoir eu pour l'autorité royale tout le respect auquel elle peut prétendre sans empiéter sur l'autorité de Dieu.

« Voilà longtemps qu'il n'est plus et qu'il ne peut plus être question, pour nous, de réclamer ni priviléges, ni garanties, ni subsides, ni rien de ce qu'on avait *été* conduit à nous accorder dans des temps de guerre et de troubles. Nous ne demandons qu'à vivre en paix, confondus parmi vos sujets, supportant, comme nous les supportons déjà, toutes les charges de l'État, sans demander en retour autre chose que la liberté de servir Dieu selon notre conscience.

« Tels sont les termes dans lesquels nous voudrions que la question fût présentée à l'esprit et surtout au cœur de Votre Majesté. Tout, depuis un siècle, nous prouve que nous n'avons guère plus d'ennemis réels et irréconciliables que dans les rangs du clergé. Partout ailleurs, les hommes les plus pieux sont pour la tolérance, les uns ouvertement, les autres au fond de leur cœur. On nous poursuit, et Votre Majesté, nous osons le croire, ne fait pas exception, on nous poursuit bien moins par haine... »

— Voilà ce que vous disiez, Richelieu, interrompit le roi.

— Oui, Sire; mais je l'ai pensé longtemps avant d'avoir lu cela.

— Pas moi; mais ils ont raison. Poursuivez.

— «... Bien moins par haine, que par une vieille impulsion de haine, par une défiance depuis longtemps

sans fondement, par des principes dont on se relâche tous les jours en tout le reste, et qu'on ne maintient contre nous que pour ne pas paraître les abandonner tout à fait. Nous comprenons que Votre Majesté, attachée aux enseignements de l'Église romaine, préférât n'avoir pour sujets que des enfants de cette même Église; mais nous vous supplions de vous demander enfin si la rigueur des moyens employés en votre nom n'est pas hors de proportion avec le peu d'antipathie que nous vous inspirons réellement.

« Aussi, nous ne venons pas faire aujourd'hui notre apologie. Nous ne rappellerons ni la part que nous avons eue aux événements qui portèrent votre maison sur le trône, ni la fidélité inébranlable que nous lui avons en tout temps vouée, ni les hommes distingués que nous avons eu l'honneur de donner à la France. Nous n'entamerons aucune discussion sur les motifs qui nous font tenir à la religion de nos pères, sur le droit qu'on croit avoir de nous la faire abandonner. Nous ne voulons que mettre sous vos yeux le résumé, aussi bref que possible, de la législation qui nous opprime. Nous sommes persuadés que Votre Majesté n'en a jamais considéré l'ensemble, et qu'elle se serait détournée avec horreur d'un édifice aussi cruellement monstrueux.

« D'abord, si nous en examinons la base, nous le voyons reposer, depuis quarante-cinq ans, sur un fait manifestement faux. Louis XIV, peu de mois avant sa mort, crut pouvoir affirmer qu'il n'y avait plus de protestants en France. « *Leur présence dans nos États*, dit-il dans sa dernière déclaration contre eux, *est une preuve suffisante qu'ils ont embrassé la religion catho-*

lique, sans quoi ils n'y auraient pas été soufferts. » Ces paroles, Sire, tout le monde convient depuis longtemps que votre aïeul les signa sans les avoir lues. Quelle que fût son antipathie contre nous, quelque trompé qu'il pût être sur le résultat de ses efforts, il avait trop de sens pour croire que nous fussions tous convertis [1], et surtout pour en voir la preuve dans ce seul fait que nous restions en France, puisque, sous peine des galères, nous ne devions pas tenter d'en sortir.

« Quoi qu'il en soit, tel a été, dès lors, le point de départ de toutes les mesures décrétées contre nous. Pour mieux s'endurcir à nous déchirer, on nous avait déclarés morts.

« Nous n'étions donc plus appelés protestants, huguenots ou hérétiques, mais *nouveaux convertis*. Dès lors, réputés catholiques, tout acte de protestantisme nous plaçait sous le coup des peines terribles précédemment décrétées contre quiconque, après avoir abjuré, redeviendrait protestant. Jusque-là, tant qu'il n'y avait pas eu abjuration formelle, on pouvait au moins mourir en paix. Depuis l'édit de 1715, tous étant censés avoir abjuré, nul ne peut, au lit de mort, refuser les sacrements catholiques, sans être considéré comme relaps. S'il revient à la santé, il va aux galères; s'il meurt, le procès

[1] En 1698, treize ans après ces conversions en masse dont on avait bercé Louis XIV : « Il y a, écrivait M. de Bâville, l'intendant, des contrées de plus de vingt paroisses où le curé est le plus malheureux et le plus inutile des habitants, et où, quelque soin qu'on se soit donné, on n'a pu parvenir à faire un seul catholique, ni à en établir un seul du dehors. »
. Cité par M. de Breteuil, en 1786, dans son mémoire à Louis XVI.

t fait à sa mémoire. Ses biens sont confisqués et son rps traîné sur la claie. Malheur aussi à qui l'aura engé à écouter, dans ce moment suprême, les inspirations de sa conscience! Si c'est un homme, les galères; c'est une femme, réclusion à perpétuité. Dans vos rmées, on a toute liberté d'être incrédule; mais qu'un oldat vienne à mourir, comme le fait est arrivé à Uzès, en se déclarant protestant, on arrête aussitôt « qu'il sera fait procès à sa mémoire. » Et cette décision n'est pas, comme on pourrait le supposer, de quelque obscur tribunal de province ou de quelque intendant fougueux. C'est un arrêt de votre conseil d'État.

« Fausse en fait, cruelle dans ses conséquences, l'allégation du dernier édit de Louis XIV ne s'accordait même pas avec les édits antérieurs. Le parlement de Paris en fit la remarque; l'enregistrement de l'édit fut suspendu un mois. « Le roi, disait l'avocat général[1], n'a jamais précisément ordonné aux religionnaires de se faire catholiques; on ne peut donc pas dire qu'il y ait une présomption nécessaire de ce changement. Toute la rigueur de la loi est tombée sur les relaps, c'est-à-dire sur ceux qui, après avoir abjuré, sont retombés dans leurs erreurs; mais, pour cela, il faut nécessairement prouver qu'ils en sont sortis, parce que, pour *retomber*, il faut s'être *relevé*. On aura toujours peine à comprendre qu'un homme qui ne paraît point s'être jamais converti soit cependant *retombé* dans l'hérésie, et qu'on puisse le condamner comme si le fait était prouvé. »

[1] D'Aguesseau.

« Ainsi étaient foulés aux pieds, dans ce trop fameux édit, avec les sentiments de la nature, les premières règles du droit écrit et celles du bon sens même.

« Ces représentations, pourtant, ou n'arrivèrent pas jusqu'au monarque, ou ne purent modifier l'influence toute-puissante sous laquelle il avait signé l'édit. Le plan du père Le Tellier allait rester en vigueur. L'édit s'enregistra. Ceux qui en avaient signalé les vices furent les premiers à l'exécuter.

« Tel est, Sire, l'héritage que vous a laissé votre aïeul.

« Par votre édit de 1724, que votre extrême jeunesse à cette époque nous permet heureusement de ne pas considérer comme votre ouvrage[1], vous avez déclaré vouloir maintenir en vigueur toutes les lois précédemment faites contre nous. Vous y ajoutâtes, en même temps, de nombreuses dispositions tendant à les corroborer. C'est vous, Sire, qui avez définitivement établi le code cruel dont nous nous voyons enlacés dans nos croyances, dans nos intérêts temporels, dans nos affections de famille, dans les plus minimes détails de tout ce qui nous est, en ce monde, ou précieux ou sacré.

« Dans nos croyances, disons-nous.

« On vous a sans doute laissé croire, comme au feu

[1] C'était l'œuvre de l'archevêque de Rouen, Lavergne de Tressan, aidé, car le fait n'est que trop certain, de ce même d'Aguesseau, devenu chancelier. Tant est dur le cœur que l'Église romaine fait à ses champions, même aux plus vertueux et aux plus sages ! On peut voir, en particulier, dans son *Discours* sur la vie de son père, avec quelle complaisance il s'étend sur les rigueurs dont ce dernier, intendant du Languedoc, avait été le ministre. Il blâme les dragonnades ; mais, à cela près, tout a été légitime, grand et beau.

qu'il n'était pas précisément question de forcer les consciences ; qu'on ne voulait que nous amener, par ces mesures, à réfléchir sur notre endurcissement, et à rentrer, mais de plein gré, dans le giron de l'Église.

« Il n'y a eu, en effet, depuis les persécutions antérieures à l'édit de Nantes, aucune peine individuellement portée contre l'hérétique en tant qu'hérétique. Ainsi, quand on nous frappe, ce n'est pas comme protestants, comme professant un dogme erroné, mais comme désobéissant à vos ordonnances.

« Ce n'est donc pas l'inquisition ; mais, en fait, comment s'en faut-il? Nous punir, non comme hérétiques, mais comme violant des lois rendues contre nous parce que nous l'étions, — n'est-ce pas tout un? On ne nous ordonne pas de croire ; on exige seulement que nous en fassions profession. Mais, Sire, dans tout ce qui touche à la conscience, forcer la profession extérieure, c'est forcer la conscience elle-même. A moins de dire à un mourant qu'il peut mentir aux hommes et à Dieu, vous ne pouvez lui ordonner de paraître catholique sans lui ordonner, par cela même, de l'être. Est-ce un ordre que Votre Majesté se sente le pouvoir de donner? Ou bien, s'il nous est permis de retourner la question, vous sentez-vous la possibilité d'obéir à qui vous prescrirait, au lit de mort, de professer une autre foi que la vôtre? Et si vous saviez, d'autre part, que vous ne pouvez désobéir sans vous condamner aux galères et vos enfants à la mendicité, ne serait-ce pas, à vos yeux, une cruelle ironie, que ce prétendu respect pour votre foi?

« Nous voilà donc réduits à invoquer, comme une loi tutélaire, l'édit même par lequel votre aïeul révoqua

celui d'Henri IV. La dernière clause, en effet, défendait de nous inquiéter. Pourvu que nous n'eussions plus ni pasteurs, ni temple, ni culte, il nous était permis de rester ce que nous étions, jouissant de nos biens, poursuivant le cours de nos affaires, « *sans pouvoir*, disait l'édit, *être troublés ni empêchés sous prétexte de religion.* »

« Ainsi parlait Louis XIV en octobre 1685; et moins d'un mois après, le 5 novembre, nous étions déjà sous une autre loi. « Sa Majesté, écrivait M. de Louvois aux commandants de province, veut qu'on fasse sentir les dernières rigueurs à ceux qui ne voudront pas suivre sa religion; et ceux qui auront la sotte gloire de vouloir rester les derniers doivent être poussés jusqu'à la dernière extrémité. »

« Dirons-nous maintenant comment elles furent obtenues, ces conversions en masse sur lesquelles on allait bientôt se fonder pour nous considérer tous comme convertis ou comme relaps?

« Assez de catholiques ont flétri les dragonnades, pour que nous n'ayons pas à démontrer ce qu'un pareil moyen avait d'étrange et d'odieux.

« Ont-elles cessé, au moins? On le croit généralement, et cependant, Sire, il n'en est rien. Chaque année, ou peu s'en faut, il y en a eu des essais sur quelques points de nos malheureuses contrées. Tout récemment, en 1758, elles ont repris, dans tout le Midi, avec une effrayante activité. Ce n'est que par des logements forcés de dragons et de cavaliers de maréchaussée qu'on a arraché, dans ces derniers temps, à un si grand nombre d'entre nous, l'autorisation de baptiser leurs enfants dans votre Église.

« Mais c'est surtout contre nos assemblées qu'ont eu lieu les plus dures et les plus constantes rigueurs.

« Ici, nous le sentons, nous ne sommes plus aussi fermement sur l'inviolable terrain de la conscience et de la foi. Dieu est partout; partout on peut l'adorer et le servir. Votre Majesté a le droit de ne pas vouloir que des assemblées nombreuses aient lieu dans ses États sans son autorisation.

« Ah! Sire, notre réponse est dans ce que nous avons souffert et souffrons encore tous les jours en vous désobéissant à cet égard. Ce besoin d'émotions communes, déjà si universel et si vif en temps ordinaire, la persécution lui donne une force que ni menaces, ni supplices, ni rien au monde, enfin, ne saurait plus comprimer. Nous avions, avant nos malheurs, plus de cinq cents temples. On nous les a détruits. Nous passons, sans oser même y jeter un regard de regret, à côté des lieux vénérés où priaient nos pères; nous allons chercher au loin, sous la voûte du ciel, ce que nous aurions trouvé, en des temps plus heureux, sous les modestes voûtes de nos temples. Voilà notre crime, Sire; voilà ce qui a conduit tant de nos frères aux galères, tant de nos pasteurs à la mort; voilà ce qui va être indéfiniment l'occasion des mêmes rigueurs, car nous sentons qu'il n'est pas en notre pouvoir de ne plus les provoquer. Plus l'orage grondera, plus nous éprouverons le besoin de nous serrer les uns contre les autres; partout où il ne sera pas absolument impossible de s'assembler, on s'assemblera. Ceci n'est point une bravade, Sire; Dieu nous en garde! Personne en France ne désire plus que nous de n'avoir pas à vous désobéir. Nous ne faisons, en ce

moment, que vous ouvrir notre cœur; nous vous supplions de considérer combien sont profondes les racines que vous vous efforcez d'en arracher. Ah! si elles n'étaient profondes aussi, et bien profondes, celles de notre amour pour le roi et pour la France, croyez-vous qu'il nous fût encore possible de voir en vous un père, et, dans ce pays, une patrie?

« Des lois comme celles-là ne sont pas seulement cruelles; elles ont nécessairement en outre l'inconvénient de n'être appliquées, en quelque sorte, qu'au hasard. Quelques-uns de nous sont-ils punis pour avoir assisté à une assemblée? Mille, deux mille, dix mille autres ont partagé leur crime, et ne partagent pas leur châtiment. Est-il convenable, est-il sage, même en laissant de côté toute considération de justice, qu'il y ait ainsi dans un État des lois frappant en aveugles, *et* n'atteignant jamais qu'un ou deux coupables sur cent? Quelle carrière ouverte à l'arbitraire des hommes chargés de les appliquer! La justice même, avec ces formes, deviendrait injustice.

« A-t-on au moins cherché à redresser, en pratique, les vices inhérents à un pareil ordre de choses?

« Au contraire. A mesure que les lois devenaient plus rigoureuses, vous supprimiez les lenteurs protectrices de la justice ordinaire. Quand on voyait M. de Bâville, en 1698, condamner aux galères, en une matinée, jusqu'à soixante et seize protestants, on pouvait se croire arrivé au dernier degré de l'oppression. On se trompait, Sire; nous voici encore plus bas. La loi ne frappait, à cette époque, que ceux qui étaient pris en flagrant délit d'assemblée; et la même peine est étendue, depuis 1745,

tous ceux, dit l'ordonnance, « *qu'on saura* » avoir assisté à ces réunions. Bien plus. L'intendant, selon les anciennes règles, ne pouvait juger qu'assisté de sept docteurs en droit. Vous nous avez ôté cette dernière garantie. Depuis ce même édit de 1745, l'intendant siége seul, juge seul en dernier ressort. Il faut remonter aux plus mauvais temps des persécutions païennes, pour trouver des exemples d'un pouvoir aussi absolu remis aux mains d'un simple gouverneur.

« Maîtres de notre liberté, de notre vie, les intendants le sont aussi de nos biens.

« Là, l'arbitraire est sans bornes. Au milieu de la France du dix-huitième siècle, il est resté des gens *taillables et corvéables à merci*, comme on disait au douzième. Ces malheureux, pour lesquels le droit de propriété est, de fait, anéanti, — c'est encore nous.

« Il n'est en effet aucun de nous qui ne soit perpétuellement dans le cas de quelqu'une des peines pécuniaires spécifiées dans vos édits. Le détail en serait trop long; d'ailleurs, toutes les dispositions antérieures se sont résumées en une seule, laquelle équivaudrait, pour peu qu'on l'exécutât à la lettre, à la confiscation pure et simple de tout ce que nous possédons dans le royaume. L'intendant a reçu le droit de taxer arbitrairement et sans appel *tous* les protestants du canton où s'est tenue une assemblée, y compris ceux qui prouveraient n'y avoir pas assisté. En cas de capture du ministre, l'amende est fixe : chaque chef de famille est taxé à trois mille livres, plus que ne possèdent pour tout avoir, dans nos pauvres montagnes, un très-grand nombre d'entre nous.

« Les intendants reculent, en général, devant l'odieuse tâche de réduire ainsi d'un seul coup à la mendicité les habitants d'un village, d'un bourg, d'une contrée entière ; mais ils ne pourraient reculer toujours. Chaque année donc, quelques cantons sont frappés d'amendes énormes ; chaque jour, tous peuvent s'attendre à être également frappés. Tel est dans l'aisance le matin, qui n'aura peut-être, le soir, plus de pain et plus de toit.

« Cet argent, à peine sorti de nos mains, sert à payer de nouveaux moyens d'oppression. Il va dans les couvents subvenir à l'entretien de nos femmes, de nos filles, mortes pour nous ; il va dans les prisons récompenser nos geôliers, dans les garnisons stimuler le zèle des soldats ; il est offert, enfin, à quiconque donnera avis d'une assemblée, facilitera l'arrestation d'un ministre, dénoncera, soit publiquement, soit en secret, quelque infraction aux édits. La délation, la trahison est ouvertement recommandée, ouvertement payée ; les premières et les plus simples notions de l'honneur, de la bonne foi, de la pitié même, sont réputées criminelles. Il n'y a pas seulement de l'argent pour qui trahira ; il y a encore des châtiments pour qui ne trahira pas. Si un ministre fugitif vient frapper à notre porte, hâtons-nous de le livrer au bourreau, ou nous allons nous-mêmes aux galères. Ah ! c'est encore une grande consolation, Sire, que de pouvoir se dire en entendant la sentence : « Ces hommes qui me condamnent, sur un édit, pour avoir ainsi fait, me condamneraient dans leur cœur si j'avais pu faire autrement ! » Mais qu'est-ce donc que cette législation qui force des juges à punir

ce qu'ils trouveraient, en toute autre chose, honorable et naturel? Devant les lois immuables de la raison et de l'humanité, quelle différence verra-t-on entre un chrétien des premiers siècles dérobant un chrétien à la rage des proconsuls, et un protestant de nos jours dérobant son pasteur aux poursuites d'un intendant?

« Il est malheureusement bien d'autres points, Sire, sur lesquels vos édits ne sont guère mieux d'accord avec ces lois éternelles, dont vous seriez le premier, partout ailleurs, à flétrir la violation.

« Que dirons-nous des atteintes portées à l'autorité paternelle, à tous les liens aussi bien qu'à toutes les affections de la famille? Nos enfants ne nous appartiennent plus. Non-seulement il faut, sous peine d'amendes énormes, les envoyer aux écoles catholiques[1], mais nous ne devons opposer aucune résistance aux efforts tentés pour les convertir. Dès l'âge de sept ans, ils sont admis à abjurer, et nous ne pouvons non plus y mettre aucun empêchement. L'abjuration, même évidemment surprise, est irrévocable. Souvent, on ne l'attend même pas. Dès qu'on prétend avoir vu chez l'enfant quelque penchant à se faire catholique, on est autorisé à l'enlever à son père, afin, dit-on, que ces germes précieux ne risquent pas d'être arrachés. De cette manière, Sire,

[1] Au milieu de ce grand zèle pour de pauvres paysans perdus dans leurs montagnes, veut-on savoir ce qui se passait à Paris? « Le saint archevêque De Beaumont *découvrit tout à coup* que non-seulement les femmes de la halle n'envoyaient pas leurs enfants aux catéchismes, mais qu'elles-mêmes n'avaient aucune notion de religion ni de morale, parce que leurs mères et leurs grand'mères n'en avaient point reçu. » Madame de Genlis. *Dictionnaire des mœurs.*

pas un enfant qui ne soit menacé ; pas un père qui soit sûr d'embrasser le soir ceux qu'il aura embrassés le matin. Rien de fixe, du reste, rien de réglé dans l'exercice de cet affreux pouvoir. Évêques, gouverneurs, intendants, délégués et subdélégués, simples curés, simples particuliers, — il suffit d'un prétexte pour que tout le monde en soit investi. Les magistrats ne refusent jamais de sanctionner ce qu'a pu inspirer un *si* beau zèle !... »

XLIII

— C'est infâme ! dit le roi.

Madame de Pompadour avait suivi, sur sa physionomie, les effets de cette lecture. Elle avait commencé, pour rester neutre, par lire aussi posément que possible. Peu à peu, soit qu'elle se laissât entraîner, soit plutôt qu'elle eût vu qu'il n'y avait plus de danger à paraître émue, elle avait prêté aux graves douleurs de la Réforme opprimée tout le charme et tout l'art dont elle savait embellir les futiles produits des muses du temps. Le maréchal, de son côté, ne cherchait plus à dissimuler sa sympathie. Un simple tableau de souffrances eût produit sur lui moins d'impression ; mais cet enchevêtrement d'immoralités révoltait sa foi de gentilhomme, sa rudesse de vieux soldat. Il aurait mieux compris l'extermination des protestants que ces infernales combinaisons d'une tyrannie à la fois mesquine et atroce.

Elle poursuivit donc.

— ... « Voilà, Sire, à quel déplorable état vous avez duit un si grand nombre de vos plus fidèles sujets. ous avez laissé de côté, dans vos lois contre eux, des incipes que, partout ailleurs, vous vous sentez tenu de oclamer ; vous avez arraché de votre cœur des sentiments que vous rougiriez d'oublier envers vos plus grands ennemis. Oui, nous le répétons, et Votre Majesté ne nous démentira pas : vous rougiriez de travailler à l'affaiblissement d'une nation ennemie en y encourageant la trahison, en brisant les liens de la famille, en torturant, dans tout ce qu'ils ont de plus cher, ceux qui refuseraient de concourir à vos plans. Au milieu des guerres actuelles, l'homme qui vous eût proposé de publier, contre l'Angleterre ou la Prusse, quelque manifeste analogue à vos édits contre nous, vous l'auriez chassé de votre conseil comme un ennemi de votre gloire, et vous vous seriez cru obligé de protester, à la face de l'Europe, contre l'injure que cet homme vous aurait faite en vous supposant capable de l'écouter.

« Une législation aussi cruelle et aussi immorale ne peut donc avoir été conçue que par des hommes habitués à trouver bon tout ce qui mène au but. Nous ignorons, nous voulons ignorer, Sire, à qui nous devons vos rigueurs. Nous ne vous demandons, en terminant, qu'une chose. Que Votre Majesté veuille bien prendre au hasard, dans ses édits ou dans ceux du dernier roi, une des dispositions sur lesquelles nous avons appelé son attention. Qu'elle la présente, sous forme de question générale, à ces mêmes hommes qui les approuvent lorsqu'il s'agit de nous les appliquer ; et s'il en est un seul qui dise : « Voilà qui est bon, voilà qui est sage et

moral, » — nous renonçons à nous plaindre, nous courbons à jamais la tête sous quelque joug qu'on veuille nous imposer.

« Mais non, Sire; laissez-les, tous ces conseillers au cœur dur, aux préjugés impitoyables. Ne consultez ici que vous, que votre raison, que votre cœur. Voyez s'il n'est pas temps que nos souffrances finissent, que nos chaînes tombent, que nous recouvrions nos droits, sinon de citoyens, au moins d'hommes; voyez si c'est bien votre conscience qui vous porte à nous offrir *en* holocauste aux rancunes d'un pouvoir dont vous redoutez l'ambition. Votre aïeul ne fut jamais plus terrible envers nous que lorsqu'il était au plus mal avec la cour de Rome; tout ce qu'il refusait au pape en soumission et en hommages, il le lui payait en sang huguenot. Ne serait-ce pas là, à plus d'un égard, le secret de nos malheurs? Et s'il y a des gens qui nous haïssent parce qu'ils sont très-catholiques, n'en est est-il pas aussi qui se font nos persécuteurs précisément parce qu'ils le sont très-peu? Les premiers, leur zèle pourra leur servir d'excuse; les seconds, quel redoutable compte n'auront-ils pas à rendre à Dieu! »

XLIV

— Est-ce fini?... dit le roi.

— Oui, Sire.

— Eh bien, marquise, écrivez.

« A monsieur le duc de Choiseul.

« M'est avis, mon cousin, qu'il y a quelque chose et même beaucoup à modifier dans la manière dont ceux de la religion prétendue réformée sont traités dans mes États. Un placet m'a été remis qui m'a fait voir qu'on est allé trop loin, et que mes intentions réelles ont été fort dépassées dans les édits qu'on m'a fait publier. Je vois, de plus, qu'avec toutes les mesures qu'on m'a fait prendre et toutes celles qui pourraient encore être prises, deux ou trois siècles de rigueurs ne suffiraient peut-être pas pour atteindre le but que je m'étais proposé.

« Mon intention est donc qu'on y renonce. Faites-moi un projet d'édit dans lequel...

Le roi s'interrompit.

— Un édit!... C'est bien difficile... Que dira le clergé?... Que dira le pape? Un édit!... Non... Envoyons seulement aux intendants, et en secret, l'ordre de laisser tomber les anciens... Mais... tout à coup?... Qu'est-ce qu'on dira?...

Ainsi était fait Louis XV. Aux premières difficultés il reculait.

— Qu'est-ce qu'on dira? reprit-il. C'est pour le coup qu'on pourra crier : « *Dédit* du roi!... [1] » Non... Point d'édit... point d'ordres... Ce sera pour mon successeur...

— En ce cas, dit Richelieu, les protestants peuvent

[1] Le mot était de M. de Cury, plaisant de profession, et bien connu de Louis XV. Du temps des querelles avec le parlement, comme on vendait par les rues de Paris un édit dans lequel le roi commençait à faiblir, il dit à un crieur que ce n'était pas *édit*, mais *dédit*, et l'homme, qui ne savait pas lire, s'en alla criant *dédit*, jusqu'à ce que la police l'arrêtât.

prendre patience. D'autant plus que monseigneur le dauphin n'est guère de leurs amis.

— Si Votre Majesté en parlait au duc de Choiseul?.. dit la marquise. Il a rédigé plus d'édits que Votre Majesté, ajouta-t-elle en riant. Peut-être arrangerait-il celui-là à la satisfaction de tout le monde...

— Y compris les dévots?

— Non... mais de tous les gens raisonnables.

— C'est-à-dire presque personne.

— Essayez toujours.

— Essayons. Envoyez chercher le duc.

— Ce soir, Sire?

— Ce soir. Je veux en finir. Dire que je puis, d'un mot, rendre la paix et le bonheur à des *milliers* d'hommes, m'assurer leurs bénédictions,..

— Oui... C'est une belle chose que d'être roi, Sire.

— Vous croyez?... dit amèrement Louis XV. Belle chose, par ma foi, que de découvrir, au bout de quarante-cinq ans, qu'on a été le tyran et le bourreau d'une partie de ses sujets!... Si nous soupions, marquise?...

— Et le duc de Choiseul, Sire?... Je viens d'ordonner qu'on l'allât chercher...

— Tant pis. A quoi pensais-je? Savez-vous bien que j'ai déjà passé près de deux heures avec lui et le contrôleur général?

Elle le savait, car Choiseul ne manquait jamais de la voir avant et après son travail avec le roi. Mais le roi devait ignorer qu'ils s'entendissent aussi habituellement. Ils avaient l'art d'être d'accord sans avoir l'air de s'être concertés, et le roi, que la défiance seule pou-

...t conduire à avoir un avis à lui, ne risquait plus, de ...tte manière, d'en avoir un autre que le leur.

— Votre Majesté a travaillé avec lui dans la jour...?... demanda-t-elle.

— Deux heures, vous dis-je ; et quel travail ! Addi...onner des millions...

— Et Votre Majesté se plaint?... dit Richelieu.

— Des millions en déficit, maréchal. Toutes les années un peu plus bas. Quand Choiseul m'a montré ce gouffre, j'ai cru que j'allais avoir le vertige. Nous recevons cent soixante et douze millions ; nous en dépensons trois cent cinquante-sept... Comptez.

— Mais il y a quelque erreur, Sire...

— Pas du tout. La totalité de nos recettes s'élève à trois cent douze. Sur ce nombre, cent quarante sont engagés. Déficit : cent quatre-vingt-cinq. C'est clair. Cinq cent mille livres par jour, si mieux aimez.

— Qu'est-ce que cela pour la France?

— Oh ! oh !... Vous en êtes aussi?...

— De quoi, Sire?

— De ceux dont la cour des comptes me parle dans ses dernières remontrances. Tenez... Lisez... Là, dans cette page...

Richelieu prit le papier, et lut :

« Votre Majesté ne peut trop se méfier de ceux qui, pour assouvir la faim insatiable qu'ils ont de vos dons... »

— Je n'ai jamais rien demandé, dit le duc, s'interrompant.

— Non... Vous n'avez que pris...

— Sire !...

— Allons, ne nous fâchons pas. C'est en Allemagne que vous avez pris, je le sais ; ce n'est pas en France. Ai-je jamais eu l'air de vous en vouloir? Mais achevez donc la phrase. C'est aux derniers mots que je pensais quand je vous l'ai donnée à lire.

— « ... de ceux qui grossissent à vos yeux l'opulence des peuples. Le zèle de vos peuples est inépuisable; mais leurs forces ne répondent point à leur zèle. »

— Les voilà bien, les robins, dit le duc, en rendant le papier au roi. Avec quoi voudraient-ils qu'on fît la guerre?

— Ils voudraient qu'on ne la fît pas. Mais comme il n'y a guère moyen, pour le moment, de leur donner cette satisfaction, nous en avons imaginé une autre. Je viens d'ordonner que ma vaisselle soit portée à la Monnaie...

— Voilà qui est beau et grand, Sire...

— Oui?... Aussi on m'imitera, je n'en doute pas. Vous recevrez demain, et toute la cour avec vous, l'invitation d'en faire autant... Eh bien, qu'est-ce donc? On dirait que vous n'approuvez pas...

En effet, il était assez étourdi du coup. C'est qu'elle était bien belle, sa vaisselle, au noble seigneur! Mais il se fut bientôt remis.

— A la Monnaie donc!... dit-il.

Et sa décision était prise. Le lendemain, dès le matin, il n'y avait plus un plat chez lui. Nous l'avons dit : ce qu'il prenait ou recevait d'une main, il était toujours prêt à le sacrifier, de l'autre, pour le roi et pour la France.

XLV

Mais c'était un curieux spectacle que celui de cette administration dévorant régulièrement, chaque année, la moitié de ce que devait apporter l'année suivante. *Curieux* spectacle, disons-nous, car il n'y avait encore que peu de gens qui le trouvassent effrayant. Le déficit était devenu l'état normal. On s'y était habitué pendant la paix; on trouvait naturel qu'il doublât pendant la guerre.

Ce n'était pas que les parlements dans leurs remontrances et les économistes dans leurs livres se fissent faute d'attaquer un pareil état de choses; le gouvernement n'avait pas encore imaginé, comme on le fit quatre ans plus tard, à la demande du contrôleur général Laverdy, d'interdire toute publication sur les finances. Mais il en était de leurs doléances comme il en est de celles de la chaire : beaucoup ne les écoutaient pas; beaucoup, tout en les écoutant, ne savaient pas s'en effrayer. Plus il y avait longtemps que le char roulait vers l'abîme, plus on semblait penser qu'il pouvait rouler indéfiniment. Le roi, malgré son insouciance, était par moments un de ceux qui s'en préoccupaient le plus. « Que ferait un marchand, dit-il une fois à l'abbé Terray, s'il voyait ses affaires dans le même état que les miennes? » — « Il irait se noyer, Sire, » répondit l'abbé.

Il se noyait donc à sa manière, le triste roi. Il perdait de son mieux, dans les distractions de la débauche, le

sentiment de cette grande ruine dont il n'avait ni l courage, ni la force, ni même le désir d'être le répa rateur.

Seul, depuis Colbert, le cardinal de Fleury avait dress des budgets où les dépenses, sur le papier, du moins ne dépassaient pas les recettes ; encore n'y était-il par venu que grâce à une longue paix, en réduisant consi dérablement l'armée, en abandonnant la marine.

Dans le budget de 1726, les dépenses descendent à cent quatre-vingt-deux millions, chiffre égal et même inférieur à celui des recettes ordinaires.

Ce total, qu'on pourrait trouver très-bas, était loin de l'être autant qu'il le semble.

D'abord, cent quatre-vingt-deux millions, à cette époque, en valaient plus de trois cents d'aujourd'hui.

En second lieu, la population a doublé. Ces trois cents millions équivaudraient donc à six cents.

Enfin, une foule de dépenses supportées aujourd'hui par le trésor central étaient à la charge des provinces. Ainsi, par exemple, dans ce même budget de 1726, les travaux publics ne figurent que pour quatre millions.

En revanche, malgré des réductions qui avaient paru exorbitantes, la maison du roi y figure encore pour vingt et un millions (trente-deux ou trente-trois d'aujourd'hui, près de cent mille francs par jour). Or, le roi de 1726, c'était Louis XV, âgé de seize ans, marié déjà, mais sans enfants, sans maîtresses, sans goûts dispendieux, respectueusement soumis au vieux ministre qui avait dressé ce budget. Viennent les passions, et tout va changer. Les dépenses fixes et patentes recevront peu d'accroissement. Le roi se prêtera même volontiers à les

réduire, et ce ne sera pas un sacrifice pour lui, car le faste l'ennuie. Il se perd dans les galeries de son aïeul; il rapetisse de son mieux le palais de Louis XIV. Mais quand vous le verrez retrancher un million sur ces frais qui servaient au moins à rehausser l'éclat de la couronne, c'est signe, hélas!... qu'il en va verser deux, si ce n'est plus, dans les canaux où se perd, avec l'or du royaume, toute la dignité du roi. Puis, ces économies mêmes qu'il laissera annoncer à son de trompe, vous pouvez être presque sûr qu'elles ne se feront pas. Les grandes, il n'a pas la force d'y songer; les petites, on lui dit qu'elles n'en valent pas la peine, et ce serait en effet une comédie que ces quelques écus rognés sur tant de millions. La pénurie est-elle arrivée à son comble? Il vous jettera sa vaisselle aux fourneaux de la Monnaie, mais il ne rabattra pas un louis sur le budget du Parc-aux-Cerfs.

Ce jour même, les effrayants calculs du contrôleur général n'avaient pu l'empêcher de revenir, mais auprès du duc de Choiseul, sur la question de son argent de jeu. Nous avons vu que M. de Silhouette avait obtenu qu'il y renonçât; nous avons vu aussi combien cette privation lui pesait. Dès le troisième ou quatrième jour, sans en parler encore, il avait songé aux moyens de ravoir cet argent. Le reprendre, il n'osait. M. de Silhouette était un grave personnage; le public, d'ailleurs, avait su la chose. On avait loué le roi, loué surtout le ministre. De ce côté, par conséquent, rien à faire.

Le roi s'en était donc ouvert au duc de Choiseul. « Nous verrons... » avait dit le duc; mais il ne demandait pas mieux que de rouvrir au roi l'ancienne ornière.

C'était déjà une bonne fortune que d'avoir à lui rendre un service de ce genre. Choiseul avait donc presque promis de lui retrouver ces fonds. Aussi, après l'avoir mandé pour une tout autre affaire, le roi, quand son ministre arriva, ne songeait déjà guère plus qu'à celle-là.

Il l'emmena dans son cabinet.

— Eh bien, monsieur le duc, quoi de nouveau ?

— Des dépêches d'Allemagne...

— Ah !... d'Allemagne... dit le roi, du ton d'un homme à qui on répond autre chose que ce qu'il voudrait savoir.

Les nouvelles, en général, les nouvelles graves s'entend, l'intéressaient peu. Il avait toujours volontiers perdu, pour une anecdote de ville, le fil d'un rapport important. « On a des nouvelles de Bavière, écrivait-il un jour à madame de Châteauroux. Elles sont du 13 décembre ; *mais je ne les ai pas vues.* » Or, on était au 3 janvier. Madame de Châteauroux, qui aspirait au rôle d'Agnès Sorel, se tourmentait beaucoup de cette étrange incurie ; madame de Pompadour, au contraire, y trouvait son compte.

Le roi paraissait donc se soucier très-médiocrement de connaître le contenu des dépêches ; mais le ministre était bien aise de le laisser soupirer quelque peu après ce qu'il avait tant envie de savoir.

— Oui, Sire, d'Allemagne. Il paraîtrait que tout va assez bien. La campagne a commencé un peu tard, en juin...

— Ce qui est assez ridicule, dit le roi.

— Les subsistances étaient rares, les transports difficiles...

— Au dire des fournisseurs.

— Peut-être. Mais voilà le maréchal de Broglie établi dans la Hesse. On s'occupe de mettre le Hanovre à contribution.

— Pauvre Hanovre! Après Richelieu, Broglie. S'est-on battu ?

— Oui, près de Clostercamp.

— Toute l'armée?

— Un corps seulement, commandé par le marquis de Castries. On a dégagé Wesel, que le duc de Brunswick était sur le point de prendre. Il a failli nous battre...

— Ces contributions, dit le roi, qu'on est en train de lever en Hanovre, est-ce que nous n'en aurons rien?

— Rien, Sire. Nous sommes déjà bien heureux qu'elles couvrent une partie des dépenses de l'armée.

— Mais il y aura au moins, j'entends, quelque chose à retenir sur les fonds alloués?

— Au contraire; les prévisions sont déjà dépassées. Il y aura plusieurs millions à ajouter...

— Mais enfin, m'avez-vous trouvé quelque argent? Serai-je le dernier servi?

— Votre Majesté peut tout. Qu'elle ordonne... Mais elle n'ignore pas combien les regards sont en ce moment fixés sur elle...

— Vous dites que le duc de Brunswick a failli nous battre?

— Et il nous aurait battus, Sire, sans l'admirable dévouement d'un officier du régiment d'Auvergne, le chevalier d'Assas...

— Encore un à payer, murmura le roi.

— Non, Sire; il est mort.

— Ah!

— On allait donner dans une embuscade. D'Assas, qui marchait en avant, est tout à coup environné d'ennemis. On lui dit de se taire, ou qu'il est mort. « A moi!... crie-t-il; ce sont les ennemis!... » Et il tombe percé de coups.

Mais le roi avait autre chose à faire que d'admirer ceux qui mouraient pour lui. Il voulait son argent *de* jeu; il y songeait avec la ténacité de l'enfant qui se raidit contre un trop long refus. Le ministre comprit qu'à moins de ne plus avoir de reconnaissance à attendre, c'était le moment de céder.

— Sire, dit-il, tout bien pesé, ce que vous désirez n'est peut-être pas impossible. Quelques retranchements secrets sur les fonds de mon ministère [1] vous dédommageraient de ce que vous avez bien voulu abandonner.

— Et personne n'en saurait rien?

— Personne.

— Mais quand on me verra jouer?

— Le roi n'a point de compte à rendre.

Il accepta. Deux jours après, l'affaire était publique. Qui avait trahi le secret? Peut-être le ministre; peut-être le roi lui-même, sans s'en douter. Mais il continuait à croire que nul n'y entendait malice; et comme le fruit volé est toujours meilleur, dit-on, que celui qu'on cueille chez soi, jamais il n'avait joué avec plus de plaisir qu'avec cet argent dérobé aux intrigues diplomatiques.

[1] Affaires étrangères.

XLVI

Mais revenons. Une fois satisfait, le roi parut un peu plus disposé à causer d'affaires. Il s'informa des détails de la campagne, revint sur la mort de d'Assas et en parla avec éloge. Il prit même note de quelques observations à faire au comte de Belle-Isle, ministre de la guerre. Bref, il pensait à tout, excepté au sujet pour lequel il avait mandé son ministre.

Mais comme le duc s'en allait :

— Eh !... j'oubliais... dit Louis XV. Vous allez me faire, s'il vous plaît, un édit sur les protestants.

— Mais, Sire, tout ce qui pouvait être fait contre eux, on l'a fait.

— Je n'ai pas dit contre eux.

— Ce serait donc...

— Ce que demandent vos amis... les encyclopédistes... Eh bien, cela ne vous va pas?...

— C'est une bien grave affaire, Sire.

— Aussi vous voyez que je vous en charge, et non pas Saint-Florentin, que cela regarderait.

— C'est m'honorer, Sire; mais...

Il était fort embarrassé. Faire des objections, c'était renier des principes que le roi savait être les siens; mais il ne lui convenait pas, pour le moment, de rien changer aux anciennes rigueurs. On a vu qu'il avait besoin, plus que personne, de se ménager une réponse à qui l'accuserait d'amoindrir le catholicisme; plus

que personne, il tenait à couvrir des vieux lambeaux de l'intolérance ce qu'il commençait à oser contre le vieil esprit romain. Il n'était pas homme, du reste, à se tourmenter des souffrances dont cette politique nécessitait la continuation. Quand le général a son but, il prend aisément son parti des ennuis et des maux auxquels il va exposer ses soldats. Ainsi faisait M. de Choiseul. Il ne lui en coûtait pas plus de laisser sous des lois cruelles une partie de la population, que d'envoyer un régiment à la guerre d'Allemagne, ou une frégate à Pondichéry.

— Ainsi, reprit le roi, vous ne seriez pas de cet avis?

— Je ne dis pas cela, Sire... Mais la chose, je le répète, est grave. Je voudrais réfléchir. Votre Majesté n'a pas l'habitude de prendre des résolutions aussi subites...

Encore une chose, en effet, dont le ministre était assez inquiet. Il tremblait de découvrir, dans la détermination du roi, la trace de quelque influence rivale.

— Cela vous étonne?... dit Louis XV. Il y a peut-être de quoi... Mais je sais par expérience que tout ce que je ne fais pas immédiatement, je ne le fais pas du tout. L'édit, d'ailleurs, sera examiné en conseil.

— Mais je voudrais que Votre Majesté m'en indiquât au moins les bases.

— Eh bien, nous en reparlerons.

— Votre Majesté n'a pas d'autre ordre à me donner?

— Non... Attendez... Quand m'enverrez-vous quelque chose?

— Sur-le-champ, si Votre Majesté le désire.

— Non. Pas ce soir. J'ai autre chose à faire.

XLVII

« Qu'est-ce qu'il a donc à faire? » — pensait le ministre en s'en allant. Et il avait beau se dire qu'il le saurait le lendemain par madame de Pompadour; il voyait déjà le roi sortant de tutelle ou prenant d'autres tuteurs.

Le roi n'y songeait guère; il était seulement heureux, mais sans bien s'expliquer pourquoi, de se sentir une fois disposé à faire quelque chose par lui-même. C'était le plaisir de l'enfant arrivé, sans savoir comment, à faire quelques pas tout seul.

Il réfléchit quelques moments; puis, comme fier de sa nouvelle allure et désireux de la montrer, il retourna auprès de la marquise.

Elle était seule. Le duc de Richelieu était allé, lui dit-elle, donner quelques ordres relatifs à la fête de Bellevue.

— Marquise, dit-il, il faut en finir. Cet édit, qu'on prétend si difficile à rédiger, je veux m'y essayer. Vous allez encore une fois me servir de secrétaire. Écrivez.

« Quoique fermement résolu à vivre et à mourir dans la religion catholique, et à ne tolérer aucune atteinte à ses droits, honneurs, priviléges, de quelque nature qu'ils soient ou puissent être, cependant, comme il nous aurait été remontré qu'une partie de nos sujets n'a pu encore être ramenée à la profession de la vérité, il nous a paru qu'il y aurait lieu à modifier quelques-

uns de nos édits antérieurs, conçus dans la supposition qu'il n'existait qu'une religion dans notre royaume.

« Nos sujets non catholiques continueront à ne pouvoir, en aucun cas, sous quelque forme ou dénomination que ce puisse être, faire corps dans l'État. Ils demeureront soumis à toutes les ordonnances générales, y compris celles relatives à l'observation extérieure des fêtes de l'Église. Aucun privilége ne pourra leur être accordé ; aucun droit, qui ne leur serait pas commun avec tous nos sujets, ne résultera du présent édit.

« Nos intentions ainsi déterminées, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

« Art. 1er. — Sont et demeurent abolies les incapacités civiles auxquelles nos sujets non-catholiques étaient soumis jusqu'à ce jour par le fait de leur non-catholicité.

« Art. 2. — Leurs déclarations de naissance, mariage ou décès, pourront être reçues par nos officiers de justice, sans l'intervention des curés.

« Art. 3. — Il n'y aura, comme par le passé, qu'un culte public, celui de la religion catholique, apostolique et romaine. Cependant... »

Le roi cherchait, non sans quelque embarras, la suite de cet article, lorsqu'on entendit gratter à la porte. Il alla ouvrir. C'était un page.

— Sa révérence le père Desmarêts fait demander si Sa Majesté voudrait bien le recevoir quelques moments.

— Le père Desmarêts, marquise!... dit le roi en revenant vivement. Que me veut-il?...

— Ah! Sire, il a flairé l'édit.

— C'est impossible.

— A un jésuite?
— Faut-il le recevoir?
— Certainement... Mais laissez-moi sortir.
— Au revoir donc.
— Au souper.
— Bien.

Elle s'éclipsa par une porte, et, quelques secondes après, Desmarêts entrait par l'autre.

XLVIII

Elle ne s'était pas trompée. Le confesseur avait flairé l'édit.

Ce n'était pourtant pas l'édit, dont le projet ne datait que d'une heure, qui l'avait fait venir à Versailles ce soir-là.

Richelieu l'avait rencontré s'acheminant, grave et sombre, vers l'appartement du roi. Ces deux confidents si divers des fautes d'un même homme s'étaient toujours regardés d'un œil jaloux. Personnifications vivantes des deux principes qui se disputaient l'âme du roi, on avait toujours plus ou moins pu voir, à leurs allures réciproques, lequel des deux avait pour le moment la meilleure part dans ce domaine ballotté entre le ciel et l'enfer. Il s'en fallait cependant bien que les mêmes sentiments se traduisissent chez tous deux de la même manière. Richelieu triomphant ne regardait plus Desmarêts que du haut de son importance; Desmarêts triomphant avait les yeux plus baissés, la voix

plus douce, le maintien plus humble que jamais. Aussi dans ces moments de crise où il ne savait lui-même s'il était vainqueur ou vaincu, sa contenance offrait un assez singulier mélange de fierté résignée et d'orgueilleuse humilité.

Richelieu se divertissait, quand il en avait l'occasion, à faire *parader*, disait-il, le vieux jésuite. Avec cette fatuité que nourrissaient ses triomphes auprès des dames, il s'imaginait, de bonne foi, n'avoir à peu près aucune peine à lui faire trahir ses sentiments les plus intimes ; il ne s'apercevait pas qu'il débutait par trahir lui-même les siens. Desmarêts était arrivé aux derniers replis de sa pensée, qu'il avait à peine effleuré, lui, celle de Desmarêts.

— Eh bonsoir, mon Père, bonsoir!... lui cria-t-il. Nous allons chez le roi?

— Si toutefois Sa Majesté veut bien me recevoir.

— Si Elle veut bien?... Mais comment donc!... Le père Desmarêts n'est-il pas toujours le bien-venu... le jour... la nuit?...

Il croyait être bien malin en rappelant le soir où Desmarêts était venu jusque dans l'antichambre, pour se faire dire par des valets que le roi était avec sa maîtresse. Mais c'était ce souvenir même que le jésuite avait résolu de braver. S'il arrivait de nuit, c'était précisément pour laver l'ancien affront en se faisant annoncer au roi où qu'il fût, et dans quelque société qu'il se trouvât.

— Monsieur le duc est bien bon, dit-il.

— Que je ne vous retienne pas, mon Père. Sa Majesté est occupée, il est vrai...

— Ah!

— Mais bien saintement. Il s'agit des huguenots...

— Quelque édit, sans doute?...

— Mais oui... un édit... comme il n'y en a encore point... Allez, mon Père... allez...

Et il s'en alla, ricanant.

— Ma foi, se disait-il, le voilà bien aventuré, l'édit... Jamais ce diable d'homme ne le laissera venir à bien... Et il lui voudra d'autant plus de mal, qu'il s'attend à tout autre chose... Des persécutions... des dragons... J'aimerais bien voir sa mine quand il apprendra ce qui en est...

Il ricanait aussi, de son côté, le bon Père; et il savait encore mieux pourquoi. Cet édit; d'abord, il avait assez deviné, à l'air du maréchal, quel en devait être l'esprit. Cette requête qui venait d'être lue au roi, il en avait depuis deux jours, grâce à un de ses affidés, secrétaire de Richelieu, une copie dans sa poche. Enfin, ces pensées de tolérance qui venaient d'entrer dans le cœur du roi, il entrevoyait un moyen de les faire tourner à l'accomplissement de ses desseins.

Un grand conseil avait été tenu, à Paris, entre les principaux meneurs de l'ordre. Ils s'étaient accordés à reconnaître, comme précédemment chez l'archevêque, l'imminence du danger. La question faisait des pas effrayants. Les uns, en particulier le père Provincial, persistaient à penser qu'on devait attendre le coup, tomber sans résistance ou être vainqueurs sans combat; les autres, tout en reconnaissant qu'une résistance publique ne ferait qu'aggraver la situation, voulaient qu'on essayât au moins de mieux savoir où on en était

avec le roi et ce qu'on pouvait attendre de lui. On avait décidé que son confesseur irait le voir, aborderait franchement la question, et le mettrait en demeure de se prononcer. Desmarêts, chargé de cette mission, était un de ceux qui en attendaient le moins. Il avait objecté l'indécision naturelle du roi, l'impuissance de ses volontés les mieux arrêtées; on pouvait tout perdre, avait-il dit, presque sans aucune chance de rien gagner. Mais une fois la chose décidée, il avait obéi comme il n'y a que les jésuites qui sachent obéir. La volonté de son ordre, représenté pour lui par ces quelques Pères, était devenue la sienne. Il marchait au combat sans crainte comme sans espoir, également prêt à oser peu ou beaucoup, à reculer ou à poursuivre.

XLIX

— Entrez, mon Père, dit le roi. Par quel hasard...

— Ma présence vous surprend, Sire?

— Mais...

— Moi aussi je me demandais, en venant, ce que j'ai à faire ici. Le roi veut se perdre, pensais-je, qu'il se perde; mais perdre avec lui la France, l'Église...

— Voilà un langage, mon Père...

— Que Dieu me punira peut-être de ne pas vous avoir tenu plus nettement et plus tôt. Je ne vous parlerai plus de vos désordres. Sur ce point, j'ai fait mon devoir. Tout ce que j'avais à vous dire, je vous l'ai dit, et en vain. Tout récemment, après des résolutions et

des promesses que je commençais à croire sincères, vous vous êtes joué, — je ne dirai pas de moi : le roi de France est parfaitement libre de se jouer du père Desmarêts, — mais de Dieu, *dont on ne se joue pas impunément*, dit l'Écriture. Aussi le châtiment a-t-il bientôt suivi l'offense...

— Le châtiment? dit le roi étonné.

— Oui... double même, puisque vous ne vous en apercevez pas. « Vous entendrez, dit l'Écriture, et vous ne comprendrez point; vous verrez, et vous ne discernerez point... Leurs yeux se sont fermés, leurs oreilles se sont bouchées, de peur qu'ils ne se convertissent et ne fussent guéris... »

— Où le voyez-vous donc, reprit le roi, cet aveuglement dont vous parlez?... J'ai péché, mais non sans le savoir... Plût à Dieu!...

— Un roi n'est pas seulement responsable du mal qu'il fait; il l'est aussi, il l'est peut-être encore plus de celui qu'il laisse faire. Eh bien, Sire, avez-vous pensé à ce que vous laissez faire de mal? Ce que vous pouvez empêcher, l'empêchez-vous? Ce que vous pouvez punir, le punissez-vous? Ce que vous ne pouvez ni empêcher ni punir, en gémissez-vous?

— S'il me fallait punir ou déplorer tout ce qui se fait et se dit de mal en France, y tiendrais-je? Jamais roi, à ce compte, n'aurait fait son salut.

— Jamais roi, en effet, ne s'est sauvé, s'il a refusé d'offrir au ciel, pour ses péchés et pour ceux de son peuple, les compensations que sa puissance lui permettait d'offrir...

— Oui... c'est cela... Soyons les serviteurs de l'Église,

les vôtres surtout... et faisons, après, ce que nous voudrons...

— Ce que vous voudrez?... Non, Sire. A chaque faute, vous nous trouverez sur votre chemin. Avant, nous vous sommerons, au nom de Dieu, de ne pas la commettre; après, toujours au nom de Dieu, nous serons là pour vous en offrir le pardon. L'offrir, nous le pouvons; le payer, non, quand nous donnerions notre sang. A vous de payer... et avec quoi? Si le trésor n'a été amassé d'avance, où puiser au dernier moment?

Tout le jésuitisme est là : payer le ciel, au lieu de le recevoir par la foi, accompagnée des œuvres, comme un pur don de la grâce de Dieu.

— Oui, répéta-t-il, où puiser?... Ah! quelle affreuse mort que celle d'un souverain forcé de se dire, en expirant : « J'ai eu vingt ans, trente ans, un demi-siècle pour travailler à la gloire de Dieu... et je n'ai rien fait!... »

— Rien?... s'écria le roi.

— Rien... car tant qu'il y a quelque chose à faire, et qu'on peut le faire, et qu'on s'arrête, rien n'est fait. L'estimeriez-vous vaincu, assez vaincu, du moins, pour votre gloire et votre sûreté, l'ennemi à qui vous n'auriez pas fait plus de mal qu'à ces exécrables principes dont vous laissez inonder vos États? Les croiriez-vous bien disposés à louer votre bonne foi, les alliés que vous laisseriez insulter et menacer comme on nous insulte, nous, comme on nous menace?...

— Des alliés!... murmura le roi. Depuis quand?...

— Depuis quand?... Écoutez, Sire. Depuis qu'il y a eu des rois, il y a eu nécessairement alliance entre ceux

qui commandent et ceux qui prêchent d'obéir. A côté, au-dessus des gens commandant au nom de la terre, il faut des gens commandant au nom du ciel, et ce n'est jamais impunément que les premiers veulent se passer des seconds. Ce principe d'obéissance, sans lequel tout votre pouvoir peut, au premier vent, n'être qu'un mot, c'est nous, Sire, c'est notre société qui en est aujourd'hui le représentant, l'incarnation. Demanderez-vous à quel titre?... Malheur, en ces temps où tout branle, malheur au souverain qui va s'arrêter à le chercher!... *Nous sommes;* cela suffit. Ce n'est pas au milieu de la tempête qu'on irait discuter l'histoire, la forme, la nature du rocher qui vous offrirait un abri.

— Et s'il branle aussi?... dit le roi. Si on peut être emporté avec lui?

— On le peut encore mieux sans lui. Oui, Sire; quelque opinion ou quelques préjugés qu'on puisse avoir sur notre compte, nous voilà devenus, par la seule force des choses, les représentants du passé, les dépositaires de toutes les traditions. Dans notre sol se sont naturellement enfoncées, comme dans leur propre terrain, les racines des monarchies aussi bien que celles de l'Église. Laissez-le labourer, ce sol, et vous verrez si la charrue du jour coupera moins les unes que les autres. Si vous voulez vous élancer, à la suite des philosophes, dans le monde nouveau qu'ils parlent d'ouvrir aux peuples, alors je n'ai rien à vous dire. Déposez seulement votre couronne sur le seuil, si vous ne voulez la voir bientôt dans la boue. Mais si vous tenez à la garder sur la tête, plus de ces tergiversations qui perdent votre âme en même temps que vos États. Il faut que vous soyez fran-

chement l'ami, franchement l'appui de ceux qui ne peuvent se défendre sans vous défendre, ni tomber sans que vous tombiez. Le temps n'est plus où des gens raisonnables pouvaient dire que notre société n'est pas l'Église, n'est pas la Religion. La Religion, l'Église ont existé avec nous; existeraient-elles après nous? Voilà la question. Il ne s'agit plus de chercher comment nous nous sommes fait ou laissé faire une pareille position; il s'agit de comprendre que c'est la nôtre, et que quiconque, aujourd'hui, n'est pas pour nous, est nécessairement et contre nous, et contre la Religion, et contre la Monarchie, et contre tout ce que la Monarchie, la Religion, l'Église, ont à maintenir dans ce monde. Voyez, après cela, voyez ce que vous avez à faire.

L

Ainsi disait le confesseur du roi. Il était pressant, incisif, inexorable, et, de plus, il avait raison. Nous l'avons dit : alors, comme aujourd'hui, les jésuites étaient le Catholicisme incarné. Rompre avec eux, c'était, quelque précaution qu'on y voulût mettre et quelque illusion qu'on se fît, rompre avec le Catholicisme; c'était ouvrir aux lumières du jour tous les abîmes sommeillant dans les ténèbres du passé. Aussi, tout ce que le roi venait d'entendre, un vague instinct le lui avait depuis longtemps fait sentir. Plus hardi, plus actif, on l'aurait vu, dès ses premières années, à la tête des

champions du passé. Il s'y serait brisé peut-être, mais il n'aurait pas plié.

— Je suis trop vieux, dit-il.

— Trop vieux pour servir Dieu?... reprit le jésuite. Vous ne l'êtes pas pour l'offenser...

— Mon Père, interrompit le roi, nous ne sommes pas ici au confessionnal. Ne me forcez pas à vous rappeler que vous êtes chez le roi et devant le roi... Eh bien, qu'est-ce que c'est?... Que faites-vous?

Desmarêts ne répondait plus. Il s'agenouillait lentement, la tête baissée et les mains jointes, devant un fauteuil sur lequel il avait posé un crucifix.

— Mon Dieu, dit-il enfin, je suis chez le roi et devant le roi, c'est vrai; mais je suis encore plus chez vous et devant vous. Ai-je outrepassé mon devoir? Ai-je manqué au respect dû à votre oint? Si cela est, pardonnez-le-moi, Seigneur. Mais surtout, ne lui faites pas porter la peine de ma faute; ne permettez pas que mon imprudence lui soit un prétexte pour s'endurcir. Qu'il brise le vase, s'il veut, mais qu'il recueille la liqueur. Qu'il me refuse, à moi pécheur, le compte de sa vie, pourvu qu'il vous le rende, à vous, mon Dieu! Vous lui avez assigné, dès longtemps, un haut rang dans ce monde; vous avez voulu qu'il naquît pour le salut ou pour la perte d'une multitude de vos enfants. Vous lui avez remis, non pas un, non pas cinq, non pas dix talents, comme au serviteur de la parabole, mais cent, mais mille, mais cent mille... Qu'en a-t-il fait, mon Dieu, et que vous apportera-t-il, au dernier jour, quand vous lui en demanderez l'intérêt? Vous l'aviez établi en votre place pour faire respecter vos lois, et vos lois sont impunément

violées. Vous l'aviez destiné à être la terreur des impies et l'impiété va le front levé. Fils aîné de l'Église, il est prêt à abandonner sa mère, et à lui laisser enlever les plus dévoués de ses défenseurs. Roi Très-Chrétien, il va tendre la main à l'hérésie...

— C'est faux!... s'écria le roi.

Mais Desmarêts, sans s'interrompre et sans changer de ton :

— ... Il va, poursuivit-il, rendre à l'erreur l'espoir de relever ses autels...

— C'est faux!... répéta le roi

Mais il se sentait ébranlé. Ce ton, ce calme l'émouvaient. Il frissonnait d'entendre parler de lui-même, devant lui, comme on parle d'un mort.

— Il était donc bien coupable, mon Dieu, poursuivit le jésuite, que vous vous soyez à ce point retiré de lui! Il vous paraissait bien peu digne de défendre votre cause, que vous lui ayez laissé perdre toute horreur pour vos ennemis!...

— Lisez, s'écria le roi, lisez!...

— Qu'est-ce que cela? — dit Desmarêts, détachant lentement son regard du crucifix d'ébène, pour le porter sur le papier que le roi lui tendait.

— C'est mon édit.... Lisez... Voyez si je la renie, cette foi que vous m'accusez de trahir!

Desmarêts se leva. Le papier tremblait dans sa main. Il en était à la dernière ligne, que son regard semblait n'avoir pas quitté les premières et se promener lentement de mot en mot.

— Mon Dieu!... murmurait-il; mon Dieu!...

— Eh bien?...

— Des mots au début; des faits après... Et les faits emportent les mots...

Il se laissa retomber à genoux. Ses mains se joignirent de nouveau. Ses yeux allaient du crucifix à l'édit, car le papier, échappé de sa main, était tombé devant le crucifix.

— Mon Dieu, reprit-il, voilà donc ce qu'on vous offre! Au lieu d'une foi agissante, quelques vaines protestations. Le zèle en face, et la trahison à côté! On veut vivre et mourir, dit-on, dans le sein de votre Église, et on renonce à y faire rentrer ceux qui l'ont abandonnée. On déclare avoir foi en elle, et on permet d'enseigner autrement qu'elle. On lui garantit ses prérogatives, et on laisse en paix ceux qui les nient. En public, elle seule aura un culte; en particulier l'hérésie aura librement le sien... Comme s'il y avait à vos yeux, Seigneur, quelque différence entre une insulte au sein des villes et une insulte au milieu de déserts, entre une abomination de jour et une abomination de nuit! Que sera-t-il, après cela, ce prétendu royaume très-chrétien, sinon un sépulcre blanchi où les vers multiplieront à leur aise? Que sera-t-il, ce roi...

— Mon Père, dit Louis XV, finissons. Il en sera ce que Dieu voudra. Je trouverais mon salut trop cher s'il fallait le payer par la continuation des souffrances de tant de gens. Non!... Ne m'en parlez plus. Qu'on les convertisse, je le veux bien; mais qu'on les persécute, je ne l'ai que trop permis. Cet édit s'exécutera, mon Père...

— Non.

— Vous avez dit non, je crois?

— J'ai dit non.

— Il s'exécutera, vous dis-je...

— Non.

— Je le veux.

— Dieu ne le veut pas.

— Je le veux. A moins d'un miracle...

Mais il ne put continuer. Desmarêts, l'œil étincelant, le bras levé, semblait n'avoir qu'un mot à prononcer pour que le miracle se fît. Le roi reculait, muet, saisi. On eût dit une apparition, et un homme s'épouvantant de l'avoir évoquée.

— Un miracle!... dit lentement Desmarêts. S'il en faut un, il se fera... Où?... Quand?... Comment ?... Dieu le sait. Mais il ne permettra pas que l'apostasie se consomme. Le fils aîné de l'Église n'en abattra pas les remparts. Qu'il y songe, et qu'il tremble! Au premier coup, sa main se sècherait.

Alors il laissa retomber la sienne, et, les yeux baissés, la tête inclinée, comme sous le poids des malédictions qu'on avait pu lire dans son regard, il sortit.

Le roi avait tenu bon, mais en se faisant violence. Il avait usé, en quelques instants, tous les ressorts de cette âme peu habituée à vouloir. Il s'effrayait de ce qu'il avait osé, de ce qu'il s'était vanté d'oser encore. A l'irritation de la lutte succédait déjà l'affaissement. Le plus redoutable ennemi, le plus constant vainqueur de l'homme faible, c'est lui-même.

LI

Retournons à Paris.

La même semaine, vers la fin, l'état-major de la Philosophie était réuni, un soir, chez la marquise Du Deffant.

On parlait... De quoi ne parlait-on pas ! Nous avons déjà dit ce qu'était la conversation à une époque sans journaux, où tout ce qui nous arrive imprimé se gaspillait en bavardages, et où la liberté, bannie de la presse, se réfugiait dans les salons.

Un salon, dans le sens que l'usage avait assigné à ce mot, signifiait essentiellement un salon tenu par une femme. Un homme, quelque distingué qu'il fût et quelque fréquentée que sa maison pût être, avait des réunions, des dîners, des soupers, mais il n'avait pas *un salon*.

Chaque salon avait, outre les visiteurs flottants, sa clientèle spéciale. Quelle femme d'esprit n'aurait tenu à avoir sa *ménagerie*, comme avait dit madame de Tencin, dont les deux principales *bêtes*, toujours pour parler comme elle, étaient Fontenelle et Montesquieu !

Or, de tous les salons du temps, celui de madame Du Deffant était en ce moment le plus en vogue. Madame Geoffrin, sa rivale, n'avait ni moins d'esprit, ni moins d'amis ; seulement, et c'était beaucoup, on se sentait un peu moins à l'aise chez elle. Les hardis craignaient de lui déplaire ; les timides préféraient

être où il y avait le moins de danger à être hardi. On dînait volontiers chez l'une; on aimait mieux philosopher chez l'autre.

Chez l'une ou chez l'autre, d'ailleurs, on était sûr de rencontrer une femme qui commençait à leur disputer le sceptre, mademoiselle de l'Espinasse. Une naissance équivoque, une figure singulière, beaucoup d'esprit et passablement de savoir, l'avaient de bonne heure mise à la mode. Madame Du Deffant, devenue aveugle, l'avait recueillie chez elle pour faire les honneurs de sa maison, et surtout pour lui tenir compagnie, car elle ne pouvait souffrir d'être seule, même un instant. Causer et entendre causer n'étaient pas pour elle un plaisir, mais un besoin, le premier, le seul en quelque sorte, son tout et sa vie, enfin; manie, du reste, qui n'était que celle du temps. C'était, en somme, une assez bonne personnification du dix-huitième siècle, que cette vieille femme aveugle philosophant dans son fauteuil.

Au milieu de ce tourbillon dont elle voulait rester le centre, madame Du Deffant était, à l'entendre, la femme la plus ennuyée qui fût en France. Elle parlait de son ennui comme Voltaire de ses maux, c'est-à-dire sans cesse et à tout le monde; elle avait commencé longtemps avant d'être aveugle, comme Voltaire longtemps avant d'être infirme. Singulier compliment à la spirituelle foule qui la repaissait de ses caquets! Mais on n'y prenait pas garde. Peu importait qu'elle continuât à se dire ennuyée, pourvu que l'on continuât à ne pas s'ennuyer dans son salon.

Elle s'était récemment aperçue de ce qu'elle aurait

dû prévoir. Sa protégée devenait sa protectrice; son salon n'était plus guère que celui de mademoiselle de l'Espinasse. Que faire? La mettre dehors? Mais il y avait des gens tout prêts à lui monter une maison, et, ce nouveau salon ouvert, qui resterait fidèle à celui de la pauvre aveugle? Une dernière découverte avait failli amener la rupture, qui n'eut pourtant lieu que quatre ans après. Trois des plus assidus aux soirées de la baronne avaient été surpris s'enfermant un jour pour causer avec mademoiselle de l'Espinasse. « Mais c'est donc un serpent que j'ai réchauffé dans mon sein! » s'était écriée, à cette nouvelle, la maîtresse de la maison. Une intrigue amoureuse, elle la lui aurait passée; elle la lui pardonna plus tard, et de grand cœur, quand on commença à donner ce nom à ses relations avec d'Alembert. Mais causer hors de sa présence, la frustrer d'une partie de son pain quotidien, lui enlever la fleur des nouvelles et des caquets, ce ne pouvait être, à ses yeux, qu'une abominable trahison. De là des tiraillements, des brouilleries, des réconciliations sans fin, dont il faut avoir lu l'histoire, dans les écrits du temps, pour se figurer à quel point le ménage de deux femmes pouvait être une affaire dans ce vaste désœuvrement de la société française.

LII

Neuf heures viennent de sonner. Le salon est presque plein ; il le serait davantage si nous n'étions au commencement d'août, d'*auguste*, comme M. de Voltaire

veut qu'on dise. Entrons. Tâchons de saisir quelque mots dans ce fouillis de riens à formes graves, et de hautes questions au ton léger.

. . . . . .

— C'est écrasant!... Voyons, monsieur de La Caille[1], redites-nous un peu cela. Quel dommage que M. de Fontenelle soit mort!

— Pourquoi, madame?

— Parce qu'il n'y avait que lui pour nous dire ces choses-là sans trop nous effrayer, nous, pauvres femmes...

— Pourquoi nous les demandez-vous, alors?

— Allez toujours, méchant.

— Eh bien! c'est comme j'ai eu l'honneur de vous le dire. J'ai calculé, à quelques milliards près, le nombre de lieues qui nous sépare d'une certaine étoile que j'étudiais depuis longtemps. J'ai trouvé... mais je ne veux pas vous dire le chiffre. Vous ne le retiendriez jamais. Écoutez. La lumière parcourt, vous ai-je dit...

— Environ soixante et dix mille lieues par seconde.

— Bien. Combien donc estimez-vous qu'il lui ait fallu de temps, à mon étoile, pour nous devenir visible?

— Six mois.

— Allons donc!

— Six ans.

— Bah!...

— Combien donc?

— Plus de neuf mille ans[2]...

[1] L'astronome.

[2] On est arrivé depuis à des chiffres bien plus considérables.

— Ah! mon Dieu, je vais en rêver!...

— Rêvez, madame, rêvez.

— Neuf mille ans! Et soixante et dix mille lieues par seconde!...

— Neuf mille ans. Il peut y avoir des étoiles créées depuis quatre-vingts siècles, et que nous ne voyons pas encore; il peut y en avoir d'anéanties depuis le même temps, et que nous voyons toujours...

— Pauvre Moïse!...

C'était la conclusion de toutes les découvertes de l'époque. On ne se doutait guère que la science dût finir par se réconcilier avec l'auteur de la Genèse, en retrouvant, dans ces quelques lignes tant raillées, tout ce qu'elle aurait arraché de plus exact aux secrets de la création.

. . . . . .

— Eh bien! La belle madame Baillet consent enfin à se laisser aimer par ce pauvre d'Herbigny?

— Oui?... et qui vous l'a dit?

— Lui-même.

— Ah! ah!...

— D'Herbigny n'est pas un hâbleur.

— Oh! non.

— S'il l'a dit, c'est que cela est.

— Cela *était*...

— Cela n'est plus?

— Cela n'a jamais été.

— Si je comprends...

— Voici. Après plus d'un an de rigueurs: « D'Herbigny, lui dit-elle un beau matin, je veux votre portrait. » Le voilà aux anges. Il court chez un peintre. Il pose

six heures le jour même, six heures le lendemain. E deux jours, le portrait est fait et encadré. Il va se jeter avec son image, aux pieds de la belle. « Parfait !... » dit elle ; et elle sonne. On entre. Ce n'est pas la soubrette c'est le portier. « Maître Pierre, dit-elle, voici ce que je vous ai promis. Mettez-moi cela dans votre loge ; et quand l'original viendra... Vous le reconnaîtrez bien, n'est-ce pas? » — « Oh! oui, madame. » — « Eh bien, dites que je n'y suis pas... »

. . . . . .

— Eh! bonsoir, cher abbé, bonsoir! On s'est donc enfin souvenu de vous?...

— *Enfin*, comme vous le dites.

— Est-elle grasse, au moins, cette abbaye après laquelle on vous a tant fait soupirer?

— *Grasse*, non... Mes prétentions n'ont jamais été jusque-là. C'est ce que nous appelons une *bonne* abbaye...

— Six ou sept mille livres de rente?

— Environ dix.

— Eh! eh!

. . . . . .

— Je vous dis, moi, que ce roi de Prusse est un fou.

— Un héros.

— Un hypocrite.

— Un sage.

— Un tyran.

— Un ami des hommes.

— Un voleur d'États...

— Comme César.

— Un barbouilleur de papier...

— Comme Marc-Aurèle.

— Vous flattez l'ennemi de votre pays.

— Je rends justice à un grand homme.

— Vous vous réjouissez de ses succès...

— Parce que j'y vois ceux de la raison.

— La raison... à coups de canon!

— Vous l'aimeriez mieux à coups de foudre, comme vos bons amis du Vatican?

— Il a allumé, à lui seul, plus d'incendies...

— Décidément, vous ne pardonnez que les bûchers...

. . . . . .

— Vous ne savez pas?...

— Quoi?

— L'abbé de Saint-Marcelin a une abbaye.

— Allons donc!

— Je viens de le lui entendre dire à lui-même. Une *bonne*, ajoutait-il...

— Mais c'est un encyclopédiste enragé.

— Qu'est-ce que cela prouve?

— Cela prouve, sans doute, qu'il a beaucoup d'esprit. Mais...

— Ne vaut-il pas mieux que cette abbaye fasse vivre un homme d'esprit, que si elle tombait aux mains d'un sot?...

— Oui... Je vois venir le moment où la première condition, pour avancer dans l'Église, sera de ne pas croire en Dieu. Eh! l'abbé!...

— Plaît-il?

— Est-ce qu'il y a un Dieu?

— Certainement... puisque je suis abbé.

. . . . . .

— Monsieur, la tradition est constante, inébranlable. C'est de Montmartre à Saint-Denis, au lieu où est l'abbaye, que le saint de ce nom porta sa tête entre ses mains.

— Non, monsieur, non. La raison ne permet pas d'admettre un si long voyage. Quelques pas, voilà ce qui est constant. N'est-ce pas, madame la marquise?

— Pourquoi, cher conseiller? Il n'y a que le premier pas qui coûte...

. . . . . .

— Qu'est-ce qu'on dit à Versailles?

— Pas grand'chose.

— Et la marquise?

— Plus en faveur que jamais.

— Le roi a pourtant l'air singulièrement ennuyé, dit-on.

— Elle n'en est que mieux assise. C'est dans ces moments-là qu'il lui abandonne tout.

— On parle d'une grande fête à Bellevue.

— Oui, mardi.

— Et l'abbé de Narniers?

— Il reste prédicateur du roi.

— L'autre, c'est toujours lundi, n'est-ce pas?

— Lundi, à Saint-Sulpice.

— Bien.

. . . . . .

— Ce M. de Buffon, avec son beau style, il est parfois d'une trivialité...

— Quelle indignation, mademoiselle!

— L'avez-vous vu, tout à l'heure, à côté de moi?...

les jambes croisées, la tête en arrière, les yeux à demi fermés... Il se croyait seul, vraiment!...

— Il courait après quelque phrase.

— Oui... Attendez. J'essaie d'entamer la conversation. Je lui parle de son style, car vous savez qu'on ne peut guère lui parler d'autre chose. « Quel heureux mélange, lui dis-je, de profondeur et de clarté! » Voilà monsieur qui se renverse encore plus. « Oh! diable, dit-il, oh! diable!... Quand il s'agit de clarifier son style, c'est une autre paire de manches!... » Vous figurez-vous cela? *Une autre paire de manches! Une autre...*

— A propos de manches, est-il vrai qu'il n'écrit jamais sans avoir l'épée au côté et des manchettes de dentelles?

— Je crois bien, entre nous, qu'on ne les lui a jamais vues, ces fameuses manchettes de travail; mais...

— Mais il serait digne de les porter.

— En tout cas, il devrait au moins les mettre quand il s'agit de répondre à un compliment...

— Et à un compliment, surtout, de mademoiselle de l'Espinasse...

— En voilà un, monsieur...

— Qui n'est que juste. Savez-vous celui qu'il a fait, tout récemment, à un ami qui lui lisait des vers?

— Non.

— C'est beau, s'est-il écrié, beau... comme de la prose!

— Riait-il?

— Pas du tout, c'est son système.

— Vous verrez qu'il élèvera, un de ces jours, une statue à la prose...

— A *sa* prose...

. . . . . .

— Monsieur, quand les impôts seraient réduits de moitié, quand la plus stricte économie en réglerait l'emploi, jamais nous ne les payerons volontiers si on persiste à en affermer la perception. Tant que le peuple apercevra, entre le trésor public et lui, ces gros fermiers manifestement enrichis de ses sueurs, vous ne lui ôterez pas le sentiment que c'est pour eux, non pour l'État, qu'il travaille. Sachant d'avance ce que l'État recevra, chacun est tenté de se dire, chacun, dans les classes inférieures, se dit que ce qu'il aura payé n'augmentera pas d'un sol la somme employée aux besoins publics. Mauvais raisonnement, d'accord; mais il est certain que beaucoup le font, et ce devrait être assez pour qu'on en ôtât le prétexte. Il faut que la perception reste entre les mains de l'État, et que le percepteur reçoive un salaire fixe; il faut que le pauvre, en payant, soit assuré de payer à l'État, et de contribuer réellement, pour sa petite part, aux besoins de la patrie...

. . . . . .

— Ce pauvre Poinsinet[1]!... Vous ne cesserez donc pas, vicomte, de vous moquer de lui?...

— Ah! ah! ah!... Je le vois encore récitant ces vers bas-bretons, que je lui avais donnés pour des vers russes!...

— Il a de l'esprit, pourtant.

— Parbleu!... Sa petite pièce du *Cercle* est une des plus jolies qu'on ait faites depuis longtemps. Mais de

[1] L'auteur dramatique.

gement, pas un grain. Un enfant le jouerait. C'est un de ces êtres nés pour être mystifiés...

— Pour être?...

— *Mystifiés...*

— Le mot n'est pas dans l'Académie, que je sache.

— Je le crois bien. Il n'y a pas trois mois que nous l'avons fabriqué, toujours en l'honneur de Poinsinet, et l'Académie n'a pas la réputation d'être bien prompte...

— Chut!... Voilà Duclos qui nous écoute.

— Duclos a trop d'esprit pour ne pas penser comme nous. N'est-il pas vrai, Duclos, que l'Académie ne va pas vite?

— *Hâtez-vous lentement...*

— Oui... Mais à force de lenteur, on se casse le cou... dans l'opinion...

— Au reste, ce n'est pas ma faute...

— Pour cela, non. Vous poussez au char, on le sait; vous jurez, en plein Louvre, à faire trembler la colonnade...

— Moi?... Qui a dit cela?...

— Eh! mais... vos collègues... tout le monde...

— Ah! les mâtins!... Ah! les...

— Chut donc!... Nous ne sommes pas au Louvre... Voilà qu'il va jurer pour prouver qu'il ne jure pas... Vous auriez été l'homme du cardinal Dubois...

— Bien obligé...

— Mais oui. A la moindre contradiction, il jurait, comme vous savez, à plein gosier; il y perdait un temps précieux. Un de ses commis lui demanda s'il ne ferait pas mieux d'avoir un jureur en titre...

— La charge vaudrait bien, en vérité, celle d'écra du roi...

— Écran du roi?...

— Oui. Autre *mystification*, — pardon, immortel, — que nous avons fait digérer à Poinsinet. Il venait d'être nommé, lui dîmes-nous, à cette brillante charge. Deux jours après, comme nous n'y pensions seulement plus, nous apprenons qu'il est malade, et de quoi? De s'être grillé les jambes en se tenant devant un feu d'enfer, pour s'habituer, disait-il, à ses fonctions...

. . . . . .

— Madame, je tremble d'être indiscret.

— Dites toujours.

— Cette charmante lettre que vous avez reçue, disiez-vous, de M. de Voltaire...

— Eh bien?...

— Oserait-on vous demander de la voir?

— Si vous me promettez de ne la montrer à personne...

— A personne... Excepté à ceux qui m'ont chargé de vous la demander...

— Ah!... c'est une députation que je reçois?

— Une députation, comme vous dites. Voici Chamfort et Saint-Lambert, qu'on a chargés de m'appuyer au besoin. Cette lettre...

— Tenez, la voilà... Mais soyez sages... Que nul ne l'entende... vous comprenez... hors les amis... Il y a certaines choses...

— Soyez tranquille, madame. A nous, messieurs... Là... Dans le petit salon...

— Lisez, Saint-Lambert.

A Ferney, ce 25 juillet 1760.

« L'éloquent Cicéron, madame, sans lequel aucun Français ne peut penser, commençait toujours ses lettres par ces mots : « Si vous vous portez bien, j'en suis « bien aise ; pour moi, je me porte bien. »

« J'ai le malheur d'être tout le contraire de Cicéron. Si vous vous portez mal, j'en suis fâché ; pour moi, je me porte mal. Heureusement, je me suis fait une niche dans laquelle on peut vivre et mourir à sa fantaisie. J'ai acheté des terres autour de mon ermitage ; j'ai agrandi mon sépulcre. Si j'osais, je me croirais sage, tant je suis heureux. Je n'ai vécu que du jour où j'ai choisi ma retraite ; tout autre genre de vie me serait maintenant insupportable. Paris vous est nécessaire ; il me serait mortel.

« Plût à Dieu, madame, que vous pussiez vivre comme moi, et que votre société charmante pût augmenter mon bonheur ! Je vous félicite, vous et M. le président Hénault, de vivre souvent ensemble, et de vous consoler mutuellement des sottises de ce monde.

« Vous voulez que je vous envoie les ouvrages auxquels je m'occupe quand je ne laboure ni ne sème. En vérité, il n'y a pas moyen, tant je suis devenu hardi avec l'âge. Je ne peux plus écrire que ce que je pense, et je pense si librement qu'il n'y a guère d'apparence d'envoyer mes idées par la poste. J'aurai cependant l'honneur de vous faire parvenir un ou deux nouveaux chants de la *Pucelle*, que personne ne connaît. Si vous voulez un tableau de ce vilain monde, vous en trouverez prochainement un dans mon *Histoire générale* des sottises du

genre humain. Je suis aussi en train de me rendre compte à moi-même, par ordre alphabétique, de ce que je dois penser sur ce monde-ci et sur l'autre, le tout pour mon usage, et peut-être, après ma mort, pour celui des honnêtes gens. Cela s'appellera, je crois, *Dictionnaire philosophique.*

« La demi-liberté avec laquelle on commence à écrire en France n'est encore qu'une chaîne honteuse. Aussi, accoutumez-vous à la disette des talents en tout genre, à l'esprit devenu commun et au génie devenu rare, à une inondation de livres sur la guerre pour être battus, sur les finances pour n'avoir pas un sou, sur la population pour manquer de cultivateurs et de recrues, sur tous les arts pour ne réussir dans aucun.

« Aucune invention, en effet, qui vienne de nous. Dans les arts, nous avons été de sots barbares en comparaison des Italiens. Dans la philosophie, il n'y a guère que trente ans que les Anglais nous en ont appris un peu de bonne.

« Les Espagnols ont conquis un nouveau monde; les Portugais ont trouvé le chemin des Indes; les Arabes et les Turcs ont fondé de puissants empires; mon ami le czar Pierre a créé, en vingt ans, un empire de deux mille lieues; les Scythes de mon impératrice Élisabeth viennent de battre mon roi de Prusse, tandis que nos armées sont chassées par les paysans de Wolfenbüttel.

« Nous avons eu l'esprit de nous établir au Canada, sur des neiges, entre des ours et des castors, lorsque les Anglais ont peuplé de leurs florissantes colonies

quatre cents lieues du plus beau pays de la terre, et on nous chasse encore de notre Canada.

« Nous bâtissons aussi de temps en temps quelques vaisseaux pour les Anglais ; mais nous les bâtissons mal. Quand ils daignent les prendre, ils se plaignent que nous ne leur donnons que de mauvais voiliers.

« Par ma foi, notre siècle est un pauvre siècle!

« Vous me demandez ce que vous pouvez lire d'intéressant. Lisez les gazettes, madame ; tout y est surprenant, comme dans un roman. On voit des vaisseaux chargés de jésuites, et on ne se lasse point d'admirer qu'ils ne soient encore chassés que d'un seul royaume. On y voit les Français battus dans les quatre parties du monde, nos ministres dégringolant l'un après l'autre, nos bateaux plats, nos descentes... dans la rivière de la Vilaine. On y voit...

« Mais vous voulez lire, dites-vous, autre chose que des gazettes. Eh bien, je chercherai tout ce qui pourra vous amuser. Ce sera, par exemple, *l'Incrédulité combattue par le simple... bon sens*, du cher frère Menou, le confesseur du roi Stanislas ; ce sera *la Réconciliation de l'esprit avec la religion*, *la Réconciliation normande*, comme disent quelques-uns, par l'évêque Pompignan, frère de l'académicien Pompignan. Ce sera... Mais vous êtes au centre de toutes ces belles choses, et ce serait plutôt à vous de me les envoyer.

« Il y a pourtant un plaisir bien préférable à tout cela : c'est de voir verdir de vastes prairies et croître de belles moissons.

« Je vous demande pardon, madame, de vous parler

d'un plaisir qu'on goûte avec ses deux yeux. Vous n connaissez plus que ceux de l'âme.

« A propos, digérez-vous? Je me suis aperçu, après bien des réflexions sur le meilleur des mondes possibl et sur le petit nombre des élus, qu'on n'est véritablement malheureux que quand on ne digère pas. Il ne s'agit, après tout, que de finir doucement sa carrière. Tout le reste est *vanité des vanités*, comme dit l'*autre*.

« Recevez mes tendres respects. V. »

. . . . . .

— Eh bien, M. de La Condamine, et nos convulsionnaires?

— Impayables.

— Vous allez nous conter cela, n'est-ce pas?

— Si vous voulez... Mais chut! Voilà M. de Faillet, qui y était...

— En curieux?

— En croyant, ne vous déplaise. Éloignons-nous un peu... Bien... Hier donc, il s'agissait de crucifier sœur Françoise...

— De la...

— Crucifier, et tout de bon, je vous jure... Une vraie croix... De beaux et bons clous, allez!... Les mains et les pieds me font mal, rien que de penser à ce que j'ai vu. Ils prétendent ne pas souffrir, et c'est là, selon eux, le grand miracle...

— Qui sait?

— Qui sait?... Je voudrais vous y voir. Au fait, il n'est pas impossible que la douleur cède un peu à la foi; mais elle souffrait horriblement, la sœur Françoise, je vous le garantis, quoiqu'elle ne s'en vantât pas.

défaut de cris, ses grimaces le témoignaient assez.

— *Et le bourreau, c'était?...*

— Le bourreau, — non, le *secouriste*, comme ils disent dans leur jargon, car toutes ces gentillesses, clous, épées, coups de pied ou de bûche, ils les appellent des *secours*, — le secouriste, donc, c'était le père Cottu, de l'Oratoire, assisté du père Guidi, un grand homme sec, à besicles, qui se tuait de dire à la patiente comme quoi les clous ne la gênaient pas.

— Et que disait-elle, la patiente?

— Elle s'étourdissait à déclamer, dans un langage auquel je n'entendais rien, sur les maux de l'Église, m'a-t-on dit, sur le règne futur des saints...

— Et les saints se frottaient les mains?

— Non; ils les lui frottaient, à elle, avec une certaine eau de saint Pâris, leur patron, laquelle a la vertu, disent-ils, d'ôter la douleur.

— Et cela a duré longtemps?

— Plus de trois heures.

— Et qui aviez-vous là, outre M. de Faillet?

— M. de Mérinville, son collègue au parlement, M. de Janson, officier aux mousquetaires, M. de la Tour-du-Pin, M. de Lafont-Saint-Yenne, qui se mettait de temps en temps à genoux, fondant en larmes... d'autres encore [1]...

. . . . . .

— Je vous dis, moi, que M. de Voltaire se moque, lorsqu'il se donne l'air de croire à l'antiquité prodi-

[1] M. de La Condamine écrivit plus tard un récit de tout ce qu'il avait vu dans ces étranges assemblées.

gieuse des Chinois et des Indous. Jamais homme n'a menti comme cet homme. Et son admiration pour Confucius, dont on ne sait à peu près rien ! Et son culte pour Julien l'apostat, dont on ne sait que trop ! Et sa manie de prétendre que les chrétiens des premiers siècles n'ont presque pas été persécutés !... Toutes ces ridicules ou abominables sornettes qu'il débite dans ses pamphlets, vous figurez-vous qu'il y croie ?...

— Pas à toutes, je le sais bien ; mais peut-être à plus qu'on ne penserait. A force de les répéter, il se les met dans la tête ; et alors...

— Je comprends. A force de mentir, il finit par être sincère. Sublime usage, en vérité, de l'intelligence et de la parole !

— Tout ce que vous voudrez ; mais l'antiquité des Indous est pourtant...

— Encore !... Eh bien, demandons à M. de Gebelin... Ah ! il était là tout à l'heure... Qu'est-il devenu ?...

— Le voilà là-bas... dans ce coin...

— Avec qui donc cause-t-il ?

— Une figure que je ne connais pas...

LIII

Nous la connaissons depuis longtemps, cette figure inconnue au défenseur de M. de Voltaire et de ses antiques Indous. Le compagnon de M. de Gebelin, c'était Rabaut.

Il avait donc voulu le voir de près, ce monde scintillant dont les facettes éblouissaient l'Europe, dont les moindres chuchotements imposaient silence au passé et semblaient ouvrir l'avenir. Gebelin, partout reçu, l'avait mené partout où il pouvait voir sans être trop vu, entendre sans parler, juger sans rien dire.

Retirés dans un coin, ils passaient depuis un moment en revue tout ce que le flux du salon était en train d'amener sous leurs yeux.

— Celui, disait Gebelin, que vous avez vu se prononcer pour l'antiquité des Indous, c'est un de ces doctes moutons qui nieraient le soleil en plein midi, pour peu que M. de Voltaire trouvât à propos de le nier. Son adversaire est un vieux janséniste...

— Je m'imaginais, dit Rabaut, ne trouver ici que des incrédules.

— J'ai dit janséniste, notez bien; je n'ai pas dit croyant. Le jansénisme, aujourd'hui, n'est fort souvent qu'une incrédulité décente. Beaucoup sont jansénistes, comme d'autres sont incrédules, par mode, par opposition; beaucoup, tout en s'avouant incrédules, appartiennent de nom aux divers partis religieux. « On vous tourmente, vous, disait Boindin à un de ses amis, parce que vous êtes un athée janséniste; mais moi, qui suis un athée moliniste, on me laisse en paix. »

Dans ce groupe, là-bas, vous reconnaissez plusieurs de nos amis de l'autre jour, d'Holbach, Damilaville, d'Alembert, Grimm...

— Et M. Helvétius?

— Il a reçu officieusement l'ordre de ne pas se montrer de quelque temps.

— Et Diderot?

— Il casse trop les vitres. Madame Du Deffant a laissé voir qu'elle préférait se passer de sa compagnie. Il vient de loin en loin pour ne pas paraître banni, et, en effet, il ne l'est pas; mais il préfère lui-même avoir ses coudées plus franches qu'on ne les a généralement ici. La marquise veut bien être incrédule, mais non pas rompre avec la religion. Elle a même essayé, une ou deux fois, de se faire dévote, car vous savez qu'on ne connaît guère de milieu, chez les catholiques des hautes classes, entre la haute dévotion, comme on dit, et l'incrédulité. « Je m'ennuie à périr, disait-elle à ses alentours; ne faut-il pas essayer un peu de tout? » On riait; et elle a fini par rire aussi. « J'attendrai d'être un peu plus vieille, » a-t-elle dit. Et elle attend.

— Quel âge a-t-elle donc?

— Soixante-deux ou soixante-trois ans.

— Qui est ce vieux monsieur qui paraît si assidu auprès d'elle?

— Le comte de Pont-de-Veyle, son amant.

— Ah!

— Celui, du moins, qui en a depuis très-longtemps la charge. Rien de plus innocent, du reste, à ce qu'il paraît, que leurs relations. Un amant, dans un certain monde, c'est comme un meuble à avoir. Il faut absolument, n'y eût-on au fond aucun goût, un léger vernis de scandale. C'est pour rehausser la réputation, dirait-on, comme les mouches du visage pour rehausser le teint. « N'admirez-vous pas, lui disait dernièrement Pont-de-Veyle, comme nous avons vécu trente ans sans une seule brouillerie! — « Mon cher, dit-elle, c'est que

nous ne nous sommes jamais aimés. » C'était elle, pourtant, qui reprochait à M. de Fontenelle de n'avoir jamais aimé personne. « Ce n'est pas un cœur que vous avez là, disait-elle en lui touchant la poitrine du doigt; c'est une seconde cervelle. » J'ai longtemps cru qu'on pouvait lui en dire autant; mais il paraît qu'un Anglais, lord Walpole...

— Celui qui était dernièrement à Paris?

— Oui.

— Elle l'avait connu dans sa jeunesse?

— Pas du tout; c'est à soixante ans qu'elle s'est mise à raffoler de lui. Il s'est moqué d'elle; il est allé jusqu'à lui dire, dans une lettre devenue publique, qu'il se souciait peu, à quarante ans, d'être l'amant d'une femme de soixante. Elle a persisté; elle lui écrit, à ce qu'on assure, des lettres du plus tendre style. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que le public ne rit pas. Madame Du Deffant est à la mode; madame Du Deffant est l'amie et la protectrice des hauts faiseurs de l'opinion : cela suffit; elle a le droit d'être une vieille folle, sans que nul ait à rire ou à gloser. Puis, notez bien, c'est pour un Anglais qu'elle soupire; et le plus sûr moyen, par le temps qui court, d'être populaire en France, c'est de n'être pas Français. Tout ce que vous voyez d'hommes ici, à l'exception de deux ou trois, ce sont des amoureux du roi de Prusse; comment trouveraient-ils mauvais que la maîtresse du logis le soit d'un noble lord, homme d'esprit, et passablement avancé dans les idées du jour? Ce dernier point, vous le pensez bien, est de rigueur. Hors de l'incrédulité, point de salut. Ce qui leur fait prôner le roi de Prusse,

ce n'est ni son talent d'écrivain, dont ils rient tout bas et quelquefois même tout haut, ni son libéralisme en politique, dont on sait bien que ses sujets ne s'aperçoivent guère. Le vrai, le seul motif, c'est son incrédulité. Ses progrès, disent-ils, sont les progrès de la raison. Qu'entendent-ils par là? Est-ce pour l'incrédulité qu'il se bat? Impose-t-il à ses ennemis vaincus l'obligation d'être incrédules? Non. Mais il l'est; cela suffit. Toutes ses entreprises seront justes, tout le mal qu'il pourra faire à la France, des Français en seront ravis, et les seuls vers que M. d'Alembert aura faits, je crois, en sa vie, ce seront des vers en son honneur [1]. C'est bien la plus odieuse niaiserie dont aucun peuple ait jamais donné l'exemple.

Une autre passion d'outre-Manche, c'est celle de mademoiselle de l'Espinasse. Il est vrai que Sterne, son héros, est un grave church-man à qui je ne suppose pas qu'elle ait des douceurs à dire; mais elle s'est engouée de son livre, et ce ne sera pas sa faute si tous nos écrivains ne se mettent à lui faire des *Voyages sentimentaux*.

Le comte de Buffon, que je vous ai montré tout à l'heure à côté d'elle, est le type de l'écrivain grand seigneur. Peu de réputations sont moins contestées que la sienne; on prétend que Rousseau, toujours ex-

[1] Sage et vaillant, monarque et père,
Il sait vaincre et penser, il sait régner et plaire.
Héros dans ses malheurs, prompt à les réparer,
Au plus affreux orage opposant son génie,
Il voit l'Europe réunie
Pour le combattre et l'admirer.

ême, a baisé un jour le seuil de son cabinet. Il a le droit d'être fier de ses ouvrages ; mais son orgueil est souvent sans dignité : c'est un peu celui du parvenu qui songe à sa noblesse, de l'enrichi qui songe à ses aïeux. Dès qu'il s'humanise, il est facilement bas, presque grossier. On l'accuse de n'avoir pas pour ses collaborateurs les égards que mériterait leur talent. En voilà deux, Daubenton et Guéneau, qui causent en ce moment avec lui. Voyez comme il a la tête haute, comme il se campe entre eux avec ses souliers à boucles d'or.

Vous avez entendu M. de La Caille. C'est un des premiers astronomes de ce siècle, toujours calculant, toujours découvrant, philosophant peu et n'en travaillant que mieux. Voilà son collègue Clairault, un peu trop porté à quitter le ciel pour les débats de la terre, ce qui sera aussi, je crois, le défaut de son disciple Bailly, grand prôneur des républiques antiques. Clairault n'en est pas moins un très-grand mathématicien. La comète de l'an passé, dont il avait calculé le retour, l'a mis également en renom chez les savants et à la mode chez les dames. Il cause en ce moment avec... Eh bien ! qu'est-ce que cette dame a à crier?... Ah ! je comprends... Il aura ouvert sa tabatière...

— Qui donc?

— M. de Lalande, celui que j'allais vous nommer. Sa passion, à lui, ce sont les araignées....

— Il les apprivoise?

— Du tout ; il les mange. Cette boîte, qu'il appelle sa tabatière, en est pleine. Il en a pris une... Voyez... il lui arrache les pattes... Il les suce... Rien de plus

succulent, dit-il. Savant homme, du reste, mais incurablement athée...

Ce groupe, dans lequel on parlait d'impôts, c'est celui des économistes. Voilà le jeune Necker, dont je vous parlais l'autre jour chez moi. Voilà son ami Turgot, sage penseur, mais grand parleur, moins pourtant que l'aigre marquis de Mirabeau, qui serait ici, sans doute, s'il n'était à la Bastille, où on l'a envoyé pour sa *Théorie de l'impôt*. Voilà Morellet, qui en sort, comme vous savez. Il excelle à tirer au clair les idées souvent un peu confuses de ses confrères en économie politique. C'est une science toute nouvelle. Les fondateurs, à commencer par Quesnay, sont encore loin d'en avoir posé les bases, et même d'en avoir bien déterminé le champ. Ces messieurs me font quelquefois l'honneur de me demander des renseignements sur ce qui s'est fait jadis dans ces matières; ils concluent toujours, tantôt avec un peu d'enflure, souvent aussi avec trop de fondement, qu'il n'y eut jamais de pays plus mal administré que le nôtre.

Quant aux littérateurs proprement dits, tout ce que je ne vous ai pas encore nommé en est ou veut en être. Voilà le jeune La Harpe, à qui deux prix de rhétorique ont ouvert le monde littéraire, et qui prépare une tragédie, *Warwick*, dont ses amis disent beaucoup de bien. Voilà le jeune Chamfort, fameux aussi pas ses succès de collége, causeur déjà hardi, très-recherché, mais peu aimé. Deux autres, qu'on recherche moins, mais qu'on aime davantage, sont à causer avec lui. L'un est Colardeau, tout meurtri de la chute de *Caliste*; l'autre est Saurin, qui en a essuyé plus d'une, et

qui se relèvera dans peu, dit-on, par son *Spartacus*. Là, au coin de la cheminée, c'est Barthe, esprit original, poëte faible, pour ne rien dire de plus; c'est Suard, un de ces hommes dont la réputation se fait sans que personne sache bien pourquoi ni comment; c'est Saint-Lambert, que madame Du Deffant a appelé « un esprit froid, fade et faux, » mais trop bien en cour à Ferney pour n'être pas partout le bienvenu. Il est riche, d'ailleurs, et s'est mis à faire le Mécène, ce qui se voit assez rien qu'à son air. Celui à qui il adresse en ce moment la parole, c'est Chabanon, jadis dévot, maintenant encyclopédiste.

Ces deux messieurs qui causent à l'autre coin, ce sont aussi deux des Mécènes du jour, le marquis de Chastellux et le duc de Nivernais; l'un, le marquis, aimable et sans prétention, l'autre, aspirant au nom d'auteur, écrivant un peu sur tout, toujours médiocre et toujours loué. Il était tout à l'heure avec le président Hénault, causant d'histoire de France; le voilà avec Vanloo, premier peintre du roi, causant de peinture sans doute; et ce qu'il leur aura dit ce soir, il l'écrira demain, pour le publier après demain. Celui qui s'approche en ce moment, c'est le comte d'Argental, l'ami particulier, le confident de M. de Voltaire, le seul homme qu'on sache être consulté par lui sur ses ouvrages. C'est assez vous dire, je pense, pourquoi vous le voyez entouré de tant de respects. Le confident, le conseiller de l'oracle! Il n'a d'égal en Europe, disait quelqu'un, que le confesseur du pape.

Quant aux abbés, enfin, vous voyez qu'il n'en manque pas, tous excellant à faire mentir leur habit, les uns

par leur incrédulité, les autres par leur conduite, beaucoup par les deux à la fois. Vous avez là l'abbé de Voisenon, le grand faiseur d'opéras; là, c'est l'abbé Raynal, le Diderot des abbés. En voilà encore quelques-uns, l'abbé de Saint-Non, l'abbé d'Ardigny, l'abbé de Saint-Marcelin, si heureux de son abbaye, si étonné qu'on la lui ait fait attendre, comme si l'abbé de Bernis, qu'on a tant vu dans ce salon, ne venait pas d'être nommé cardinal, et comme s'il était nécessaire, après tout, qu'un abbé croie en Dieu! L'abbé d'Argenteuil, qui y croit, s'était mis dans la tête de convertir Diderot. On s'est moqué de lui, et nous ne l'avons pas revu.

Parmi les jansénistes, malgré ce que je vous disais d'eux, nous en avons qui se battent les flancs pour devenir de vrais croyants. Avez-vous entendu ces deux messieurs qui discutaient de si bonne foi la légende de saint Denis? Eh bien, l'un est un homme sans portée; mais l'autre, c'est M. de La Chalotais, le procureur général, l'ennemi des jésuites. Ainsi font, ainsi pensent la plupart de leurs coryphées. Résistance aux enseignements de leur Église, foi entière aux plus misérables superstitions. Le diacre Pâris, comme vous l'avez entendu, a encore plus d'un disciple. La police est perpétuellement à la recherche de ces réunions où les clous et les coups de bûche ne font, disent les adeptes, aucun mal, tant Dieu se plaît à glorifier ses saints! Et lorsqu'on en surprend quelqu'une, on est sûr d'y trouver quelque homme dont la position et les lumières n'eussent pas permis de supposer qu'il participât à ces folies.

C'est cependant parmi les jansénistes qu'il faut chercher, à quelques exceptions près, le peu de vrais chrétiens que Rome compte encore en France. Elle a beau les renier; ce sont eux qui lui font, en définitive, le plus d'honneur.

— Auprès des ignorants, dit le ministre. Leur catholicisme en est-il un? Ces jésuites qu'ils proscrivent, ce sont les seuls catholiques réels et conséquents. Il doit être facile de le leur faire avouer.

— Facile, dites-vous? reprit Gebelin. Je l'ai essayé cent fois; cent fois je me suis convaincu qu'il ne faut pas compter sur la raison, eût-on affaire aux plus raisonnables des hommes. On dirait qu'il y a, dans toute position fausse et logiquement intenable, un certain charme qui vous y fait rester. L'esprit s'ingénie à trouver des explications, des distinctions, des prétextes. C'est le plaisir de la difficulté vaincue, l'orgueil d'une route en dehors des routes vulgaires; c'est... Que sais-je? On ne s'en rend pas bien compte, mais on persiste, et le raisonneur en est pour ses frais. Ajoutez à cela, dans ces questions, l'immensité du pas qu'il faudrait faire si on voulait être conséquent jusqu'au bout. Le gallican qui avouerait n'être pas catholique n'aurait plus, après cela, qu'à se déclarer protestant. Il pourrait bien garder quelques-uns des dogmes romains; mais il les garderait, comme nous les nôtres, en se reconnaissant le droit de les rejeter dès qu'ils lui paraîtraient choquer ou l'Écriture ou la conscience. Ce droit, il est peu de catholiques qui, en réalité, n'en usent. Être gallican, être janséniste, c'est déjà en avoir usé, et largement; mais le reconnaître et le pro-

clamer, c'est autre chose. On s'effraie, on recule, on tourne la tête, on se rendort. Voulez-vous que je tente encore une fois l'expérience?

— Sur M. de La Chalotais?

— Non; sur M. de Faillet, que je vois là-bas, un des plus pieux et des plus sincères, le meilleur catholique, en somme, des habitués de la maison. Vous allez voir de quel air de pitié il me serrera la main, et comme son regard semblera dire : « Pauvres gens! pauvres damnés!... »

— C'est fort charitable sans doute; mais comment, alors, peut-il se sentir sous le même toit que ces messieurs? Est-ce qu'il nous croit plus damnés qu'un d'Alembert, qu'un d'Holbach?

— Au fond, non; mais il ne peut s'empêcher, dès qu'il s'agit de ces choses, de penser beaucoup plus à nous qu'à eux. Eux, ce sont des enfants perdus dont on ne s'inquiète plus guère; nous, nous ne sommes qu'égarés. M. de Faillet et les siens nous traitent, en petit, comme le gouvernement en grand. Soyez chrétien autrement que le roi, et on vous mène aux galères; cessez d'être chrétien, et on vous laissera tranquille. Ce n'est là, il est vrai, qu'une des formes d'un travers universel. Plus l'abîme qui vous sépare est étroit, plus l'antipathie est grande et la lutte vive. « Mais c'est un « janséniste! » disait un jour Louis XIV. « Lui, Sire!... On ne sait pas même s'il croit en Dieu. » — « A la bonne heure! » dit le roi; et la faveur qu'il aurait refusée au janséniste, il l'accorda à l'incrédule. Ainsi font, dès qu'il est question de nous, ces mêmes jansénistes. Les violents, nous leur faisons horreur; les

charitables, nous leur faisons pitié. Mais soyez de l'Encyclopédie, et vous ne leur ferez plus ni pitié ni horreur. Tenez... Voyez comme mon homme vient de serrer la main à Grimm. Ils se sont presque embrassés... Ils se parlent à l'oreille... Mais le voici qui vient de ce côté...

LIV

— Eh bonsoir, monsieur de Faillet!... dit Gebelin, comme l'apercevant.

— Bonsoir, cher monsieur, bonsoir.

Rabaut ne put s'empêcher de sourire. Le ton, la poignée de main, le regard, tout, enfin, était ce que Gebelin avait prédit.

— Que vous disait-il donc, le seigneur Grimm?... reprit Gebelin. Il avait l'air jubilant...

— Comme il l'a toujours, le malheureux, lorsqu'il croit me faire enrager.

— Quelque impiété, sans doute?

— Une plaisanterie. Il est vraiment plein d'esprit.

— Comme vous en prenez votre parti!

— Qu'y puis-je?

— Vous ne le prendriez pas aussi bien d'un grave argument protestant...

— Monsieur!

— Serait-ce que vous en avez plus peur?

— Peur!...

— ... Ou que vous vous inquiétez moins de Dieu que de la messe?

— Je m'inquiète, monsieur, et de la messe et de Dieu...

— Très-bien.

— Et je le prouverai, j'espère, si je publie mes travaux. On verra si...

— Oh! la plume à la main, c'est autre chose. On a le temps de coordonner ses attaques, ses défenses; de comprimer les sentiments trop vifs, d'aiguiser ceux qui ne le sont pas assez. Je parlais de vos impressions ordinaires, instinctives...

— Celles-là, Dieu seul en est juge.

— Dieu seul!... et l'Église?

— L'Église ne saurait avoir le droit de juger ce qu'elle n'a pas le pouvoir de connaître.

— Voilà, je crois, qui sonnerait assez mal à certaines oreilles, et dans certains pays. Jamais votre Église n'a reconnu qu'elle n'eût pas à être juge des sentiments intérieurs. Cette seule opinion vous met déjà en opposition avec elle.

— Ce n'est pas à vous, en tous cas, qu'il appartient de me le reprocher.

— Non, certes; et tout ce que je demande à Dieu pour vous, c'est que vous fassiez des progrès dans cette doctrine. Mais vous en avez déjà assez fait pour que nous soyons surpris quand vous avez l'air de vous croire si loin de nous.

— Voilà la question, en effet, ajouta Rabaut. On me donnait tout à l'heure, monsieur, quelques détails sur le parti religieux auquel vous appartenez, et je n'ai pu, en conscience, m'empêcher de demander pourquoi vous n'êtes pas des nôtres. Car enfin, pourquoi ne

pmmes-nous pas catholiques? Nos raisons peuvent se réduire à trois. Celle, d'abord, que j'appellerai hiérarchique : nous ne croyons pas à l'autorité du pape. Celle, ensuite, que j'appellerai doctrinale : nous ne voulons, comme règle de foi, que l'Écriture. Celle, enfin, qu'on pourrait appeler morale : nous laissons à chacun la responsabilité de sa croyance, aussi bien que celle de ses actions. Ces principes, ce sont les vôtres...

— Les nôtres!... s'écria M. de Faillet.

— Les vôtres. Daignez m'écouter.

— Si nous nous asseyions?... dit Gibelin.

On passa dans un cabinet. On s'assit.

— Reprenons, dit le ministre. Mes trois points, à la vérité, se tiennent; il serait inutile de les développer séparément.

Chez nous, ai-je dit, chaque homme est responsable de sa foi. Chez vous, que vois-je? De Pascal à Quesnel, d'Arnauld à vos chefs d'aujourd'hui, un interminable tissu de discussions, de luttes. Est-ce là, je vous le demande, est-ce là le spectacle que donneraient des hommes réellement convaincus qu'il faut s'en remettre à l'Église, prendre ce qu'elle donne, renoncer à ce qu'elle ôte, approuver ce qu'elle approuve, condamner ce qu'elle condamne? Ou vous luttez, ce que je n'admets point, pour le seul plaisir de lutter; ou vous vous sentez, devant Dieu, responsables de votre foi.

Il y a plus. Non-seulement vous ne paraissez pas croire que la responsabilité de votre Église couvre suffisamment la vôtre, mais vous assumez, le cas échéant, celle d'une résistance formelle. Je n'ai pas

à examiner ici les points sur lesquels vous avez été condamnés; je me borne à noter qu'il y a eu et qu'il a des sentences nombreuses auxquelles vous ne vous êtes jamais complétement soumis. Quand l'archevêque de Paris, votre légitime pasteur, vous refuse les sacrements, quand le pape approuve l'archevêque, quand le corps des évêques, à une ou deux exceptions près, est unanime contre vous, il m'est impossible de comprendre en quel sens vous êtes encore les enfants d'une Église qui prétend parler au nom de Dieu, et qui, — vous l'enseignez vous-mêmes quand il s'agit de nous opposer sa parole, — ne peut errer.

— Nous ne nions pas son autorité, dit M. de Faillet; nous nous bornons à distinguer entre les cas où l'exercice en est naturel et légitime, et ceux où il y aurait usurpation...

— Nous y voilà... Mais, monsieur, au nom de Dieu, quelle différence voyez-vous donc entre nous qui la repoussons toujours, et vous qui la repoussez quand bon vous semble?

— Quoi! ce serait la même chose, par exemple, de nier celle du roi, ou d'y résister en cas d'oppression flagrante?

— Votre comparaison n'est pas, ne peut pas être juste. Les plus grands défenseurs de l'autorité royale n'ont jamais réclamé pour elle le privilége de l'infaillibilité. Ils vous accordent — et comment ne l'accorderaient-ils pas? — que le roi peut faire de mauvaises lois, donner de mauvais ordres, avoir des idées absurdes. Pourrait-on, sans abandonner le pape, en dire autant de lui?

— Le pape n'est pas l'Église.

— Si vous voulez; mais qu'est-ce que l'Église sans lui? Dès que sa voix n'est plus infailliblement celle de l'Église, où allez-vous? Où est l'Église? Quand, comment, par qui est-ce qu'elle parle? Chacun peut la faire parler; chacun peut dire, avec une égale autorité, ce qu'elle devra être réputée enseigner ou n'enseigner pas. Nous aussi, de cette manière, nous admettons l'autorité de l'Église, à cela près qu'au lieu de nous appuyer, comme vous, sur ce qu'elle enseigne aujourd'hui, nous nous appuyons sur ce qu'elle a enseigné au premier ou au second siècle. Nous ne reconnaissons à personne, il est vrai, le droit ni le pouvoir de nous dire infailliblement ce qu'elle enseignait alors; mais vous aussi, si vous ne reconnaissez pas au pape celui de vous dire infailliblement ce qu'elle enseigne aujourd'hui, à qui le reconnaîtrez-vous? Vous voilà, comme nous, dans la foi individuelle; vous voilà travaillant, chacun pour soi et sous sa responsabilité propre, à se former, avec le triple secours de l'Écriture, de la conscience et de l'histoire, la religion qu'il devra professer. Je le répète : sans le pape, sans un pape infaillible, vous avez beau croire autrement que nous; vous croyez en vertu des mêmes principes que nous.

— Qu'importe, pourvu que nous soyons, en définitive, dans le vrai, tandis que vous resterez dans le faux?

— Qu'importe!... Mais, monsieur, c'est presque une abjuration que ce mot-là. Vous ne sauriez confirmer plus nettement tout ce que je viens de dire. Qu'importe, dites-vous! Qu'importe comment on arrive à la

vérité, pourvu qu'on y arrive? Mais l'Église, dans ce système, n'est plus qu'une aide à prendre quand on en sentira le besoin, et à laisser, par conséquent, dès que l'on croira pouvoir se passer d'elle. C'est une autorité à consulter; ce n'est plus l'*autorité*, dans le sens absolu, complet, divin, que tous les auteurs catholiques ont donné à ce mot. Encore un coup, la considération des résultats n'a rien à faire ici. Dès que vous vous croyez en droit de ne pas vous soumettre en tout, d'examiner, de déterminer vous-même en quoi vous vous soumettrez ou non, vous êtes en dehors du principe catholique. Rejeter la bulle *Unigenitus* ou rejeter le concile de Trente, c'est tout un...

— Allons donc! On voit bien que vous ignorez comment les choses s'envisagent chez nous.

—Oui, grâce à Dieu, j'ignore les subtilités auxquelles on est forcé d'avoir recours pour paraître encore catholique, tout en ménageant quelques droits à la conscience et à la raison. Paraître catholique! Y réussissez-vous au moins? Si vous ne trompez pas Dieu, trompez-vous au moins les hommes? Ceux qui veulent être trompés, oui; ceux aussi qui ont intérêt à l'être, ceux qui redouteraient l'éclat d'une explication nette et claire. Mais ceux qui, comme nous, n'ont pas de ménagements à garder, ceux qui, comme les jésuites, veulent qu'on soit catholique de fait et non pas seulement de nom, — les trompez-vous? Espérez-vous les tromper? Quand on vous somme, la bulle *Unigenitus* à la main, de vous soumettre, et que vous ne vous soumettez pas, qu'y a-t-il à délibérer? C'est *oui*, ou c'est *non*. Une bulle, dites-vous, n'est pas un décret de

oncile. Mais vous n'avez pas, que je sache, un concile ermanent...

— Pardon, dit M. de Faillet; il n'est pas assemblé, mais il existe. Quand le corps des évêques a admis, sans réclamation, un décret du souverain pontife, alors ce décret a force de loi.

— Très-bien; vous ne pouviez mieux aller au-devant de ce que j'allais précisément dire. Une bulle, selon vous, n'a force de loi que lorsqu'elle a été reçue par le corps entier des évêques; et la bulle *Unigenitus*, allez-vous ajouter sans doute, ne l'a pas été. Des évêques ont réclamé, réclament encore. Oui, mais combien? Il dépendrait donc de quelques-uns, de trois ou quatre, d'un seul, d'empêcher qu'un décret du pape, reçu par tous les autres, ne soit obligatoire pour l'Église? Mais alors, ce que vous dites des bulles, on le dirait de presque tous les décrets des conciles. A Trente même, où on avait tant de raisons pour tâcher d'être unis, il ne s'en est fait à peu près aucun qui n'ait eu contre lui quelques évêques, souvent plusieurs, quelquefois même un grand nombre, un quart, un tiers des votants. Les rejetterez-vous, ceux-là? Je ne demande pas mieux; mais qu'est-ce que c'est, alors, qu'être catholique? Quel droit avez-vous à garder ce nom?

Tout, vous le voyez, tout nous ramène à ce que je disais en commençant. Les vrais, les seuls catholiques, ce sont les jésuites. Un jour que le nonce du pape entrait, à Fresnes, chez le chancelier d'Aguesseau : « C'est donc ici, lui dit-il, qu'on forge des armes contre Rome! — Non, dit le chancelier, mais des boucliers. » Toute la querelle est là. Ce que les jansénistes appellent

des boucliers, les ultramontains l'appellent des armes; et ce sont les ultramontains qui ont raison. Dans ce même concile de Trente, quand le général des jésuites, Lainez, se mit à exposer sa théorie de l'infaillibilité du pape, il força tout le monde à convenir que lui seul et les siens étaient, sinon dans le vrai, du moins dans l'application franche et pleine du principe d'autorité. Il démontra qu'en refusant l'infaillibilité au pape, on la refuse à l'Église; que si on s'arroge en un point le droit de désobéir ou seulement d'examiner, il n'y a aucune raison pour qu'on ne se l'arroge pas dans tous les autres; qu'entre protestant et jésuite, enfin, il n'y a qu'un milieu factice, glissant, mensonger. Ah! si tous les jésuites avaient la franchise de Lainez! S'ils refusaient, comme lui, le nom de catholiques à tous ceux qu'ils savent ne pas l'être! Quel étonnement, quelle débandade dans votre Église! Mais non : autant ils s'acharnent sur ceux qui lèvent l'étendard de la révolte, autant ils sont accommodants avec ceux qui gardent la révolte dans leur cœur. Quiconque se dit catholique, on lui laisse croire qu'il l'est...

— Pourquoi pas?... interrompit M. de Faillet. A quoi bon porter le trouble dans des consciences animées de bonnes intentions? Je ne m'attendais guère à faire ici l'apologie des jésuites; mais pourtant...

— Écoutez. De deux choses l'une : ou on peut être sauvé sans être catholique, ou on ne le peut. Si on le peut, qu'on laisse en paix ceux qui ont le courage et la bonne foi d'avouer qu'ils ne le sont pas. Si on ne le peut, c'est une trahison que de laisser dans leur erreur ceux qui s'imaginent l'être, et ne le sont qu'à moitié ou pas du tout, ce qui est, au fond, la même chose.

— Voilà qui est singulièrement absolu.

— Est-ce ma faute? Toutes les questions, dans votre Église, prennent nécessairement ce caractère. La meilleure arme à employer contre vous, j'ai presque dit la meilleure peine à vous infliger, c'est de vous acculer à vos principes et de vous défendre d'en dévier. Violez-les, et vous êtes des nôtres; tenez-vous-y, et vous voilà côte à côte avec ces hommes que vous faites profession de combattre et d'abhorrer.

Aussi, permettez-moi de le dire, ce n'est pas un petit encouragement pour nous, dans notre lutte contre le catholicisme, que de le voir honni, sous le nom de jésuitisme, par un si grand nombre de ses enfants. Nous sommes, sur ce point, tout à fait d'accord avec les jésuites. Nous estimons qu'ils ont raison, pleinement raison, de se déclarer seuls catholiques, seuls conséquents dans l'application des principes catholiques, seuls héritiers, par droit de fidélité, des promesses divines qu'on prétend avoir été faites à votre Église. Ils peuvent prouver qu'en les condamnant, eux, on la condamne; qu'en les frappant, on la frappe. Condamnez, frappez... Ce n'est pas nous qui vous en empêcherons! Mais souvenez-vous qu'en les frappant, vous vous frappez avec eux.

LV

M. de Faillet affectait de ne plus écouter. Tout ce que Rabaut venait de dire, il se l'était nécessairement dit, quoique vaguement, dans ses luttes anti-ultramontaines. Comme tous les catholiques ennemis des

jésuites, il lui avait fallu s'étourdir pour ne pas voi où tombaient, en réalité, la plupart des coups dirigé contre eux. Comme tous les catholiques amis d'une foi éclairée, d'une liberté sage, d'une piété sérieuse et digne, ce n'était qu'en fermant les yeux qu'il avait pu, sans mensonge, continuer à se dire catholique.

Mais on ne renonce pas en un instant à une illusion après laquelle on sent qu'on n'aurait plus qu'à déposer les armes. Le cœur est prodigieusement habile à empêcher l'esprit de pénétrer au fond des choses. L'esprit est souvent la dupe du cœur, a-t-on dit. Plus souvent, ajouterions-nous volontiers, s'il n'est pas sa dupe, il est son esclave.

La discussion n'avait pas d'issue possible. Un incident vint heureusement l'interrompre.

— Messieurs, dit un valet qui allait d'une pièce à l'autre, appelant les habitués épars, on commence dans un moment... Madame la marquise prend la liberté de recommander l'attention et le silence...

— Q'est-ce donc?... dit Rabaut.

Mais le valet avait déjà passé aux causeurs d'un autre groupe.

— Quelque lecture, dit Gebelin,

— Pourquoi cette recommandation ? Cause-t-on pendant les lectures ?

— C'est selon. Si le lecteur est de la coterie, on entendrait voler une mouche; s'il n'en est pas, on ne se gêne guère. Il y a quelques jours qu'un jeune auteur, un nommé Bernardin, je crois, nous lisait les premières pages de je ne sais quel petit roman. C'était, en vérité, très-bien ; un peu flasque, mais d'un naturel exquis.

e tout, d'ailleurs, assez neuf, car il s'agissait de l'île
France, où nos auteurs ne sont guère allés, jus-
'ici, chercher des inspirations. Voilà tous nos mes-
urs qui se mettent à trouver cette nature trop
mple, trop créole, trop *naturelle*, enfin. « Qu'on mette
es chevaux à ma voiture! » dit M. de Buffon, de sa
lus grandiose voix; et le pauvre lecteur, un moment
près, s'arrête... Mais allons, messieurs... Tout le monde
st déjà dans le salon...

Le salon présentait un aspect assez singulier. « De
uoi s'agit-il? » demandait-on. « Nous n'en savons
ien, » disaient les uns. « Attendez, » disaient les
autres. Évidemment, il se machinait quelque chose.

LVI

Grande était en effet, à tous égards, la surprise qui attendait, ce soir-là, les habitués de la maison.

L'hôtel de Rambouillet, quoique mort depuis plus d'un siècle, avait laissé de profonds souvenirs. On riait de ses prétentions, — et vingt maisons en affichaient autant.

Madame Du Deffant, surtout, le continuait de son mieux. Tout ce qu'elle pouvait imaginer pour que la succession fût plus directe et la ressemblance plus claire, elle se hâtait d'y mettre la main.

Un jour, en comptant sur ses doigts les réputations écloses chez elle, elle se prit à réfléchir qu'aucun prédicateur n'avait encore reçu, dans sa maison, ce

baptême de renommée dont Bossuet et quelques autres avaient été gratifiés dans le vieux salon de Rambouillet.

Cette idée la poursuivait. La dévotion, car elle en avait quelquefois, comme on l'a vu, certaines velléités, la dévotion, disons-nous, joignait sa voix à celle de l'amour-propre. Après avoir patronné tant d'incrédules, ce serait une expiation que de patronner un croyant, un homme, du moins, qui en eût l'air et la robe.

Mais cet homme, où le prendre? Il le fallait à la fois assez jeune pour qu'on eût l'honneur de l'avoir formé, et assez âgé, d'autre part, assez bien doué, surtout, pour que le public pût immédiatement l'adopter.

— Je l'ai trouvé!... dit enfin, un beau jour, l'éternel ami Pont-de-Veyle. C'est un jeune homme du comtat Venaissin, fils d'un cordonnier... *Ne sutor ultrà crepidam*, m'allez-vous dire. Mais non. Je le crois homme à faire mentir le proverbe. Tout frais débarqué à Paris, on lui demandait, l'autre jour, ce qu'il y venait faire. « Chercher mon chapeau, » dit-il. Le cardinal de Rohan a beaucoup ri, m'a-t-on dit; il l'a appelé son collègue en herbe. Arrosons toujours la plante, et puis...

— Quel âge a-t-il?

— Seize ou dix-sept ans.

— Mais c'est un enfant donc.

— Vous lui en donneriez vingt. D'ailleurs, c'est ce qu'avait Bossuet quand il parut à l'hôtel de Rambouillet.

— Oui; mais Bossuet... Bossuet... C'était Bossuet...

— Bossuet, à cet âge, n'avait certainement pas plus de facilité ni d'assurance.

— Il avait plus de foi, probablement...

— Cela ne me regarde pas...

— Impie!...

— Dévote!...

— Taisez-vous. Il s'appelle?

— Maury.

— Maury... L'abbé Maury...

— Mais il n'est pas encore abbé...

— Je le pense bien. J'essaie... L'abbé Maury... Le cardinal Maury... Mais oui; ce nom sonne assez bien. Décidément, c'est un homme à pousser. Poussons. Nous lui ferons improviser un sermon, n'est-ce pas?

— Un sermon! Vous voudriez...

— Pourquoi pas? Vous savez bien que ce fut le début de Bossuet.

— Oui; mais...

— Quoi?

— Un sermon devant ces messieurs... Devant d'Holbach?... Devant Diderot peut-être?...

— Sans vous compter.

— Sans me compter, en effet. Un édifiant auditoire, par ma foi!

— C'est là que nous verrons si l'orateur est un homme d'esprit.

— J'entends. S'il sait jouer son rôle de chrétien sans tomber sur ceux qui ne le sont pas, nous l'adoptons; s'il se croit obligé de foudroyer les incrédules, nous lui disons : « Mon cher, allez en paix. Faites-vous curé de village... et Dieu soit avec vous! » Voilà qui est entendu, n'est-ce pas?

— Parfaitement.

Dès le lendemain, le salon avait reçu un nouvel hôte.

Un jeune homme au front haut, à l'œil hardi, s'était familiarisé en deux heures avec tout ce qu'il y avait là d'écrivains et de grands seigneurs. D'où sortait-il? Nul, à le voir, ne se serait hasardé à le deviner. Tout, en lui, vous annonçait à la fois l'homme du peuple et l'homme du monde, l'aristocratie et la roture, heureux mélange auquel petits et grands se laissent si aisément prendre, les petits parce que toute grandeur leur impose, les grands parce qu'ils sont petits devant cet énergique aplomb qu'on ne voit plus guère que dans le peuple. Cet inconnu, c'était celui qu'on allait entendre vingt ans faire de l'esprit dans la chaire et de l'incrédulité dans les salons, celui qui devait passer sa jeunesse aux pieds de Voltaire, sa vieillesse aux pieds de Napoléon, non sans avoir eu, il est vrai, dans les périls de la révolution, plus d'un éclair de vrai courage et de vraie éloquence. C'était Siffren Maury, le futur cardinal Maury.

LVII

Il avait accueilli avec joie, avec ivresse, la proposition d'une épreuve qui pouvait l'élever, d'un coup, plus haut qu'il ne fût arrivé en dix ans de persévérants efforts. Aucune crainte, aucune agitation même ne lui en gâtait la perspective. « Vous ne craignez donc pas de rester court? » lui avait demandé sa protectrice. « Bah! madame, est-ce qu'on reste court? » avait répondu Maury. Tout son siècle était dans cette réponse. Tout savoir, tout dire, c'était, depuis quarante ans, le

vœu, le but, la folie ou la gloire, comme on voudra, de cette société dont il allait être un des derniers, mais un des plus complets représentants.

Enfin, on avait fixé un soir, et ce soir était arrivé.

Gebelin et Rabaut furent longtemps à comprendre ce qui allait se passer. Les initiés continuaient à sourire sans répondre. Il est permis de supposer que la discrétion n'était pas l'unique motif de leur silence. A l'hôtel de Rambouillet, en 1644, un sermon n'était qu'étrange; chez madame Du Deffant, en 1760, un sermon était ridicule. Peu de gens voulaient y avoir trempé.

On put enfin juger, à la contenance de l'assemblée, que le secret n'en était plus un pour personne. Les uns riaient, les autres levaient les épaules. Quelques-uns, les meilleurs croyants et les plus francs incrédules, s'en allaient.

Grand fut l'embarras de plusieurs lorsqu'on demanda d'indiquer des textes, afin que l'orateur tirât au sort. L'Écriture sainte, à cette époque, n'était guère connue que de deux sortes de gens : les enfants de Jansénius, qui la lisaient pour s'édifier et aussi un peu pour le plaisir de désobéir au pape; les enfants de Voltaire, qui l'étudiaient pour s'en moquer. « Ne faut-il pas, avait-il dit un jour, que l'on connaisse le *Factum* de sa partie adverse? » Les incrédules mitigés, les gens du monde, les *honnêtes gens*, en général, s'en tenaient loin; et on aurait pu dire des saints livres, comme Voltaire des cantiques de Pompignan :

Sacrés ils sont, car personne n'y touche.

Aussi entendait-on demander à demi-voix, dans le salon : « Un texte, s'il vous plaît. Un texte !... » Et tout ce que quelques-uns avaient de trop, ils en faisaient généreusement part à leurs voisins. « Mais est-ce bien ainsi ?... » demandait-on. « Oui... A peu près... » Et de ces réminiscences sortaient de prétendus versets à faire frémir Sacy, Martin, traducteurs anciens et modernes, catholiques et protestants. D'autres écrivaient bravement, croyant citer la Bible, quelques-uns des adages de la théophilanthropie du jour. « Christ a été le martyr de la liberté. » — « L'enfer, c'est le cœur du méchant. » — « Dieu veut le bonheur de tous. » — Mais, monsieur, dit le ministre à un de ses voisins qui venait d'écrire ces derniers mots, cela n'est pas dans la Bible. » — « Cela n'est pas la Bible ?... Ah !... Eh bien, tant pis pour elle. » — Et il jeta son verset dans le chapeau de M. de Pont-de-Veyle, occupé à recueillir les billets.

LVIII

Cependant l'orateur venait d'entrer. L'approche du moment avait fini par lui donner un commencement d'émotion. Ne pas rester court, c'est beaucoup ; mais il y a assez de gens qui ne restent pas court, et qui ennuyent. Pouvait-il se flatter d'avoir un texte qui ne le condamnât pas, en dépit de tout son esprit et de toute son assurance, à être ennuyeux ? Et si le sujet allait être décidément trop chrétien pour qu'on pût raisonnablement le *philosophiser* ? Et si... Mais l'incertitude ne fut

pas longue. Il plongea la main dans le chapeau. Un grand silence s'établit.

« Qu'avez-vous que vous ne l'ayez reçu? Et si vous l'avez reçu, pourquoi vous en glorifiez-vous [1] ? »

Tels étaient les mots tracés sur le billet qu'il venait de prendre. Mais il avait entrevu, d'un coup d'œil, ce qu'il y aurait d'embarrassant dans le *pourquoi* de la fin. L'humilité! Il ne se souciait pas plus de la prêcher que l'auditoire de l'entendre prêcher. Il ne lut donc à haute voix que la première ligne : « Qu'avez-vous que vous ne l'ayez reçu? » C'était l'humilité encore, mais l'humilité sous une forme qui permettrait de n'en parler presque pas.

Ce fut à peine, en effet, s'il en dit quelques mots dans son exorde; encore ces mots n'étaient-ils là que pour voiler le détournement du sujet. « C'est à Dieu que nous devons tout. Nous participons, par nos facultés, à sa nature, à son intelligence, à toutes ses perfections. De là les prodiges sans nombre que le genre humain accomplit dans les sciences, dans les arts, dans toutes les carrières que la Providence lui a ouvertes. » Tel était le sens du début, habile introduction à un magnifique tableau des grandeurs de l'intelligence humaine.

Sous cette forme, il n'y avait pas de sujet au monde qui fût mieux dans les goûts du siècle, et tout particulièrement de l'auditoire que Maury avait devant lui. Le dix-huitième siècle a incontestablement beaucoup pensé, beaucoup découvert, beaucoup fait; mais jamais siècle, aussi, n'a été plus naïvement en admiration de-

[1] I Corinth. IV, 7.

vant ses pensées et ses œuvres. Il l'avouait lui-même quelquefois. « Il me semble, écrivait Grimm [1], que le dix-huitième siècle a surpassé tous les autres par les éloges qu'il s'est prodigués à lui-même. » Le nôtre, c'est une justice à lui rendre, est plus modeste. L'orgueil individuel est le même; l'orgueil commun, si l'on peut ainsi dire, s'est donné des bornes assez sages. Plus les progrès se succèdent et s'accélèrent, mieux nous sentons qu'il y aurait folie à nous dire arrivés au bout. Alors, on croyait y toucher. Hommes supérieurs, hommes médiocres, hommes nuls, tout prenait part à ce long hymne de l'homme en l'honneur de l'homme; tout se joignait à cette ronde immense dansée à grand bruit autour de son piédestal.

Elle ne manquait pourtant pas de grandeur et de noblesse, la jeune voix qui s'associait, ce jour-là, à l'étourdissant concert. Le seul défaut de ce sermon, c'était de prétendre à en être un. Jamais le tableau des progrès du siècle n'avait été tracé avec plus d'éclat et de force. La surprise était grande, l'attention vive. Dans cette rapide revue de tout ce qui s'était fait depuis cent ans, il n'y avait pas un trait, pas un mot, qui ne pût conquérir à l'orateur quelqu'un de ceux qui l'écoutaient. Tour à tour artiste, savant, littérateur, philosophe, il parlait à chacun sa langue; à chacun, comme un souverain semant les récompenses, il savait jeter, en passant, ce qui devait le mieux aller à ses goûts, à son orgueil. Il ne nommait, il ne désignait personne; et cependant les yeux allaient sans cesse de lui à ceux dont il exaltait les

[1] *Correspondance*. 25 janvier 1757.

travaux. Il donnait à chacun le temps de savourer sa gloire ; il leur faisait savourer, tous ensemble, l'honneur d'entrer pour quelque chose dans les splendeurs du tout.

« Que de travaux !... disait-il. Que de triomphes !... Quel immense agrandissement du champ de nos aïeux !... Jadis, c'était à peine si, au déclin d'une longue vie, on commençait à embrasser du regard une série appréciable de changements et de progrès ; aujourd'hui, d'année en année, presque de mois en mois, toutes les bornes se reculent, tous les trésors s'enrichissent. La terre n'a plus de profondeurs, les cieux n'ont plus d'abîmes où ne pénètre un œil humain. N'espérez plus, astres errants, nous épouvanter par vos caprices ! Votre route est tracée. Nous vous attendrons, désormais, comme nous attendons les plus dociles de vos lumineux compagnons. On nous avait légué quatre éléments ; nous en léguerons quarante. Apportez-nous, des extrémités du monde, quelque plante que nul homme n'ait encore vue : nous la reconnaîtrons ; nous vous dirons sa place dans la chaîne des végétaux. Allez chercher, au fond des mines, une pierre informe, un os brisé. Cette pierre, nous lui ferons raconter l'histoire du globe ; cet os, nous lui rendrons la vie, et avec lui ressusciteront sous vos yeux toutes ces générations d'êtres qui nous ont précédés dans l'univers. »

Ainsi disait le jeune et brillant sophiste ; ainsi brûlait, sur l'autel du dix-huitième siècle, l'encens de sa chaleureuse imagination.

Il se tut. Son discours avait duré près d'une heure. Il avait caressé tous les orgueils, chanté tous les triom-

phes; pouvait-il douter du succès? Ajoutons qu'il n'avait eu garde de gâter, par une péroraison chrétienne, l'admirable effet du tableau. Comme ces flatteurs qui, à bout d'éloges, finissent par se jeter à genoux pour remercier Dieu des vertus de leur idole : « O Dieu! s'était-il écrié, voilà donc ce que notre siècle a reçu de vous! Vous avez voulu qu'il brillât, parmi les siècles, comme le cèdre du Liban parmi les buissons d'alentour, comme le lis parmi les humbles plantes qu'il domine de son regard, qu'il embaume de son parfum! Fuyez désormais, fuyez, nuages! Le règne de l'intelligence est venu. Le genre humain a repris son essor. Qu'il marche!... Et l'infini lui-même se courbera sous ses pas triomphants! »

Grand fut donc l'enthousiasme; et il n'y eut pas jusqu'à Buffon qui, fendant la presse, n'allât féliciter l'orateur.

LIX

Le surlendemain, vers la même heure, dans une chambre retirée du palais de l'archevêché, un autre orateur s'exerçait à ce métier de la parole, le plus grand ou le plus petit des métiers.

Il n'en était pas, celui-là, à ses débuts. Ses débuts dataient de quarante ans et cependant :—Jamais, murmurait-il, jamais je n'ai éprouvé ce que j'éprouve! C'est demain... demain... à Saint-Sulpice... *Tout Paris y sera*, disent-ils... Tout Paris, en effet... tout *leur* Paris... ce je ne sais quoi pétri d'or faux, d'incrédulité et de vices... Paris... *tout Paris*... Et que leur dirai-je, à ces gens!...

C'est demain... et rien de prêt... Rien là, rien qui vaille...

Et il repoussait de la main quelques feuillets grossièrement écrits, froissés, déchirés, couverts de ratures et d'encre.

— Mais aussi, reprit-il, pourquoi me suis-je entêté à écrire? Suis-je fait, moi, pour aligner des mots? Est-ce à soixante ans que je veux l'apprendre?... Voyons, cependant, voyons... J'ai perdu là deux jours... Il faudra bien que ce travail me profite au moins un peu...

Il ramena les feuilles devant lui.

— Cet exorde... Voyons...

« A la vue d'un auditoire si nouveau pour moi, l'étonnement que j'éprouve, mes frères, n'a d'égal en moi que la crainte d'être trop au-dessous de ce qu'on paraît attendre de moi... » *Moi... moi...* trois fois *moi* dans une phrase... Cela m'arriverait-il en parlant?... Mais poursuivons... Je corrigerai après.

« Que puis-je faire, en commençant, que solliciter votre indulgence? Accordez-la-moi... » Bien... Encore un... « Accordez-la-moi, mes chers frères. Je ne suis qu'un pauvre missionnaire. Quel droit avais-je à me présenter devant vous? Pardonnez... »

— Mensonge! s'écria Bridaine; et les papiers volèrent, cette fois, de l'autre côté de la table. Mensonge et lâcheté! J'ai pu, moi, écrire cela!... J'ai pu... Mon Dieu, ma plume a été menteuse... comme tant d'autres! Ma bouche ne l'aurait pas été... Mon cœur encore moins... C'est écrit, pourtant, c'est écrit... Et quand je les brûlerais, ces feuilles, je ne les aurai pas moins écrites... Et j'y ai mis des heures! Et je n'y voyais, malheureux! que quelques mots à corriger... Mais où

étais-je donc? A quoi pensais-je? M'excuser!... Demander pardon!... *Quel droit avais-je à me présenter devant vous!...* Quel droit?... Vous le lirez sur mon front, incrédules!...

Mais tout à coup, sur ce front même où il sentait écrit son droit de ministre de Dieu, un nuage sembla passer. Il baissa la tête; il se tut. Ses yeux semblaient interroger un abîme. Cet abîme, c'était son cœur.

— Oui, reprit-il, oui... Je le vois... Et Dieu l'a vu avant moi... Ma plume n'a pas été seule coupable... Oui... Le pauvre missionnaire a eu peur... Il s'est vu paraissant, avec sa voix rude, ses gestes brusques, sa physionomie de paysan, devant ces grands seigneurs et ces belles dames... Il s'est fait petit, mon Dieu... Il a oublié qu'avec vous on est toujours grand... Oui... j'ai eu peur... J'ai pensé à moi... à... Mon Dieu, pardonnez!... à ma réputation... au désenchantement que l'on pourrait éprouver en m'écoutant... Misère! misère!... A présent même, est-il bien sûr que je n'y pense plus?...

Il resta longtemps absorbé, les bras pendants, les yeux fixes, dans ce douloureux examen. Les heures descendaient, lentes et graves, du haut des tours de Notre-Dame; mais aucun son n'arrivait jusqu'à lui.

Enfin, minuit sonna. Au premier coup, comme si cette heure solennelle eût vibré autrement qu'une autre dans les corridors de l'archevêché, Bridaine s'était levé. Il prêta l'oreille; il compta...

— Minuit! dit-il. Ce n'est plus demain; c'est aujourd'hui. Encore quelques heures, et je les verrai... là...

serrés autour de ma chaire... Mon Dieu ! mon Dieu ! encore une fois, que leur dirai-je ?

Il retomba assis. Mais devant lui, sur cette même table d'où il avait balayé ses feuillets, un livre était resté. Sur le parchemin usé de la grossière couverture, on lisait :

« *Vox dicentis : Clama. Et dixi : Quid clamabo?*

« *Clama; ne cesses. Quasi tuba exalta vocem tuam; et annuntia populo meo scelera eorum, et domui Jacob peccata eorum*[1]. »

Ces mots, c'était lui-même qui les avait tracés. Il aimait à les avoir sous les yeux. Ambassadeur de Dieu, c'était sa lettre de créance; champion de la foi, c'était sa devise, et, dans ses découragements, c'était sa consolation et sa force.

Il prit le livre, et, sans l'ouvrir, il le garda longtemps sur ses genoux, les yeux fixés sur l'inscription rassurante et terrible.

— *Quid clamabo?*... murmurait-il. Oui... Que crierai-je? Hélas! Ésaïe l'a dit avant moi, Moïse avant Ésaïe... Eux aussi, avant de se mettre à l'œuvre, ils ont tremblé... Allons... courage !... Celui qui les a soutenus, pourquoi m'abandonnerait-il ? Voyons... Où est mon texte?... Que je le relise encore une fois... Et Dieu fera le reste...

Il ouvrit le livre, — c'était la Bible, — et son doigt

[1] La voix dit : Crie. Et j'ai dit : Que crierai-je?
Crie; ne te lasse pas. Élève ta voix comme la trompette. Annonce à mon peuple ses crimes, et à la maison de Jacob ses péchés. (Ésaïe, chap. XL et LVIII.)

s'arrêta bientôt sur le verset que nous lui avons vu choisir, chez Gebelin, dans le feuillet sauvé du feu.

Alors, avec plus d'assurance :

— *Quid clamabo?*... répéta-t-il. Ce que je crierai, le voilà!... « Dieu a fixé un jour auquel il doit juger le monde. » Il a *fixé* un jour... Oui... Voilà ce que je dirai. *Fixé! fixé!*... Il y a — quand?... N'importe!... — il y a, dans la suite des siècles, un jour fixé, irrévocablement fixé, où vous paraîtrez devant Dieu. Il y a un jour où toutes vos turpitudes vous apparaîtront inscrites, inscrites pour l'éternité, au livre flamboyant de la justice, au livre... Mais non, ils se sont familiarisés avec ces figures effrayantes. Je veux leur montrer que ce livre, c'est leur cœur; que c'est là qu'ils apercevront un jour, comme à la lueur d'un éclair, tout ce qu'ils y entassent aujourd'hui de mensonges et de vices. Dieu jugera, oui; mais non pas comme jugent les hommes. Il n'aura qu'à rendre aux méchants le sens intérieur qu'ils ont perdu, et chacun deviendra, au même instant, son accusateur, son juge, son bourreau... *Fixé!*... *fixé!*... Le voyez-vous comme il s'avance, entouré de brouillards encore, mais certain, mais inexorable, ce jour où vous roulerez dans l'abîme? Le voyez-vous... Mon Dieu! Est-ce que je le regarde assez moi-même?... Cette terreur que je veux inspirer aux autres, l'ai-je assez éprouvée?... Me suis-je assez dit que vous pèserez, dans votre éternelle balance, mes hésitations, mes faiblesses, tout!... et jusqu'aux paroles qui m'échappent en ce moment!...

LX

Il se tut encore une fois. Ses mains jointes s'étaient abaissées sur le livre; son front s'était abaissé sur ses mains; ses yeux s'étaient fermés. Bientôt, sous le double poids de la fatigue et de la méditation, il s'assoupit, mais de ce demi-sommeil où l'âme semble hériter de l'activité du corps.

Alors il se sentit comme transporté dans un autre monde, où revivaient, sous des formes visibles, toutes les fausses vertus, tous les vices, tous les crimes qu'il avait flétris dans celui-ci. Il les reconnaissait aux traits dont il les avait peints lui-même. Ce n'était plus la terre; ce n'était pas l'enfer. Ces spectres n'étaient ni joyeux ni tristes. Ils s'avançaient silencieusement, les regards comme dirigés vers quelque chose. Les uns brandissaient une hache, les autres affectaient de montrer leurs mains sans armes, et un poignard caché se dessinait dans les plis élégants de leurs ceintures.

Et ces spectres allaient, allaient, comme vont les gens qui ont affaire.

Et Bridaine allait, allait avec eux, comme vont les gens qui ont à voir.

Et à tous ces pas de démons se mêlait comme une psalmodie d'en haut.

« Il a fait du vent ses anges, des flammes de feu ses ministres.

« Il a frappé les rois parce que les rois avaient péché.

« Il a frappé les peuples, parce que les peuples avaient péché.

« Semez, semez le vent, vous moissonnerez les tempêtes.

« Semez, semez la mort, vous moissonnerez la mort.

« Il a fait du vent ses anges, des flammes de feu ses ministres... »

Mais les spectres n'écoutaient pas. Ils allaient, allaient toujours.

Et ceux qui avaient des haches les brandissaient plus audacieusement.

Et ceux qui avaient des poignards les tiraient.

Et du sein des brouillards où ils s'enfonçaient pêle-mêle, se dessinait, sur un haut piédestal, une haute et majestueuse statue.

Au-dessus de sa tête, en lettres d'étoiles, on lisait :

LIBERTÉ.

Et sur le rocher qui la portait, on lisait :

DIEU.

Alors ils se jetèrent à genoux devant elle, et tous criaient : « A nous, Liberté, à nous!... Descends!... descends!... »

Mais elle restait immobile.

Alors ils se ruèrent contre le piédestal; et tous criaient : « Renversez! Renversez!... »

Mais le piédestal ne branlait pas.

Alors les haches se levèrent; et tous criaient : « Brisez! brisez!... »

Mais les haches s'émoussaient aux aspérités du granit;

le nom de DIEU s'illuminait de toutes les étincelles que le fer arrachait à la pierre victorieuse.

— Frères, dit un des travailleurs, que ferons-nous?

— Que ferons-nous?... répétèrent-ils.

— Frères, reprit-il, commençons par élever un autre piédestal.

Alors, ils se mirent à l'œuvre. Les uns apportaient, d'autres bâtissaient, d'autres dressaient, autour de la statue, l'échafaudage au moyen duquel on l'enlèverait.

Et du haut de l'échafaudage, on criait : « Est-ce prêt? »

Et ceux d'en bas répondaient : « Non. » Puis ils couraient abattre encore un trône, renverser encore un autel. Et on apportait les débris; et tout cela s'entassait pêle-mêle; et on était enfin à la hauteur de l'ancien piédestal.

Et sur les faces du nouveau, auxquelles on avait donné un faux air de granit, on écrivait :

HONNEUR. PATRIOTISME. ÉGALITÉ. FRATERNITÉ.

Alors, aux acclamations de la foule, on enlève la statue; on la porte, en chantant, à son nouveau piédestal; on l'y pose...

Mais aussitôt, avec un épouvantable craquement, elle chancelle, s'affaisse, tombe... Et ses débris se mêlent aux débris dont on a cru lui faire un trône.

Et au fracas de la terre ébranlée répondait un gémissement d'en haut :

« Malheur, malheur à qui se confie en l'homme!

« Ils ont voulu asseoir la Liberté sur les vertus et sur les triomphes de l'homme. Elle est tombée, et sa ruine a été grande.

« Malheur, malheur à qui se confie en l'homme! »

Et il y eut alors une grande séparation parmi ceux qui avaient accompli l'œuvre.

Les uns jetaient au loin leurs haches, et se cramponnaient au granit qu'ils avaient voulu renverser. Ils le frappaient de leurs fronts repentants; ils le baisaient pieusement de leurs bouches.

Ceux-là, il leur fut dit par une voix intérieure que la Liberté aurait désormais son piédestal dans leurs cœurs.

Les autres, pour ne pas voir, avaient fermé les yeux; et au premier son de la voix d'en haut, ils s'étaient bouché les oreilles.

Ceux-là, ils étaient condamnés à chercher éternellement.

Ils cherchaient donc, cherchaient toujours. Leurs haches fouillaient les décombres. Ceux de la Liberté se brisaient, comme le reste, sous leurs aveugles coups.

Et il se faisait, autour d'eux, comme un brouillard de plus en plus épais.

Et on les entendait se maudire les uns les autres.

Et aux malédictions succédait comme un bruit d'armes; au bruit d'armes, des cris, des pleurs; aux pleurs, un silence effrayant.

Et on apercevait, dans les ténèbres, comme une statue assise. Elle avait les pieds dans le sang. Sa main gauche tenait des chaînes; sa droite, un sceptre de fer.

C'était le Despotisme, assis en paix sur les ruines de tous les droits et de toutes les vérités.

On lui voyait tantôt une couronne de roi, tantôt un bonnet rouge. Ses haillons se changeaient en pourpre,

sa pourpre en haillons. Il n'y avait que le sceptre qui fût toujours de fer.

Et une voix plaintive, immense, comme celle d'une multitude de peuples, s'élevait de temps en temps. « Jusques à quand, Seigneur!... disait-elle. Jusques à quand!... »

Et la réponse arrivait aussitôt : « Repentez-vous et vous convertissez, et vous trouverez la paix de vos âmes. »

Et la foule n'écoutait pas; et Bridaine répétait, après la voix d'en haut : « Repentez-vous et vous convertissez!... »

Et la voix reprenait : « Écouteront-ils les hommes, eux qui n'ont pas écouté Dieu? »

Et Bridaine criait encore plus fort : « Repentez-vous et vous convertissez! »

Mais on ne voyait plus qu'un effroyable pêle-mêle. Toutes choses changeaient de nom. Le bien s'appelait mal, et le mal, bien. La vérité se mettait au service du mensonge; le mensonge, au service de la vérité. On se parlait, mais on ne s'entendait plus. On se touchait, mais on ne se voyait plus.

Et tout roulait dans un infernal tourbillon ; et Bridaine se retenait, effrayé, au livre sur lequel il avait appuyé sa tête.

Et quand ses yeux se rouvrirent enfin, il ne vit plus, à la clarté de sa lampe presque éteinte, que ces mots du feuillet brûlé :

« Dieu a fixé un jour auquel il doit juger le monde. »

LXI

Tandis que le prédicateur veillait et priait à l'archevêché, d'autres veillaient à Saint-Sulpice ; mais ils ne priaient pas, ceux-là.

Beaucoup de gens de qualité avaient envoyé leurs valets passer la nuit dans l'église. C'était, dans les grands jours, le seul moyen de s'assurer des places ; c'était d'ailleurs la mode, et ce motif aurait suffi.

La mode, en effet, qui ne peut manquer d'avoir sa part dans les choses de religion, la prend naturellement d'autant plus grande que l'époque est moins religieuse, et que la religion est davantage une affaire de convenance et de forme.

Cette observation, juste en soi, n'a pas toujours été bien appliquée.

On est convenu, par exemple, d'attribuer à la mode tout ce qu'il y eut de piété, en France, ou de dehors de piété, dans les dernières années du règne de Louis XIV.

Que Louis XIV ait encouragé, commandé même, au besoin, ces manifestations, c'est un fait. Nous savons assez ce que peut être l'influence d'un roi, surtout d'un roi comme lui, à qui la mode elle-même, la plus indépendante des puissances, était habituée à obéir.

On va cependant un peu trop loin en lui attribuant tout ce que la fin de son règne a vu de dévotion et de dévots. Sous ces manifestations commandées existait

encore un grand fond, nous ne dirons pas de piété, mais d'habitudes pieuses, de besoins faciles à réveiller. Tous ces gens qui, pour plaire à Louis XIV, faisaient leurs Pâques en public, soyez sûr qu'ils les auraient faites, en secret peut-être et un peu confus, mais faites, enfin, pour leurs femmes, pour leurs enfants, pour eux-mêmes.

N'oublions pas, d'ailleurs, que ces dehors ont largement survécu au vieux roi. Après tout ce que nous savons de l'incrédulité et de l'immoralité du dernier siècle, nous avons quelque peine à ne pas nous représenter les églises vides, les prêtres bafoués, les cérémonies du culte publiquement tournées en ridicule. L'erreur serait complète. On avait cessé, il est vrai, d'affecter des sentiments religieux, car on n'y aurait gagné que des sarcasmes; mais les devoirs extérieurs étaient généralement aussi bien remplis que jamais. Il n'y avait que les incrédules de profession, et ils étaient rares, qui eussent rompu tout commerce avec l'Église. Même parmi eux, très-peu refusaient, au lit de mort, de se réconcilier avec elle; beaucoup n'attendaient même pas d'en être là. Le soir, on riait de la messe; le matin, on y allait. On faisait de l'impiété avec les abbés libertins, et de la théologie avec les prêtres sincères. Les folies qu'on avait faites on compagnie des uns, on s'en confessait aux autres. Et quant au plus facile de tous les devoirs religieux, un simple sermon à entendre, il était naturel qu'on se gardât d'y manquer, pour peu que le prédicateur eût le renom d'un homme de talent ou d'un homme singulier.

LXII

Ce dernier renom, nous l'avons vu, c'était celui de Bridaine. On avait, depuis plusieurs jours, beaucoup parlé de lui. Ses qualités et ses défauts avaient grossi d'autant dans l'imagination publique. Ceux qui l'avaient entendu à Versailles voulaient l'entendre à Paris; ceux qui l'attendaient à Paris soupiraient après le moment où ils le verraient en chaire.

Il devait, selon sa coutume, prêcher à l'entrée de la nuit; et l'église, depuis midi, était pleine. Les chaises, louées cinq sous par les gens préposés à ce commerce, se sous-louaient à des prix d'heure en heure plus élevés. Beaucoup de gens, venus pour spéculer, offraient les leurs, heureux de vendre un écu ce qui leur avait coûté un quart de livre; et plus d'un honnête bourgeois, après avoir hésité bien longtemps entre Dieu et Mammon, avait fini par se laisser séduire au louis d'or du marquis ou du financier.

L'assemblée ne comptait donc guère plus, jusque dans ses rangs les plus reculés, que des grands, des riches, des hommes de lettres. Helvétius, que personne ne surpassait dans l'art d'être partout chez lui, avait loué toute une chapelle, et en faisait galamment les honneurs à tout ce qu'il pouvait apercevoir, parmi la foule, de littérateurs, de philosophes, d'artistes. Il observait assez mal, comme on voit, l'ordre d'attendre un mois ou deux avant de reparaître. Mais qui obéissait

ce temps-là? Quelques misérables, tout au plus. De tous côtés on causait, et beaucoup, mais nulle rt autant que dans la susdite chapelle. « Que faire *une église* à moins que l'on ne *cause*... » quand on t Helvétius, Grimm, d'Holbach, et *tutti quanti*? Ils raissaient, du reste, assez étonnés de s'y voir. A chae nouvel arrivant, on aurait pu deviner, à leur air, ne les premiers mots échangés roulaient invariablement sur leur mutuelle surprise.

. . . . . .

— Eh bien?...

— Eh bien?

— Avez-vous pris de l'eau bénite, au moins?

— Mais oui.

— Et fait le signe de la croix?

— Oui.

— Très-édifiant.

— Il faut hurler avec les loups, mon cher.

— Et être niais avec les niais?... Non pas.

. . . . . .

— Il y a quelqu'un dans ce confessionnal, je crois...

. . . . . .

— C'est ce Maury... vous savez... de l'autre soir...

— Ah!... Eh bonjour, monsieur Maury... Je ne vous ai pas encore fait mon compliment...

— Monsieur...

— Mais comme vous voilà établi!... Du papier... des plumes...

— Je veux tâcher d'écrire le sermon.

— Ah!... l'idée n'est pas mauvaise...

. . . . . .

— Monsieur, je vous rends mille grâces. J'étais horriblement mal dans cette cohue. Me voilà, grâce à vous, un des mieux placés.

— Je suis heureux, monsieur, d'avoir pu vous être agréable.

— Vous êtes coutumier du fait. Qui logez-vous dans cette petite tribune?

— Où?

— Là... à gauche...

— Je ne l'avais pas même vue. Il paraît, en effet, qu'on vient d'y amener quelqu'un...

LXIII

Ce quelqu'un, qui était-ce?

Deux heures environ avant cette conversation, un carrosse aux armes de Richelieu quittait Versailles *au* grand trot, emportant le maréchal et le roi.

Les préparatifs de cette équipée lui avaient épargné deux ou trois jours de son ennui habituel. La marquise, instruite par Richelieu, avait joué l'ignorance à merveille. Le roi avait reçu avec un contentement visible les compliments qu'elle lui avait faits sur sa bonne humeur, et cette bonne humeur s'était accrue d'heure en heure par la pensée même d'avoir si bien réussi à écarter tout soupçon.

Comme il manquait rarement de payer, par un redoublement d'ennui, les quelques moments de bien-être qu'il était parvenu à se donner, il fut à peine en

route que son front s'assombrit. Tout, à ses yeux, venait de changer de face. Il avait trouvé amusant d'échapper à la marquise; et il se demandait amèrement ce que c'était donc qu'un roi qui avait besoin d'échapper à une femme, comme un écolier à son pédagogue ou comme un esclave à son maître. Il s'était réjoui de ce sermon comme d'une partie de plaisir, et le sérieux de la chose lui apparaissait maintenant dans toute sa crudité. Qu'allait-il faire à Paris? Entendre des menaces qui l'épouvanteraient, mais ne le feraient pas changer de vie; des avertissements qui ne lui apprendraient rien de nouveau sur l'état de son âme, et ne serviraient, en définitive, qu'à le rendre toujours plus inexcusable devant Dieu. Il en était venu, depuis longtemps, à désespérer de ses forces; il n'avait plus même la ressource, souvent menteuse, mais consolante au moins, de se dire qu'il changerait une fois. Tel il était, tel il sentait qu'il comparaîtrait devant Dieu, roi fainéant, homme chargé de vices, cœur mort.

Cependant ce désespoir même, manié par un homme tel que Bridaine, pouvait encore devenir un moyen de salut. Un remède énergiquement appliqué a souvent d'autant plus d'effet que la maladie est plus grave, plus complétement établie. A Versailles, dans sa chapelle, la parole de Dieu ne lui arrivait guère que comme une musique plus ou moins monotone, plus propre à endormir qu'à réveiller sa conscience. Là, d'ailleurs, entouré d'hommages, plus honoré que Dieu même, écouter un sermon n'était pour lui qu'une affaire d'étiquette; que le discours fût fort ou faible, c'était tout un pour ses oreilles de roi. A Paris, dans un vaste temple, confondu

dans la foule, rappelé, par la généralité des leçons et des menaces, au sentiment de l'égalité devant Dieu, il pouvait encore être ému ; il pouvait retourner dans son palais avec un peu plus d'énergie dans l'esprit, un peu plus de vie dans le cœur.

LXIV

Son mauvais ange, sous les traits de son confesseur, l'attendait au seuil de l'église.

Richelieu avait jugé impossible d'y mener le roi incognito sans que le curé fût dans le secret. Le curé avait offert la petite tribune obscure, située dans la chapelle où nous venons de voir Helvétius et les siens. Il avait été convenu qu'un prêtre se trouverait en sentinelle à la petite porte extérieure par laquelle on y arrivait.

A cette porte, en effet, ils avaient trouvé un prêtre; mais ce prêtre était Desmarêts.

— Vous ici !... dit le roi.

— Sire, autant moi qu'un autre. C'est moi que le curé a chargé...

— Chargé... chargé... murmura le maréchal ; savait-on s'il convenait au roi que vous le vissiez à Paris?

— Au reste, Sire, je suis prêt à me retirer...

Le roi, sans répondre, entra. Un petit escalier le conduisit à la tribune. Il y avait place pour trois ; mais Richelieu s'arrangea de manière qu'il n'en restât point

pour le confesseur. Desmarêts demeura debout. Que lui importait un affront? Il avait son plan.

Caché par un treillis, le roi examinait curieusement la foule, d'abord au loin, puis plus près, et son regard s'arrêta peu à peu sur les gens qui causaient au-dessous de lui. Il reconnut sans peine, à leurs allures, qu'ils se connaissaient tous, et que le hasard ne pouvait les avoir réunis en aussi grand nombre. Il distingua enfin Helvétius, qui avait été de la cour, comme on se le rappelle, en qualité de maître d'hôtel de la reine.

— Mais nous voici, je crois, dit-il au duc, en plein parlement d'encyclopédie!...

Le duc sourit.

— Ah! ah!... Votre Majesté devine?... J'avais vu la chose en entrant...

— Et vous ne m'en disiez rien?

— Je craignais que ce voisinage ne déplût...

— Et un peu aussi, n'est-ce pas, que vous ne me parussiez trop en connaissance avec ces messieurs?...

— Je ne les connais pas tous.

— Non... Les principaux seulement, et la moitié des subalternes. Voyons; nommez-m'en quelques-uns.

— Volontiers, Sire. A côté d'Helvétius...

— Voilà qu'il en fait entrer encore un. Qui est-ce?... Eh! notre protestant du placet... Ils se connaissent?...

— L'incrédulité est sœur de l'hérésie, dit gravement Desmarêts. Tolérer l'une...

— A côté de M. Helvétius, interrompit Richelieu, voilà le baron d'Holbach, puis, à droite, la vieille baronne Du Deffant, flanquée de son Pont-de-Veyle, dont Votre Majesté n'est pas sans avoir entendu parler.

Voici maintenant M. d'Alembert, de l'Académie des sciences...

— Je le connais, dit le roi d'un air distrait.

Richelieu continua; mais le roi ne l'écoutait déjà plus. Comme un général effrayé contemplant l'armée ennemie, que lui importaient les noms des soldats? Connus ou inconnus, forts ou faibles, c'étaient des soldats, c'était une armée, c'étaient les flots auxquels Dieu seul a le droit et le pouvoir de dire : « Vous n'irez pas plus loin ! »

Redoutable armée, en effet, que celle dont on aurait pu enchaîner un à un tous les soldats sans qu'elle cessât d'avancer, de grossir, d'envahir! Chacun des hommes qu'il avait en ce moment sous les yeux, le roi pouvait, d'un mot, le faire enfermer pour sa vie entre quatre murailles. Mais il n'avait plus foi même aux murailles. Les idées nouvelles étaient dans l'air.

LXV

Aussi s'assombrissait-il de plus en plus dans cette muette contemplation des démolisseurs de son trône, lorsqu'enfin un grand mouvement le tira de sa rêverie. L'heure venait de sonner. Les rangs s'ouvraient devant le bâton d'un bedeau qui s'acheminait vers la chaire, suivi d'un prêtre à cheveux blancs.

C'était lui.

Il monta, et, de ce regard qui porte avec soi le silence aux extrémités d'une foule, il promena deux fois ses yeux par toute l'étendue du temple. Puis, lentement

et gravement, mais d'une voix qui s'entendait jusque dans les derniers recoins :

« A la vue d'un auditoire si nouveau pour moi, il semble, mes frères, que je ne devrais ouvrir la bouche que pour vous demander grâce en faveur d'un pauvre missionnaire, dépourvu de tous les talents que vous exigez quand on vient vous parler de votre salut.

« J'éprouve cependant aujourd'hui un sentiment différent, et, si je suis humilié, gardez-vous de croire que je m'abaisse aux misérables inquiétudes de la vanité. A Dieu ne plaise qu'un ministre du ciel pense jamais avoir besoin d'excuse auprès de vous, car, qui que vous soyez, vous n'êtes, comme moi, que des pécheurs. C'est devant votre Dieu et le mien que je me sens pressé, dans ce moment, de frapper ma poitrine.

« J'ai publié les justices du Très-Haut dans des temples couverts de chaume; j'ai prêché les rigueurs de la pénitence à des infortunés qui manquaient de pain; j'ai contristé les pauvres, les meilleurs amis de mon Dieu; j'ai porté l'épouvante et la douleur dans ces âmes que je ne semblais appelé qu'à consoler. C'était mon devoir; je l'ai fait. Malheur à moi si j'avais pu croire ou laisser croire que le péché sous le chaume soit à l'abri de la condamnation !

« Mais c'est ici surtout, ici où mes regards ne tombent que sur des grands, sur des riches, sur des pécheurs endurcis et audacieux, ah! c'est ici qu'il faudra que la parole sainte retentisse dans toute la force de son tonnerre; c'est ici qu'il faudra placer avec moi dans cette chaire, d'un côté la mort qui vous menace, et de l'autre mon grand Dieu qui vient vous juger.

« Je tiens aujourd'hui votre sentence à la main. Tremblez donc devant moi, hommes dédaigneux et superbes! La nécessité du salut, la certitude de la mort, l'incertitude de cette heure effroyable, l'impénitence finale, le jugement dernier, le petit nombre des élus, l'enfer...»

— L'enfer... murmura Desmarêts, presque à l'oreille du roi.

— « ... et par-dessus tout l'éternité... »

— L'éternité!... répéta le jésuite.

— « ... voilà les sujets dont je viens vous entretenir, et auxquels, grâce à Dieu, je me sens moins prêt que jamais à apporter quelque adoucissement.

« Et qu'ai-je besoin de vos suffrages, qui me damneraient peut-être sans vous sauver? Dieu va vous émouvoir, tandis que son indigne ministre vous parlera; car j'ai acquis l'expérience de ses miséricordes. Alors, pénétrés d'horreur pour vos iniquités passées, vous viendrez vous jeter entre mes bras en versant des larmes de componction et de repentir, et, à force de remords, vous me trouverez assez éloquent. »

LXVI

Un murmure courut les rangs. L'orateur crut-il avoir frappé juste? Il se serait trompé. Ce murmure signifiait: « Bien! très-bien! » C'était l'esprit qui admirait; ce n'était pas le cœur qui se reconnaissait vaincu. A l'œuvre, pauvre missionnaire, à l'œuvre! Tu n'as encore rien fait, rien qu'un beau morceau d'éloquence, que ce petit

jeune homme, cet orateur d'hier, arrangera demain à sa manière, pour le livrer, ridiculement *philosophisé*, aux bravos d'un siècle incrédule [1].

Il y avait cependant là un homme dans le cœur duquel ces paroles avaient laissé une trace plus profonde. Cet homme, c'était le roi.

Les mots d'éternité, d'enfer surtout, étaient les seuls qui eussent gardé le pouvoir de remuer son imagination. Il pouvait s'étourdir et ne pas les écouter; mais il ne pouvait les écouter sans qu'un frisson courût ses membres, sans qu'un reflet des flammes éternelles se projetât, à ses yeux effrayés, sur tout ce qui l'entourait. C'était aux sens qu'il demandait son bonheur dans ce monde; c'était des sens qu'il attendait son châtiment dans l'autre.

Ses confesseurs n'avaient rien fait pour lui inspirer des craintes plus nobles. Heureux qu'après tant de ressorts il en restât au moins un à faire agir, ils ne s'étaient pas inquiétés de l'élever au-dessus des lâches terreurs de la chair. Qu'il aimât ou qu'il n'aimât pas Dieu, peu leur importait, pourvu qu'il continuât à craindre le diable.

Tel était donc le sentiment dont Desmarêts avait suivi les progrès sur son visage durant l'exorde du sermon; tel était celui qu'il avait développé de son mieux par ses interruptions sinistres, par son effrayante adhésion aux paroles de l'orateur.

Dès lors, l'esprit du roi était radicalement faussé. Tout ce que Bridaine allait dire de grand et de terrible,

[1] On sait que ce fameux exorde, tel que Maury l'a rapporté, est de lui plus que de Bridaine.

il allait le rapetisser, lui, à la mesure de son imagination d'enfant effrayé. Encore quelques secousses, et Desmarêts pourra tenter un grand coup. Le roi ne se convertira pas, mais il aura courbé la tête. Dieu ne sera pas satisfait, mais les jésuites le seront.

Il s'agissait, comme nous l'avons raconté, de faire que le roi se déclarât ouvertement pour eux. Mais il fallait préalablement l'amener à lier sa cause à la leur; il fallait, avant tout, le bien façonner à l'obéissance qu'ils avaient besoin de trouver en lui. Dans une âme sans énergie, avoir cédé une fois, c'est une raison pour céder encore.

Voilà pourquoi Desmarêts tenait tant à anéantir le projet d'un édit favorable aux huguenots. Sa haine contre eux n'était donc pas, en ce moment, son seul ni même son premier motif. Il voulait que cet abandon se liât, dans l'esprit du monarque, à des scrupules et à des craintes qu'on pourrait ensuite exploiter dans un tout autre but.

LXVII

Quand Bridaine eût été d'accord avec lui, il ne l'aurait pas mieux servi, car il suivait, avec une exactitude effrayante, le sommaire tracé dans son exorde.

Sa première partie avait roulé sur la mort.

« Il faut mourir!... » avait-il dit; et le ton seul qu'il avait su mettre à ces mots donnait déjà à l'assertion, si vulgaire en soi et presque si triviale, quelque chose de

saisissant et de neuf. Ce n'était plus l'homme mortel annonçant un sort qui est le sien; c'était un messager d'en haut prononçant un arrêt.

« Il faut mourir!.. » Qu'elle est dure, cette parole, à toute oreille d'homme! Dure à qui a beaucoup joui; dure surtout à qui a péché sans jouir, à qui a perdu son temps pour cette vie aussi bien que pour l'autre!

« Il faut mourir!... » Et quand? Nous sommes bien heureux, nous dit-on, de l'ignorer. « Heureux de l'ignorer!... s'écriait Bridaine. Heureux, en effet, oui, heureux, mais si vous pensez à la mort, si vous y pensez sans cesse, si vous pouvez la défier, à quelque heure qu'elle vienne, de vous surprendre et de vous effrayer. Mais si vous n'y pensez jamais, si vous n'en abordez l'idée que lorsqu'on la met sous vos yeux, lorsque nous vous tenons la tête, et à deux mains, pour vous empêcher de vous détourner; si enfin, même alors, vous ne retirez de cette vue qu'une vague et vaine terreur, — oh! alors, ignorer l'instant, c'est le premier châtiment de vos crimes, c'est le premier anneau de l'impitoyable chaîne qu'un Dieu vengeur va serrer pour jamais autour de vous. Ignorer l'instant! Oui, pour le juste, c'est une bénédiction, puisqu'il s'y prépare à toute heure, et que les émotions du lit de mort, capables d'opérer en un moment tant de merveilles, durent pour lui vingt ans, quarante ans, toute une vie! Mais pour le méchant, pour l'impie, pour quiconque oublie ou brave Dieu, cette même ignorance n'est que le commencement des ténèbres qui vont s'épaissir à tout jamais sur ses yeux indignes de la clarté. Une fois, une seule fois, l'éclair déchirera la nue. Quand le moment sera venu, quand

l'âme se séparera du corps qui l'a avilie et perdue, alors pour un instant, il se fera une immense clarté. Le temps qui a fini et l'éternité qui commence s'illumineront à la fois. D'un côté, un passé sans Dieu; de l'autre, un avenir sans Dieu. Ici, des remords; là, des tourments... Et quand le coupable aura bien vu, quand il aura bien mesuré le passé, bien compris que l'avenir est désormais sans mesure, alors tout rentrera dans l'éternelle obscurité. Va, va, âme coupable... Va encore, va toujours... Va comme si tu cherchais, mais tu sais que tu ne trouveras rien... Va comme si tu espérais, mais tu sais qu'il ne faut plus espérer... On t'a pris, au seuil, le seul bien qui t'eût rendu ton malheur supportable. Où commence l'éternité, l'espérance finit!... »

Ainsi disait Bridaine. Avait-il tout à fait raison? L'enfer du Dante doit-il être celui du théologien chrétien?... Triste chrétien, en tout cas, que celui qui a besoin, pour songer un peu à son âme et ne pas faire trop de mal, de redouter des peines éternelles!

Mais ces chrétiens sont nécessairement nombreux à une époque sensuelle, impressionnable, où on passe aisément de l'impiété au bigotisme, et de la mollesse aux macérations.

Aussi l'impression était-elle grande, profonde, générale. Elle gagnait jusqu'à la chapelle d'Helvétius. Plus d'un des coryphées de l'incrédulité du jour se surprenait frissonnant, et disant: « Si pourtant c'était vrai! »

Mais le roi ne disait pas *si*. Tous les abîmes que le missionnaire entr'ouvrait, il y plongeait, avec une avidité fiévreuse, son regard épouvanté; toutes les flammes dont Bridaine évoquait l'image, il en sentait la

chaleur à son front. Sa tête se perdait; ses facultés, usées par la débauche, nageaient dans un océan d'horreurs.

Et Desmarêts, presque couché sur lui, le fascinait de son impassible regard.

Et il lui semblait voir, sur cet immobile visage, le rire d'un démon regardant brûler un damné.

Tout à coup, il se rejeta en arrière; il saisit, de sa main crispée, le bras de Desmarêts.

— Sauvez-moi!... murmurait-il. Sauvez-moi!...

Mais Desmarêts ne paraissait pas l'écouter.

— Sauvez-moi!...

— Sire, disait Richelieu, calmez-vous... On va vous entendre...

— Sauvez-moi!... dit-il encore une fois.

— Qu'y pui-je?... dit froidement Desmarêts.

— Beaucoup... beaucoup...

— Rien...

— Rien, mon Dieu!... rien!...

— Rien, tant que...

Il se pencha à l'oreille du roi.

— Cet édit qu'en avez-vous fait?

— L'édit?...

— Oui. N'espérez pas fléchir Dieu en pactisant avec ses ennemis... Il est déjà transcrit en lettres de feu, cet édit, au livre de vos fautes... Il y est... pour l'éternité...

Et on entendait retentir, dans l'obscurité qui croissait, la voix effrayante du missionnaire.

« L'éternité, disait-il, l'éternité!... Savez-vous bien ce que c'est que l'éternité?... C'est une mer sans

bords, un désert sans fin, un gouffre sans fon
le temps encore, mais le temps redevenu i
comme avant la création. Il dure... et il ne
Il s'écoule... et il ne s'écoule pas... Et les dam
là s'efforçant de le mesurer... Et on entend
intervalles une voix lamentable, criant : « Que
est-il?... » Et la voix d'un autre misérable
« L'éternité!... »

— Prenez, dit précipitamment le roi, prene
nez... Déchirez... L'éternité, mon Dieu!...
nité!... Déchirez... déchirez...

Et le projet d'édit tombait, déchiré, aux p
jésuite.

Le charme était rompu. Le roi venait de pe
rançon. Avec le sang des hérétiques, ne va-t-on
ciel?

Il était déjà plus calme. Toutes ses terreurs s'
fondues sous cette magique influence d'une ex
aux dépens d'autrui.

Le lendemain, dans les bosquets enchantés d
levue, il racontait lui-même à sa maîtresse l'histo
sombre sermon.

Paris. — Imprimerie de G. Gratiot, 30, rue Mazarine.

M305397

THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY